هدية من الاهل

Faisant plus de 150 morts selon l'Alliance somalienne

Un hélicoptère américain ouvre le feu sur des civils à Mogadiscio

Un soldat pakistanais a été tué et huit autres « casques bleus » ont été blessés, jeudi 9 septembre, lors de violents affrontements à Mogadiscio entre des unités des Nations unies et des miliciens somaliens, qui ont subi de lourdes pertes.

Des combats ont éclaté lorsqu'un détachement important de soldats américains et pakistanais a tenté de retirer des barricades sur la route du 21-octobre, bastion des fidèles du chef de clan de Mohamed Farah Aïdid.

« Les soldats de l'ONU ont été pris sous le feu d'une force importante », a déclaré le major David Stockwell, porte-parole de l'ONUSOM II (Opération de l'ONU en Somalie). Il a ajouté qu'un char de l'ONU avait été détruit par un canon antichar servi par des miliciens partisans présumés de Mohamed Aïdid.

Deux hélicoptères américains Cobra, appelés en renfort par les Pakistanais, ont riposté, tirant au canon 20 mm sur des objectifs se trouvant dans le voisinage d'une vieille fabrique de cigarettes, théâtre elle-même de heurts répétés au cours des trois derniers mois.

Le major Stockwell a ajouté que trois Américains et cinq Pakistanais de l'ONUSOM figuraient parmi les blessés. Il a affirmé ne disposer d'aucune information précise sur les morts et blessés somaliens, signalant toutefois que les pertes devaient être lourdes. Le porte-parole a déclaré par la suite que des femmes et des enfants figuraient certainement parmi les victimes, suggérant qu'il s'agissait de *« combattants constituant une menace immédiate pour nos soldats »*.

Selon l'Alliance somalienne (SNA) du général Aïdid, les combats auraient fait plus de cent cinquante morts et trois cents blessés parmi la population civile. Les médecins de l'hôpital de Benadir, au sud de Mogadiscio ont indiqué que vingt-quatre somaliens étaient morts dans leurs services

Martine Aubry invitée du « Grand Jury RTL-Le Monde »

Radio-Télévision/Heures locales

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15124 – 7 F

– DIMANCHE 12 – LUNDI 13 SEPTEMBRE 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

THE UNIVERSITY OF JORDAN SERIALS DIVISION

Dérapages en Somalie

LES dérapages se succèdent en Somalie. Lorsque l'opératinn « Rendre l'espoir » avait été lancée en décembre 1992, soue le contrôle de l'ermée américaine, les Netinns unies affirmaient qu'elle devait, d'abord, mettre fin au détoumament de 80 % de l'aide elimentaire. Cet nbjectif-là e été ginbalemant atteint. La famine est jugulée, un ordre suffisant ayant été imposé pour permettre l'echeminement des secours. Mais les troupee de l'ONU e'étaient fixé un eecond mandat qui, lui, n'e pas été respecté : le déearmament des milicee somaliennes. Les stocks d'armes sont toujours à la dispoeition des chefs de clan à commencer par Mnhemad Ferah Aïdid.

Depuie qua l'Opération daa Nations unies en Somalie (ONUSOM) est placée soue l'eutorité directe de l'ONU, ce chef de guerre nargue la communeuté internationale. Le fait qua sa tête eit été mise à prix (25 000 dollers) ne l'empêcha nullement d'imposer sa lnl eur certaine quertiers da Mogadiacin, nù il « nrganise » l'insécurité. Réaultat : depuis troie moie, una cinquantaine de « casquee bleua », cinq journalistes étrangers et plus de deux cents civils ont été tués dans la capitale somalienne.

L'ENVOI de quetre cents rangers américains appartenant vraisemblablement eux commandos d'élite de le Delta Force pour capturer ce général rebelle n'a, pour l'instant, rien donné. Bien eu contraire. Lee bavures succèdent eux bavures. Le 30 août, l'ONUSOM e'était ridiculisée en détruisant partiellement les locaux de deux organisations humanitaires et en retenant prisonniers, pendant plusieurs heures, huit employés du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). La semaine dernière, les fameux rangers, croyant attaquer le bastion d'Aïdid, investirent en vain un quartier de Mogadiecio, à le grande surprise des habitants.

Les incidents eurvenus jeudi 9 septembre sont encora plus graves. Appelée en renfort per des « casques bleue » pakistanais, les hélicoptères américains ont tué de nombreux civils. Toujours prompt à couvrir les « casques bleue » dans ce pays, le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, tout en regrettant « profondément les pertes en viee humainee », e immédiatement justifié l'opération. Il en a rejeté la responsabilité sur « ceux qui ont tandu l'embuscade » avant da réaffirmer que « le processus de désarmement des milices se poursuivra ».

MÊME si les Etats-Unie et le France ont apporté leur soutien au secrétaire généraI, le camp occidental est maintenant désuni sur le maniàre d'utiliser les forces de l'ONU. Paris, qui a envoyé ses soldats à l'intériaur du pays, souhaiterait les retirar avant la fin de l'année. Rome, qui s'apprête à expédier son contingent dans les provinces somaliennes, n'hésite plus à exprimer publiquement son désaccord et dénonce « la destructinn en cours » à Mogadiscio. La Maison Blancha dnit affronter un Congrès divisé qui, craignant l'enlisement, s'interroge ouvertement sur le nécessité de maintenir le contingent américeln. Accabler uniquement l'ONU, à propos des événements de Mogadiscin, serait largement injuste. Néanmoins, si l'organisation internationale veut conserver le crédit acquis sur d'autres terrains d'interventinn, elle doit rapidement retrouver l'unité d'action acquise au lendemain de le guerre froide.

Lire nos informations page 6

M 0146 - 0912 0 - 7,00 F

L'avenir des territoires occupés après la reconnaissance mutuelle

Yasser Arafat et Itzhak Rabin se rendront à Washington pour la signature de l'accord israélo-palestinien

Israël et l'Organisation de libération de la Palestine, qui viennent de se reconnaître mutuellement, ont décidé de franchir un nouveau pas sur le chemin de la réconciliation. Itzhak Rabin, le premier ministre israélien, et Yasser Arafat, le président de l'OLP, doivent essister toua deux, lundi 13 septembre à Washington, à la cérémonie de signature de la déclaration de principes sur l'autonomie des territoires occupés.

Cette double présence donnera un singulier éclat à cette cérémonie de signature, à laquelle aont conviés, par le président américain, un millier d'invités, et confirmera le sérieux des engagements pris per les deux parties. Les Etats-Unis, qui ne participeient pas eux récentes négociations secrètes entre Israël et l'OLP mais eccordent leur « plein soutien » eu processus engagé, einsi que l'e déclaré M. Clinton, auront ainsi l'occasion de reprendre l'initiative et de montrer qu'ils ont l'intention de garder un rôle primordial dans le règlement des dossiers du Proche-Orient.

De son côté, M. Rabin, face à ses détracteurs, s'engage plus evant pour faire siens des accords dont il continue de dire qu'ils ne devraient pas conduire à la création d'un Etat palestinien. Quant à Yesser Arafat, il a besoin d'une consécration internationele pour tenter d'imposer ses choix eux Palestiniens qui les contestent.

Lire nos informations pages 3 à 6

Le « plein soutien » de M. Clinton

WASHINGTON

de notre correspondant

Comme ils l'avaient feit pour « la paix de Camp David », qui, en dépit du front du refus arabe, oormalisa les relations entre l'Egypte et Israël, les Etats-Unis vont soutenir à fond la paix israélo-palestinienne qu'entendent établir l'Etat juif et l'OLP. Le président Bill Clinton l'a dit, vendredi 10 septembre, dans la roseraie de la Maisoo Blanche : l'aide que les Etats-Unis vont apporter à l'ioitiative d'Itzhak Rabin et de Yasser Arafat sera aussi impnrtanta que celle que Washington apporta à Israël depuis sa création.

Eotouré du secrétaire d'Etat, Warren Christopher, et de soo cooseiller pour les affaires de sécurité, Anthony Lake, le président amérlcain, évoquant l'acte de recoonaissaoce mutuelle entre Israël et l'OLP, a affirmé evec force : *« Je veux accorder le plein soutien des Etats-Unis à cette évolution, une évolution aussi importante que prometteuse. »*

Concrètement, cela se traduira par la reprise du dialogue entre Washington et la centrale palestioienne – M. Clinton l'a précisé – par le mobilisatino des alliés occidentaux, de le CEE, du Japon, mais aussi des pays du Golfe et de leurs capitaux. Cela pourrait se traduire par une force de maintieo de le paix sur le terrain, comme après le retrait israélien du Sinaï.

ALAIN FRACHON

Lire la suite page 3

Une économie à créer

par Jean-Pierre Tuquoi

L'ONU, la Commissioo européenne, la Banque mondiale, les universités et les grandes fnndations américaines... Autour du berceau de la future « entité » palestioienne, les bonnes fées se bousculent. Et chacune de proposer de guider ses premiers pas, de le conseiller utilemeot et, pour les plus généreuses, de l'aider financièrement.

Le fait est que l'aide ne devra pas être marchandée aux territoires occupés, sous peine de vnir les groupes islamistes opposés à l'accord de paix l'emporter. Pour l'heure, tout reste à faire, après plus d'uo quart de siècle de présence israélienne. Les infrastructures manquent ou sont insuffisantes. Le réseau routier est médiocre. Les investissements réalisés par Israël ont été décidés en fonction de considérations militaires – relier la vallée du Jourdain à Israël – ou politiques – contourner les zones de peuplement arabes.

Lire la suite page 5

HEURES LOCALES

Coopération triangulaire

Passé le temps des simples jumelages, le département des Côtes-d'Armor e établi des liens avec une province de Pologne et un gouvernoret de Tunisie, un mariage à trois qui permet échanges et entraide.

Pau : de la palissade au tunnel

Le percement d'un passage autoroutier enue le Somport divise la villa du Béarn.

Avec les pages « Régions » et « Ile-de-France », les informations pratiques, les livres, le débat.

pages 19 à 26

RADIO-TÉLÉVISION

« Bas les masques » en procès

Dans « le Monde-Radio-Télévision », le réalisateur Jean-Louis Comolli engage une controverse sur l'art de l'entretien. En procès : « Bas les masquee », l'émission enimée sur France 2 par Mireille Dumas.

« Le grand jury RTL-*le Monde* »

Mertine Aubry, encien ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle dans les gouvernements d'Édith Cresson et de Pierre Bérégovoy, invitée de l'émission « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche à 18 h 30.

Les inquiétudes de l'aéronautique française

Les années 1993 et 1994 risquent d'être catastrophiques en raison de l'agressivité commerciale des Etats-Unis et de la Russie

par Jacques Isnard

Face à uoe edmioistretion Clinton qui, en travers des budgets du Peotagooe et de le NASA, e décidé de préserver les iotérêts des industriels eméricains de l'aérospatiale, et face eussi à une offensive commerciale « tous azimuts » de la Russie à l'exportetino, les constructeurs fraoçais de l'aéronautique civile et militaire constetent une aggravatioo sans précédent de la compétition sur les marchés internatiooaux. *« Les années 1993 et 1994*, prévoient-ils, *risquent d'être catastrophiques, et le tissu industriel qui existe aujourd'hui se détériorera rapidement si le gouvernement ne relève pas ce double défi. »*

Avec les Etets-Unis, d'abnrd. Nul n'ignore que, dans le cadre des négociations du GATT, les Américains nnt remis en cause l'accord qui était intervenu, l'an dernier, avec les Européens sur les aides – directes et indirectes – des gouvernements aux constructeurs d'avions gros porteurs. Depuis, trois nouveaux faits sont intervenus, qui ajoutent à la confusinn et mnntrent que le secteur aéronautique est devenu une fnire d'empoigne.

Le premier et le plus récent de ces faits est l'initiative de Bill Clintnn d'autnriser la NASA et certains laboratoires fédéraux à travailler, avec de l'argent public, pour le compte d'entreprises privées : c'est le cas – vigoureusement dénoocé chez Dassault-Aviation – de le NASA, qui devrait dépenser 1 milliard de dollars en six ans au bénéfice de groupes, tels Learjet ou Cessna, pour dévelnpper des avinns d'affaires.

Lire la suite page 11

(Publicité)

Y A-T-IL
UNE VIE ACTIVE
APRÈS
LA VIE ACTIVE ?

UNE 3ème VIE
PAR EXEMPLE.

PAGE 11

Le cinéma selon Sacha

La Cinémathèque française projette l'intégrale des films du grand Guitry

par Jacques Siclier

Si, de l'au-delà nù il se trouve depuis le 24 juillet 1957, Sacha Guitry peut voir ce qui se passe sur la Terre, il doit bien s'amuser. Il y a en effet quelque humour à être aujourd'hui canonisé enmme auteur de films, lui qui, de son vivant, ne fut pas considéré comme un cinéaste – sauf durant ses dernières années, grâce à André Bazin et, surtout, à François Truffaut. En même temps que la présentation de son œuvre complète à la Cinémathèque paraît uo gros ouvrage, *Sacha Guitry cinéaste*, aux éditions Yellow Now, et qui fera désormais autorité (1) – même si, de Jacques Lorcey (2) à Noël Simsolo (3), les études sur Guitry n'nnt pas manqué.

Alexandre Pierre Georges Guitry est né, dix ans avant le cinématographe des frères Lumière, le 21 février 1885 à Saint-Pétersbnurg, où son père, le célèbre acteur Lucien Guitry, se trouvait en tnurnée. Alexandre, dit Sacha, grandit dans la fréquentetion des monstres sacrés de la scène (dnnt Sarah Bernhardt). La personnalité de son père, qu'il admira, puis avec lequel il se brouilla pour mieux se réconcilier quatnrze ans plus tard, le marqua pour toujours. Il se voulut acteur, puis se mit à écrire.

Sa première pièce en trois actes, son premier succès, date de 1906. C'est *Nono*, bientôt suivi de *Chez les zoaques*.

Lire la suite page 13

(1) 320 pages, 165 F.

(2) *Sacha Guitry, l'homme et l'œuvre*, éd. PAC, 1982.

(3) *Sacha Guilry*, éd. de l'Etoile/Cahiers du cinéma, 1988.

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 46 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 250 DR; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L; Luxembourg, 46 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal Cont., 190 PTE; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,80 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société ;
cent ans à compter du
10 décembre 1944.
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président directeur général :
Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction :
Jacques Guiu, Isabelle Tsaïdi
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75502 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Télétex : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*.

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry,
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90
(de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE BELGIQUE LUXEMB. PAYS-BAS	AUTRES PAYS voie normale CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER :
par voie aérienne tarif sur demande.
pour vous abonner renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry – 94852 Ivry-sur-Seine – France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY – Box 1518, Champlain N.Y. 12919 – 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach, VA 23451 – 2983 USA

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT
DURÉE CHOISIE
3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Localité :
Pays :
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
PP. Paris RP 301 MON 01

Le Monde
Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne : gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Julu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

DATES

Il y a vingt ans

Enrico Berlinguer propose le « compromis historique »

par Jean-Louis Andréani

QLOAQUIN/RAPHO

SANTOS/RAPHO

Enrico Berlinguer, secrétaire général du Parti communiste italien (ci-dessus), et le leader démo-chrétien Aldo Moro (ci-contre).

A des milliers de kilomètres de Rome, ce 11 septembre 1973, le bombardement du palais présidentiel de la Moneda met un terme tragique à l'expérience de l'« Unité populaire » menée par le président chilien Salvador Allende. En Europe, le coup d'Etat militaire et son cortège d'exactions sanglantes traumatise d'autant plus la gauche que le gouvernement Allende était un symbole du socialisme démocratique, au moment, précisément, où le Parti communiste italien, loin des positions figées des PC français ou portugais, cherche à se dégager du « contre-modèle » soviétique et s'apprête à explorer une voie comparable.

C'est bien pourquoi Enrico Berlinguer, secrétaire général du PCI, met moins d'une semaine à tirer les leçons du coup de force : le 15 septembre, il fait déposer dans les bureaux de *Rinascita*, l'hebdomadaire idéologique du parti, une série de trois articles. Il ne les a pas donnés à lire auparavant à la direction du parti, ce qui est inhabituel. Intitulée « Réflexions sur l'Italie après les événements du Chili », cette série d'articles, qui paraîtront les 28 septembre, 5 et 12 octobre 1973, se termine par un appel à un *« grand compromis historique »* entre le PCI et la Démocratie-chrétienne, sans oublier les socialistes du PSI.

Le raisonnement d'Enrico Berlinguer est simple : les militaires chiliens ont montré qu'en particulier dans les pays où prédomine l'influence américaine – toutes proportions gardées, c'est le cas de l'Italie comme du Chili, – il ne suffit pas de gagner les élections avec 51 % des voix : mieux vaut, pour écarter toute menace, bénéficier d'un large appui populaire. Or cet axe majoritaire que le chef du PCI appelle de ses vœux ne peut se construire qu'autour d'une alliance avec la Démocratie chrétienne et ses dirigeants d'alors : Amintore Fanfani, Aldo Moro, Giulio Andreotti, au pouvoir sans interruption depuis la fin de la seconde guerre mondiale et pivot de toutes les coalitions, dont seuls les communistes – précisément – sont *a priori* exclus depuis qu'il ont été chassés du gouvernement en 1947.

Cela n'empêche pas le PCI d'être le deuxième pilier de la vie politique de la péninsule. Vivant, profondément implanté dans la plupart des couches sociales du pays, le parti italien est sans doute le seul, parmi les PC de l'Ouest, à avoir noué un tel lien entre politique et société civile. Mais il traîne comme un boulet son passé d'orthodoxie stalinienne des années 40 et 50. Pourtant, surtout depuis 1968 et les puissants mouvements sociaux qui ont suivi, il est clair que rien n'est possible sans lui. La situation est ainsi bloquée. C'est ce qu'on appellera parfois le *« bipartisme imparfait »* : secrétaire général depuis 1972, Enrico Berlinguer va tenter de le réformer.

Le précédent du « tournant de Salerne »

Son offre trouve ses racines dans l'attitude qu'avait déjà adoptée le PCI pendant la seconde guerre mondiale en reconnaissant le gouvernement du maréchal monarchiste Badoglio, après la chute de Mussolini, en juillet 1943. Alors que certains souhaitaient voir le PCI prendre la tête d'un front uni pour s'opposer à la tentative du nouveau président du conseil et déclencher ainsi un processus révolutionnaire, son secrétaire général, Palmiro Togliatti, tout juste rentré d'URSS, avait proposé dans un discours prononcé le 11 avril 1944 – ce fut le *« tournant de Salerne »* – de composer un front commun avec l'ensemble des forces antifascistes : un front qu'il avait rejoint, de fait, au sein du gouvernement Badoglio.

Certes, pour celui qui est alors un pur stalinien, cette position est logique, puisque c'est celle de Staline lui-même. Mais il s'agit bien, pour la péninsule, d'une rupture historique : alors qu' *« à l'époque de la Libération »*, rappellera K.S. Karol, (...) [les communistes] *constituaient pratiquement la seule force organisée et armée dans le pays et avaient le pouvoir à portée de la main* (1) », Togliatti rejette définitivement la perspective d'une insurrection violente, d'un soulèvement du prolétariat, au profit de l'unité nationale et de la collaboration avec les autres partis. Cette attitude a peut-être permis d'éviter une guerre civile comme celle qui déchira la Grèce après la Libération. Elle donna au PCI le visage qui allait être le sien pendant toute l'après-guerre.

Au demeurant, Enrico Berlinguer lui-même, deux semaines à peine après le discours de Salerne, avait tracé les grandes lignes du compromis qu'il proposerait trente ans plus tard. Le 1er mai 1944, rapportent ses biographes italiens, il déjeune chez un ami socialiste, où il rencontre un évêque, Mgr Checco, qui lui dit : *« Pour changer les choses, il faut que la masse des déshérités se rassemble derrière le drapeau de la démocratie chrétienne – Pour changer les choses*, lui répond le jeune communiste, *il faut que la masse des catholiques déshérités s'unisse à la masse des marxistes déshérités ; il faut une nouvelle alliance. »* L'évêque : *« Cela n'arrivera jamais. »* Et Berlinguer de conclure : *« Cela se produira. Le compromis, à un certain moment, sera non seulement possible mais nécessaire. »*

Aldo Moro et « la stratégie de l'attention »

Néanmoins, à l'automne 1973, sa proposition prend tout le monde à contre-pied. De l'autre côté des Alpes, en signant l'année précédente le programme commun, le PCF de Georges Marchais et le PS de François Mitterrand ont scellé l'union de la gauche. A Rome, Amintore Fanfani, alors secrétaire de la DC et qui représente l'aile droite du parti, observe que les communistes n'ont changé ni dans la tactique, ni dans la stratégie, ni dans leur tendance révolutionnaire. Mais le compromis historique n'en plonge pas moins ses racines dans les traditions politiques italiennes marquées par l'ambiguïté des rapports entre communistes et catholiques. Dans l'esprit d'Enrico Berlinguer – ce grand bourgeois sarde au visage sec et aux allures d'intellectuel, marié à une catholique pratiquante, est l'incarnation de la rigueur et de la probité en politique, – la recherche du compromis trouve aussi sa source dans l'idée d'une morale presque commune aux uns et aux autres.

Cette ligne politique a d'ailleurs son défenseur côté démocrate-chrétien : Aldo Moro, aussi grand par la taille que Berlinguer est petit, avec un style oratoire aussi déroutant que celui de Berlinguer est précis. Il a été l'inspirateur de l'ouverture à gauche de la DC, d'abord vers le PSI. Puis, à mesure que le PCI s'éloigne de Moscou et... progresse aux élections, Aldo Moro développe à son égard une *« stratégie de l'attention »* – jeu de mots grinçant avec la *« stratégie de la tension »* que mène à l'époque une extrême droite fascisante – à laquelle répond l'offre de Berlinguer.

Le récit que fait Marcelle Padovani du débat à la Chambre, lorsque, février 1976, Aldo Moro devient président du conseil, montre bien la nature très particulière des liens entre les deux hommes et, au-delà, entre leurs deux partis : *« Autant le leader démo-chrétien paraît falot et indécis, autant Berlinguer, qui lui réplique de la tribune, est vif, incisif et sûr de lui (...) Les journaux du lendemain paraissent tous avec le même commentaire : le vrai discours d'investiture (...), c'est Berlinguer qui l'a prononcé. »*

Le compromis historique ne se concrétisera jamais par une entrée des communistes au gouvernement. En fait, au départ, personne ne le souhaite : ni les communistes, qui ne veulent pas perdre au contact du pouvoir l'appréciable crédit dont ils disposent dont le pays, ni la Démocratie-chrétienne. Mais le refus brutal d'Amintore Fanfani masque, en réalité, la crise qui secoue alors la DC et qu'aggrave son échec cuisant au référendum de 1974 par lequel elle a tenté de faire abroger la loi autorisant le divorce. Pendant plusieurs années, DC et PCI vont décliner sur tous les modes leur dyptique coopération-rivalité. Les élections régionales de 1975, puis législatives de juin 1976, consacrent la force d'un PCI qui commence à développer les thèses de l'eurocommunisme et, plus que jamais, avec 34,4 % des voix, talonne la DC (38,7 %). Mais le chef du PCI s'en tient à sa ligne et les communistes entrent peu à peu dans la majorité.

Quelques semaines avant les législatives, Enrico Berlinguer a franchi un nouveau pas en demandant la constitution d'un gouvernement *« d'unité nationale »*. Si la DC refuse – les Etats-Unis ont fait savoir sans prendre de gants, plusieurs mois auparavant, qu'ils ne toléreraient pas l'entrée des communistes au gouvernement, – au Parlement, néanmoins, l'association du PCI à la majorité parlementaire devient de plus en plus étroite. Le 4 juillet 1977, cet état de fait est officialisé : pour la première fois, les six partis « constitutionnels » – seul le MSI néofasciste est tenu à l'écart – approuvent un accord sur un programme de gouvernement. Le 1er mars 1978, pour sortir d'une énième crise gouvernementale, la DC accepte le principe d'une *« majorité programmatique parlementaire »* dont ferait partie le PCI. C'est encore Aldo Moro qui a arraché l'accord, alors même que les quatre cents parlementaires du parti réunis en conclave venaient de voter à l'unanimité des présents leur refus d'une *« coalition de majorité politique »* avec les communistes.

La « rigueur de plomb »

Mais les communistes connaissent aussi le trouble dans leurs propres rangs. La ligne du compromis historique suscite la rancœur et le désarroi d'une partie de la « base » syndicale. Les effets du compromis historique seront dramatiques du côté de l'extrême gauche, dont une frange bascule dans le terrorisme des *« années de plomb »* : *« Les communistes*, résume Catherine Brice, *générèrent ainsi un terrible paradoxe : en voulant prévenir l'extension de la violence, leur politique créait en réalité un terrain plus fertile pour le terrorisme. »*

Cruelle ironie de l'histoire : lorsqu'Aldo Moro, alors président de la DC, est enlevé par les Brigades rouges (BR), le 16 mars 1978 – le jour même où Giulio Andreotti, dans son discours d'investiture, consacre l'entrée des communistes dans la majorité, – le PCI est parmi les plus résolus à refuser toute négociation, quitte à ce que l'ancien président du conseil y laisse la vie : le 9 mai 1978, son corps est retrouvé dans le coffre d'une voiture. Les procès-verbaux de ses interrogatoires par les BR, divulgués par les autorités italiennes, montreront un Aldo Moro amer, ayant le sentiment d'être utilisé comme un pion dans une stratégie politique, dénonçant la *« rigueur de plomb »* partagée par le PCI et la DC.

Bien plus tard, à l'automne 1990, on découvrira dans des conditions mystérieuses de nombreuses lettres écrites par Aldo Moro pendant sa détention, où le prisonnier affirme que Francesco Cossiga, alors ministre démocrate-chrétien de l'intérieur, est littéralement *« hypnotisé »* par Enrico Berlinguer. Aldo Moro ajoute même que le futur président de la République a refusé de négocier *« non pas de son propre chef mais sous influence »*. De qui ? Sans doute de Berlinguer.

En fait, avec la disparition d'Aldo Moro, écrira plus tard *le Monde*, *« le véritable interlocuteur de Berlinguer avait disparu, en réalité peut-être le seul qui, au sein de la Démocratie-chrétienne, ne considérait pas le compromis historique comme une stratégie de circonstance, un moyen de neutraliser le PC* (2) ».

En tous cas, le vent de l'histoire tourne après la disparition de cet interlocuteur privilégié. Le PCI perd près de 4 points aux élections législatives de 1979, ce qui le décide à quitter la majorité. En novembre 1980, Berlinguer lui-même proclame que la stratégie du parti est désormais *« l'alternative »* à la Démocratie-chrétienne. Celui qui avait ouvert le chapitre du compromis historique en tourne la dernière page, sept ans plus tard, admettant seulement que le moment n'était pas opportun. Et le compromis historique n'aura pas de deuxième chance : le 11 juin 1984, Berlinguer, meurt, brutalement d'une hémorragie cérébrale, six ans et un mois après Aldo Moro.

(1) KS Karol, « les Dilemmes du communisme italien », *le Monde* du 22 août 1964.

(2) *Le Monde* du 12 juin 1984.

► **Bibliographie : Catherine Brice, *Histoire de l'Italie*, collection « Nations d'Europe », Hatier 1992.**

Anna Libera, *Italie : les fruits amers du compromis historique*, éd. La Brèche 1978.

Gilles Martinet, *les Italiens*, Grasset 1990.

Patrick Meney, *l'Italie de Berlinguer*, éd. J.-C. Lattès, 1976 Marcelle Padovani, *la Longue Marche, le PC italien*, Calmann-Lévy 1976.

Eric Vial, « La démocratie à l'italienne » *in Une histoire de la démocratie en Europe*, sous la direction d'Antoine de Baecque, coll. « La mémoire du *Monde* », Le Monde éditions 1991.

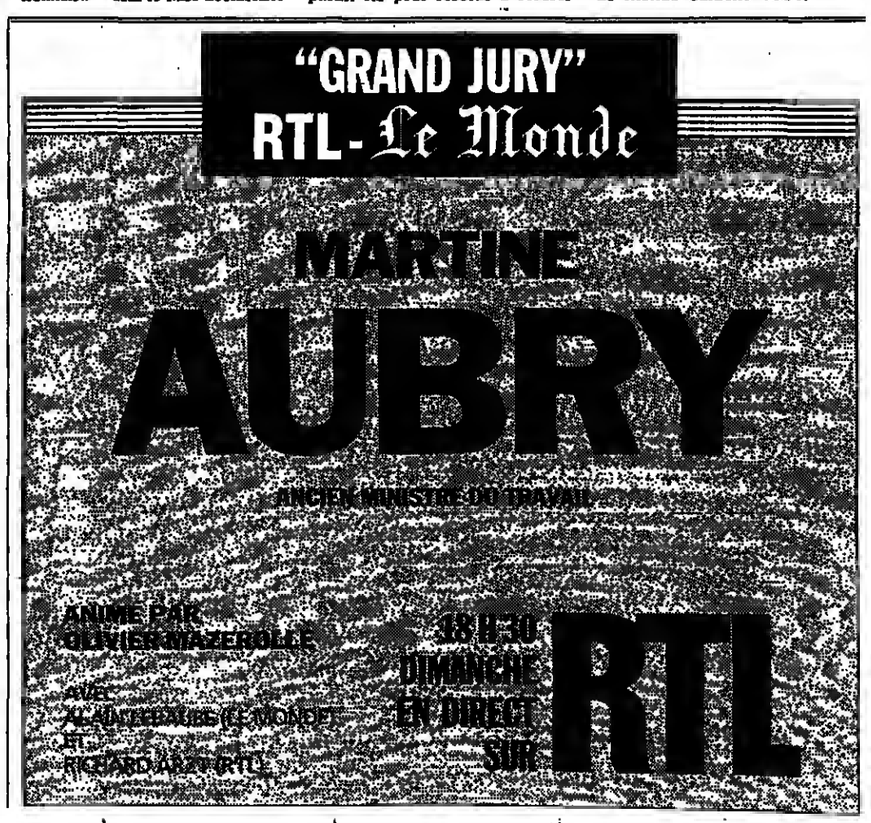

L'ACCÉLÉRATION DU PROCESSUS DE PAIX AU PROCHE-ORIENT

Yasser Arafat sera présent, lundi 13 septembre, à la Maison Blanche, avec le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, pour la cérémonie de signature de la Déclaration de principes sur l'autonomie des territoires occupés, ont annoncé samedi, dans la matinée, des porte-parole à Jérusalem et à Tunis.

M. Arafat *« dirigera la délégation de l'OLP qui se rendra à Washington pour signer l'accord du côté palestinien »*, a déclaré un de ses proches collaborateurs. Quelques minutes plus tôt, Oded Ben Ami, porte-parole du premier ministre israélien, avait indiqué, à Jérusalem, que M. Rabin se rendrait lui aussi à Washington, en compagnie de Shimon Pérès, le chef de la diplomatie, pour participer à la cérémonie à laquelle assisteront un grand nombre d'invités, parmi lesquels au moins deux anciens présidents américains, Jimmy Carter et George Bush, ainsi que Jacques Delors et Willy Claes, qui représenteront la Communauté européenne. A cette occasion, MM. Rabin et Arafat vont *« probablement »* se rencontrer, a indiqué M. Ben Ami. *« Les deux hommes se trouveront au même endroit et il n'y a aucune raison pour qu'ils ne se rencontrent pas »*, a-t-il expliqué.

Sur le chemin de Washington, le chef de l'OLP devait-il faire escale à Paris pour rencontrer le chef de l'Etat français? En tout cas, en mission d'*« information privée »* à Tunis, le fils de ce dernier, Jean-Christophe Mitterrand, a pris, vendredi, son petit déjeuner avec Yasser Arafat. Le porte-parole de la centrale palestinienne, Yasser Abed Rabbo, a seulement indiqué que ce dernier comptait se rendre en France dans un délai de deux semaines.

Tandis que le chef du pouvoir judiciaire en Iran évoquait une *« nouvelle trahison »* et que le colonel Kadhafi les qualifiait de *« farce »*, la Ligue arabe voyait dans les accords de paix israélo-palestiniens *« un pas important et positif »*. Le chef de la diplomatie yéménite a apporté, de son côté, le soutien de son pays, à ces dits accords. Pour sa part, le roi Hussein de Jordanie a annoncé, vendredi, à Londres, que son pays conclurait *« lundi ou mardi »* un accord d'intention sur un ordre du jour de ses propres négociations de paix avec Israël.

La Russie a qualifié, vendredi, d'*« avancée historique comparable à la chute du mur de Berlin »* l'accord de reconnaissance mutuelle entre Israël et l'OLP. Le chancelier Helmut Kohl a estimé que ces événements constituaient *« les heures les plus heureuses de l'après-guerre »*. Une première dans l'histoire du Proche-Orient : M. Pérès a accordé un entretien à la chaîne de télévision saoudienne MBC, affirmant que la normalisation des relations entre l'Etat juif et les Arabes serait *« profitable aux deux parties »*.

Les déclarations d'Itzhak Rabin

« Ce n'est qu'un début mais extraordinairement important »

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Répondant aux questions d'un journaliste de la télévision nationale, le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, avait déclaré, vendredi soir 10 septembre, que *« rien ne [lui interdisait] a priori »* de rencontrer Yasser Arafat. Il ne voyait *« pas de raisons particulières »* qui pouvaient s'opposer à un face-à-face avec « l'homme au keffieh », puis il ajoutait prudemment, à propos de la cérémonie de Washington du lundi 13 septembre : *« Dans un premier temps, je préfère que les choses se passent au niveau des ministres des affaires étrangères »*. Mais, samedi matin, un porte-parole du gouvernement annonçait que, finalement, M. Rabin se rendrait dans la capitale américaine et qu'il y rencontrerait probablement le chef de l'OLP.

Ayant apparemment pris la mesure du choc que les ultimes développements ont produit sur une partie de son opinion publique, le premier ministre, plus attentif et compréhensif que d'ordinaire, a rappelé, vendredi, qu'il lui avait fallu du temps *« pour digérer »* l'idée que seule l'OLP pouvait constituer *« le partenaire idoine »*. *« Ce fut une décision très difficile à prendre et je comprends que ce soit également dur à accepter pour une partie de notre peuple »*. Simplement *« le moment était venu »*; voilà tout. *« Nous avons la volonté d'essayer sérieusement, au moins une fois, de régler le problème palestino-israélien. »*

On était là, vendredi à 21 heures, devant le petit écran, à souhaiter un peu d'emphase, un peu plus de souffle pour emporter l'adhésion du citoyen-téléspectateur. Le matin, dans la petite salle surchauffée par les projecteurs de télé où le premier ministre avait solennellement signé, en présence de Shimon Pérès et de son homologue norvégien, la lettre de reconnaissance formelle de l'OLP, il avait paru légèrement plus enthousiaste.

La voix d'un soldat

Il avait, en tout cas, su trouver quelques bonnes phrases de circonstance : *« C'est un moment historique qui, je l'espère, aboutira à mettre un terme à cent années d'effusion de sang et de misère entre Palestiniens et Juifs (...). Ce n'est qu'un début, mais extraordinairement important (...). M. Arafat a pris un engagement que personne avant lui n'avait osé prendre (...). C'est une évolution radicale qui ouvre la voie à la paix et à la réconciliation entre nos peuples. »*

Mais pas plus le matin que le soir, la voix grave et rocailleuse d'Itzhak Rabin n'a été celle d'un tribun, ce fut celle d'un soldat. Et c'est en vieux soldat qu'il continua de répondre aux questions du journaliste de la télévision. Oui, *« bien sûr »*, les familles des Israéliens *« qui ont été tués par des assassins de l'OLP »* auront du mal à se réconcilier avec la réalité en marche. *« Mais il faut se rappeler que le nombre de nos soldats, tués par l'armée égyptienne, était très supérieur à celui de toutes les victimes de l'OLP. Nous avons pourtant signé la paix avec l'Egypte. C'est ainsi : il faut savoir accepter de faire la paix avec des ennemis parfois très durs. »*

D'abord une évidence et puis un peu de baume sur la plaie ouverte dans le cœur des colons et de la droite. Pour l'heure, le chef de l'exécutif l'a rappelé une fois encore, *« la Déclaration de principes qui va être signée est un accord transitoire qui laisse toutes les options ouvertes »*. Et, chacun le sait, Itzhak Rabin reste *« opposé à l'établissement d'un Etat palestinien entre Israël et la Jordanie »*. Et d'ajouter : *« Je ne crois pas du tout que l'autogouvernement transitoire à Gaza et à Jéricho mènera automatiquement à cet Etat. Si l'expérience réussit, si nous parvenons à coexister pacifiquement, des idées différentes émergeront peut-être... »*

Le premier ministre, sait-on dans son entourage, est assez favorable à l'établissement d'une confédération israélo-palestinienne. On n'en est pas là. Il faut d'abord bâtir la confiance entre les peuples. Mais comment faire? Comment, d'abord et avant tout, traduire, sur le terrain et dans les cœurs, cette paix partout magnifiée? Cette question qui va hanter, pendant des mois, tous les responsables assez courageux pour avoir osé franchir le pas, s'est brutalement posée tout au long de la journée du 10 septembre.

Affrontements et fraternisation dans les territoires occupés

A Gaza, une poignée d'hommes masqués de noir ont réussi à entraîner quelques centaines de très jeunes gens dans une violente manifestation d'opposition aux accords de paix et à leur signataire palestinien. *« Arafat nous a vendus! C'est un traître! Vive le Hamas! Vive le Jihad islamique! »* L'armée israélienne est arrivée, et des pierres ont volé en direction des soldats. Ils ont riposté à l'arme à feu. Rien de neuf sous le soleil pâlissant de Gaza. Il y a eu une dizaine de blessés. Un gamin a été touché dans le dos, un autre à la jambe.

Plus au sud, à Rafah, près de la frontière égyptienne, une autre manifestation ayant réuni, selon l'agence Reuter, près d'un millier de militants du mouvement de la résistance islamique Hamas, a également dégénéré. Même scénario. Cette fois, c'est un gamin de quatorze ans qui a été sérieusement blessé à la tête par une balle en caoutchouc. D'autres affrontements ont eu lieu à Ramallah et à Jéricho, entre les soldats et quelques centaines d'intégristes opposés à l'accord Israël-OLP. Volées de pierres et tirs tendus de grenades lacrymogènes.

La poudre et la branche d'olivier : les Palestiniens, comme les militaires, sont sans doute partagés. Les organisations, membres de l'OLP, ne sont pas restées les bras croisés. Chants patriotiques, concert de klaxons automobiles, youyous traditionnels de centaines de femmes, *« Vive Arafat! Nous t'aimons Abou Ammar! »* On était encore à Gaza, au cœur d'une manifestation en faveur de l'OLP qui a réuni, celle-là, plusieurs milliers de personnes. Et là, un journaliste local a vu, de ses yeux, plusieurs adultes tendre la main et parfois des rameaux d'olivier à une douzaine de soldats israéliens en faction dans des jeeps, devant la résidence du gouverneur militaire. *« C'est la paix, nous allons être voisins! »*, auraient lancé les Palestiniens.

D'abord stupéfaits et sur leurs gardes, quelques soldats ont accepté de serrer les mains tendues. Cette manifestation de liesse, avec banderoles et pancartes à la gloire d'Abou Ammar – nom de guerre de Yasser Arafat – a continué sans incident. Ces gestes d'espoir n'avaient pas été faits, depuis le mois d'octobre 1991, à la veille de l'ouverture de la conférence de Madrid.

Il n'en a pas été ainsi partout dans les territoires occupés, lorsque d'autres centaines de Palestiniens, heureux de la reconnaissance par Israël de leur « gouvernement » en exil, ont voulu manifester leur joie. A Jéricho, l'armée a interdit à des dizaines de véhicules décorés de portraits de Yasser Arafat de s'approcher des manifestants qu'à Ramallah, ils ont dispersés sans ménagement.

Au même moment ou presque, la police et les unités de garde-frontières, déployées dans les quartiers arabes de Jérusalem-Est, laissaient un joyeux cortège de quelques centaines de Palestiniens chanter à gorge déployée leur hymne national, brandir des pancartes pour la paix, les portraits d'*Abou Ammar* et même des drapeaux aux couleurs de la Palestine, lesquels sont théoriquement interdits par les ordonnances militaires.

Toute cette agitation – affrontements et fraternisation – dans les territoires occupés tranche encore singulièrement avec l'apathie qui règne toujours du côté israélien. Il est vrai que le shabbat a commencé vendredi après-midi et que même les ultras qui manifestaient bruyamment depuis quarante-huit heures devant les bureaux du premier ministre, ont fini par rentrer chez eux.

PATRICE CLAUDE

Dans la presse israélienne

« La guerre est finie »

JÉRUSALEM

correspondance

« Nous le faisons pour nos enfants ». Ce sont les mots choisis par le quotidien *Yediot Aharonot* pour sa manchette. Les lettres sont blanches sur fond bleu, les couleurs du drapeau israélien. La formule est d'Itzhak Rabin, le premier ministre, qui a signé la lettre de reconnaissance de l'OLP par Israël. Une photo le montre embrassant sa femme Lea à la sortie de la réunion extraordinaire du gouvernement où, selon le quotidien le plus important du pays, *« la face du Proche-Orient a été changée »*.

« La guerre est finie. C'est l'accord de la dernière chance, écrit l'éditorialiste du *Yediot*. *Le chef de l'OLP*, note M. Barnea, *tente, dans sa lettre de reconnaissance, d'imposer une coloration historique et joyeuse »*. *« Bref*, ajoute-t-il, *il y avait jusque-là la paix des vainqueurs et la paix des perdants, il y a aujourd'hui la paix selon Rabin : celle de ceux qui se haïssent. » « Pourtant*, conclut le journal, *Rabin a fait une démarche historique en reconnaissant l'OLP et il est le seul à pouvoir faire passer la pilule aux Israéliens. »*

« La route sera difficile

Dans une caricature occupant la moitié de la première page, le quotidien libéral de gauche *Haaretz* encadre MM. Arafat et Rabin en train de fumer le calumet de la paix. Une volute de fumée blanche en forme de colombe s'échappe de la pipe sur laquelle est dessiné un rameau d'olivier. *« Reconnaissance mutuelle entre Israël et l'OLP »* titre le journal qui publie, à la une, la lettre de reconnaissance d'Israël par la centrale palestinienne. *« La route sera difficile et la solution finale n'est pas en vue. Pourtant c'est un jour de fête qui survient après des années de surplace »*, écrit le journal, en soulignant le courage politique de M. Rabin et les risques pris par Yasser Arafat.

Pour le caustique Yoel Marcus du même journal, *« l'opération à cœur ouvert a commencé. Arafat adresse une lettre à Rabin, Rabin envoie une lettre à Arafat. Ce sont les premiers coups de bistouri de cette opération qui va être longue et douloureuse. Le deuxième coup de bistouri sera donné à la Knesset qui doit entériner, la semaine prochaine, l'accord avec l'OLP. Puis d'autres viendront afin d'essayer de guérir le malade. »* Et de conclure : *« Rabin a admis qu'il avait des picotements dans l'estomac. Il n'est pas le seul, c'est Israël tout entier qui a mal au ventre. »*

« Good morning PLO »

La paix en marche, titre le quotidien de droite *Maariv* qui, sportif, accorde le crédit de ce *« grand succès »* à l'artisan de l'accord, Shimon Pérès, le ministre israélien des affaires étrangères. *« C'est un jour de grande espérance »* déclare M. Rabin au journal. *« Good morning PLO »*, souhaite aux Palestiniens l'éditorialiste du *Maariv* qui a fait le voyage jusqu'à Tunis et témoigne de *« la joie qui a éclaté dans la capitale tunisienne »*. Une joie qui, selon lui, se traduira sur le terrain et aboutira à *« un véritable rapprochement entre les deux peuples. »*

A gauche, le quotidien *Al Hamishmar*, est carrément euphorique : *« Cent ans d'hostilité tombent dans les oubliettes »*. Même ton au *Davar*, travailliste, qui met pleins feux sur le *« grand vainqueur »*, Shimon Pérès, Celui qui, en maître de la diplomatie secrète, a négocié l'accord.

Les radios sont, elles aussi, de la fête. Entre les bulletins en direct de Tunis, d'Amman et de Jérusalem, elles diffusent des chants pacifistes. Un titre revient sans cesse : *« Shalom, Salam »*, interprété par une Palestinienne et un Israélien. Il avait été diffusé au début de l'Intifada, au mois de décembre 1987, mais vite oublié. Les jingles aussi ont changé : ces derniers jours, les flashes d'information étaient précédés par un *« On parle de paix »*. Il a été remplacé par un très mélodieux *« On fait la paix. »*

Le « plein soutien » de M. Clinton

Suite de la première page

Bref, M. Clinton, qui s'exprimait après avoir reçu l'aval des dirigeants démocrates et républicains du Congrès, paraissait vouloir adresser, comme une manière d'avertissement, à tous ceux qui, dans un camp ou dans un autre, veulent mettre des bâtons dans les roues à la « paix d'Oslo » (ou de Washington). Ceux-là doivent savoir qu'il y a, derrière MM. Arafat et Rabin, une puissante coalition.

Les Etats-Unis voient, en effet, dans la paix israélo-palestinienne, un facteur de stabilisation régionale qu'ils appellent de leurs vœux. S'il est mené à terme, un règlement israélo-palestinien changera l'équilibre proche-oriental : *« Les Etats-Unis n'auront plus à choisir entre leur amitié pour Israël et leurs amis du monde arabe*, écrit le *New York Times*. *Il va devenir beaucoup plus facile aux pays arabes pro américains* (toujours soupçonnés de faiblesses à l'égard de l'Etat juif) *de se présenter comme tels; les radicaux arabes et musulmans vont se voir retirer le puissant argument dont ils disposaient pour mobiliser la rue – la lutte contre Israël. »*

Psychothérapie de groupe

Un tantinet lyrique, Bill Clinton a parlé de *« l'aube d'une nouvelle ère »*. Il a salué *« le courage et la vision »* des dirigeants israéliens et palestiniens. Le président américain s'est encore engagé à multiplier les efforts pour faire avancer les autres négociations entre l'Etat juif et ses voisins arabes. Il s'en est entretenu, vendredi, au téléphone, avec le président syrien, Hafez El Assad, dont le pays sera représenté par un ambassadeur lors de la signature, lundi, à la Maison Blanche, de la Déclaration de principes israélo-palestinienne sur l'autonomie des territoires occupés.

Si elle fut un moment écartée, le temps des négociations secrètes d'Oslo entre Israël et l'OLP, la diplomatie américaine se retrouve au centre du jeu. Après tout, c'est à Washington que sera signé le premier accord israélo-palestinien. C'est le tribut rendu à la dernière des super-puissances. C'est aussi le retour au cadre institutionnel du dialogue israélo-arabe mis en œuvre à la conférence de Madrid, en 1991, et qui continue dans la capitale fédérale depuis près de vingt mois. Les dirigeants américains sont convaincus que ce mécanisme-là, s'il n'a pas produit de résultats directs aussi tangibles que les pourparlers d'Oslo, n'en a pas moins contribué à un changement d'atmosphère qui a facilité les contacts secrets.

Cartons d'invitation

Telle était l'idée originale de James Baker. Au lendemain de la guerre du Golfe, le secrétaire d'Etat de l'administration Bush entreprit avec acharnement de mettre face-à-face Israéliens et Palestiniens (même s'il ne s'agissait que des représentants de l'OLP des territoires, et non de Tunis). Le diplomate texan croyait dans les vertus de la psychothérapie de groupe : ce face-à-face ébranlerait les tabous, modifierait les perceptions et ouvrirait de nouvelles possibilités de réconciliation. Les spécialistes de la région – dont le secrétaire d'Etat ne faisait pas partie – ont ricané. Aujourd'hui, M. Baker peut, à bon droit, penser qu'il n'avait pas tout à fait tort.

L'ancien secrétaire d'Etat assistera à la cérémonie de lundi, à la Maison Blanche. M. Clinton a indiqué que le soutien des Etats-Unis à l'initiative israélo-palestinienne était une politique approuvée par la majorité démocrate comme par l'opposition républicaine. C'est une *affaire bipartisane*, a dit le président démocrate, dont l'administration a la réputation d'être plus « pro-israélienne » que celle de son prédécesseur, le républicain George Bush. James Baker abonde dans le sens de M. Clinton : depuis celle de Richard Nixon, a-t-il déclaré à CNN, *« toutes les administrations peuvent tirer fierté de ce qui est en train de s'accomplir au Proche-Orient. »*

La cérémonie de lundi reflétera cet œcuménisme politique. Devraient y figurer aux côtés d'Itzhak Rabin et de Yasser Arafat, parmi un millier d'invités, au moins les anciens présidents Carter et Bush, tous les dirigeants du Congrès, démocrates et républicains.

« Coparrains » de la conférence de Madrid, qui mit sur pied les pourparlers israélo-arabes de Washington, Warren Christopher et son homologue russe, Andreï Kozyrev, devraient cosigner le document. Mais le président russe, Boris Eltsine, n'a, semble-t-il, pas été convié alors que les présidents Bush et Gorbatchev avaient inauguré la conférence de Madrid.

M. Clinton a souligné qu'il n'avait pas lancé d'invitations précises aux Palestiniens et aux Israéliens : *« C'est à eux de décider qui ils désirent envoyer, ceux-là seront les bienvenus »*. *« Une délégation de l'OLP »*, sans mention de noms particuliers, a été invitée à Washington, a précisé le porte-parole du département d'Etat.

Yasser Arafat sera de la partie, lundi, à la Maison Blanche, sinon pour signer, du moins pour assister à la cérémonie. Les Etats-Unis n'ont pas hésité à délivrer un visa au chef de l'OLP. Cela pose d'autant moins de problèmes à l'administration que M. Clinton a donc annoncé la reprise officielle des contacts entre les Etats-Unis et la centrale palestinienne. *« Les engagements pris par l'OLP* (renonciation au terrorisme et reconnaissance de l'existence d'Israël) *justifient*, a déclaré le président, *que nous reprenions notre dialogue avec l'OLP. »*

Celui-ci avait été entamé, en 1988, puis rompu par Washington, quelques mois plus tard, après une opération d'un commando palestinien sur une plage, au sud de Tel-Aviv. Le président est resté vague sur la question de la « reconnaissance » de l'OLP par les Etats-Unis, qui suppose une intervention du Congrès. Le président a laissé entendre que cela n'avait guère d'implications pratiques : *« les Etats-Unis*, a-t-il dit, *sont décidés à travailler avec les Palestiniens*, en clair, avec l'OLP.

ALAIN FRACHON

MAJESTUEUX ET FERVENT
UN CANTIQUE A LA MÉMOIRE
D'UN TERRITOIRE ET D'UN HOMME

NANCY
HUSTON

*CANTIQUE
DES PLAINES*

ROMAN

UN LIVRE DE LA RENTRÉE
ACTES SUD

...mpromis historique »

... est tenu à l'écart – approuvent un accord sur un programme de gouvernement. Le 1er mars 1978, pour sortir d'une énième crise gouvernementale, la DC accepte le principe d'une *« majorité programmatique parlementaire »* dont ferait partie le PCI. C'est encore Aldo Moro qui a arraché l'accord, alors même que les quatre cents parlementaires du parti réunis en conclave venaient de voter à l'unanimité des présents leur refus d'une *« coalition de majorité politique »* avec les communistes.

La « rigueur de plomb »

Mais les communistes connaissent aussi le trouble dans leurs propres rangs. La ligne du compromis historique suscite la tangente et le désarroi d'une partie de la « base » syndicale. Les effets du compromis historique seront dramatiques du côté de l'extrême gauche, dont une frange bascule dans le terrorisme des *« années de plomb »*. ...

Cruelle ironie de l'histoire : lorsqu'Aldo Moro, alors président de la DC, est enlevé par les Brigades rouges (BR), le 16 mars 1978 – le jour même où Giulio Andreotti, dans son discours d'investiture, consacre l'entrée des communistes dans la majorité – le PCI est parmi les plus résolus à refuser ...

► Bibliographie : Catherine Brice, *Histoire de l'Italie*, collection « Nations d'Europe », 1992

Anna Libera, *Italie : les amers du compromis historique*, éd. La Brèche 1978

Gilles Martinet, *les Italiens*, Grasset 1990

Patrick Mosnoy, *l'Italie au quotidien*, éd. J.-C. Lattès

Marcello Padovani, *la Longue Marche, le PC italien*, Calmann-Lévy 1976

Eric Vial, « La démocratie italienne » in *Une histoire de la démocratie en Europe*, direction d'Antoine de Baecque, coll. « La mémoire du XXe siècle », Le Monde éditions 1991

"GRAND JURY"
RTL - Le Monde

MARTINE
AUBRY
ANCIEN MINISTRE DU TRAVAIL

LE ... MONDE)
18 H 30
DIMANCHE
EN DIRECT
SUR
RTL

L'ACCÉLÉRATION DU PROCESSUS

Après la reconnaissance mutuelle

Le président de l'OLP n'est pas parvenu à rassurer les adversaires de l'accord avec l'Etat juif

TUNIS

de notre envoyée spéciale

A peine annoncée à Washington, la reprise du dialogue entre les Etats-Unis et la centrale palestinienne s'est concrétisée, à Tunis, par un premier contact à l'ambassade de Palestine. Des diplomates américains y ont remis officiellement une *« invitation »* à l'OLP pour qu'elle se fasse représenter par *« la personne de son choix »* à la cérémonie de signature de la Déclaration de principes palestino-israélienne, lundi, à la Maison Blanche.

Yasser Arafat a choisi de faire le voyage de Washington. Le chef de l'OLP auquel les Etats-Unis avaient, à plusieurs reprises, refusé des visas d'entrée, y compris pour se rendre au siège des Nations unies à New-York, n'avait pas caché son désir d'assister à la cérémonie.

Au moment où le contestation grandit dans les rangs palestiniens et où l'appui des pays arabes est plus que timide, le chef de l'OLP souhaitait, en effet, bien démontrer qu'il est, aujourd'hui, à l'égal des Grands de ce monde, reçu à la Maison Blanche. Sa présence aux côtés du premier ministre, Itzhak Rabin, rehaussera, d'autre part, l'importance et le sérieux de l'événement.

Masquer les divergences

Cette présence aura aussi pour l'OLP l'avantage de masquer officiellement ses divergences internes, soulignées par le refus de Farouk Kaddoumi, son « ministre » des affaires étrangères, de signer un accord qu'il récuse. La reconnaissance américaine et l'appui de la communauté internationale n'ont pas, toutefois, désarmé les opposants palestiniens. Comme s'en inquiétait, vendredi, devant nous, un responsable : *« A quoi nous sert le soutien de toutes les chancelleries occidentales si nous perdons notre peuple ? »*

Depuis l'annonce de l'accord israélo-palestinien, le comité exécutif de l'OLP a perdu quatre de ses membres. A la démission déjà annoncée de Mahmoud Darwiche est venue s'ajouter, vendredi, celle du représentant de l'OLP au Liban, Chafic Al Hout, qui s'était jusqu'alors contenté de suspendre sa participation.

Ce militant intègre et respecté a, dans un communiqué, expliqué son retrait : *« L'OLP n'est plus désormais l'institution que nous avons fondée et dans laquelle nous avons milité durant trente ans,* écrit-il. *Elle ne peut plus réaliser les principes et les objectifs qu'elle s'était fixés depuis sa création ».* M. Al Hout a aussi démissionné de ses fonctions de représentant de l'OLP au Liban qu'il occupait depuis plus de vingt ans, laissant ainsi sans délégué officiel les trois cent cinquante mille Palestiniens installés au Liban, et dont le sort est plus que précaire.

Les représentants des deux autres principales composantes de l'OLP avec le Fath, Teyssir Khaled pour le FDLP de Nayef Hawatmeh, et Abdel Rahim Mallouh pour le FPLP de Georges Habache, ont, eux aussi, annoncé leur retrait du comité exécutif. Dans un communiqué rendu public à Amman, ils ont appelé *« toutes les forces nationales et islamiques ainsi que les personnalités palestiniennes à se coaliser pour faire échouer cet accord »* et ont rejeté *« la responsabilité politique et morale de cet accord de capitulation sur les signataires ».*

« Un risque historique »

Ces démissions successives affaiblissent incontestablement la représentativité du comité exécutif, réduite désormais à quatorze membres et ce d'autant plus que la contestation au sein du Fath, illustrée par l'opposition de M. Kaddoumi, s'amplifie. Dans un tract très dur qui circulait, vendredi, à Tunis, les cadres du Fath à Gaza ont dénoncé l'accord *« Gaza-Jéricho d'abord »* en affirmant que *« Gaza ne sera pas le tombeau des traîtres ».*

« Gaza où est née l'Intifada, ne la trahira pas. Gaza restera la mère du Fath et ne trahira ni son histoire, ni son peuple », affirment les auteurs de ce tract, qui citent les principales figures du Fath assassinés par Israël. Cette contestation est, en tout cas, jugée suffisamment sérieuse pour que M. Arafat ait convoqué impromptu, vendredi, dans la nuit, une réunion du comité central du Fath.

L'engagement pris par le chef de l'OLP d'appeler *« publiquement le peuple palestinien de la Cisjordanie et de Gaza à prendre part aux mesures menant à la normalisation, en rejetant la violence et le terrorisme »* a trouvé nombre de Palestiniens qui y voient un appel déguisé à mettre fin à l'Intifada. Le démenti apporté à ce sujet par le porte-parole de l'OLP, Yasser Abed Rabbo – qui a affirmé, au cours d'une conférence de presse, *« qu'expression populaire pacifique du refus de l'occupation, l'Intifada ne s'arrêtera qu'avec la fin de l'occupation »* – n'a ni convaincu, ni même rassuré ceux qui estiment que le prix payé pour cet accord est disproportionné par rapport à des bénéfices aléatoires.

« Nous avons pris un véritable risque historique. Nous le savons et notre peuple le sait », a ajouté M. Rabbo en annonçant la convocation, *« dans les deux semaines à venir »,* du conseil central de l'OLP, organe consultatif et intermédiaire entre le comité exécutif et le Conseil national palestinien (CNP) qui fait office de parlement en exil. Comme s'y est engagé Yasser Arafat, il n'a pas évoqué, en revanche, l'éventuelle convocation du CNP, indispensable pour abolir les articles de la charte nationale palestinienne, qui remettent en question l'existence de l'Etat d'Israël.

Sans doute beaucoup plus que M. Arafat, c'est aujourd'hui Israël qui, seul, a les moyens d'affaiblir quelque peu cette opposition en acceptant rapidement les mesures réclamées par la centrale palestinienne, à savoir notamment *« la fin de l'isolement de Jérusalem, la libération des détenus, le retour des expulsés ».* Le fera-t-il ? Ce sera le premier test de sa détermination à faire aboutir un accord qui divise gravement la famille palestinienne.

FRANÇOISE CHIPAUX

Un entretien accordé à un quotidien israélien

Yasser Arafat intime

Il aime Mickey Mouse, les westerns et les bonnes plaisanteries. Il sait cuisiner le riz pilaf, repriser les chaussettes et n'hésite pas à se qualifier de féministe. Tels sont des éléments du portrait de Yasser Arafat, publié par le quotidien israélien à grand tirage, *Yedioth Aharonoth,* qui avait dépêché, un envoyé spécial, à Tunis, pour rencontrer le chef de l'OLP et Suha, depuis quatre ans son épouse.

« Lorsque vous épousez un homme qui fut célibataire jusqu'à l'âge de soixante ans, il y a des habitudes que vous ne pouvez pas changer », raconte Mme Arafat. Aujourd'hui encore, *« il reprise ses chaussettes et coud ses boutons. Il est bien plus habile que moi »,* admet-elle.

Au dire de sa jeune femme – sa cadette de trente ans – le chef de l'OLP se révèle être parfait cuisinier et homme d'intérieur. Sa télévision est branchée en permanence sur la chaîne américaine CNN, sauf lorsqu'il change de chaîne pour regarder un épisode de Mickey ou un western. Ses moments de vie privée sont notamment réservés l'après-midi à une sieste, le reste du temps étant consacré au travail qui se prolonge souvent tard dans la nuit, voire jusqu'au petit matin.

« Smoking et cravate... »

Tout ne va pourtant pas sans heurts dans le ménage. *« Nous nous disputons parfois »,* avoue Suha. Affirmant être un féministe convaincu, Yasser Arafat n'a pas voulu que soient prises des photos de son épouse dans son cabinet de travail. *« Je ne l'autorise jamais à se faire photographier dans mon bureau, comme cela, les gens ne peuvent pas penser qu'elle intervient dans mon travail. »*

Yasser Arafat ne regrette rien de ses années de combat. Mais, à la question de savoir si, maintenant qu'il a renoncé à la lutte armée pour le combat politique, il va se décider à troquer la tenue militaire pour des vêtements civils, il réplique : *« Donnez-moi un Etat et je porterai smoking et cravate... »* – *(AP.)*

Un compagnon de lutte en rupture de ban

Le refus de Farouk Kaddoumi

TUNIS

de notre envoyée spéciale

Derrière Yasser Arafat, c'est Farouk Kaddoumi qui, au cours du dernier congrès du Fath en 1989, avait obtenu le plus grand nombre de suffrages des militants. Cofondateur avec Yasser Arafat, qu'il rencontre au Caire dans les années 50, du Fath, Farouk Kaddoumi est populaire parmi les militants qui savent que, dans les grands débats, son opinion peut faire pencher la balance dans un sens ou un autre. C'est pourquoi, aujourd'hui, son refus d'accepter le tournant historique de l'OLP revêt une importance particulière et inquiète beaucoup de Palestiniens.

Militant de longue date, M. Kaddoumi – né en 1931 à Kefr-Kaddoum, près de Naplouse, en Cisjordanie – avait d'abord adhéré au Parti Baas à l'âge de dix-huit ans, avant de le quitter neuf ans plus tard, en 1958, après l'échec de l'union syro-égyptienne. Tout au long de sa carrière à la tête de la diplomatie palestinienne, dont il prend les rênes en 1974, il gardera d'ailleurs des liens privilégiés avec Damas et c'est lui qui effectuera dans la capitale syrienne, où M. Arafat n'est pas souvent le bienvenu, des missions difficiles.

Avant de se consacrer totalement à l'OLP, il a travaillé dans la compagnie pétrolière ARAMCO, en Arabie saoudite, où il déploie une intense activité dans les milieux palestiniens. Cela lui vaudra de se voir refuser son visa d'entrée aux Etats-Unis sous l'accusation d'être un communiste. Renonçant donc à l'université Cornell de New-York, où il avait été admis, il se rend à l'université américaine du Caire où il obtient un diplôme de sciences économiques.

Pour M. Kaddoumi, qui a consacré l'essentiel de sa vie à la cause palestinienne, il n'est certes pas question de démissionner et il ne sera pas l'homme d'une scission au sein de son propre mouvement. Depuis toujours il a placé l'unité palestinienne au-dessus de toute autre considération et il a souvent joué les intermédiaires pour tenter de rapprocher les points de vue entre les divers courants de l'OLP dans les situations de crise.

Cette fois encore, il a tout essayé pour convaincre son vieux compagnon de lutte. Quelques minutes avant que M. Arafat ne signe la lettre de reconnaissance d'Israël, il lui a adressé une missive personnelle et manuscrite lui demandant de renoncer à cette reconnaissance et à l'accord sur l'autonomie. *« Une défaite plutôt qu'un acquis »,* écrivait-il.

Opposé à cet accord, il avait fait savoir déjà discrètement qu'il refuserait de le signer. Il n'a rendu son opposition publique que devant l'échec de toutes ses tentatives pour être écouté et alors que certains proches de Yasser Arafat faisaient planer le doute sur sa position. Très affecté par les événements, M. Kaddoumi, qui connaît d'autre part des problèmes de santé, a peut-être là livré un dernier baroud d'honneur.

F. C.

Onze années d'exil en Tunisie

TUNIS

de notre correspondant

Beaucoup avaient peine à retenir leurs larmes parmi le millier de combattants palestiniens débarquant du navire chypriote *Sol-Thyrne* sur les quais de Bizerte, ce 28 août 1982. A ce nouvel exode qui suivait l'évacuation de Beyrouth, s'ajoutait le déchirement de la remise de leurs armes aux militaires tunisiens qui prenait des allures de reddition.

Si, sur les instances des Etats-Unis, la Tunisie n'avait pas trop hésité à accueillir le directoire de l'OLP et une partie de ses troupes, elle avait toutefois posé une condition : que son territoire ne serve pas de centre d'entraînement pour les combattants. Elle fut d'autant plus aisément rassurée que les fedayins ne s'éternisèrent pas dans la plaine céréalière de Béja à Oued-Zarga, à une soixantaine de kilomètres au nord-ouest de Tunis, où un camp avait été aménagé en hâte à leur intention.

Quelques semaines après leur arrivée, à l'annonce du massacre de Sabra et de Chatila, certains Palestiniens qui avaient laissé leurs proches dans les deux camps, inquiets sur leur sort, voulurent regagner le Liban. D'autres furent transférés, au début de l'année suivante, dans les casernements de Tébessa mis à leur disposition par les Algériens, ou regagnèrent, au fil des mois, le Proche-Orient.

Dans un premier temps, Yasser Arafat et plusieurs dirigeants du Fath et de l'OLP, accompagnés d'une centaine de fonctionnaires, s'installèrent dans un hôtel de la banlieue sud de Tunis, réquisitionné pour eux. Ils le quittèrent en fur et à mesure que s'organisaient et s'étoffaient les différents services de la centrale palestinienne. Le chef de l'OLP établit son quartier général à Hammam-Chott, toujours dans la banlieue sud de la capitale.

Une hospitalité mise à mal

Des villas furent louées à Tunis et dans l'élégante banlieue nord, tandis que nombre de familles s'installèrent dans les nouveaux quartiers résidentiels d'Al-Menzah. L'annonce de l'arrivée des Palestiniens avait suscité diverses inquiétudes parmi la population. La situation serait-elle aussi difficile qu'elle le fut dans les régions frontalières lors de la guerre d'Algérie, avec la présence des troupes du FLN qui se comportaient souvent en terrain conquis, s'interrogeaient des Tunisiens ? Allait-on voir ces hommes, coiffés du traditionnel keffieh, déambuler dans les rues de Tunis, kalachnikov en bandoulière, tels que la télévision les montrait dans les rues de Beyrouth ? Quelles seraient les répercussions sur le tourisme, les affaires ? Un réel et profond sentiment de solidarité n'apaisait pas tout à fait ces craintes qui se révélèrent très vite sans fondement.

L'ex-président Habib Bourguiba avait exigé de Yasser Arafat qu'il s'engage à ce que les Palestiniens n'utilisent pas la Tunisie comme base d'opérations terroristes à l'extérieur et ne s'immiscent pas dans les affaires intérieures de son pays. En contrepartie, la Tunisie s'interdisait de s'ingérer dans les affaires de l'OLP ou de chercher à influencer ses décisions. Longtemps le « contrat » fut respecté. Le bombardement, par l'aviation israélienne, du quartier général de l'OLP à Hammam-Chott, le 1er octobre 1985, qui fit une soixantaine de morts tunisiens et palestiniens et une centaine de blessés, allait marquer – provisoirement – un tournant dans les relations tuniso-palestiniennes jusqu'alors sereines. Inquiet et furieux que la Tunisie *« pacifique et modérée »* entre aussi brutalement dans le zone du champ de bataille, ulcéré de l'approbation du raid par le président Ronald Reagan – l'allié et l'ami – paradoxalement, le « Combattant suprême » en voulut surtout à l'OLP.

« Le courant passe »

Lorsque, quelques jours plus tard, il apprit que l'organisateur du détournement, le 7 octobre, du paquebot italien *Achille-Lauro,* Abou Abbas, était un membre du comité exécutif de la centrale palestinienne, et qu'au moins deux membres du commando étaient partis de Tunis, il fallut, croit-on savoir, toute la persuasion de Mme Wassila Bourguiba pour convaincre son époux de ne pas expulser sur-le-champ la direction palestinienne. Un an plus tard, après que deux « touristes » tunisiennes, accompagnant deux Palestiniens, furent arrêtées au Maroc en possession d'une valise bourrée d'explosifs, on put croire que les jours de l'OLP en Tunisie étaient désormais comptés.

Le gouvernement fit savoir à ses hôtes que son *« hospitalité avait suffisamment duré »,* l'entrée des Palestiniens fut de plus en plus strictement contrôlée. Beaucoup furent purement et simplement refoulés et Yasser Arafat préféra *« voyager à l'étranger »* pendant quelques mois sans remettre les pieds à Tunis. Finalement, les problèmes intérieurs que connaissait alors le pays, reléguèrent la crise au second plan et la rupture fut évitée.

Depuis l'arrivée au pouvoir du président Ben Ali, le 7 novembre 1987, les rapports tuniso-palestiniens sont revenus au beau fixe. Quelques incidents mineurs, plutôt à classer au chapitre des faits divers, certaines crispations, comme pendant la guerre du Golfe lorsque des Palestiniens mirent un peu trop de zèle, au goût des Tunisiens, à plaider publiquement la cause de Saddam Hussein, n'ont pas réellement alourdi le climat. Pas davantage que l'assassinat, le 16 avril 1988, à Sidi-Bou-Saïd, par un commando israélien, d'Abou Jihad, le bras droit de Yasser Arafat, ni celui, *« mais c'était une affaire interpalestinienne »,* d'Abou Iyad, chef des services de sécurité et de renseignements de l'OLP, le 15 janvier 1991, par un transfuge du groupe dissident d'Abou Nidal.

« Le courant passe entre Ben Ali et Arafat », se plaisent à reconnaître Tunisiens et Palestiniens. Les deux hommes se rencontrent assez fréquemment. Le président tunisien a toujours appuyé les initiatives de l'OLP et de son chef. Il a accepté – à la demande américaine – que le dialogue américano-palestinien ait lieu chez lui, du mois de décembre 1988 au mois d'août 1989. Il a applaudi à l'ouverture des pourparlers de paix israélo-arabes, les a soutenus et devrait accueillir, en principe le mois prochain, la troisième session des négociations multilatérales sur les réfugiés. M. Ben Ali, qui conduit pourtant une diplomatie prudente, a été le second chef d'Etat arabe, après le président Moubarak, à approuver sans réserve *« l'option Gaza-Jéricho d'abord ».* Les Palestiniens lui en sont reconnaissants. *« Je dis merci du fond de nos cœurs à tous, au président Ben Ali qui nous a soutenus dans tous les moments décisifs (...) et qui a œuvré discrètement et sans tapage afin que nous puissions parvenir aux résultats obtenus »,* a déclaré, vendredi, M. Arafat, après s'être entretenu avec le chef d'Etat tunisien. Il a ajouté que *« le peuple palestinien n'oubliera jamais le soutien apporté par la Tunisie : président, gouvernement et peuple réunis ».*

Quels que soient les événements à venir, le départ de Tunis des dirigeants de la centrale palestinienne ne sera pas immédiat. En attendant, tenant compte des menaces de mort dont Yasser Arafat et quelques-uns de ses proches font l'objet de la part de groupes extrémistes, les services de sécurité tunisiens ont considérablement renforcé, ces derniers jours, leur protection.

Les 2 000 à 3 000 fonctionnaires des différents services de l'OLP – ils furent, il y a quelques années, jusqu'à 6 000 – demeurent, quant à eux, dans l'expectative. Ignorant où ils se retrouveront demain, ils n'affichent ni enthousiasme, ni colère. Mais même si certains sont en butte, aujourd'hui, à des difficultés financières, dues à la crise que connaît la centrale palestinienne, ils savent qu'ils risquent de vivre des jours bien plus difficiles encore.

MICHEL DEURÉ

Les bilans de l'Intifada

JÉRUSALEM

correspondance

1993 aura été l'année du bouclage – toujours en vigueur – des territoires occupés. Après une vague d'attentats sans précédent au mois de mars, au cours duquel quinze Israéliens, civils et militaires, ont été tués, le premier ministre, Itzhak Rabin, aussi ministre de la défense, a décidé de fermer la bande de Gaza à partir du 28 mars, puis la Cisjordanie quarante-huit heures plus tard, limitant ainsi, sur le terrain, les contacts entre Israéliens et Palestiniens.

Selon des sources palestiniennes, 1 116 Palestiniens ont été tués depuis le début de l'Intifada (la révolte des pierres), le 9 décembre 1987, par les tirs des militaires, des policiers ou des colons. Soit 626 en 1988 et 1989, 134 en 1990, 93 en 1991, 108 en 1992, et 155 du 1er janvier au 11 septembre 1993. Parmi les victimes figurent 233 enfants âgés de moins de dix-sept ans, d'après une étude réalisée par Betselem, l'association israélienne des droits de l'homme.

Des sources militaires chiffrent à près de vingt mille le nombre des Palestiniens blessés par balles, et l'Office des Nations unies pour l'aide aux réfugiés de Palestine (UNRWA), à quatre-vingt-dix mille.

Trente-trois soldats ont été tués depuis le 9 décembre 1987, soit 4 en 1988, 4 en 1989, 1 en 1990, 2 en 1991, 11 en 1992 et 11 en 1993. 4 426 ont été blessés.

Quarante civils, pour la plupart des colons, ont été tués dans les territoires occupés, et 1 735 blessés, selon un décompte établi par l'armée.

Selon des décomptes faits par les militaires, 887 Palestiniens ont été tués par d'autres Palestiniens qui les accusaient de collaborer avec Israël, dont 184 en 1990, 194 en 1991, 223 en 1992 et 286 en 1993.

Les militaires estiment que l'usage des armes à feu par les Palestiniens est en augmentation constante. Plus de quatre cents tirs ont été recensés jusqu'au mois d'août, au lieu de 38 en 1989, 102 en 1990, 262 en 1991 et 344 en 1992.

Selon des organisations humanitaires, quinze mille Palestiniens sont actuellement détenus dans les prisons de l'administration pénitentiaire et dans les centres de détention de l'armée. Le nombre des internés administratifs est inférieur à 200, au lieu de 1366 en 1989, 715 en 1990, 449 en 1991 et 223 en 1992. La détention administrative est une mesure héritée des lois d'urgence du mandat britannique sur la Palestine, qui permet aux autorités israéliennes d'emprisonner un Palestinien pendant six mois renouvelables, sans possibilité d'appel et sans bénéficier de l'assistance d'un avocat.

Douze Palestiniens sont morts dans les prisons israéliennes depuis le début de l'Intifada, certains dans des conditions qui n'ont pas encore été éclaircies, assure Betselem. Cette organisation humanitaire indique aussi qu'au moins vingt mille détenus sont torturés, chaque année, dans les centres de détention militaire, au cours d'interrogatoires.

TION DU PROCESSU

...ires de l'accord avec l'Etat ju...

...auteurs de ce tract, qui citent les principales figures du Fath assassinés par Israël. Cette contestation est, en tout cas, jugée suffisamment sérieuse pour que M. Arafat ait convoqué impromptu, vendredi, dans la nuit, une réunion du comité central du Fath.

L'engagement pris par le chef de l'OLP d'appeler « publiquement le peuple palestinien de la Cisjordanie et de Gaza à prendre part aux mesures menant à la normalisation, en rejetant la violence et le terrorisme » a troublé nombre de Palestiniens qui y voient un appel déguisé à mettre fin à l'Intifada. Le démenti apporté à ce sujet par le porte-parole de l'OLP, Yasser Abed Rabbo – qui a affirmé, au cours d'une conférence de presse, « qu'expression populaire pacifique du refus de l'occupation, l'Intifada ne s'arrêtera qu'avec la fin de l'occupation » – n'a ni convaincu, ni même rassuré ceux qui estiment que le prix payé pour cet accord est disproportionné par rapport à des bénéfices aléatoires.

« Nous avons pris un véritable risque historique. Nous le savons et ...

FRANÇOISE C...

...de ban

...addoumi

entre les divers courants de l'OLP dans les situations de crise.

Cette fois encore, il a tout essayé pour convaincre son vieux compagnon de lutte. Quelques minutes avant que M. Arafat ne signe la lettre de reconnaissance d'Israël, il lui a adressé une missive personnelle et manuscrite lui demandant de renoncer à cette reconnaissance et à l'accord sur l'autonomie. « Une défaite plutôt qu'un acquis », écrivait-il.

Opposé à cet accord, il avait fait savoir déjà discrètement qu'il refuserait de le signer. Il n'a ...

Les bilans de l'Intifada

JÉRUSALEM

correspondance

MICHEL DEURÉ

DE PAIX AU PROCHE-ORIENT

Une économie à créer

Suite de la première page

Les Palestiniens ne disposent d'aucun port de commerce et sont contraints d'utiliser ceux d'Ashdod et de Haïfa, en Israël. Même sujétion pour les aéroports. N'existe que celui de Jérusalem, situé dans les territoires occupés. Peu soucieux de le moderniser, l'Etat juif l'a réservé à ses vols intérieurs. Quant aux compagnies étrangères, elles le boudent.

L'économie de la Cisjordanie et du territoire de Gaza est à la mesure des infrastructures : délabrée. De 1986 à 1990, le produit intérieur brut (PIB) n'a cessé de s'effriter, victime indirecte de l'Intifada. Depuis, la guerre du Golfe est venue s'y ajouter, aggravant, du même coup, la crise économique alors que la croissance démographique, très élevée, continue sur sa lancée (4,6 % l'an).

Un coup d'œil sur la structure du PIB est éclairant. C'est celle d'un pays du tiers-monde. A l'inverse du secteur de la construction, celui de l'agriculture y occupe un rang modeste – alors qu'avant 1948, la zone était essentiellement agricole – tandis que les services se taillent la part du lion (*voir graphique*). Et que dire de l'industrie, quasi-inexistante. Dans la bande de Gaza, où s'entassent quelque 800 000 Palestiniens, l'effectif de la plus importante firme privée, une société d'embouteillage, n'atteint pas 100 personnes. Et aucune société n'affiche un chiffre d'affaires annuel supérieur à 6 millions de francs.

Economie délabrée, malade. Economie sous perfusion. Le PIB des territoires occupés ne représente que 70 % du produit national brut (PNB). C'est dire l'importance capitale de l'argent venu de l'extérieur ; salaires des Palestiniens travaillant en Israël, envois des Palestiniens émigrés dans les pays du Golfe ou ailleurs, aides publiques (organisations internationales et OLP). Sans cette manne – en baisse ces dernières années – la situation au quotidien serait encore plus dégradée.

Sans doute faut-il se méfier des chiffres émanant, par la force des choses, d'Israël. Qu'il s'agisse d'évaluer la population des territoires occupés ou les flux économiques, leur fiabilité est plus que sujette à caution, comme dans n'importe quel pays du tiers-monde. S'y ajoute la défiance des Palestiniens à l'égard de l'occupant. Nombre d'ateliers travaillent sans être déclarés. Les factures sont rares. Du coup, certains économistes en concluent que le PIB dans les territoires occupés *« est probablement supérieur d'au moins 50 % aux chiffres publiés par le bureau central des statistiques d'Israël »*.

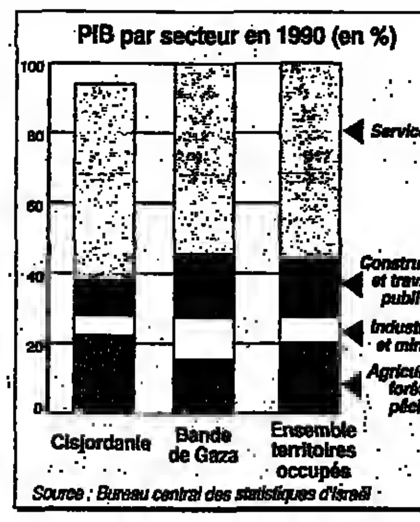

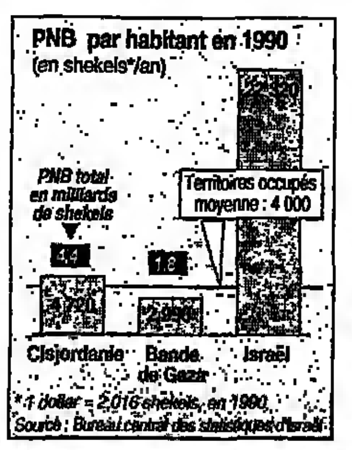

Droits à l'eau

Même comptabilisée, cette économie souterraine ne changerait rien aux données de base. Les territoires occupés sont dans une piètre situation. Israël, loin de développer leur économie, l'a, au contraire, vassalisée (*le Monde* du 3 septembre). Depuis 1967, l'Etat juif, estime-t-on, a exproprié près de la moitié de la superficie de la Cisjordanie et de la bande de Gaza. Les implantations israéliennes y bénéficient (par habitant) de « droits à l'eau » – une denrée rare – six fois supérieurs à celles des Palestiniens, à qui l'eau est facturée beaucoup plus cher.

Réduite à Gaza et à la région de Jéricho, l'entité palestinienne qui va voir le jour devra très vite *« construire les infrastructures de base* [distribution d'eau et d'énergie, routes, port, aéroport] *ou, plus précisément, les remanier dans le sens dicté par l'intérêt national »*, indique un économiste. Un vaste programme de construction de logements (125 000 au cours des dix prochaines années, selon certains Palestiniens) devra être lancé, en parallèle, pour rayer de la carte certains camps de réfugiés et accueillir les Palestiniens de la diaspora candidats au retour. Et créer quelques dizaines de milliers d'emplois. Cité par le *Financial Times*, un rapport de la Banque mondiale, dont les grandes lignes seront discutées, le 20 septembre à Washington, par l'OLP, les Etats de la région (Israël compris), les pays du Golfe, évalue les besoins à 4,3 milliards de dollars (25 milliards de francs environ) pour les dix prochaines années.

Ou trouver l'argent ? Dans l'enthousiasme de l'annonce de l'accord entre Israël et l'OLP, du Japon aux pays scandinaves en passant par les Etats-Unis, nombre de pays ont promis leur aide, tandis que la Commission de Bruxelles, de son côté, offrait 500 millions d'écus (3,3 milliards de francs) dans le cadre d'un plan quinquennal d'aide au territoires occupés. Autant de déclarations d'intention dont il n'est pas acquis qu'elles seront toutes suivies d'effet. Sans parler du Cambodge ou d'Haïti, l'ex-URSS est, en effet, là qui attend les milliards de dollars également promis par les pays du G7. Des pays qui sont globalement emprunteurs nets de capitaux.

L'argent risque d'autant moins de couler à flot dans les territoires occupés que les pétromonarchies du Golfe (Arabie Saoudite, Koweït, Emirats arabes unis, sultanat d'Oman) – en délicatesse avec l'OLP, laquelle dispose de son propre trésor de guerre – ont toujours chichement investi dans les autres pays arabes, préférant les placements dans les pays industrialisés.

L'argent de la diaspora

Reste l'argent des Palestiniens vivant dans les territoires occupés. Source de financement rarement prise en compte mais qui, si le nouveau pouvoir sait s'attacher la confiance des habitants, pourrait procurer, selon les experts, entre 1 et 1,7 milliard de dollars. Reste surtout l'argent de la diaspora palestinienne. Six Palestiniens sur dix vivent en dehors d'Israël et des territoires occupés. Pour certains très confortablement. Avant la guerre du Golfe, les dépôts palestiniens dans les banques du Koweït dépassaient 9 milliards de dollars. Aujourd'hui, aux Etats-Unis, les Palestiniens millionnaires en dollars dépassent la centaine. Et, en Arabie saoudite, ils sont aussi une petite centaine, affirme la rumeur, à détenir plus de 100 millions de dollars. En grande partie, l'avenir de la future entité palestinienne est entre leurs mains.

Il dépend aussi des rapports que cette dernière saura nouer avec son voisin israélien. Tous les responsables palestiniens l'admettent volontiers : une rupture avec l'Etat juif n'est ni possible ni souhaitable. Mais, le choix d'une économie libérale ayant été réaffirmé par les dirigeants de l'OLP, il faudra aménager les relations avec Israël en matière douanière (libre circulation des marchandises ou pas), fiscale (*quid* des ressources de la future entité ?) et sociale (les Palestiniens seront-ils à nouveau autorisés à aller travailler en Israël ?)...

Au-delà, se pose la question des relations économiques entre l'entité palestinienne et ses voisins arabes. Avec la Jordanie, dont le dinar, la monnaie nationale, a cours légal en Cisjordanie, un renforcement des liens est probable, d'autant que le niveau de vie est équivalent de part et d'autre du Jourdain. Avec les autres Etats de la région, qui commercent très peu entre eux, les choses iront sans doute moins loin. Les territoires occupés n'ont pas grand chose à exporter en dehors de leur production agricole. Et le coût de la main d'œuvre y est nettement plus élevé que dans un pays comme l'Egypte. Il y a fort à parier que l'Europe sera demain un meilleur client pour les Palestiniens que leurs voisins arabes.

JEAN-PIERRE TUQUOI

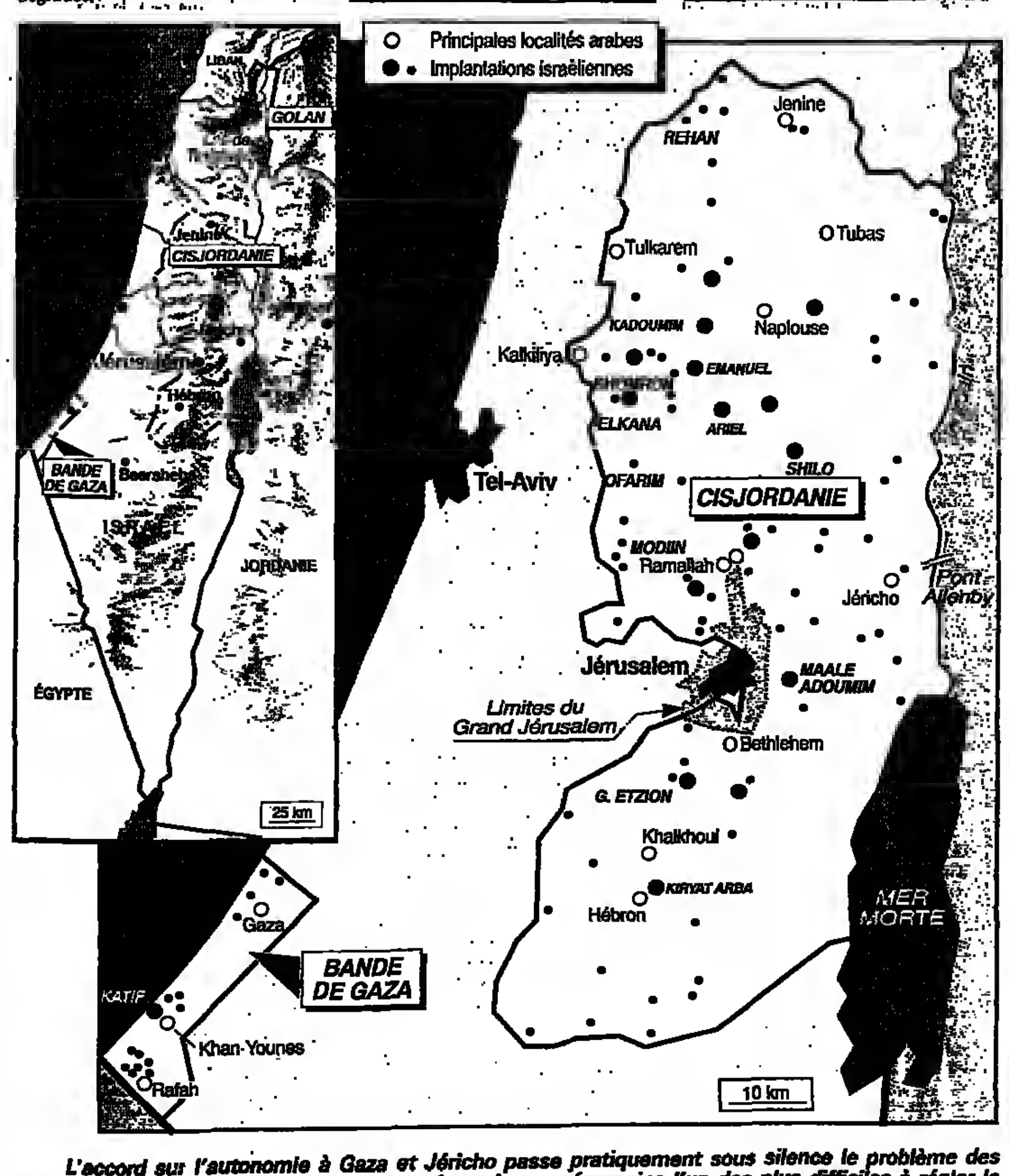

L'accord sur l'autonomie à Gaza et Jéricho passe pratiquement sous silence le problème des colonies juives dans les territoires occupés, qui sera néanmoins l'un des plus difficiles à régler le jour où s'engagera la négociation sur le statut définitif de ces territoires.

En dehors de Jérusalem-Est, où vivent 155 000 juifs (contre 153 000 Arabes), il y a 144 colonies dans les territoires pour une population estimée à 120 000 personnes. Les plus peuplées sont celles qui sont classées « urbaines » en Cisjordanie : Maale-Adoumim, 15 000 habitants ; Ariel, 11 000 ; Givat-Zeev, 6 500 ; Kiryat-Arba, 5 000 ; Karnei-Shomron, 4 500 ; Emanuel, 4 500 ; Alfei-Menashe, 3 000 ; Oranit, 2 500 ; Elkana, 2 500 et Kadoumim, 2 300

A ces colonies s'ajoute ce qu'on appelle le « bloc » de Goush-Etzion (au sud-ouest de Bethléem) comptant 17 petites « municipalités » proches les unes des autres (10 000 habitants au total), dont Efrat est la plus grande avec 2 500 habitants.

Gaza compte 17 colonies pour environ 4 000 habitants. Plusieurs d'entre elles voisinent au sud-ouest du territoire, le long de la mer, pour former le « bloc » de Goush-Katif dont la « municipalité » la plus peuplée est Neve-Dekalim avec un millier d'habitants.

Les réactions en France...

« Participer à l'aide générale »

□ **Valéry Giscard d'Estaing : l'aide de l'Europe.** – Valéry Giscard d'Estaing a déclaré, vendredi 10 septembre : *« Israël et l'OLP ont permis à la colombe de la paix de s'envoler et c'est à la communauté internationale de lui fournir son rameau d'olivier. » « Notre approbation,* a-t-il ajouté, *ne doit pas être marquée seulement par des encouragements verbaux. Il ne faudra pas renouveler l'erreur qui a été commise par la communauté internationale lors de la chute du mur de Berlin ; à cette époque, nous avions attendu trop longtemps. Nous devons aujourd'hui montrer notre détermination et notre capacité à agir. »* Rappelant que la Banque mondiale a évalué à 1 300 000 000 dollars la somme qui devra être consacrée aux territoires occupés en *« état de délabrement administratif, économique et social profond »*, l'ancien président de la République a indiqué que la Communauté européenne *« pourrait être en mesure de prendre à sa charge la moitié de cet effort »*.

□ **Roland Leroy : *« Respect des peuples »*.** – Roland Leroy, membre du bureau politique du PCF, a estimé au micro de France-Inter que *« ce qui a fait le plus grand pas, c'est la cause des peuples parce que la négation d'un peuple, de son droit à l'existence et de son droit à un Etat va tellement à contre-sens de l'histoire que l'histoire finit par la corriger »*. Il a ajouté que la France doit *« participer à l'aide générale »* qui ne soit *« pas une aide de forme plan Marshall, mais une aide réelle sur la base du respect des peuples »*.

□ **M. Le Pen : des « embûches ».** – Le président du Front national a déclaré, vendredi 12 septembre, que son parti *« se réjouit qu'après un demi-siècle de conflits sanglants, les dirigeants israéliens et palestiniens aient pu conclure un accord de paix »* et *« exprime le vœu que celui-ci amorce un processus durable, fondé sur la reconnaissance réciproque des deux peuples »*. Il a ajouté que *« cette voie est hérissée d'embûches »* et que *« la route sera longue avant que s'établisse au Proche-Orient un équilibre stable et une coopération qui devrait bénéficier à tous les peuples de la région, y compris ceux du Moyen-Orient »*.

□ **Dominique Baudis : *« premier pas »*.** – Dominique Baudis, président exécutif du CDS, a salué, vendredi 10 septembre, *« le courage et la hauteur de vue des artisans »* de l'accord entre Israël et les Palestiniens. *« C'est le premier pas d'une marche que je souhaite irréversible vers une paix durable entre Israéliens et Palestiniens et, au-delà, vers la paix dans l'ensemble du Proche-Orient »*, a déclaré le maire de Toulouse.

□ **Jean-Pierre Chevènement : *« Risques énormes »*.** – Jean-Pierre Chevènement, président du Mouvement des citoyens, souligne *« la portée immense de l'événement qui va infiniment plus loin que les dispositions de l'accord lui-même. » « Yasser Arafat a pris des risques énormes »*, ajoute-t-il dans l'éditorial de sa lettre mensuelle, *République moderne*, *« si le processus devait s'enrayer, voire piétiner, il se retrouverait prisonnier d'un rôle impossible dans les limites de deux bantoustans »*. Quant aux Israéliens, l'ancien ministre socialiste souligne *« le courage des dirigeants travaillistes, la ténacité de Shimon Pérès, et le réalisme d'Itzhak Rabin »*.

... et dans la presse internationale

« Un moment de grâce »

– **The Wall Street Journal** (Etats-Unis) : *« Il s'agit d'un moment de grâce extraordinaire. Le pragmatisme et la diplomatie ont eu raison du pouvoir de la Mémoire* [on a choisi] *de faire face aux fantômes du terrorisme et de la répression. »*

– **The New York Times** (Etats-Unis) : *« Le monde est contraint à un certain scepticisme, mais la contribution la plus constructive que les Américains et les autres peuvent opporter* [à la réussite de cet accord] *serait de mobiliser le soutien moral et matériel nécessaire à la transformation de ces accords en une paix définitive. »*

– **International Herald Tribune** (Etats-Unis) : *« Pour les Juifs, cet accord ne constitue pas uniquement une ébauche de solution dans le conflit qui oppose Israéliens et Palestiniens, il s'agit également pour ce peuple des premiers signes de convalescence après le traumatisme de l'Holocauste. »*

– **La Libre Belgique** : *« Il est sans doute difficile pour* nous, *Européens, de comprendre le bouleversement mental que représente cette reconnaissance (...). Pendant des décennies, l'Etat d'Israël a représenté, pour des millions de Palestiniens, le mal absolu, celui qui vous chasse de vos terres. Pis, celui qui nie votre existence. Quant à l'OLP, elle était dépeinte avec obstination comme le démon absolu. »*

– **Süddeutsche Zeitung** (Allemagne) : *« Il y a une explication banale de ce miracle : le chef de l'OLP et le premier ministre israélien se sont rendu compte que tout retard dans l'initiative de paix qu'ils avaient lancée risquait de la ruiner. »*

– **The Guardian** (Grande-Bretagne) : *« Cette action, qui pourrait ramener la paix au Proche-Orient, devait être menée rapidement pour renforcer Arafat et Rabin, devant faire face, chacun de son côté, aux détracteurs de Tunis et de Jérusalem. »*

– **An Nahar** (quotidien palestinien de Jérusalem-Est) : *« L'accord est un pas historique vers un règlement de la question palestinienne (...). Le mur de la peur entre Israéliens et Palestiniens s'est effondré. »*

– **Le Temps** (Tunisie) : *« La dynamique de paix semble irréversible (...) Ils ont bien raison, tous ceux qui, à travers le monde arabe, ont choisi la voie de la raison et de la rationalité. »*

– **Ad Diyar** (Liban) : *« Un accord humiliant et honteux. »*

– **Le Soir** (Belgique) : *« Les pays occidentaux, en particulier, doivent aider financièrement et politiquement les courageux protagonistes de l'accord. C'est une question de morale universelle. »*

IRAK

Bagdad demande la levée de l'embargo en échange de sa coopération avec l'ONU

Bagdad a accepté, en principe, de coopérer avec l'ONU sur toutes les questions en suspens liées au désarmement irakien, à condition d'obtenir des garanties du Conseil de sécurité sur la levée à terme de l'embargo pétrolier en vigueur depuis trois ans, a-t-on indiqué, jeudi 9 septembre, de sources diplomatiques occidentales à New-York.

Le chef de la Commission spéciale des Nations unies chargée du désarmement irakien (UNSCOM), M. Rolf Ekeus, a indiqué jeudi que les Irakiens se sont déclarés prêts à fournir à l'ONU la liste complète de leurs fournisseurs d'armes, ainsi que des informations liées à leurs programmes militaires. Ils ont également réaffirmé leur acceptation du contrôle à long terme par l'ONU de leur désarmement. Cependant, Bagdad souhaite en échange que le Conseil de sécurité commence à mettre en œuvre en même temps le paragraphe 22 de la résolution 687, qui lie la levée de l'embargo sur le pétrole au règlement des seules questions liées au désarmement.

Plusieurs membres du Conseil de sécurité ont proposé d'établir *« un échéancier »*. Les Etats-Unis ont adopté une attitude plus réservée, préférant juger les Irakiens sur des actes avant de se prononcer. M. Ekeus a estimé pour sa part qu'il conviendrait de mettre à l'épreuve l'Irak *« pendant une période d'au moins six mois »*. Le premier ministre turc, Mme Tansu Ciller, en visite à Moscou, a pour sa part déclaré que la Turquie et la Russie comptent œuvrer de concert pour une levée de l'embargo. – *(AFP.)*

LE PROCESSUS DE PAIX AU PROCHE-ORIENT

Les réactions en France

Les responsables juifs espèrent que Paris convaincra la CEE d'apporter une aide économique

Emotion, soulagement, espoir, mais aussi interrogations : la communauté juive de France vit avec attention et passion l'annonce d'un accord de paix entre Israël et l'OLP. Les responsables des organisations communautaires souhaitent que la France agisse au sein de la CEE afin que celle-ci apporte son aide économique à la mise en œuvre du plan de développement attaché à cet accord.

Les jeunes de l'Union des étudiants juifs (UEJF) sont les plus enthousiastes. *« L'histoire nous donne enfin raison »*, se réjouit leur président, Simon Pinto. Il n'a pas oublié les critiques qu'il avait dû essuyer dans la communauté lorsque, le 2 mai dernier, à Paris, l'UEJF avait été l'initiatrice d'une journée prémonitoire, où *« l'étoile avait rendez-vous avec la lune »*. *« Nous voulions préparer la communauté au fait qu'Israël serait obligé de rendre les territoires*, dit-il. *Ce n'était pas facile, mais c'était la seule voie possible. »*

Simon Pinto est aujourd'hui, tout simplement, heureux. Ses premières pensées vont à ses copains d'Israël qui, cet été encore, lui avaient expliqué *« qu'ils en avaient marre de devoir aller servir dans les territoires »* et *« qu'ils voulaient vivre en paix comme tout le monde »*. Le 14 septembre au soir, à 18 h 30, rue de la Paix, à Paris, l'UEJF organise un rassemblement pour soutenir cette paix nouvelle et partager l'espoir que, demain, ce premier accord puisse *« provoquer au sein des pays arabes un formidable déclic »*.

Leurs aînés affichent, cependant, plus de prudence. *« Il y a au sein de notre communauté*, résume Jean Kahn, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), *un sentiment général de satisfaction de voir entamer un processus qui doit mener à la paix, mais il existe aussi une préoccupation sur sa réalisation concrète. Israël n'a jamais eu le droit de perdre une guerre. Il ne peut pas se permettre, non plus, de ne pas réussir une paix. »*

« Depuis sa création, assure aussi Henri Hajdenberg, président du Renouveau juif, *l'Etat d'Israël vit l'événement le plus important de son histoire. Avec toutes les précautions et les garanties qu'il exige, le chemin de la paix n'est plus une impasse. Il y aura encore des déchirements, des douleurs et des pleurs, mais enfin voit l'espoir de voir un jour des enfants palestiniens cesser de s'opposer à des soldats israéliens à peine sortis de l'enfance. A nous tous d'y croire et de faire que le rêve devienne réalité. »*

Le sort de Jérusalem

Président du Consistoire central de France et de l'Union des communautés juives de France et d'Europe, Jean-Pierre Bansard confie aujourd'hui que, depuis longtemps, il souhaitait cette solution. *« C'était le cancer du monde. Cette paix ne peut pas être seulement un grand soulagement pour les juifs. C'est une chance pour l'Etat d'Israël, pour la France, pour le monde. »*

M. Bansard s'honore d'*« avoir été le premier au sein de la communauté à manifester son soutien total et entier »* au processus engagé, mais, au sein même du consistoire, d'autres voix plus circonspectes s'élèvent, comme celle du président du Consistoire de Paris, Benny Cohen. *« Cet accord*, déclare-t-il, *est un texte extraordinaire. On verra si les Palestiniens sont capables de prendre en main le problème des intégristes. Après tant de haines, il est difficile de croire à tant d'amour d'un seul coup, mais s'il est sincère, c'est une bénédiction du ciel. »*

Sans attendre, certains représentants de la communauté préfèrent crier à la damnation. Président du Hérout-France et président adjoint du Likoud mondial, Jacques Kupfer n'a pas de mots assez durs pour dénoncer *« cet accord contre nature, contre la démocratie et contre l'histoire »*. *« Le gouvernement Rabin-Pérès agit comme si, autour de lui, il y avait des Belges ou des Luxembourgeois. Des gens civilisés ne traitent pas avec les héritiers d'Hitler. Josué est entré dans l'histoire comme libérateur de Jéricho. Rabin entre dans l'histoire en permettant aux Arabes d'entrer à Jéricho. Qu'Arafat vienne à Jérusalem ! Il y restera menottes aux pieds et dans une cage de fer. »*

Le sort de Jérusalem, voilà, comme le reconnaît M. Pinto, *« le grand problème »*, l'une des interrogations fondamentales qui traversent toute la communauté. *« Le double langage d'Arafat »* lui fait peur. *« Pour le peuple juif dans son ensemble*, insiste M. Pinto, *Jérusalem sera toujours la capitale éternelle et indivisible. Pour l'heure, aucun d'entre nous ne voit de solution. »*

Conforter la légitimité de M. Arafat

Beaucoup plaident l'urgence de ne pas débattre maintenant de cette question, de laisser, comme le dit M. Hajdenberg, *« le temps au temps »*. *« Ce serait une erreur psychologique considérable*, dit-il, *de vouloir précipiter les choses. Une étape considérable vient d'être franchie pour établir la confiance entre les peuples. »* M. Bansard est du même avis. Ne pas débattre du statut de Jérusalem avant deux ans, *« laisser les responsables des négociations continuer dans la voie tracée »*, lui semble la plus élémentaire prudence.

L'autre interrogation importante porte sur le rôle aujourd'hui dévolu à la France. Sur un plan politique, M. Bansard souhaite qu'elle puisse *« conforter la légitimité d'Arafat »*, afin de lui donner tout le poids nécessaire face à ses interlocuteurs arabes, mais l'attente est surtout grande sur le terrain économique. *« Si les Palestiniens n'ont pas un appui économique très fort de la part de la Communauté européenne, des Etats-Unis et des pays arabes modérés*, soutient M. Kahn, *le processus politique ne pourra pas se développer valablement. »*

« Israël, explique également M. Bansard, *ne pourra pas être une île de bonheur dans un désert de malheurs. Si l'Etat palestinien qui va naître n'a pas des moyens financiers solides, ce sera un état bancal. Le soutien économique de la France est indispensable. »* *« La France*, renchérit M. Pinto, *doit absolument investir énormément dans cette région. Changer la vie quotidienne des Palestiniens sera le plus rapide moyen de parfaire cet apprentissage de la démocratie et de faire encore progresser la paix. »* Pour tous ces responsables de la communauté, la France a un rôle éminent à jouer pour convaincre tous ses partenaires européens de la nécessité d'une aide économique. Chacun attend un signe rapide de ses dirigeants.

DANIEL CARTON

La communauté musulmane fait confiance à Yasser Arafat

Partagée entre l'espoir et la crainte, la communauté arabe et musulmane de France, dans sa grande majorité, exprime sa confiance envers Yasser Arafat et souhaite que l'Europe apporte une aide active aux Palestiniens.

Le cœur des jeunes Français d'origine maghrébine balance entre la surprise, le soulagement, voire la griserie face au nouveau défi de la paix au Proche-Orient. Les beurs, dont la composante politisée sympathise largement avec la cause palestinienne, voient dans l'accord OLP-Israël à la fois l'aboutissement de l'Intifada et une décision courageuse porteuse d'espoir.

« Ça me donne la pêche !, s'enthousiasme Djida Tazdaït, député européen (app. Verts) et présidente d'honneur de Jeunes Arabes de Lyon et banlieue (JALB). *On défendait des choses utopiques... et voilà qu'elles se réalisent. »* Même si elle constate que *« tout le monde appréhende l'avenir »*, la figure de proue des beurs lyonnais se sent *« soulagée, libérée »*, en estimant que *« l'accord va couper court à la violence de tous les extrémistes et manipulateurs qui utilisent le conflit »*. Non seulement au Proche-Orient, mais aussi en France où des groupes islamistes tentent de propager l'antisémitisme dans certaines banlieues. Djida Tazdaït espère ainsi que les événements actuels annoncent *« de nouveaux rapports entre Juifs et Arabes de France »*. En tant que député européen, elle va s'employer à ce que *« l'Europe mette les bouchées doubles »* pour reconstruire la région.

A Marseille, Tahar Rahmani rêve déjà d'une étroite coopération économique entre sa ville, ses habitants d'origine arabe notamment, et la Palestine pacifiée. Directeur de Radio-Soleil et vice-président du Cercle des socialistes de confession musulmane, il souhaite que, au-delà des déclarations d'émotion, on *« mette la main à la pâte pour construire le nouveau pays »*. *« Si l'on veut que la situation se calme dans les « territoires », il faut aider médicalement, économiquement, socialement les Palestiniens »*.

Optimisme, scepticisme, tous les sentiments ont été exprimés par les auditeurs de Radio-Soleil lors de quatre heures d'émission spéciales le jour de l'annonce de la reconnaissance. Le Proche-Orient monopolise les conversations dans les milieux maghrébins, où la montée des fondamentalistes dans les territoires occupés par Israël rappelle inévitablement la situation algérienne.

« On ne parle que de ça », confirme, à Lille, Tokia Saïfi, vice-présidente de l'association Espace intégration. *« C'était un problème insoluble que je ne pensais pas voir réglé de mon vivant*, déclare la jeune militante. *Deux absurdités s'affrontaient et l'on reconnaît aujourd'hui l'indiscutable : Israéliens et Palestiniens ont droit à une terre. J'espère que les événements vont engager un processus démocratique dans tous les pays arabes, qui ne pourront plus masquer leurs propres faiblesses derrière l'alibi palestinien »*. Heureuse que *« ce soit Arafat qui fasse la paix, lui qui se bat depuis si longtemps »*, Tokia Saïfi estime que si des deux côtés *« on a estimé inutile de continuer à s'entretuer »*, c'est notamment le résultat de l'Intifada à laquelle des jeunes beurs de banlieue identifient leur révolte. *« Un fantasme qui va retomber »* prédit-elle.

« Métaphysique politique »

On n'entend guère de cris de joie à la sortie des mosquées parisiennes, ce vendredi 10 septembre. Le plus ému par l'événement est sans doute Dalil Boubakeur, recteur de la Grande Mosquée de Paris, qui rentre de Bosnie où il a visité des camps de réfugiés musulmans. Il a ce cri du cœur : *« Pensez que c'est pire dans les camps palestiniens. Si cet accord avec Israël pouvait au moins signifier la fin du calvaire des camps ! »* Le docteur Boubakeur est modérément optimiste : *« C'est sans doute un aboutissement — en termes de détresse humaine, de sacrifices — mais sûrement pas une fin. »*

L'attente domine dans la communauté musulmane. On entend bien des cris hostiles à l'égard d'Arafat, le *« traître »* qui aurait *« vendu »* la Palestine, mais ils sont très minoritaires. *« Notre premier mouvement est de faire confiance à Arafat*, dit Sadek Sellam, jeune écrivain algérien. *Ça ne s'explique pas. C'est de la métaphysique politique. »* Mais les plus réalistes admettent que l'OLP a négocié en position de faiblesse et sont inquiets, plus que par la réaction convenue des islamistes, par la défection d'un Farouk Khaddoumi, présenté comme diplomate hors pair, qui a toujours accompagné Arafat, mais qui, cette fois, ne l'a pas suivi.

Ils trouvent surtout qu'après quarante-cinq années de conflit les résultats annoncés, en contrepartie d'une reconnaissance d'Israël, sont plutôt maigres. S'il y a un espoir, c'est donc qu'après Jéricho et la bande de Gaza, « le deuxième étage de la fusée » de la paix pourra se mettre à fonctionner, que les territoires occupés seront entièrement *« restitués »*, qu'un *« compromis »* sur Jérusalem finira par être trouvé. Car Jérusalem, en particulier, garde une valeur mythique pour les fidèles musulmans de France qui s'y rendent en pèlerinage et ne supportent plus les heures d'attente avant de pouvoir entrer en Israël et de « monter » à la ville du Prophète, deuxième lieu sacré de l'islam après La Mecque.

Editeur, Mustapha Tougui se frotte les mains. Tout ce qui va *« dans le sens de la paix »*, dit-il, le réjouit. Mais comme les autres, il ne parvient pas à dissimuler une crainte pour l'avenir : *« On a déplacé le mal. On ne l'a pas exorcisé. »* Autrement dit, les accords politiques ne changeront rien à la situation, si les rapports entre les communautés restent ce qu'ils sont. Les musulmans ne sont pas « rancuniers ». L'islam est la religion de la fraternité. *« Les juifs ne sont pas nos ennemis et nous ne sommes pas les ennemis des juifs »* : de telles phrases entendues dans la communauté musulmane sonnent quelque peu faux.

Sans doute parce qu'elles sont nouvelles, que chacun sait que le processus sera long, mais qu'il serait criminel de gâcher la chance offerte : celle de voir se lever enfin l'obstacle politique qui, depuis 1948, empoisonnait toutes les relations entre musulmans et juifs. Dalil Boubakeur énonce trois conditions pour que cet avenir soit préservé : *« Que nos frères palestiniens soient eux-mêmes satisfaits de ces accords ; que cette ouverture politique débouche sur une réelle insertion de communautés qui ont trop souffert ; que des aides affluent pour faire redémarrer ce pays. »*

Dans le dos des islamistes

Les islamistes ajoutent une autre condition, mais c'est de loin la plus difficile à remplir. Si certains, parmi eux, crient aujourd'hui à l'*« arnaque »* ou à l'*« arrangement israélo-américain »*, les plus nuancés déplorent que leur sensibilité *n*'ait pas du tout été prise en compte dans la négociation.

Ils conviennent même que seule une stratégie anti-islamiste a permis aux Israéliens et aux Palestiniens de se retrouver, de discuter et de signer un accord de pure circonstance, qui ne règle aucun problème de fond.

« Il ne règle aucun problème de civilisation, ajoute Nejmeddine H., un Tunisien. *On a refusé tout dialogue avec Hamas. On a cherché à isoler la composante islamique, à tout régler par la seule voie politique. C'est une erreur capitale qu'avait déjà commise Sadate en signant le premier avec Israël et qu'a commis le pouvoir algérien en refusant le verdict des urnes favorable au FIS. L'Egypte et l'Algérie paient ces erreurs aujourd'hui. Ce sont des pays qui tentent de régler des problèmes de civilisation par la répression. L'islamisme n'est plus le symptôme qui annonce la maladie, c'est le symptome devenu maladie. »* Nejmeddine H. s'y connaît. Il est médecin.

PHILIPPE BERNARD et HENRI TINCQ

Lundi, en fin d'après-midi

La signature de l'accord en direct sur TF 1 et France 2

La signature de l'accord entre Israël et l'OLP sera retransmis à la télévision en direct, lundi 13 septembre, vers 17 heures, heure de Paris, par la plupart des chaînes de télévision, en France et à l'étranger.

● **Sur TF 1.** — La Une aura sur place trois envoyés spéciaux et travaillera sur les images internationales. A 19 heures, une édition spéciale précédera le journal présenté à 20 heures par Patrick Poivre d'Arvor, en liaison avec les équipes envoyées à Washington, à Jérusalem, dans les territoires palestiniens et à Damas.

● **Sur France 2.** — La chaîne prévoit d'abord un flash spécial pour rendre compte, en direct, de la signature de l'accord qui sera commentée, vraisemblablement sur les mêmes images internationales, par son correspondant permanent à Washington, puis, à 20 heures, un journal d'une durée exceptionnelle. Cette édition spéciale doit permettre aux deux présentateurs, Paul Amar et Gérard Sebag, envoyés, l'un côté israélien, l'autre côté palestinien, de commenter les événements en direct.

AFRIQUE

SOMALIE : après les violents combats de jeudi

Une extrême tension règne à Mogadiscio

La tension était vive vendredi 10 septembre dans le sud de Mogadiscio, au lendemain des combats sans précédent qu'ont livrés jeudi des centaines de partisans du général Aïdid aux forces américaines et pakistanaises de l'Opération des Nations unies en Somalie (ONUSOM II). Selon l'Alliance nationale somalienne (SNA) du chef de guerre que les forces américaines traquent vainement depuis près de trois mois, cent cinquante Somaliens auraient été tués dans ces combats et trois cents autres blessés, en majorité des femmes et des enfants (*le Monde* du 11 septembre). Ce bilan a été qualifié d'*« exagéré »* par le commandant de la Force d'action rapide américaine, le colonel Mike Dallas. Cependant, les observateurs s'accordent à penser qu'en ouvrant le feu sur des femmes et des enfants, les hélicoptères américains n'ont fait qu'accroître la résistance du clan Habr Gedir du général Aïdid à l'ONUSOM dans le sud de Mogadiscio.

L'opération des Nations unies semble du coup devoir s'enliser un peu plus dans la guerre qu'elle a déclarée en juin au général et qui fait passer au second plan, jusqu'à l'occulter, sa mission humanitaire.

Des attaques armées de miliciens somaliens contre les forces de l'ONUSOM II ont été signalées vendredi en plusieurs endroits de la ville, alors que des combats inter-claniques se sont déchaînés près de l'hôtel abritant les journalistes. Ces combats opposent deux clans somaliens, les Awadle et les Habr Gedir, après un vol de voiture dans lequel deux Somaliens travaillant pour la télévision américaine CNN ont été tués et un autre blessé. — *(AFP, AP, Reuter.)*

Aux côtés des Rangers américains

Des commandos de la Delta Force

Le Pentagone a-t-il envoyé en Somalie, sans le dire expressément à l'ONU, des commandos d'élite chargés de capturer le général Aïdid et leur présence expliquerait-elle les affrontements sanglants de Mogadiscio depuis deux semaines ? La question est d'actualité. Elle intéresse aussi les Nations unies qui ne peuvent pas accepter que, sous leur bannière, les pays fournisseurs de « casques bleus » déploient des détachements aux missions offensives.

Le Sénat américain vient, du reste, de demander à Bill Clinton de s'expliquer sur l'envoi de quatre cents commandos dont on a tout lieu de croire — en dépit du silence maintenu par les états-majors — qu'ils appartiennent aussi à ce qu'on appelle la Delta Force.

Dans la force d'intervention rapide, dont des éléments ont été mobilisés par les Etats-Unis avec les « casques bleus » mis au service de l'ONU par vingt-sept autres pays en Somalie, les Américains disposent de forces d'opérations spéciales qui sont actives dans les missions clandestines sur les arrières, la répression d'une rébellion ou la lutte contre le terrorisme.

Au sein de ses forces spéciales et aux côtés des « bérets verts », des Rangers, d'une « task force » parachutiste et des unités d'action psychologique, il existe la Delta Force qui est composée de commandos entraînés à remplir des missions secrètes — sous forme de « coups de poing » brutaux — et dont l'existence devint publique, en avril 1970, lorsqu'elle échoua dans sa tentative de libérer des membres de l'ambassade américaine pris en otages à Téhéran.

Selon des informations obtenues de source militaire à Paris, des commandos Delta sont à Mogadiscio depuis le 26 août. Cette présence n'a jamais été reconnue par le Pentagone. C'est pour répliquer à des attaques au mortier, par des miliciens somaliens non identifiés, sur leurs baraquements que ce détachement — déployé à l'origine pour repérer et capturer le général Aïdid — est intervenu à plusieurs reprises depuis les premiers incidents du 30 août.

En Somalie, les Etats-Unis ne sont pas le seul pays à entretenir, sous le couvert de l'ONU, des formations qui, officiellement, sont censées ne jamais exister et qui, au demeurant, sont camouflées ou déguisées en « casques bleus ».

La France, elle aussi, a déployé des équipes de recherche du 13ᵉ régiment de dragons parachutistes (en garnison à Dieuze, en Moselle), normalement chargé du renseignement de source humaine, et des détachements de recherche technique (écoutes, radiogoniométrie, etc). Certes, ces éléments-là ne constituent pas des commandos aussi offensifs que la Delta Force américaine. Mais, leur présence est une violation des règles de l'ONU qui a interdit, dans des missions de maintien de la paix ou d'aide humanitaire, la quête du renseignement opérationnel, autre que l'information de nature politique.

J. I.

□ **CENTRAFRIQUE : les résultats du premier tour des élections législatives.** — Dix-neuf des trente-quatre sièges attribués lors du premier tour des élections législatives du 22 août ont été remportés par le Mouvement de libération du peuple centrafricain du principal candidat à la présidence, Ange Patassé, a annoncé, vendredi 10 septembre, à Bangui, le président de la Cour suprême. Le mouvement indépendant de l'ancien chef de l'Etat, David Dacko, a remporté quatre sièges et la formation du président sortant, André Kolingba, en a obtenu trois. Les huit derniers sièges sont allés à plusieurs petits partis. Quarante et un sièges restent à pourvoir lors du second tour des législatives qui se déroulera en même temps que l'élection présidentielle, le 19 septembre. — *(AFP, Reuter.)*

□ **KENYA : manifestations violentes à Mombasa.** — Plusieurs personnes ont été blessées, vendredi 10 septembre, à Mombasa, lors d'affrontements entre policiers et jeunes musulmans, selon des témoignages recueillis par les agences de presse occidentales. L'agence Reuter, citant la police, affirme que les affrontements ont fait deux morts. Les manifestants protestaient contre la mort de deux des leurs, tués jeudi lors de bagarres entre mouvements musulmans rivaux interdits, le Parti islamique du Kenya et les Musulmans unis d'Afrique. Les violences ont perturbé les transports et les activités commerciales à Mombasa, où les magasins et les écoles sont restés fermés vendredi. — *(AFP, Reuter.)*

□ **LIBÉRIA : l'ONU veut envoyer des observateurs.** — Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a recommandé, vendredi 10 septembre, le déploiement de trois cents observateurs militaires au Libéria pour superviser le processus de paix devant conduire à des élections, en février ou mars 1994. Dans un rapport adressé au Conseil de sécurité, M. Boutros-Ghali précise que ces observateurs se joindront aux quelque seize mille hommes de la force ouest-africaine d'interposition (ECOMOG), qui supervisent l'application du cessez-le-feu conclu le 25 juillet entre les belligérants. — *(Reuter, AFP.)*

□ **NIGÉRIA : Moshood Abiola accepte de retarder son retour.** — Le gouvernement intérimaire du Nigéria a annoncé vendredi 10 septembre que Moshood Abiola, candidat qui était donné vainqueur du scrutin présidentiel annulé en juin, a accepté de ne pas rentrer à Lagos dimanche comme prévu pour ne pas troubler l'ordre public. Cette décision a été prise à l'issue de contacts avec le chef du gouvernement par intérim, Ernest Shonekan, précise un communiqué officiel. *« Les deux hommes sont convenus que le retour progressif à la normalité était essentiel au bien-être politique et économique du Nigéria et que tout ce qui perturberait la paix devait être évité »*, ajoute le communiqué. — *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

EUROPE

La situation dans l'ex-Yougoslavie

L'armée croate lance un avertissement aux indépendantistes serbes de Krajina

Le médiateur de l'ONU, Thorvald Stoltenberg, a demandé, vendredi 10 septembre, au président croate Franjo Tudjman d'ordonner à ses troupes de se retirer de trois villages occupés la veille, dans la région de Gospic, au-delà de la ligne de cessez-le-feu décrétée par l'ONU en 1992. Les duels d'artillerie entre l'armée croate et les sécessionnistes serbes dans le sud et le centre du pays ont fait, jeudi et vendredi, une dizaine de morts et une trentaine de blessés du côté croate, selon les médias de Zagreb.

Dans une allocution diffusée, vendredi soir, par la télévision, le chef d'état-major des forces armées croates, le général Janko Bobetko, a averti que les autorités de Zagreb *«ne tolèreront plus»* les bombardements des indépendantistes serbes contre les villes croates. Accusant les Serbes de Krajina (région de Croatie où ils ont proclamé unilatéralement une «république») de *«détruire effrontément la ville de Gospic»*, le général Bobetko a affirmé que l'armée croate avait lancé une *«contre-offensive fructueuse»*. Les forces serbes de Krajina ont de leur côté menacé, vendredi, de *«tirer sur tous les objectifs militaires du territoire de la Croatie»* si l'armée croate ne cessait pas *«immédiatement ses actes d'agression»*.

Selon le commandant de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU), le général Jean Cot, la tension dans les secteurs nord et sud, deux des quatre secteurs de Croatie protégés par l'ONU, a connu, jeudi et vendredi, *«son plus haut degré»* depuis l'offensive surprise de l'armée croate en janvier dernier. La FORPRONU s'efforce de parvenir à un arrêt des hostilités par des contacts directs avec les plus hautes autorités croates et les responsables des indépendantistes serbes. – *(AFP.)*

La rébellion de soldats serbes en Bosnie

«Septembre 93» à Banja-Luka

BELGRADE

de notre correspondante

Pour obtenir l'augmentation de leur solde, l'amélioration du statut des invalides de guerre et des familles des soldats tombés au front et protester contre la corruption dans les rangs du pouvoir, de la police et de l'armée, quelque 300 soldats d'une unité d'élite serbe bloquent, depuis vendredi 10 septembre, Banja-Luka, principale ville sous contrôle serbe en Bosnie (200 000 habitants avant la guerre). Banja-Luka (au nord-ouest) est l'un des principaux centres militaires des Serbes de Bosnie et abrite notamment leur aviation.

Depuis des mois, bon nombre de soldats se plaignent de leur *«solde de misère»* et dénoncent les profiteurs de guerre qui *«au lieu de veiller dans les tranchées s'enrichissent à l'arrière, (...) avec la bénédiction du pouvoir actuel»*. Pour se faire entendre, ils avaient à plusieurs reprises menacé de *«retourner leurs fusils contre les arrières»*. Ces derniers jours, les soldats de la 16e unité motorisée et de la 1re brigade blindée, qui gardent depuis deux ans la région du fameux corridor reliant la Bosnie occidentale à la Serbie, ont perdu patience. A l'aube, vendredi, ils sont entrés avec leurs chars dans Banja-Luka, ont pris le contrôle des principaux bâtiments, notamment la radio et la télévision, la mairie et le QG de l'armée. Une autre unité bloquait les sorties de la ville et avait dressé un barrage sur la principale voie d'accès vers Banja-Luka.

Les soldats rebelles ont formé un état-major de crise, baptisé «Septembre 93», qui, dans une intervention à la télévision, a réclamé, vendredi, *«des mesures énergiques contre les profiteurs de guerre»*. Ils ont annoncé qu'ils rendraient publique une liste des noms de 700 personnes mêlées, selon eux, à des trafics de voitures, d'armes ou d'autres marchandises.

La hantise des vieux conflits serbo-serbes

Vendredi, Radovan Karadzic, le leader des Serbes de Bosnie, a lancé depuis Pale un appel au calme : *«Notre jeune Etat, qui voit le jour après sept cents ans de guerre est encore en train de se construire»*, a-t-il déclaré à l'adresse des mutins, sous-entendant que l'Etat de droit ne pouvait pas encore fonctionner comme il se doit.

Mais c'est justement la conscience d'une victoire déjà acquise et ouvertement célébrée par les dirigeants serbes bosniaques qui a incité les soldats à se mutiner. Comme ils le disent dans leurs communiqués, ils appréhendent le retour dans des familles réduites à la misère et auxquelles ils ne peuvent promettre aucun avenir. *«Nous ne pouvons pas reculer car ce que nous voulons, c'est assurer à nos familles la sécurité»*, déclarait l'un des rebelles. Ce soldat, qui touche une solde équivalant à 1 dollar par mois, raconte que lorsque l'un de ses compagnons est mort récemment sur le front, *«on a donné 8 millions de dinars à sa femme pour l'enterrement alors qu'une bière coûte 150 millions»*.

Il s'agit du premier mouvement de rébellion militaire parmi les Serbes de Bosnie depuis le début de la guerre. Hormis l'intervention de M. Karadzic, les dirigeants de Pale ont préféré garder un prudent silence qui ne saurait mieux témoigner de leur hantise de voir se réveiller des conflits serbo-serbes auxquels ils n'ont jamais réussi à échapper à travers l'Histoire.

Craignant des actions punitives et notamment une intervention héliportée, les mutins ont interdit le survol de la ville et averti qu'ils tireraient sur tout appareil qui violerait cette interdiction.

FLORENCE HARTMANN

NORVÈGE : les élections législatives du 13 septembre

Les travaillistes doivent faire face à la mobilisation des partis anti-européens

Personne ne semble douter en Norvège que les travaillistes de Gro Harlem Brundtland resteront la première formation politique du royaume (avec environ 30 % des suffrages) et garderont finalement le pouvoir à l'issue des élections législatives du 13 septembre. Pour la bonne raison qu'il n'y a pas d'alternative crédible. Les conservateurs ne sont pas en mesure de former une coalition avec leurs anciens alliés des années 80 – les centristes et les chrétiens populaires – et Mme Brundtland, chef du gouvernement minoritaire depuis novembre 1990, peut présenter un bilan économique plutôt flatteur : les taux d'intérêt sont bas, l'inflation est faible, le déficit budgétaire est l'un des moins élevés d'Europe. Le point noir demeure cependant le chômage, qui frappe 6,3 % de la main-d'œuvre active. Un niveau jamais atteint depuis la fin de la seconde guerre mondiale et les problèmes d'emploi ont naturellement dominé, comme il y a quatre ans, la campagne électorale.

Les partis politiques hostiles à l'adhésion de la Norvège à la Communauté – centristes, chrétiens populaires et socialistes de gauche – ont tenté de transformer ce scrutin en un vote «pour ou contre» la CEE. Ils y sont en partie parvenus bien que le premier ministre et les conservateurs, favorables à l'Europe, aient insisté depuis des mois sur le fait qu'il ne fallait pas confondre élections législatives et référendum sur l'adhésion. Des négociations sont en cours avec Bruxelles et les Norvégiens se prononceront de nouveau, par référendum, sur l'entrée dans la Communauté à la fin de 1994 ou au début de 1995. En 1972, ils avaient déjà dit «non» et les derniers sondages reflètent en fait les mêmes réticences qu'il y a vingt ans : 55 % voteraient contre, 24 % diraient «oui», 20 % étant toujours indécis.

Les centristes, qui représentent surtout les pêcheurs et les petits paysans du Nord, ont fait de cette question leur cheval de bataille. Leur leader, Anne Enger Lahnstein, *«la reine du «non»»*, ne peut tenir un discours sans fusiller la bureaucratie bruxelloise et sans mettre en garde son auditoire contre la perte de souveraineté nationale qu'impliquerait l'adhésion à la CEE. Avec un certain succès puisque le Parti du centre, si l'on en croit les sondages, pourrait bien doubler son score (6,5 %) des élections de 1989.

Gro Harlem Brundtland pour les travaillistes, Kaci Kullman Five pour les conservateurs, Anne Enger Lahnstein : trois femmes dirigent aujourd'hui les trois plus grands partis politiques norvégiens et c'est une des particularités de ce petit pays où les campagnes électorales se déroulent traditionnellement dans la bonne humeur, sans agressivité ni attaques personnelles. Les esprits ne commencent vraiment à s'échauffer que lorsque l'on commence à parler... du Marché commun.

Favorite des élections alors que son parti était, cet été encore, au creux de la vague, «Gro» – comme on l'appelle ici – a sans doute bénéficié d'un atout supplémentaire ces dernières semaines : l'«exploit» de son ministre des affaires étrangères, Johan Joergen Holst, qui a rapproché Palestiniens et Israéliens en accueillant parfois les négociateurs des deux camps dans sa maison de campagne, au sud d'Oslo. Une performance diplomatique dont les Norvégiens ne sont pas peu fiers !

ALAIN DEBOVE

EN BREF

□ **BELGIQUE : manifestations de Flamands lors de la visite d'Akihito.** – En visite en Belgique avec son épouse, l'empereur du Japon, Akihito, a reçu un accueil enthousiaste aussi bien à Mons (francophone), qu'à Anvers (flamand). Toutefois, dans cette dernière ville, plusieurs manifestations de nationalistes flamands ont eu lieu le vendredi 10 septembre. Quelques militants du «Comité Flandre notre patrie» ont d'abord crié au passage du cortège officiel des mots d'ordre comme «Eclate Belgique» et «Amoïstie». Une quinzaine d'autres manifestants ont été interpellés par la suite après avoir scandé des slogans hostiles à la monarchie belge. Enfin, quatre députés du parti d'extrême droite Vlaams Blok (Bloc flamand), accompagnés d'une quarantaine de protestataires, ont déployé au passage du cortège officiel des banderoles sur lesquelles on pouvait lire : «Flandre indépendante», «Autonomie», «Amnistie». – *(AFP.)*

□ **CHILI : manifestations d'étudiants à l'occasion de l'anniversaire du coup d'Etat d'Augusto Pinochet.** – Des étudiants ont manifesté jeudi à Santiago et Valparaiso, deux jours avant le 20e anniversaire, samedi 11 septembre, du coup d'Etat du général Pinochet contre le président Salvador Allende. Il y a eu 7 personnes blessées et 76 arrêtées lorsque la police a dispersé la manifestation à l'aide de canons à eau et de grenades lacrymogènes. Les étudiants ont défilé en réclamant que les militaires coupables de violations des droits de l'homme pendant la dictature du général Pinochet (1973-1990) soient traduits en justice. – *(AFP.)*

□ **ITALIE : deux responsables d'associations liées au Vatican soupçonnés de corruption.** – Une information judiciaire a été ouverte, vendredi 10 septembre, par le parquet de Turin, contre deux frères responsables d'associations liées au Vatican, soupçonnés de corruption, a-t-on appris vendredi, de source judiciaire. L'un était secrétaire de l'Union nationale italienne du transport des malades à Lourdes (Unitalsi) et dans les sanctuaires internationaux, jusqu'au 11 janvier dernier. L'autre est conseiller du département des affaires économiques au Vatican. – *(AFP.)*

ASIE

La réunion de Paris sur la reconstruction du Cambodge

La France prend de nouveaux engagements financiers à l'égard de Phnom-Penh

Réunis au ministère des finances à Paris, mercredi 8 et jeudi 9 septembre, à l'invitation de la France et sous la présidence du Japon, dans le cadre de la Conférence internationale pour la reconstruction du Cambodge, trente-trois pays et douze organisations internationales ont confirmé les engagements pris le 22 juin 1992 à Tokyo d'accorder aux Khmers une aide de 880 millions de dollars, qui devrait être déboursée d'ici le début de 1994. Les participants ont en outre promis 119 millions supplémentaires. Pour sa part, la France, second pays donateur après le Japon, a pris de nouveaux engagements, dans le domaine financier comme dans celui de la coopération.

«Le Cambodge était comme un malade passif dont on déterminait les besoins sans trop le consulter. (...) Aujourd'hui, nous sommes sortis du coma et nous voulons dialoguer avec le docteur.» Ministre de l'économie et des finances du gouvernement intérimaire de Phnom-Penh et membre du FUNCINPEC (sihanoukiste), Sam Rainsy symbolise ce nouveau Cambodge qui veut se donner les moyens de sortir de près d'un quart de siècle de guerres et de drames et qui est prêt, pour cela, à travailler la main dans la main avec les ex-communistes «modérés». Dans le domaine de l'assistance internationale, il souhaite une bonne coordination entre pays donateurs, indique-t-il au *Monde* : *«Il faut faire un choix politique. Il y a des experts et des conseillers de tous horizons, nationalités et langues. Cela désoriente le pays assisté. Il faut choisir un modèle, une conception, une langue. Au ministère des finances, nous avons choisi les concepts administratifs français.»*

Dans ces circonstances, la France a accepté de fournir, selon les termes de M. Rainsy, *«une assistance technique pour rebâtir [l'] administration [cambodgienne] de fond en comble»*. D'autant que Bercy comme le Quai d'Orsay professent une haute estime pour le ministre khmer et pour les résultats qu'il a obtenus en quelques mois. La réunion a donc été l'occasion de signer des accords portant sur la coopération financière (62 millions de francs), alimentaire (20 millions) et sur un institut de technologie (32 millions), qui s'ajoutent aux 300 millions de francs fournis dans le cadre de l'APRONUC (Autorité provisoire des Nations unies pour le Cambodge) et au milliard qu'aura coûté le contingent militaire et civil français au Cambodge. Sans compter les 85 millions de francs que doit verser la France à la fin du mois pour contribuer à l'apurement des dettes de Phnom-Penh auprès du FMI.

A la demande du Cambodge, la coopération franco-khmère devrait porter essentiellement sur la constitution d'une administration économique et financière : Paris aidera Phnom-Penh à se doter d'une administration fiscale, d'une direction des douanes et du budget, d'un plan comptable, d'un institut d'émission – avec l'aide de la Banque de France – de règles commerciales, bref d'un état de droit. Formation de cadres et envoi d'experts compléteront ce dispositif.

Fait important de cette réunion, confirmé par Edmond Alphandéry dans son discours d'ouverture, la coopération franco-japonaise pour remettre le Cambodge à flot. A Paris, comme à New York prochainement sur la question de la dette, les représentants des deux pays *«ont œuvré ensemble»*. Il reste que l'optimisme des participants à la réunion de Paris reste conditionnée par la solution du problème khmer rouge, comme par un accord entre parties cambodgiennes sur les nouvelles structures politiques du pays. Une tâche difficile.

PATRICE DE BEER

Norodom Sihanouk souffre d'une tumeur au côlon

Le prince Norodom Sihanouk a fait savoir, vendredi 10 septembre, à Pékin, où il séjourne depuis près de deux mois, qu'il souffre d'une tumeur au colon. Il ne pourra donc pas rentrer au Cambodge, comme prévu, le 15 septembre. *«Ce problème*, indique-t-il dans un communiqué, *s'ajoute au durcissement de mes petites et grandes artères. Je dois donc suivre un traitement.»* Le retour du chef de l'Etat dans son pays pourrait être retardé de deux à trois semaines. Norodom Sihanouk est âgé de soixante-dix ans.

Après des déclarations contradictoires, le prince a, cette semaine, semblé accepter de répondre à la demande des factions cambodgiennes qui souhaitent le voir remonter, comme roi constitutionnel, sur le trône qu'il avait quitté en 1955, après quatorze ans de règne. Les Khmers rouges eux-mêmes viennent de se rallier, ainsi que l'a annoncé leur radio le 10 septembre, à la formule monarchique, suggérant que Norodom Sihanouk ait *«les pleins pouvoirs»*. *(AFP, AP, UPI.)*

AMÉRIQUES

La Havane accepte le départ de onze Cubains réfugiés à l'ambassade du Mexique

MEXICO

de notre correspondant

Vingt-quatre heures après l'irruption de onze ressortissants cubains dans les locaux de l'ambassade du Mexique à La Havane, les autorités mexicaines ont annoncé, jeudi 9 septembre, qu'elles étaient disposées à les recevoir sur leur territoire. Le gouvernement cubain a confirmé, pour sa part, qu'il accorderait *«exceptionnellement»* une autorisation de sortie aux réfugiés.

Les deux gouvernements ont agi avec une célérité tout à fait inhabituelle dans ce genre d'affaire. Le ministre cubain des affaires extérieures, Roberto Robaina, avait convoqué un peu plus tôt les ambassadeurs latino-américains pour leur rappeler la position traditionnelle de La Havane, qui consiste à ne pas accorder de visa de sortie aux *«citoyens cubains qui ont pénétré illégalement et violemment dans une représentation diplomatique»*.

Le changement d'attitude de La Havane, quelques heures plus tard, n'explique par la volonté commune d'éviter une crise entre les deux pays, nous a déclaré à Mexico un haut fonctionnaire du ministère des affaires extérieures, qui soupçonne une manœuvre des exilés cubains dans cette affaire. Selon cette version, la plus puissante organisation de la communauté cubaine aux Etats-Unis, la Fondation cubano-américaine, dirigée par l'homme d'affaires Jorge Mas Canosa, aurait cherché à provoquer une crise entre La Havane et Mexico en incitant des candidats à l'exil à se réfugier dans l'ambassade mexicaine.

La discrétion du gouvernement mexicain, qui s'est borné à publier un communiqué annonçant que l'affaire serait *«traitée conformément à la législation mexicaine et aux usages diplomatiques»*, révèle son embarras, confronté qu'il est pour la seconde fois en quinze jours à une crise impliquant des réfugiés cubains. A la fin août, Mexico avait renvoyé à La Havane huit Cubains dont le bateau s'était échoué sur les côtes de la péninsule du Yucatan (sept autres personnes avaient péri lors du naufrage). Cette affaire avait provoqué une violente réaction de la communauté cubaine exilée aux Etats-Unis, qui avait menacé de boycotter les produits mexicains et de mener une campagne pour empêcher la signature du traité de libre-échange entre Mexico et Washington. La Fondation cubano-américaine est en effet en mesure de convaincre un nombre important de membres du Congrès américain de s'opposer à un accord auquel le Mexique attache une très grande importance.

Le président Carlos Salinas avait finalement cédé aux pressions et convaincu le président Fidel Castro de renvoyer au Mexique les huit Cubains expulsés qui, trois jours plus tard, sont partis pour les Etats-Unis.

BERTRAND DE LA GRANGE

□ **ÉTATS-UNIS : une prime offerte pour l'arrestation d'un suspect dans l'affaire de l'attentat contre le World Trade Center.** – Le gouvernement américain a offert, vendredi 10 septembre, une prime de 2 millions de dollars (11,4 millions de francs) pour tout renseignement qui permettrait d'arrêter un nouveau suspect recherché pour l'attentat contre le World Trade Center de New-York, commis le 26 février. Abdul Rahmen Yasin, qui est citoyen américain, est né aux Etats-Unis où il est revenu à l'automne 1992 après avoir émigré dans les années 60 en Irak avec ses parents. L'avis de recherche lancé contre lui précise qu'il est *«extrêmement dangereux»*. – *(AFP.)*

□ **PÉROU : Abimaël Guzman restera isolé jusqu'en décembre.** – Abimaël Guzman, le fondateur de la guérilla maoïste du Sentier lumineux, arrêté il y a un an, restera isolé dans sa cellule de la base navale de Callao jusqu'à la fin de l'année, a annoncé, vendredi 10 septembre, le président Alberto Fujimori. M. Fujimori a rappelé, lors d'une conférence de presse, qu'aux termes de la loi l'isolement carcéral total auquel sont soumis les détenus pour «subversion» ne peut être levé qu'un an après leur condamnation définitive, soit, dans le cas du leader maoïste, *«à peu près dans trois mois»*. Le procureur chargé des affaires de terrorisme, Daniel Espichan, avait annoncé cette semaine que le régime de détention d'Abimaël Guzman changerait dès le dimanche 12 septembre, date anniversaire de son arrestation. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

M. Kinkel prône une intégration progressive des pays de l'Est à l'OTAN

Le ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel, a présenté, vendredi 10 septembre à Bonn, un plan pour intégrer progressivement dans l'OTAN les pays d'Europe de l'Est.

Lors d'un forum organisé par le Parti libéral (FDP) qu'il préside, M. Kinkel a affirmé que *«la tâche historique de l'Europe est désormais d'amener les pays d'Europe de l'Est dans l'Union européenne, l'OTAN et les autres organisations euro-atlantiques»*, en ajoutant que le sommet de l'OTAN en janvier doit être l'occasion de mettre en œuvre les propositions allemandes.

M. Kinkel a qualifié d'*«encourageante»* la récente déclaration du président Eltsine à Versovie autorisant la Pologne à rejoindre l'OTAN, il a toutefois pris le contre-pied du ministre allemand de la défense, Volker Rühe, qui s'était prononcé pour une adhésion rapide de la Pologne à l'OTAN, en écartant toutes mesures *«irréfléchies et prématurées»* qui pourraient *«affaiblir les forces réformatrices»* à Moscou. – *(AFP.)*

□ **Une commission du Congrès prône la création d'une force permanente de l'ONU.** – La commission [américaine] pour l'amélioration de l'efficacité des Nations unies (CIEUN) a recommandé, le vendredi 10 septembre, la création d'une force d'intervention de 5 000 à 10 000 «casques bleus» volontaires, capable de se déployer rapidement sur les lieux de conflits à la demande du Conseil de sécurité. *«Le maintien de la paix devient aujourd'hui une industrie. L'ONU compte quelque 80 000 «casques bleus» sur le terrain (...) et l'existence d'une légion permanente lui permettrait d'avoir la flexibilité nécessaire pour réagir aux événements»*, a expliqué James Leach, le co-président de la commission mandatée par le Congrès pour réfléchir au nouveau rôle de l'ONU. Le rapport soutient, en outre, l'octroi à l'Allemagne et au Japon de la qualité de membre permanent du Conseil de sécurité sans toutefois leur accorder le droit de véto. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

POLITIQUE

Le cinquantième anniversaire de la Libération

M. Mitterrand appelle les Corses à bâtir l'avenir en préservant leur identité

François Mitterrand, accompagné par Edouard Balladur, Charles Pasqua, François Léotard et Philippe Mestre, a célébré, vendredi 12 septembre, à Ajaccio puis à Bastie, le cinquantième anniversaire de la libération en Corsa. A cette occasion, le président de la République e appelé les habitants de l'Ile à « bâtir l'avenir » en « préservant leur identité » dans le cadre de la République.

BASTIA

de notre envoyé spécial

Il soufflait devant la mairie un vent à décorner les bœufs lorsque le président de la République e lancé à la foule bastiaise, venue commémorer le cinquantième anniversaire ds la libération de l'Ile : *« Ce qui prime, chez vous, c'est le cœur ! »* Appuyé au pupitre, avec derrière lui, sur une tribune de 14 juillet décorée de tricolore, le premier ministre, le ministre de l'intérieur, le ministre de la défense et le ministre des anciens combattants et victimes de guerre, François Mitterrand retrouvait des accents de campagne pour exalter l'âme corse en même temps que son attachement à la France.

Enconragé par uns assistence chaleureuse et peut-être, aussi, par l'accueil fait à son premier discours, à Ajaccio, au milieu ds la journée, le chef de l'Etat s'est avancé hardiment dans la discussion du destin corse, sans craindre de provoquer l'irritation des nationalistes en leur disant clairement leur fait – *« Que feriez-vous sans nous ? Que ferions-nous sans vous ? »*, – ni celle de leurs adversaires en approuvant ceux qui revendiquent le droit pour les Corses d'être eux-mêmes.

Le cœur, donc, *« avec ce qu'il n de pire et ce qu'il n de meilleur »*. *« Le pire,* a repris M. Mitterrand, *ce sera l'honneur sanglant, la jalousie ombrageuse. Le meilleur, ce sera la fidélité, l'amitié, le sens du devoir, le goût d'être soi-même, la soif de connaître la Terre aux quatre coins du monde. Tissu de contradictions, vous apparaissez ainsi comme le symbole de notre humanité, nvec, tout à la fois, sa fragilité et sa grandeur. J'en retiendrai surtout la grandeur. »* Il n'en e pas oublié pour autant les faiblesses, ou les égarements, car si *« la justice est la valeur clé de la Corse, la référence suprême, l'unité de mesure, ce culte,* e-t-il regretté, *va si loin qu'il a paradoxalement poussé certains, au nom de la justice, à la pire injustice, celle de la violence »*.

« Mais je suis reconnaissant, a-t-il ajouté aussitôt, *au nom de la République, à ceux qui, sans renier leur idéal, ont su rechercher la voie du dialogue, qui ont compris que l'avenir est dans la paix civile, que chacun doit s'appliquer à faire de la Corse une terre de vie, d'espoir, de fierté et de respect mutuel. »* Le chef de l'Etat a défendn les mérites de la loi du 13 juillet 1991, instituant le nouveau statut de l'île, en invitant les responsables corses à se saisir de la discussion d'un plan de développement avec l'Etat pour entreprendre de construire l'avenir. *« Je souhaite,* a-t-il dit, *qu'elle débouche sur des projets d'investissement dans l'industrie et l'agriculture, sur des programmes d'équipement collectif et, surtout, sur une vision claire de ce qu'il reste à faire. »*

« Allons-y ! Tout est possible quand on le veut, quand on est porteur d'un message et d'une histoire. » C'est sur cette promesse, applaudie par la plupart, mais sifflée par quelques-uns, que le président de la République a achevé son discours et, après une réception à la préfecture ds Bastia, sa visite dans l'île. Edouard Balladur, au cours de cette réception, s'est dit *« réconforté »* par le climat de *« grande concorde, de grande unité, de grand attachement à la République et à la Nation »* qu'il avait ressenti au cours de la journée. Les deux discours dn chef de l'Etat convenaient aussi à Charles Pasqua, qui pouvait y trouver la meilleure justification de la politique de fermeté et de dialogue qu'il mène, à son tour, dans l'île.

Car si, à Ajaccio, M. Mitterrand s'était félicité que l'Etat se fût *« dépouillé de prérogatives souvent écrasantes, parfois excessives »* et avait souhaité *« qu'il accompagne le mouvement, qu'il reste attentif* [aux] *besoins* [des Corses], *qu'il persévère dans ses efforts »*, il evait ajouté : *« Qu'il assure et qu'il garantisse l'unité nationale et les lois de la République. »* Il evait invité les Corses à méditer les *« exemples des drames auxquels conduisent le fanatisme, le nationalisme exacerbé »* dans le monde nctuel. *« Il n'y a pas d'avenir raisonnable de ce côté-là »*, avait-il insisté, en ajoutant que *« le monde à construire appelle que soit reconnue l'identité de chaque groupe humain, sans jamais oublier que seuls les grands ensembles – notre patrie commune et, au-delà, l'Europe, notre continent – feront notre avenir et nous permettront, tous ensemble, d'échapper à la domination des puissants »*.

Refuser le « repli sur soi »

« A tous les Corses qui m'écoutent, je dis : rien ne serait pire que le repli sur soi. Et aux jeunes : mais prenez donc en charge votre destin ! Vous le souhaitez ? Nous le voulons ! Bâtissez votre vie, votre avenir ! C'est comme cela que vous préserverez l'identité qui vous est chère. Vous avez raison de le vouloir. » L'identité *« indestructible »*, comme il allait le dire à Bastia ls soir, n pris ainsi la place, dans le propos présidentiel, dn « peuple corse », dont ls Conseil constitutionnel n'avait pas vouln il y a deux ans. La nouvelle majorité, qui evait combattu cette notion en son temps, ne trouve rien à redire, apparemment, à le substitution effectuée par M. Mitterrand.

Là était l'essentiel, même si la fête commémorative et sa célébration conjointe par le chef de l'Etat et le premier ministre excitaient, aussi, la curiosité. Les défilés militaires, celni d'Ajaccio agrémenté d'un cortège de véhicules de l'époque de la libération, ont été impeccables. Le souci dn président de maintenir entre lui-même et les membres du gouvernemeet la légère distance – cinquante centimètres en evant – qui sied à sa fonction a fourni aux observateurs de quoi se distraire.

Plus sérieusement, on aura noté qu'après avoir été entraîné à l'improviste, une première fois, dans un « bain de foule » commun avec M. Mitterrand, M. Balladur a préféré gagner seul la préfecture d'Ajaccio, afin que les applaudissements qui lui étaient adressés ne fussent pas mêlés avec ceux qui allaient à M. Mitterrand. Le succès n'a pas manqué pour l'un comme pour l'autre. M. Pasqua, qui evait choisi de passer après, n eu moins de ebauce. Le ministre de l'intérieur ne semble pas être perçu comme l'un des premiers rôles de la eohabitation, et le bonheur qu'elle inspire aux citoyens lui est plus chichement compté.

PATRICK JARREAU

Provoquer un sursaut

BASTIA

de notre envoyé spécial

Le message que François Mitterrand est venu délivrer eux Corses lors de cee commémorations du cinquantenaire de la Libération est à l'image ds ces couleurs qui drapaient le monument da la Résistance, à Bastis : le bleu, le blanc frappé d'une tête de Maure et le rouge. Habité par l'idée de complémentarité, la président de le République e inlassablement répété que la Corse ne saurait trouver son salut ailleurs que dens l'équilibre et la synthèse. D'un côté, il e trouvé des accents lyriques pour exalter le *« génie particulier »* – allant jusqu'à évoquer la *« liturgie de la mort »* et la *« ferveur de la vie »* – ou *« l'indestructible identité »* des Corses, en exprimant le souhait qu'ils *« soient et se sentant maîtres de leurs affaires »*.

Selon le chef da l'Etst, les transefertn de compétences induits par la « statut Joxe » du 13 mai 1991 permettent amplement l'épanouissement de cette *« personnalité »*. Sens le dire exprasaément – cohabitation oblige, – M. Mitterrand glisse ainsi aux partisans de la rénovation en Corse qu'il conaarvera un œil vigilant sur la manière dont la droite gérera ce statut, qu'elle dénonçait hier comme précipitant l'île dans l'aventure du séparatisme. Toutefois, dans le même temps, le chef da l'Etat met en garde contre le *« repli sur soi »* et rappelle que l'avenir de l'île est indissolublement lié à celui des *« grands ensembles »*, comme *« la France* et *l'Europe »*.

Alors que les nationalistes se pleignent rituellement da ne pouvoir nouer un contact direct avec Bruxelles, c'est pourtant la solidarité historique avec l'Hexagone que M. Mitterrand e célébrée en se posant comme le garant de l'intégrité territoriale de la République. Jean-Paul de Rocca Serra, président (RPR) da l'Assemblée da Corse, ne s'y est d'ailleurs pas trompé qui s'avoueit, an fin de journée, *« rasseuré »* par le *« discours équilibré »* du chef de l'Etat.

Au-delà de ce « cadrage » des relations entre Paris et la Corse, le message présidentiel visait surtout, en fait, à redonnar le moral à una île qui s'anfonca chaqua jour davantaga dans la morosité et le fatalisme. Crise économique, comportements mafieux, dégradation de l'Etat de droit : face à toutes ces dérives, M. Mitterrand veut provoquer un électroehoc. *« Allez-y, tout est possible quand on le veut ! »* e-t-il lancé à Bastia. Tel un alchimiste, il veut convaincre les Corses que leurs propres contradictions sont une source de dynamisme et non un ferment de dissolution : *« De telles tensions, de si grands paradoxes permettent,* a-t-il assuré, *les plus belles aventures. »* Dana cette île où l'on chérit le verbe, le chef de l'Etat n'a pas craint de verser un peu dans l'emphaaa pour provoquer un sursaut.

FRÉDÉRIC BOBIN

Le débat sur le droit d'asile

M. Rocard estime que la réforme proposée par M. Balladur serait « une tache sur notre drapeau »

Michel Rocard a violemment critiqué, vendredi 10 septembre au cours d'ue meeting à Mugron (Landes), où il était venu soutenir Henri Emmanuelli avant l'élection législative partielle dn dimanche 19 septembre, la possibilité d'une révision de la Constitution concernant le droit d'asile.

Le président du Parti socialiste, comme la veille en Loire-Atlantique, s'en est pris personnellement à Edouard Balladur : *« Ce que propose M. Balladur, là, c'est une tache sur notre drapeau, c'est une atteinte à la dignité nationale. » « La France a eu le bonheur et le génie de délivrer au monde un message universel : cette Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. En 1989, année du Bicentenaire de la Révolution, j'étais à Matignon et j'ai souhaité le concrétiser,* a expliqué l'ancien premier ministre, *et pour cela j'ai fait reproduire sur un mur de la cour d'entrée de l'hôtel Matignon le texte intégral, le message inoubliable de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Chaque matin et chaque soir, en arrivant ou en quittant son bureau, M. Balladur passe devant ce message de la Révolution française, qui fait partie du préambule de notre Constitution. Alors, je pose la question : pourra-t-il toujours passer devant ce message sans baisser les yeux ? Pour notre pays, je le souhaite et j'espère que ses projets n'iront pas à leur terme. »* A la fin de l'université d'été du PS, le 5 septembre, M. Rocard avait dit son opposition à tout référendum sur une révision de la Constitution et assuré qu'aux yeux des socialistes un simple aménagement législatif était suffisant pour permettre une bonne application des accords européens sur le droit d'asile, mais il avait ajouté qu'ils se résigneraient à une modification constitutionnelle si cela devait *« éviter de graves secousses »* (*le Monde* du 7 septembre).

□ **Législatives partielles : soutien sélectif du MRG aux candidats du PS.** – Le Mouvement des radicaux de gauche (MRG) a apporté, vendredi 10 septembre, son soutien à Henri Emmanuelli (PS), dont la démission a provoqué une législative partielle dans la troisième circonscription des Landes, fixée aux 19 et 26 septembre. En revanche, le MRG u'a pas donné de consigne de vote dans la huitième circonscription de la Loire-Atlantique, où se présente Claude Evin (PS), proche de Michel Rocard, à l'élection partielle des 12 et 19 septembre, organisée à la suite de l'invalidation du scrutin de mars dernier par le Conseil constitutionnel.

□ **Fête de « l'Humanité » : une protestation des « refondateurs ».** – Sept membres « refondateurs » du comité central du Parti communiste, parmi lesquels Charles Fiterman, Gny Hermier et Jack Ralite, affirment, dans un communiqué publié vendredi 10 septembre, que, *« malheureusement, le choix des participants dans les différents débats, concernant notamment l'nvenir du PCF, ne permettra pas à la pluralité communiste de s'exprimer »* à la Fête de *l'Humanité*, les 11 et 12 septembre. *« Une fois de plus,* ajoutent-ils, *l'ouverture s'arrête aux portes du parti. La pratique contredit les proclamations sur le changement. »* Sur les soixante-dix débats et rencontres annoncés par *l'Humanité* des 8 et 9 septembre, seuls deux verront la participation de « refondateurs » : M. Ralite dans un débat sur la télévision et M. Hermier dans une rencontre sur la presse hebdomadaire.

POLITIQUE

La controverse sur la privatisation d'Elf Aquitaine

M. Bayrou a été malmené par des manifestants à Pau

PAU

de notre correspondant

Le consensus béarnais entre François Bayrou (UDF), ministre de l'éducation nationale, président du conseil général des Pyrénées-Atlantiques, et André Labarrère, député (PS), maire de Pau, né en partie de la nécessité de faire un front commun dans l'affaire du tunnel du Somport, a été brisé, vendredi 10 septembre, à l'occasion de la Foire de Pau.

La gauche s'oppose aux projets de privatisation mis en œuvre par le gouvernement et touchant plusieurs entreprises ou filiales de la région : Rhône-Poulenc, Pechiney et, surtout, Elf Aquitaine. Pour protester contre ces projets, l'intersyndicale d'Elf Aquitaine, appuyée par divers partis de gauche et toutes les centrales syndicales, organisait, à Pau, une manifestation, qui a rassemblé entre mille cinq cents et deux mille personnes et à laquelle le maire a participé pendant qu'elle traversait la ville. Lorsque M. Bayrou est arrivé à la foire, au milieu de la matinée, pour l'inaugurer, les manifestants étaient là, et il a été accueilli par une rafale de quolibets.

Protégé par un dispositif de service d'ordre très léger, le ministre a cru bien faire en se dirigeant vers les protestataires. C'est alors que, sous la poussée d'un certain nombre d'entre eux, les barrières ont cédé, et une bousculade s'en est suivie. Pris dans la mêlée, M. Bayrou a été projeté à terre. Des policiers ont été légèrement blessés, et Jean Gougy, député (RPR), a reçu un coup au visage en aidant le ministre à se relever. M. Bayrou a eu à l'adresse de M. Labarrère une phrase sèche, lui signifiant qu'il venait de perdre la mairie de Pau. Les deux hommes ont eu l'occasion, plus tard, d'échanger des propos plus apaisants, mais l'incident laissera sûrement une cicatrice dans leurs relations.

Remis de ses émotions, le ministre a critiqué vivement *« tous ceux qui veulent nous ramener dans le camp des guerres de religion »*. *« Ce sont de mauvais prophètes, qui n'ont plus de place dans ce monde à l'aube du vingt et unième siècle »*, a-t-il dit. Il a qualifié les responsables des incidents de *« mauvaise graine nuisible, dont la région devra se débarrasser dans l'avenir »* et mis cette poussée de fièvre au compte de *« ceux qui ont vu là l'occasion de reconquérir un peu du terrain qu'ils ont perdu dans l'opinion »*. M. Bayrou a indiqué qu'il avait eu, le matin même, un entretien téléphonique avec Philippe Jaffré, nouveau président d'Elf Aquitaine. Soulignant que l'Etat restera le premier actionnaire du groupe pétrolier, il a assuré que celui-ci n'oubliera pas la région.

JEAN-MICHEL GUILLOT

LIVRES POLITIQUES — ANDRÉ LAURENS

HISTOIRE DE L'ANARCHISME
de Jean Préposiet.
Tallandier,
500 pages, 150 F.

La liberté fabuleuse

« L'*ANARCHISME ne se démode pas. Il est indépassable »*, écrit Jean Préposiet, qui s'en fait l'historien. L'histoire de l'anarchie a déjà été racontée, aussi l'auteur s'intéresse-t-il moins au déroulement dans le temps des événements liés à cette doctrine, qu'aux individualités et courants qui ont incarné l'esprit libertaire. Pour lui, en effet, l'anarchiste est d'abord un type d'homme qui s'engage dans l'action politique, plus sous l'emprise de son affectivité et de son émotivité que sous celle de sa conscience de classe ; c'est, au reste, un inclassable, issu des milieux sociaux les plus divers. L'anarchie est un état d'esprit, une manière d'être, ce que l'on appelle aujourd'hui une sensibilité. Elle est plus philosophique que politique, ce qui ne l'empêche point d'être tiraillée entre la spontanéité du mouvement de révolte et la préparation organisée de la lutte révolutionnaire.

Jean Préposiet s'attarde à juste titre sur les conditions psychologiques de l'esprit « anar », avant d'entrer dans les principes de la doctrine et d'évoquer les pères fondateurs et les grands théoriciens de l'anarchisme. Cette présentation en « suite de tableaux » lui permet de faire une part aux mouvements se situant aux marges de la doctrine, tels le pacifisme et l'antimilitarisme, incarnés par Louis Lecoin et Jean Giono, l'anarcho-syndicalisme, ce qu'il appelle *« les gauches sauvages »* (c'est-à-dire le situationnisme, Mai 68, certains courants écologistes) et les *« libertaires de droite »*, dont la figure la plus connue est Céline.

L'auteur rappelle ce que fut la violence anarchiste en Russie et en France et n'oublie pas ses engagements guerriers en Ukraine et en Espagne. Il traite enfin de son influence sur le syndicalisme révolutionnaire. Ces évocations sont abordées à travers les portraits des hommes qui les ont marquées, tant il est vrai que la part des individus reste grande dans ce type d'engagement.

L'histoire confirme que l'anarchie n'a jamais connu de réussite durable en tant que système d'organisation de la société humaine. D'une certaine manière, cet échec est son meilleur titre de gloire : elle reste une utopie, sans cesser d'être, écrit Jean Préposiet, *« une idée régulatrice irremplaçable »*, car, ajoute-t-il, *« sans l'aiguillon libertaire, le pouvoir ne douterait jamais de lui-même »*. Cependant, l'anarchie ne se réduit pas à la fonction d'entretien de *« mauvaise conscience de l'autorité »*, puisqu'elle a été à l'origine d'innovations sociales (mutualisme, droit de grève, contrats collectifs, contraception) et de concepts qui, comme ceux d'autonomie et d'autogestion, restent bien vivants. Sans parler de l'extraordinaire fécondité qu'elle a eu dans la création littéraire et artistique.

La question peut se poser de savoir qu'elle est l'actualité, quel est l'avenir, d'une contestation si radicale de l'ordre social ? Pour autant que notre société se morcelle et s'individualise, l'ordre, l'autorité, les réglementations et contraintes s'y perpétuent et éventuellement se renforcent. Les individus, magnifiés comme tels, y sont de plus en plus sensibles, en même temps qu'ils sont soumis au nivellement d'une culture, si l'on peut dire, très largement médiatisés. Bref, dans leur confort relatif, dans leur solitude contrôlée, ils ont matière à s'interroger.

L'anarchie continue de fleurir, car le terrain ne lui est pas moins défavorable qu'autrefois. Si surprenantes, si provocatrices ou archaïques que puissent paraître ses interpellations, elles parviennent à troubler les esprits les plus installés dans leur routine sociale. Et, lorsque le poids de la crise économique, la montée de l'exclusion sociale, les scandales politiques, s'en mêlent, le trouble n'en est que plus grand. Les questions posées par les plus doux anarchistes retrouvent toute leur acuité : de quel ordre nous parlez-vous, au nom de quelle éthique ? Est-ce ainsi que les hommes vivent ? On se souvient alors, avec Jean Préposiet, que les anarchistes témoignent d'une *« liberté primordiale et mythique dont le souvenir s'est estompé dans la mémoire de l'espèce »*. A ce stade, nous sommes tous peu ou prou anarchistes, en tout cas rêvant avec eux de la *« liberté fabuleuse »* que nous avons perdue.

COMMUNICATION

Le développement de la télévision haute définition

Les professionnels s'engagent à promouvoir une norme numérique européenne

Quatre-vingts industriels, diffuseurs et représentants des pouvoirs publics des douze pays de la Communauté européenne ont signé, vendredi 10 septembre, à Bonn, une déclaration d'intention par laquelle ils s'engagent à promouvoir une norme numérique européenne pour la télévision haute définition (TVHD). Ils ont paraphé, en présence du ministre des postes et télécommunications allemand, Wolfgang Boetsch, un *Memorandum of Understanding* (MOU) en vue du lancement en Europe, à partir de 1995, de la télévision haute définition.

Les signataires ont également décidé de présenter, d'ici à la fin de l'année, des propositions pour une norme numérique européenne en matière de diffusion par câble, par satellite et par réseau hertzien. Ils veulent aussi donner forme aux technologies nécessaires et influencer le cadre réglementaire pour préparer l'introduction en Europe de la télévision digitale.

Le ministère allemand des télécommunications a qualifié de *« tournant décisif »* la signature de ce mémorandum, mis en chantier il y a près de deux ans par la European Launching Group for Digital Video Broadcasting (ELG-DVB). M. Boetsch a souligné qu'une standardisation de la technique en Europe *« va permettre un élargissement important de la capacité disponible des canaux de transmission et conduire à une série de nouvelles formes d'utilisation de la télévision, également dans les domaines de l'industrie et de l'informatique »*. Cet événement de la télévision digitale (numérique) entraînera sans doute l'introduction de nombreux programmes privés et des changements dans le paysage des médias audiovisuels.

Signé notamment par les industriels Thomson, Philips, Nokia et Sony Europe, par les diffuseurs (TF 1, France TV, BBC, Canal Plus, Sat 1, ZDF...) et les opérateurs de satellites comme SES et Eutelsat, cet accord relance la marche européenne vers la TVHD numérique après l'échec de la norme HD MAC (combinant l'analogique et le numérique) et de son standard intermédiaire le D2 MAC.

Devant les conflits d'intérêts entre industriels et diffuseurs, puis le veto de la Grande-Bretagne, qui en décembre dernier s'était refusée à soutenir plus longtemps la TVHD européenne les Douze ont renoncé à imposer le HD MAC et changé leur fusil d'épaule (*le Monde* du 18 juin).

D'une part, la Commission européenne s'attelle désormais à promouvoir les programmes au format cinéma (16/9), sans lier son aide à une norme de diffusion particulière. D'autre part, sur le plan technique, les industriels et leurs partenaires se placent désormais dans la course pour une norme numérique. Ils ont été poussés en cela par l'avancée des Américains. Alors que les Européens digéraient encore leur désaccord, la Commission consultative des communications américaine (FCC) choisissait au printemps dernier sa voie à suivre dans la TV numérique après avoir fait travailler quatre consortiums en concurrence. Les industriels français et néerlandais Thomson CE et Philips, qui dès le début s'étaient placés dans la compétition, participent à ces travaux.

EN BREF

□ **GRANDE-BRETAGNE : *The Independent* accuse le *Times* de concurrence déloyale.** – Le quotidien britannique *The Independent* a demandé, vendredi 10 septembre, au bureau britannique de la concurrence l'ouverture d'une enquête pour concurrence déloyale à l'encontre du *Times* après la baisse du prix de vente de ce titre, porté depuis une semaine de 45 à 30 pence. Dans leur requête, les responsables de *The Independent* estiment que ce nouveau tarif constitue *« un prix prédateur »*.

Le *Times* a annoncé, de son côté, ce même vendredi, une augmentation de ses ventes de 20 % à la suite de cette mesure. Une enquête menée auprès de mille points de vente par *The Independent*, dont le prix est resté à 45 pence et qui est un des journaux les plus menacés par cette guerre des prix en raison de ses difficultés actuelles, montre que les ventes du *Times* ont augmenté de 20 % le lundi et de 30 % le mercredi.

□ ***Gala* accroît ses ventes après être passé à un rythme hebdomadaire.** – *Gala*, le « magazine des gens célèbres », que le groupe Prisma-Presse d'Axel Ganz (*Prima, Télé Loisir, Capital, Géo*, etc.) a lancé il y a six mois à un rythme de parution mensuelle, est devenu hebdomadaire le 29 juillet. Prisma-Presse a décidé ce changement, compte tenu du succès enregistré par son nouveau mensuel, vendu 15 francs, dont la diffusion dépassait les 300 000 exemplaires. Vendu désormais 10 francs, *Gala* a conservé la même formule rédactionnelle, fondée sur la vie des stars et des têtes couronnées. Les ventes de l'hebdomadaire avoisineraient les 400 000 exemplaires, selon M. Ganz. *Gala*, qui chasse sur les terres de *Paris-Match* et de *Point de Vue-Images du Monde*, se défend toutefois de vouloir rivaliser avec eux et affirme souhaiter plutôt renouer avec le style « people » (la vie des gens célèbres) du *Jours de France* d'il y a vingt ans.

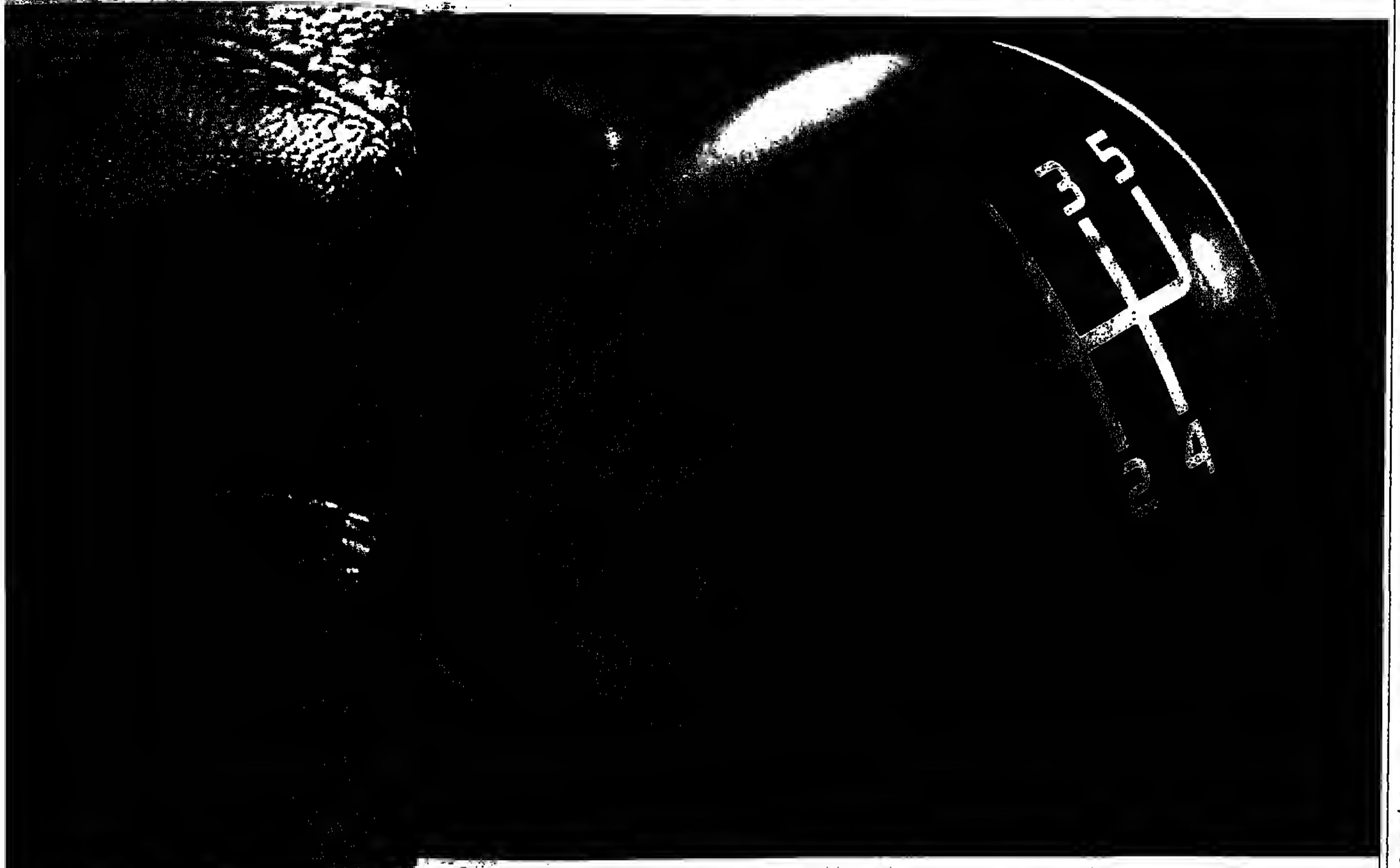
...che souvent du bois. Simplement par plaisir.

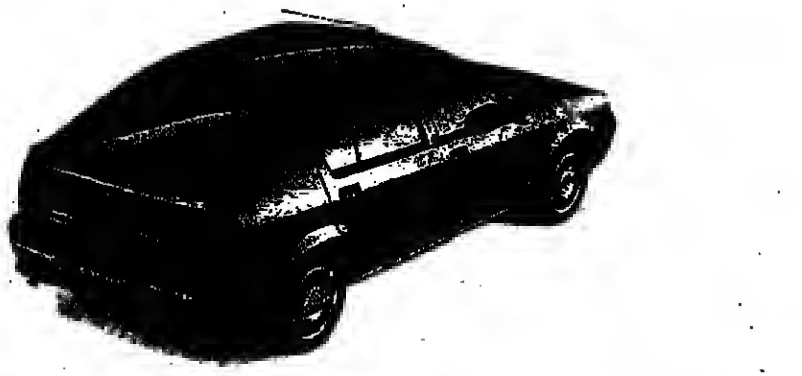

Renault 19 Baccara, nouvelle pour longtemps.

RENAULT
LES VOITURES A VIVRE

SOCIÉTÉ

Le président de l'OM a renoncé à ses poursuites judiciaires contre l'UEFA

Bernard Tapie apparaît à la fois comme victime et sauveur du football français

Bernard Tapie, président de l'Olympique de Marseille, a renoncé, vendredi 10 septembre, à poursuivre son action en justice, engagée devant un tribunal de Berne (Suisse), contre la décision prise par l'Union européenne de football d'exclure l'OM de la Coupe d'Europe (*le Monde* du 8 septembre). Ce recul de M. Tapie met un terme à une crise qui plaçait le football français sous la menace de lourdes sanctions de la part des instances internationales de ce sport. *Le club marseillais* ne pourra donc défendre son titre de champion d'Europe.

Il aura suffi d'une lettre, de quelques lignes signées de Bernard Tapie, pour que l'ensemble du football français ne soit pas «expulsé» par les instances internationales. En annonçant, vendredi 10 septembre en fin de matinée, qu'il renonçait à ses poursuites judiciaires visant à annuler l'exclusion de l'OM de la Coupe d'Europe *(nos dernières éditions du 11 septembre)*, le président du club marseillais a contribué au dénouement d'une crise sans précédent entre le club marseillais, les instances du football français, l'Union européenne (UEFA) et la Fédération internationale (FIFA). Cette lettre, transmise *in extremis* aux plus hautes autorités de ce sport qui se réunissaient à Zurich, a mis fin, après quatre jours de tumultes *et de rebondissements*, à la tempête provoquée par la décision du comité exécutif de l'UEFA d'évincer l'OM.

Sur le terrain juridico-sportif, le match est terminé : l'OM abandonnant ses poursuites, la troisième chambre du tribunal de district de Berne n'aura pas à se prononcer sur le bien-fondé d'une *sanction sportive* qui avait très vite débouché sur un imbroglio juridique (*le Monde* du 11 septembre).

Sur le terrain strictement sportif, les jeux aussi sont faits : l'OM ne jouera pas en Coupe d'Europe des champions, le 15 septembre, contre l'AEK Athènes. Comme prévu, il sera remplacé par l'AS Monaco, elle-même suppléée en Coupe de l'UEFA par l'AJ Auxerre, sixième du dernier championnat de France, qui jouera contre l'équipe espagnole de Ténérife. En revanche, l'OM devrait pouvoir disputer deux matches très importants pour les finances du club : la Super-coupe, le match qui oppose le vainqueur de la Coupe des champions et celui de la Coupe des coupes, en l'occurrence Parme (Italie); la Coupe intercontinentale (le 12 décembre, à Tokyo) contre le meilleur club sud-américain, en l'occurrence le Sao-Paulo FC.

«Sans la moindre contrepartie»

Enfin, l'heure est également à l'apaisement entre les différents organismes du football, aussi bien français qu'internationaux. Constatant, dans un premier temps, que l'OM contre-attaquait devant une cour de justice, la FIFA avait placé la Fédération française (FFF) et son président, Jean Fournet-Fayard, devant leurs responsabilités. Soit la FFF contraignait l'OM à mettre un terme à ses poursuites (en évinçant par exemple l'équipe marseillaise du championnat de France), *soit* l'ensemble du football national allait s'exposer à de lourdes sanctions (éviction des autres clubs engagés dans les difficultés Coupes d'Europe, disqualification de l'équipe de France pour la prochaine Coupe du monde aux Etats-Unis et, éventuellement, remise en cause de l'attribution à la France de l'organisation du Mondial en 1998).

Il reste désormais à savoir pourquoi M. Tapie a fait marche arrière. Jeudi soir, sur TF 1, l'homme d'affaires parisien promettait encore de *«rester debout devant les dictateurs»*. Et les supporters marseillais, qui lui avaient réservé un accueil à la romaine quelques heures plus tôt, étaient persuadés que l'OM, leur OM, défendrait bien son titre de champion d'Europe. Comment expliquer un tel retournement? M. Tapie, sur les stades comme ailleurs, est un adepte du contre-pied et des promesses vite oubliées. Il en a encore fait la démonstration ces derniers jours. Dans le cas présent, l'énigme se résume à deux questions : a-t-il craint les foudres de la FIFA? Ou bien a-t-il agi ainsi après avoir négocié des *«arrangements»* avec les responsables de la Fédération française et de la Ligue nationale (LNF)?

Le président de l'OM s'en tient à la première hypothèse. Lors d'une conférence tenue à Marseille, vendredi après-midi, M. Tapie a précisé qu'il avait retiré ses requêtes contre la décision de l'UEFA *«sans la moindre contrepartie»*. Auparavant, dans un communiqué, il avait justifié sa décision : *«Je suis profondément triste et choqué de devoir céder face à une procédure dont je ne maîtrise aucun paramètre, mais c'est le prix que j'accepte de payer dans l'intérêt supérieur du football français.»*

Le député (MRG) des Bouches-du-Rhône se présente donc comme le «sauveur» du football français. L'est-il vraiment? En fait, il n'avait pas d'autre choix. Son coup de bluff – car c'en était un – ne pouvait durer *plus longtemps sans mettre en* péril l'existence de son propre club. Le combat était inégal, perdu d'avance. M. Tapie le savait dès jeudi. Fort habilement, il s'est néanmoins arrangé pour sortir avec les honneurs, du moins aux yeux du public français, de cette situation. Après avoir été, lundi, la «victime» de l'UEFA, il s'est improvisé, vendredi, «Zorro» du football national.

Le sort de M. Fournet-Fayard

Au passage, dans le tourbillon médiatique provoqué par cette semaine à rebondissements, M. Tapie a même réussi à faire oublier que la décision prise jeudi par le tribunal de Berne était «provisoire» et ne préjugeait en rien la décision sur le fond. Autrement dit, l'OM n'avait pas encore gagné le match judiciaire mais il a fait «comme si».

A-t-il pour autant obtenu des contreparties en stoppant sa contre-attaque judiciaire? Il jure le contraire. Mais comment interpréter autrement, après cette partie de poker *menteur, le droit* qui devrait lui être accordé de jouer la Super-coupe et la Coupe intercontinentale, ce qui était hors de question quatre *jours plus tôt*?

Noël Le Graët, le président de la Ligue nationale, assure, lui aussi, que M. Tapie a cédé *«sans condition»*. Nul ne peut savoir si c'est effectivement le cas. On notera toutefois que M. Le Graët précisait vendredi qu'il fallait désormais *«prendre un peu de recul, regarder avec Bernard Tapie la véritable situation économique de son club et faire en sorte, en adultes, que ce club continue de vivre»*. Après quelques jours de turbulences, l'heure était donc soudain à l'accalmie, la Ligue s'associant visiblement à la lutte pour la survie de l'OM.

L'avenir immédiat du club en Coupe d'Europe étant réglé, il reste à la Fédération française à répondre à l'ultimatum de la FIFA, qui expire le 23 septembre. En effet, Joao Havelange, le président de l'organisme mondial, attend toujours des décisions – en fait, des sanctions, – en France, contre les différents protagonistes de l'affaire du match Valenciennes-Marseille.

Le maintien de cet ultimatum risque d'embarrasser de nouveau les dirigeants du football national. Car Jean Fournet-Fayard et Noël Le Graët sont bien les principales victimes de la «folle semaine de l'OM». La FIFA, que cette affaire a irritée au plus haut point, doute de leur efficacité et de leur crédibilité. A cinq ans de la Coupe du monde organisée en France, la question du maintien de M. Fournet-Fayard à la tête de la Fédération est clairement posée. Le président de la FFF, dépassé par les événements et l'imbroglio juridique de ces derniers jours, avouait d'ailleurs les limites de ses compétences face à une telle situation de crise, en confiant, jeudi, devant les caméras : *«Le droit et moi ça fait deux; je suis pharmacien!»*

PHILIPPE BROUSSARD

Pour préparer un débat au Parlement le printemps prochain

Un grande consultation nationale va être lancée sur la recherche scientifique

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, François Fillon, a précisé, jeudi 9 septembre, le calendrier de la grande consultation nationale qu'il veut organiser sur la recherche scientifique en concertatioo avec tous les grands acteurs de ce secteur d'activités. Annoncée dès la mi-mai par le ministre, cette consultation, qui se veut le pendant des Journées nationales sur la recherche et la technologie organisées en janvier 1982 par Jean-Pierre Chevènement, devrait commencer dès le 14 septembre.

Ses objectifs : fixer les grandes orientations de la politique scientifique et technique des prochaines années; s'interroger sur l'évolution des carrières et la mobilité des enseignants et des chercheurs; définir le rôle et l'évolution des organismes de recherche.

A ce titre, le ministre a ordonné la constitution d'un groupe d'experts chargé de concevoir un rapport d'orientation qui devrait lui être remis au plus tard le 29 octobre. Il a sollicité pour janvier 1994 l'avis sur ces thèmes de l'Académie des sciences, du Collège de France et de l'Office parlementaire d'évaluation des choix technologiques. Entretemps, du 9 novembre au 17 décembre, les représentants des organismes de recherche, des universités, des organisations professionnelles (CNPF, syndicats) et des institutions ou des associations représentatives seront consultés de sorte qu'après synthèse le rapport final d'orientation soit, le 14 janvier 1994, sur le bureau du ministre.

Ce n'est qu'ensuite que sera envisagée l'organisation éventuelle de forums régionaux et d'un colloque national aux termes desquels le gouvernement arrêterait sa politique en matière de recherche et engagerait, en avril 1994, un débat au Parlement sur ce sujet. Histoire de ne pas décourager les bonnes volontés et casser dans l'œuf cette initiative, François Fillon s'est voulo rassurant sur l'avenir de la recherche française en assurant qu'elle demeurerait une des priorités du gouvernement dans le prochain budget. Ses crédits, affirme-t-il, devraient en principe progresser à un rythme plus rapide que celui du train de vie de l'Etat et privilégier la recherche médicale (sida, génome), l'aéronautique, l'environnement et la valorisation de la recherche *via* l'ANVAR. Mais, austérité oblige, si les crédits de paiement seront, dit-on, au rendez-vous, les autorisations de programmes qui conditionnent l'avenir, elles, seront rares.

J.-F. A.

□ **Pealy retenu pour recevoir un nouveau réacteur nucléaire.** – Le site de Penly, près de Dieppe (Seine-Maritime), sur lequel deux réacteurs nucléaires de 1 300 mégawatts ont été construits, vient d'être retenu par le gouvernement pour recevoir une troisième tranche de 1 400 mégawatts. Selon le député de Seine-Maritime, Edouard Leveau (RPR), qui a rendu publique une lettre du ministre de l'industrie à ce sujet, Gérard Longuet estime cependant que *«l'état actuel et prévisible des consommations électriques conduit à n'envisager aucune décision d'engagement de tranche, au sens de commande de la chaudière nucléaire, avant 1995.»* Si une décision positive était prise, ce nouveau réacteur pourrait, selon EDF, entrer en service en 2001-2002.

□ **Une Américaine pilotera une navette en 1994.** – Lors du vol conjoint américano-russe, qui doit donner lieu, à la mi-1994, à une rencontre entre la station russe Mir et la navette américaine *Discovery*, c'est une femme, le lieutenant-colonel Eileen Collins, de l'US Air Force, qui sera aux commandes. Sélectionnée en 1990 par la NASA, elle aura la charge de faire voler *Discovery* à 150 mètres de Mir et parfois même, à une trentaine de mètres seulement pour préparer le rendez-vous entre Mir et *Atlantis* prévu en 1995. – *(AFP.)*

JUSTICE

La filiale du groupe Bernard Tapie Finance menacée de redressement judiciaire

Le sort de Testut SA renvoyé à une nouvelle audience

PAS-DE-CALAIS

de notre correspondant

La chambre commerciale du tribunal de grande iostance de Bétbune a examiné, vendredi 10 septembre, le dossier de l'entreprise Testut SA (600 salariés), filiale de Bernard Tapie Finance (BTF), sur laquelle plane l'éventualité d'*un redressement judiciaire (le Monde* du 11 septembre).

Au vu des documents nouveaux apportés à l'audience par le PDG, Elie Fellous, l'affaire a été renvoyée au mereredi 15 septembre. Alain Liénard, le président de la chambre commerciale qui s'était saisi d'office en juin dernier, a estimé qu'avec l'examen de ces pièces *«les choses avaient évolué»*.

A leur sortie de l'audience, qui s'est *tenue en chambre du conseil*, les syndicats ont confirmé que Bernard Tapie Finance a bien versé 100 millions de francs pour relancer l'affaire, comme l'affirmait Jacques Mellick, député du Pas-de-Calais (PS), et adjoint au maire de Béthune. Ils oot aussi coofirmé l'existence du plan proposé par la direction qui prévoit 120 suppressions d'emplois sur l'ensemble des sites.

Dans cette affnire, la direction rejette la responsabilité de la situation financière sur les prétendues malversations de soo ancien directeur, Bruno Flocco, mis en examen, tandis que ce dernier contre-attaque en déclarant que Testut a servi de pompe à fioances au groupe BTF.

Outre un emprunt obligataire de 100 millions de francs dont une partie aurait servi à financer la campagne politique de la liste Energie Sud et l'autre l'achat de Cris Waddle par l'OM, Bruno Flocco a condamné un contrat de cession de la société Trayvou à la SNC Bernard Tapie, Testut ayant à charge d'éponger le passif de 10 millions de francs.

YVES JOUANNIC

□ **Un réseau de prostitution démentelé à Nîmes.** – Deux hommes qui avaient fait venir en France une dizaine de jeunes filles d'origine tchèque pour les obliger à se prostituer ont été mis en examen, jeudi 9 septembre, à Nîmes (Gard), pour *«proxénétisme aggravé et aide au séjour irrégulier»*. Le 9 avril dernier, deux des jeunes filles, dont certaines avaient juste quinze ans, avaient révélé aux policiers nîmois avoir été amenées en France avec de faux papiers yougoslaves leur permettant de demander l'asile politique. Le 22 avril, les forces de l'ordre avaient encerclé le camp de gitans de Cantcperdrix, près de Nîmes, où les jeunes Tchèques étaient logées. Deux hommes avaient alors été arrêtés, deux autres réussissant à prendre la fuite. – *(Corresp.)*

□ **Un sympathisant français de l'ETA mis en examen et écroué à Paris.** – Jose Miguel Iriarte, un Basque français interpellé, mardi 7 septembre, en banlieue parisienne, a été mis en examen, vendredi 10 septembre, pour *«association de malfaiteurs en relation avec un groupe terroriste»* et *«aide au séjour irrégulier»* par l'un des juges d'instruction parisiens chargés de la lutte antiterroriste Laurence Le Vert. Considéré par les enquêteurs comme un sympathisant de l'ETA, il a été placé sous mandat de dépôt. Cinq autres personnes, qui avaient été placées en garde à vue en début de semaine en même temps que M. Iriarte, ont été remises en liberté.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO
Le Monde
L'ÉCONOMIE

ÉDUCATION

En lutte contre le «photocopillage»

Les éditeurs scolaires dénoncent la non-application de l'accord sur la reprographie à l'école

Les éditeurs scolaires ont dénoncé, vendredi 10 septembre, la noo-application de l'accord sur la reprographie dans les collèges, les lycées et à l'université, qui avait été conclu le 16 mars entre l'éducation oationele, les représentants des éditeurs et des auteurs (*le Monde* du 18 mars). Cet accord prévoyait notammeot la signature de conventions entre chaque établissement et le Centre français d'exploitation du droit de copie ainsi que le versement à cette institution d'une rémunération forfaitaire de 11 francs par élève, soit environ 65 millions de francs à collecter et à répartir entre les auteurs et les éditeurs.

Noo «budgétisé» au moment de sa signature par le ministère Lang, l'accord n'a toujours pas été appliqué. *«Le dossier reste ouvert»*, a indiqué Michel Legrain, président du groupe des éditeurs scolaires au sein du Syndicat national de l'édition, *«et nous sommes conscients des difficultés économiques actuelles auxquelles le gouvernement doit faire face»*.

Néanmoins, les éditeurs, *«en lutte contre le «photocopillage» dans les établissements scolaires depuis trente ans»*, entendent bien ne pas laisser enterrer un dossier *«sur lequel l'Etat s'est engagé»* et dont ils relèvent de multiples implieations. D'une part, l'usage *«abusif»* de la photocopie. font-ils remarquer, confère un coût à la copie, qui dépasse souvent *in fine* celui de l'original. D'autre part, notent-ils, *«comment faire valoir la morale républicaine à l'école, quand enseignants et administratifs se livrent eux-mêmes au racket du photocopillage, en violation totale de la loi sur la propriété intellectuelle de 1957»?* Enfio, les éditeurs s'interrogent sur la pratique pédagogique, parfois systématique, qui consiste à *«déstructurer un livre»*, ce qui relèverait, selon l'expression de M. Legrain, d'une *«pédagogie du zapping»*.

La colère des éditeurs scolaires, qui ont conno une troisième année de baisse d'activité en 1992 (– 0,46 % contre + 2,6 % pour l'ensemble do secteur dc l'édition), est d'autant plus grande que le ministère de l'éducation nationale ne respecte toujours pas les règles qu'il s'est lui-même fixées. Ainsi celle, prévue par un décret de 1990, qui établit un délai de quatorze mois entre la promulgation d'un programme et son entrée en vigueur afin de procéder à la conception et à la fabrication des manuels. La réforme Jospin-Lang des lycées et la contre-réforme Bayrou ayant fait fi de cet engagement, les éditeurs ont donc pris date pour la prochaine refonte des programmes de l'école primaire qui doit intervenir à la rentrée 1995. Ils ont plaidé pour un étalement de ces changements par matière et par niveau.

J.-M. Dy.

ENVIRONNEMENT

S'élevant contre l'«immobilisme» et la «pusillanimité» de la fédération

Patrick Legrand démissionne de la présidence de France Nature Environnement

France Nature Environnement, la fédération qui rassemble toutes les associations françaises de protection de la nature, est de nouveau en crise. Son président, Patrick Legrand, architecte de quarante-cinq ans attaché à l'INRA, a envoyé sa lettre de démission le 7 septembre, après seulement quinze mois de mandat (*le Monde* du 15 mai 1992). Cette démission, survenant après celle de son prédécesseur, Jean Untermaier, resté seulement un an à la présidenee, trahit un malaise qui ne cesse de grandir au sein de la «Fédé», rebaptisée FNE en 1990.

La crise, d'abord, est financière. Après le trou de 600 000 francs découvert en 1988 (*le Monde* du *11 janvier 1989*), et le déficit d'exploitation de 160 000 francs en 1991, voiei que le découvert approche 550 000 francs en 1992. La fédération, en effet, ne réussit pas à collecter les cotisations des 700 000 membres qu'elle revendique aujnurd'hui. Sur un budget d'environ 6 millions de francs, elle a reçu 160 000 francs de cotisations, soit l'équivalent de 53 000 adhéreots ! Le reste provient de subventions (1,2 million de francs du ministère de l'environnement), de dons (seulement 20 000 francs en 1992) et surtout du partenariat avec les entreprises (Sandoz, Lafuma, Eco-Emballages, GECOM, etc.) ou les collectivités.

Outre ces maigres rentrées, FNE perd de l'argent sur nombre d'opérations lancées inconsidérément par ses associations affiliées. Elle en perd aussi avec son bulletin de liaison, *la Lettre du hérisson*, qui cuîte 250 000 francs par an pour... 1 000 exemplaires. Et plusieurs opérations qui devaient rapporter gros, comme le parrainage d'un voilier ou la diffusion d'une carte de crédit «affinitaire», ont été ou abandonnées ou reportées. De sorte que, au lendemain de la dernière assemblée générale, en mai dernier, il a fallu licencier six des huit permanents du siège...

«L'ampleur de la crise dépasse de loin la question financière», explique Patrick Legrand, écœuré de l'*«immobilisme»* et de la *«pusillanimité»* qui, selon lui, paralysent la fédération.

De fait, alors que la conscience écologique a beaucoup évolué en France ces dernières années, les associations et l'état-major qui les coiffe n'ont pas su se renouveler. La «consanguinité» qui sévit dans les instances dirigeantes a bloqué toute tentative de changement. La démission du président, sans précédent depuis la création de la FFSPN en 1969, devrait permettre de crever l'abcès.

ROGER CANS

□ **GTM réclame 1 295 000 F à Eric Petetin.** – Eric Petetin, le chef de file des opposants au tunnel du Somport (Pyrénées-Atlantiques), récemment gracié par le président de la *République*, a été convoqué mercredi 8 septembre avec son avocat, Me Jean-François Blanco, chez un expert désigné par le tribunal de Pau. Celui-ci leur a annoncé que l'entreprise GTM, chargée de construire le tunnel, lui réclamait la somme de 1 295 000 F pour dégâts occasionnés sur le chantier entre avril et juillet 1992, pendant la construction du pont d'accès au tunnel. Eric Petetio et ses emis avaient alors crevé les pneus des engins et détérinré des compresseurs, obligeant l'entrepreneur à stopper ses travaux et à faire garder le chantier.

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

DÉFENSE

Avec la création du 27e régiment d'infanterie de Dijon

L'armée de terre constitue des unités aptes à exécuter des missions de service public

Le ministre de la défense, François Léotard, a remis, samedi matin 11 septembre, à Dijon (Côte-d'Or), son drapeau au 27e régiment d'infanterie, qui est désormais, sous l'autorité du colonel Jean-Marc Salliard, une unité d'active de plus de 1 070 hommes au service de la circonscription militaire de défense (CMD) de Besançon (Doubs), l'équivalent militaire en quelque sorte des deux régions économiques de Bourgogne et de Franche-Comté. L'armée de terre prévoit de créer d'autres régiments sur le même modèle pour des missions de service public, la défense militaire territoriale et son étape ultime, le cas échéant, la défense opérationnelle du territoire.

Ce 27e régiment d'infanterie réunit, autour de son PC à Dijon et de transmissions importantes, sept compagnies qui sont équipées de véhicules de l'avant blindés (VAB), de vébicules Peugeot P4 (qui rappellent la jeep), de camionnettes tactiques TRM 2000 et de moyens de génie (tracto-pelles, tracteurs-niveleurs, grues, etc.) pour ouvrir des routes, déblayer, franchir des obstacles ou établir des ponts.

A l'origine, l'idée qui a prévalu pour la constitution de telles unités est que l'armée de terre – outre le corps blindé mécanisé et la force d'action rapide – peut fournir des régiments utiles à la défense civile organisée par les préfets (aide portée aux populations lors de catastrophes, exécution de missions dites de service public, sécurité générale du territoire) tout en restant attachés à la notion classique de la défense militaire terrestre (renseignement, protection de points jugés sensibles, contrôle des voies de communication, actions en zone urbaine, suburbaine ou d'accès difficile).

Ces régiments, de surcroît, sont *« un noyau »*, selon la propre expression de l'état-major, autour duquel pourront s'organiser la mobilisation et la montée progressive en puissance de régiments de réserve. C'est la raison pour laquelle il est prévu que le 27e régiment d'infanterie et les unités du même type, qui suivront dans d'autres CMD, auront un recrutement local, dans la mesure où leurs missions sont prioritairement d'intérêt régional et en liaison avec les autorités civiles, les élus et les populations de la zone.

Ces régiments d'infanterie dans les CMD s'ajouteront à des formations déjà existantes à caractère militaire, comme la brigade des sapeurs-pompiers de Paris ou encore les unités d'intervention de la sécurité civile, dont l'emploi sur le terrain est du ressort du ministère de l'intérieur.

Les inquiétudes de l'aéronautique française

Suite de la première page

« Cela équivaut à les aider à hauteur de 1 milliard de francs par an », objecte un haut responsable de Dassault-Aviation qui fabrique la gamme des avions d'affaires et de liaison Falcon.

Le second événement, qui date de quelques jours à peine et qui vient d'être révélé par l'hebdomadaire spécialisé *Aviation week and space technology*, est l'appel téléphonique que le président des Etats-Unis a adressé au roi d'Arabie saoudite. M. Clinton a demandé au roi Fahd d'obtenir que la compagnie aérienne Saudia achète une soixantaine d'avions américains (de Boeing ou McDonnell Douglas) avec un prêt de l'Export-Import Bank de 6,2 milliards de dollars, soit quelque 85 % du montant du contrat. *« Il n'y a pas de Monsieur Europe capable de faire un paref boulet »*, dit-on avec amertume à Airbus Industrie.

Une détermination politique

Un troisième fait est passé inaperçu. Il a trait à la présentation, la semaine dernière, par le Pentagone de son projet de réorganisation des forces armées outre-Atlantique.

Le secrétaire américain à la défense, Les Aspin, a conduit cette restructuration avec un souci bien particulier : celui, comme le notent certains observateurs en France, de sauver le plus possible d'emplois dans l'industrie, en maintenant – par des moyens artificiels, au besoin – des activités menacées de déclin. Ainsi, pour ne citer qu'un seul exemple, l'armée de l'air américaine devrait arrêter ses commandes d'avions F-16 et F-18, mais la chaîne de fabrication restera ouverte à des clients à l'exportation qui ne voudraient pas acquérir leur successeur (le F-22), plus lourd, plus sophistiqué et, donc, plus cher. Des coups de pouce seront donnés, de la sorte, pour préserver l'industrie de défense là où les lois du marché inciteraient plutôt à l'abandon des programmes et où les coupes budgétaires entraîneraient la suppression de 800 000 emplois avant la fin de 1996. M. Aspin l'a expliqué à sa façon : *« Nous, au Pentagone, voudrions permettre à l'économie de créer des emplois et d'être plus compétitive encore au niveau international »*, a confié le secrétaire à la défense.

A cette détermination politique affichée en haut lieu, il faut ajouter ce qu'on appelle volontiers, au Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS), les *« manipulations »* du dollar qui est la monnaie de référence du secteur. *« La compétition est aggravée »*, écrit le délégué général du GIFAS dans son rapport annuel qui vient d'être rendu public, *par un taux de change du dollar qui reste bien inférieur à sa valeur économique (20 à 25 %).»* Ce qui procure aux Américains un avantage considérable d'entrée de jeu.

Mais les Etats-Unis ne constituent pas le seul défi lancé aux industriels français. La Russie, aussi, est loin d'avoir dit son dernier mot dans ce secteur stratégique d'activités.

Durant une semaine, en effet, du 8 au 15 septembre, les industriels russes tiennent salon à Nijni-Novgorod, à l'est de Moscou. Ce salon ne réunissait pas seulement des exposants de l'aéronautique. Il rassemblait aussi des sociétés d'armement – toutes catégories confondues – de la volonté même du gouvernement russe qui vient d'engager une énergique campagne promotionnelle dans le monde parce qu'il n'entend pas, malgré les réalités économiques, se résigner à fermer des usines, à en reconvertir d'autres ou à supprimer des emplois en masse.

Des prix de dumping

En France, à la délégation générale pour l'armement (DGA), qui vient de consacrer un numéro complet de sa revue *l'Armement* à la coopération technologique avec les pays de l'Est et à l'industrie de défense en Russie (1), on ne cache pas que Moscou revient en force, après cinq années de bouleversements politiques, sur la scène mondiale du l'armement. *« La Russie a un énorme besoin de devises pour réussir la reconversion de son industrie militaire vers des activités civiles,* écrit Frédéric Couvert, qui est attaché à la délégation aux relations internationales de la DGA. *Or, c'est justement le secteur militaro-industriel qui est le plus à même de rapporter ces devises, les armements représentant l'essentiel des biens exportables. »* Et, constatant les efforts actuels de la Russie sur les marchés, notamment en direction du tiers-monde, il s'interroge : *« Une politique d'exportation active n'est-elle pas l'apanage des grandes puissances ? »*

Les Russes, pour se placer, n'hésitent pas à pratiquer des prix de *dumping*. Un avion Sukhoi-27 est offert pour 30 millions de dollars, quand son concurrent américain, le F-18, est proposé à 45 millions. Un Mig-29 « vaut » 24 millions de dollars, face à un F-16 américain (à 40 millions) ou à un Mirage-2000 français proche de 30 millions de dollars. Un char T-80, le dernier-né, est cédé pour 3 millions de dollars pendant que l'Abrams américain se négocie à 5,2 millions.

« Il est vrai, observe M. Couvert, *que l'instabilité actuelle de la Russie peut faire peser un risque sur le service après-vente et la maintenance des matériels russes. »*

Cela peut donner à réfléchir à certains clients qui exigent traditionnellement des garanties *« en béton »*. Mais, répliquent en substance des industriels français, on se console comme on peut. Car cet argument ne tient pas dans le cas de la concurrence venue des Etats-Unis et, dans celui de la Russie, les acheteurs potentiels ne se privent pas de jouer de la différence de coût pour faire encore chuter davantage les prix des matériels présentés contractuellement par les Français.

JACQUES ISNARD

(1) *L'Armement*, numéro 38, juillet-août 1993, 65 F.

SPORTS

TENNIS : les Internationaux des Etats-Unis

Duels et contes de fées

Une abonnée et une revenante, voilà à quoi se résumait le menu de la finale du simple dames des Internationaux de tennis des Etats-Unis. Elle devait opposer, samedi 11 septembre, la numéro un mondiale, l'Allemande Steffi Graf, vainqueur en 1988 et 1989, finaliste en 1987 et 1990, à la Tchèque Helena Sukova (n° 12), finaliste en 1986. Celle-ci, qui avait éliminé l'Américaine Martina Navratilova en huitièmes de finale, a créé une nouvelle surprise, vendredi 10 septembre, en battant en demi-finales l'Espagnole Arantxa Sanchez-Vicario (n° 2). Steffi Graf l'a emporté sur la Suisse Manuela Maleeva-Fragnière (n° 11). Samedi, le Français Cédric Pioline devait, quant à lui, défendre une place en finale du simple messieurs face à l'Australien Wally Masur. Le titre du double messieurs est revenu aux Américains Ken Flach et Rick Leach vainqueurs des Tchèques Karel Novacek et Martin Damm (6-7, 6-4, 6-2).

NEW-YORK
de notre envoyée spéciale

Manuela Maleeva-Fragnière ne reviendra pas à l'Open des Etats-Unis. Elle prendra sa retraite en février, après les Internationaux d'Australie. Elle a vingt-six ans, et cela suffit. Elle veut fonder une famille, avoir des enfants. Déçus par une si casanière intention, les journalistes américains lui ont demandé si elle était vraiment sûre de sa décision, elle qui venait de vivre un si joli conte de fées en se bissant en demi-finales.

En six matches, la Suissesse a fait pleurer Flushing Meadow. Un vrai mélo. Elle s'était cassé l'auriculaire gauche (elle est droitière mais frappe un revers à deux mains). Elle a continué en simple, courageuse malgré la souffrance. Avec sa minuscule attelle au doigt gauche, sanglotant de joie à chaque victoire, elle a fait partie de ces *underdogs*, les *outsiders*, promis à la défaite, qui ont créé de si nombreuses surprises à New-York. En huitièmes de finale, elle avait éliminé la tête de série n° 4 du tournoi, l'Espagnole Conchita Martinez, sauvant une issue désespérée on ne sait quel miracle de sa volonté.

Les lignes de la belle calligraphie de son tennis se sont arrêtées tout net, vendredi. Sa plume et ses illusions ont été pulvérisées par Steffi Graf. On pensait que Manuela tournerait bien encore une page pour la remplir d'une autre belle histoire. Elle avait remporté la première manche contre la numéro un mondiale et tenait le match. Mais Steffi Graf a déchiré le livre de coups droits rageurs et a finalement enlevé la partie en infligeant à son adversaire un 6-1, 6-0 dans les deux dernières manches. En un sens, on était un peu soulagé. Une finale sans Steffi, cela aurait un peu gâché la fête. Déjà privé des coups de la tenante du titre, Monica Seles, forfait après son agression au tournoi de Hambourg (*le Monde* du 31 août), le public se serait un peu ennuyé.

Car il savait déjà que l'autre favorite du tournoi, Arantxa Sanchez-Vicario, tête de série numéro 2, serait absente, samedi. Deux heures auparavant, l'Espagnole avait été éliminée par Helena Sukova. C'était la deuxième fois que la Tchèque narrait une histoire palpitante au public. En huitièmes de finale, elle avait battu l'Américaine Martina Navratilova, tête de série numéro n° 3, brisant le rêve de celle-ci de remporter un nouveau tournoi du Grand Chelem, à trente-six ans, avant de raccrocher. Vendredi, le duel était encore plus terrible : un combat « fratricide ». Helena Sukova rencontrait sa partenaire de double avec qui elle est encore en course, qualifiée pour les demi-finales.

Les Américains ont adoré cela, comme ils aiment voir un western à la télévision. L'étrange confrontation entre la grande Pragunise de 1,88 mètre et la petite boule catalane, muscles et nerfs montés sur ressorts, haute de 1,69 mètre. Helena Sukova a prouvé qu'elle était tout sauf une surprise fortuite, à ce niveau de la compétition. Ici, elle n'était finaliste en 1986. Elle n'a pas eu peur du jeu défensif de son amie devenue son adversaire. Elle est venue la taquiner et la battre au filet, retrouvant ses réflexes de joueuse de double. Ce fut un match sans quartier.

Menée d'une manche et trois jeux à un, ayant perdu deux fois son service, Cendrillon a fini par dégainer des coups plus forts, plus précis, et a muselé le dynamisme de l'Espagnole : *« J'ai joué ce match particulier comme les autres*, a-t-elle expliqué. *J'avais oublié toute l'amitié qui nous lie. Quand on veut gagner, il faut oublier tout sentiment de pitié. »* Helena Sukova a juré que le conte de fées aurait un *happy end*, que le philtre de la victoire ferait toujours effet. Mais il y a sans doute bien longtemps que Steffi Graf ne s'endort plus bercée par des contes de fées.

BÉNÉDICTE MATHIEU

Les résultats du vendredi 10 septembre

SIMPLE DAMES

Demi-finales

S. Graf (All, n° 1) b. M. Maleeva-Fragnière (Sui, n° 11) 4-6, 6-1, 6-0; H. Sukova (Rép. Tch, n° 12) b. A. Sanchez-Vicarin (Esp, n° 2) 6-7, 7-5, 6-2.

PRÉPARER LA 3ème VIE
ÇA VOUS CHANGE UNE ENTREPRISE.

CNP ASSURANCES
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

Aujourd'hui, l'amélioration des conditions de vie, les progrès de la science, l'accroissement de la longévité, font que les années d'après retraite représentent pour le plus grand nombre une vie à part entière : une 3ème Vie après celle de l'enfant et celle de l'adulte.

Une vie d'autant plus active, d'autant plus protégée, qu'elle aura été préparée. L'Assurance Collective y contribue. Et parce que chacun peut épargner ou être assuré en profitant des économies que permet l'appartenance à un groupe, l'entreprise est un lieu privilégié pour préparer l'avenir. C'est là l'ambition de la CNP. Proposer des régimes de prévoyance et d'épargne adaptés au profil social et économique de chaque entreprise. Favoriser les relations de solidarité entre l'entreprise et ses salariés. Contribuer à l'amélioration de la qualité de la vie sociale, à l'épanouissement de toute l'entreprise. Si vous voulez en savoir plus sur la 3ème Vie, appelez le : (1) 42.18.83.50. CNP, le leader de l'Assurance Collective.

CNP, VIVEZ BIEN ASSURÉ

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 11 SEPTEMSRE A 0 HEURE TUC

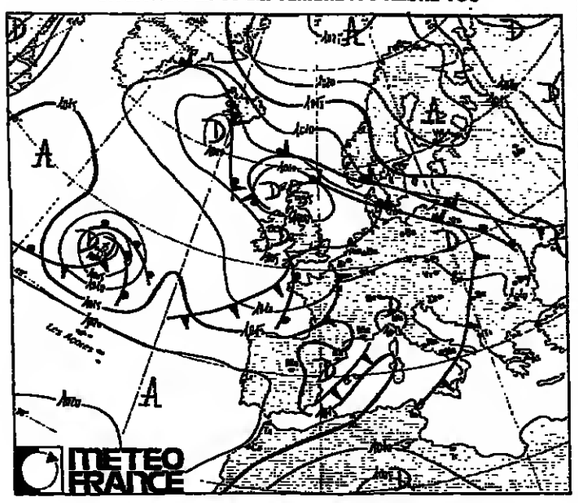

PRÉVISIONS POUR LE 12 SEPTEMBRE 1993

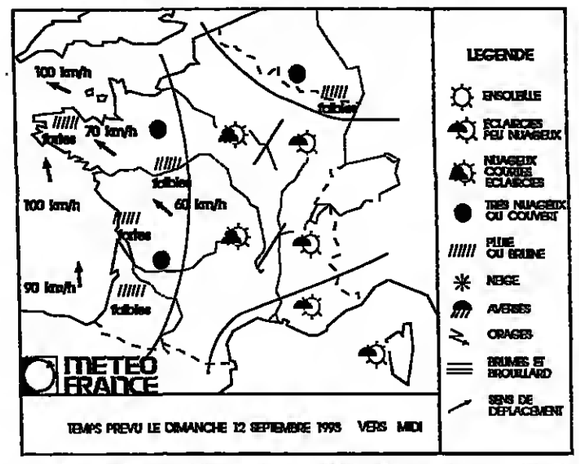

Dimanche : temps médiocre, pluvieux, venteux et frais. – Le matin, il pleuvra déjà sur les régions de la façade ouest du pays, de la Bretagne aux Charentes. Le vent de sud-est soufflera fort sur la Bretagne, ainsi que des Charentes aux Pays de Loire, atteignant 100 ou 120 kilomètres-heure. Sur la côte aquitaine, le vent sera de secteur sud-ouest. Dans l'intérieur, les rafales seront proches de 70 kilomètres-heure. Sur le reste du pays, le ciel sera variable en général ; toutefois, de l'extrême nord aux frontières de l'est, la couleur du ciel au lever du jour sera bien grise, et les pluies faibles de la nuit précédente persisteront encore un peu en matinée. Le mauvais temps qui régnera à l'ouest du pays gagnera rapidement vers l'est, les pluies concernant à la mi-journée de la Normandie à la région Midi-Pyrénées. En début de soirée, il pleuvra de Lille à Nevers, et jusqu'à Carcassonne. Les quantités de pluies seront les plus importantes vers la mi-journée sur la partie nord-ouest de la France. A l'avant, les débordements nuageux se feront progressivement plus denses. Le zone pluvieuse sera accompagnée d'un renforcement des vents de sud-est sur toutes les régions concernées, atteignant parfois 60 kilomètres-heure en pointes.

Les températures matinales seront assez homogènes, comprises entre 8 et 12 degrés du nord au sud, avoisinant 15 degrés sur le pourtour méditerranéen.

Dans la journée, les températures maximales seront assez fraîches, inférieures de 3 à 4 degrés par rapport aux normales. Il fera entre 15 et 17 degrés au nord de la Loire, entre 18 et 20 degrés au sud, avec un petit plus sur les régions méditerranéennes, avec 22 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 13 SEPTEMBRE 1993 A 0 HEURE TUC

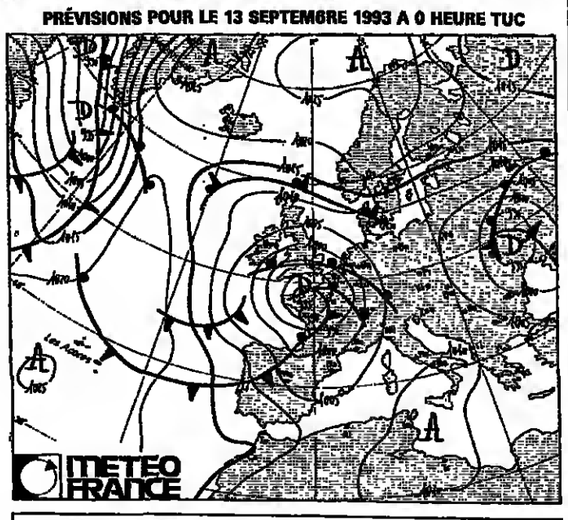

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 10-9-1993 à 18 heures TUC et le 11-9-1993 à 6 heures TUC — le 11-9-1993

FRANCE				ÉTRANGER					
AJACCIO	28	14	C	STRASBOURG	22	12	C	MARRAKECH	30	13	D
BIARRITZ	21	14	N	TOULOUSE	22	12	C	MEXICO	–	–	–
BORDEAUX	20	14	A	TOURS	19	12	C	MILAN	23	13	N
BOURGES	20	13	P					MONTRÉAL	21	10	N
BREST	17	13	B	ALGER	28	18	N	MOSCOU	13	2	D
CAEN	19	10	P	AMSTERDAM	20	12	D	NAIROBI	26	9	D
CHERBOURG	18	8	P	ATHÈNES	31	21	D	NEW-DELHI	31	24	P
CLERMONT-FER.	20	12	N	BANGKOK	33	27	C	NEW-YORK	27	17	D
DIJON	20	12	C	BARCELONE	24	16	N	PALMA-DE-MAJ.	30	15	N
GRENOBLE	24	11	N	BELGRADE	33	18	N	OSLO	–	–	–
LILLE	18	12	C	BERLIN	19	13	C	PÉKIN	26	17	C
LIMOGES	16	12	C	BRUXELLES	20	12	C	RIO-DE-JANEIRO	23	17	P
LYON-BRON	21	13	C	COPENHAGUE	18	11	P	ROME	29	30	D
MARSEILLE	25	16	N	DAKAR	30	26	N	HONGKONG	31	25	A
NANCY	16	11	N	GENÈVE	19	12	N	SÉVILLE	31	16	D
NANTES	19	13	P	ISTANBUL	25	18	O	SINGAPOUR	32	26	C
NICE	20	16	N	JÉRUSALEM	29	17	D	STOCKHOLM	17	9	N
PARIS-MONTS	20	13	C	LE CAIRE	33	21	D	SYDNEY	11	7	D
PAU	21	13	C	LISBONNE	22	16	D	TOKYO	30	22	N
PERPIGNAN	23	14	N	LONDRES	17	9	N	TUNIS	24	51	N
POINTE-A-PITRE	33	25	D	LOS ANGELES	23	18	D	VARSOVIE	14	12	C
RENNES	20	12	P	LUXEMBOURG	17	9	P	VENISE	25	14	N
ST-ETIENNE	21	12	C	MADRID	25	18	N	VIENNE	26	14	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Samedi 11 septembre

TF 1

20.40 **Variétés : Garçon, la suite !** Emission présentée par Patrick Sébastien.
22.25 **Téléfilm : Objectif top model.** De John Quinn.
0.00 **Magazine : Formule foot.** Championnat de France.
0.40 **F1 Magazine.** Grand Prix d'Italie.

FRANCE 2

20.50 **Divertissement : Surprise sur prise.** Avec Pierre Palmade, Indra, Sophie Forte, Guy Forget, Estelle Hallyday.

Jamiroquai
INTERPRÈTE CE SOIR "TOO YOUNG TO DIE" EN DIRECT LIVE DANS
TARATATA
À 22H30 SUR FRANCE 2

ALBUM "EMERGENCY ON PLANET EARTH"

22.25 **Les Chefs-d'œuvre de la Fondation Barnes.**
22.30 **Variétés : Taratata.** Emission présentée par Nagui. Invité : Iggy Pop.
23.50 **Journal et Météo.**
0.10 **Magazine : La 25e Heure.** Le Chili en transition.

FRANCE 3

20.45 **Théâtre : Célimène et le cardinal.** Pièce de Jacques Rampal.
22.30 **Journal et Météo.**
22.55 **Téléfilm : L'assassin habite au 402.** De Colin Bucksey.

CANAL PLUS

20.30 **Téléfilm : La Loi des Rangers.** De Bill Body.
21.55 **Flash d'informations.**
22.00 **Surprises.**
22.15 **Magazine : Jour de foot.** 8e journée du championnat de France de D1.
23.00 **Cinéma : Darkman.** ■ Film américain de Sam Raimi (1990).
0.30 **Sport : Tennis.** Finale dames des internationaux des Etats-Unis, en différé.

ARTE

20.40 **Documentaire : Le Voyage des innocents.** De Les Blank, Chris Simon et Vikram Jayanti.
22.00 **Téléfilm : Bonjour, camarade.** De Manfred Stelzer.
23.30 **Documentaire : Jazz in the Night.** Robin Eubanks et Christoph Stiefel.
0.00 **Série : Monty Python's Flying Circus** (rediff.).

M 6

20.50 **Feuilleton : La Fureur des anges.** De Nuzz Kulik (1er et 2e épisodes).
0.05 **Documentaire : Hollywood System.**

Dimanche 12 septembre

TF 1

20.40 **Cinéma : Flic ou voyou.** ■ Film français de Georges Lautner (1976).
22.35 **Magazine : Ciné dimanche.**
22.45 **Cinéma : Les Poulets.** ■ Film américain de Richard Colla (1972).
0.25 **Journal et Météo.**

FRANCE 2

20.50 **Cinéma : Always.** ■ Film américain de Steven Spielberg (1989).
22.53 **Les Chefs-d'œuvre de la Fondation Barnes.**
23.00 **Cinéma : Barfly.** ■■ Film américain de Barbet Schroeder (1987).
0.25 **Journal et Météo.**

FRANCE 3

20.45 **Série : L'Heure Simenon.** Le Temps d'Anaïs, de Jacques Ertaud.
21.45 **Planète chaude.** L'Enfance sous les verrous, documentaire de Gilles de Maistre et Marcie de Sanctis.
22.45 **Journal et Météo.**
23.10 **Magazine : Le Divan.** Invité : Richard Bohringer.
23.40 **Cinéma : L'Affaire Cicéron.** ■■ Film américain de Joseph L. Mankiewicz (1952) (v.o.).

CANAL PLUS

20.35 **Cinéma : Scènes de ménage dans un centre commercial.** ■■ Film américain de Paul Mazursky (1991).
21.55 **Flash d'informations.**
22.05 **Magazine : L'Equipe du dimanche.** Tennis ; Football.

ARTE

20.40 **Soirée thématique : Chili.** 20e anniversaire du putsch.
20.45 **Cinéma : Il pleut sur Santiago.** ■ Film franco-bulgare de Helvio Soto (1975).
22.30 **Interview** (et à 23.25, 0.00).
22.40 **Documentaire : Brûlée vive.** De Nikolaus Brander.
23.35 **Documentaire : La Mémoire et l'oubli.** De Thierry Kübler et O. Hannegrave.
0.10 **Documentaire : Le Chili aujourd'hui.** De Christine Kruchen et Jochen Nuhn.

M 6

20.45 **Magazine : Zone interdite.** Sœur Emmanuelle : l'adieu au Caire ; Etats-Unis : la guérilla anti-avortement ; Moi, lieutenant-colonel Ostapovitch, j'ai abattu le Boeing de la KAL ; Cet homme qu'on déshabille.
22.20 **Magazine : Culture pub.** Spécial « Votre argent m'intéresse ».
22.50 **Cinéma : Clarisse.** □ Film français de Burd Transbaree (1979).
0.10 **Six minutes première heure.**
0.20 **Magazine : Métal express.**

CARNET DU Monde

Naissances

M. et Mme André CHARPIN,
M. et Mme Robert SALANON,

sont heureux d'annoncer la naissance de leur petit-fils

Florent,

le 3 septembre 1993,

chez

Estelle et Christophe.

Rue de la Marjolaine,
74560 Monnetier-Mornex.
25, chemin de Saint-Laurent,
06800 Cagnes-sur-Mer.

Décès

– Mme Henri Cades,
Ses enfants
Et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

général de corps d'armée (CR) Henri CADES,

le 31 août 1993.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 3 septembre, à Gouarec (Côtes-d'Armor).

– Mme Paul Comte,
Gérard et Aline Comte,
Philippe et Solange Comte,
Thierry et Françoise Forget,
Jean-Marc et Nicole Matharan
et leurs enfants,
Fabio Chaves,
Tous ses amis et camarades de la promotion Grande-Armée et de la gendarmerie,
ont la douleur de faire part du décès de

Thierry COMTE,
capitaine de gendarmerie,
promotion Grande-Armée 1981-1983,

survenu le 8 septembre 1993.

La levée de corps se fera à la petite chapelle de l'hôpital Begin, le mardi 14 septembre, à 9 h 15.

La messe sera célébrée le mardi 14 septembre, à 10 h 45, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul d'Evry.

« Ris dans l'orage ! »

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Evry.

Cet avis tient lieu de faire-part.

22, le Parc de Petit-Bourg,
91000 Evry.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96
Les avis peuvent être insérés LE JOUR MEME s'ils nous parviennent avant 6 h au siège du journal,
15, rue Falguière, 75015 Paris
Télex : 206 806 F
Télécopieur : 45-66-77-13
Tarif de la ligne H.T.
Toutes rubriques ..... 100 F
Abonnés et actionnaires ..... 90 F
Communications diverses ... 105 F
Thèses étudiants ..... 60 F
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

– Jean Fischer,
son époux,
Liliane et Gilbert Pinto,
Jean-Marc Fischer,
ses enfants,
Sonia Loos,
sa sœur,
Elisabeth et Eric Pinto,
Christine et Francis Pinto,
Florence et Emmanuel Pinto,
Nadia et Alexis Fischer,
ses petits-enfants,
Gabrielle, Sarah, Hélène,
ses arrière-petites-filles,
ont la tristesse de faire part du décès de

Marguerite (Margot) FISCHER,
née Loos,

survenu le 9 septembre 1993, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques auront lieu le lundi 13 septembre, à 14 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

On se réunira à la porte principale.

Ni fleurs ni couronnes.

77, rue La Fayette,
75009 Paris.

– Nancy. Maintenon. Montpellier. Saint-Florent-le-Vieil.

Mme Oubre,
née Boleslawa Janek,
son épouse,
Paul, Roland, Alain et Joëlle,
ses enfants,
Ses belles-filles,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont l'immense chagrin de faire part du décès de

M. René OUBRE,
né le 4 août 1916,
ancien conducteur électricien à la SNCF.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'affection et l'intimité familiales, le 9 septembre, à Maintenon où ses cendres reposent.

Mme René Oubre,
18, rue Pierre-Nicole,
28130 Maintenon.

– Sa famille,
Ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

Marie-Thérèse THUILLIER,
née Frilley,

survenu le 20 août 1993, à Brunoy (Essonne).

Remerciements

– Mme Colette Michaud,
née Trémolières,
Ses enfants
Et sa famille,
très touchés par la présence de nombreuses personnalités, les collègues de son mari et leurs amis venus témoigner de leur amitié au

docteur Patrice MICHAUD,
psychiatre des hôpitaux,
médecin chef du SMPR de Nantes,

le 11 août 1993, expriment leur profonde reconnaissance à tous ceux qui se sont associés à leur chagrin.

Communications diverses

– Un atelier mensuel de calligraphie hébraïque aura lieu à l'école Estienne, Paris-13e, à partir d'octobre.

Renseignements : Tél. : 42-74-05-45.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6125

HORIZONTALEMENT

I. A éviter quand on a horreur du vide. – II. Peut être assimilée à une femme de peine. Se remplissent la jeur de la consultation. – III. Bue comme par une bête. Ne sont évidemment pas des gens de bonne foi. – IV. Un centre important des Vénètes. Poisson. S'attache au foyer. – V. Se lança dans les retranchements. Une bonne chose. Coupa avec les dents. – VI. Un certain sel. Mot de reconnaissance. Se met avec tout. – VII. Pour le réaliser, il faut en avoir le pouvoir. Huiles et légumes. – VIII. Maintient le chargement. Prévôt dans le Midi. – IX. Un principe suprême. Plus léger quand il est maigre. N'est pas toujours de quarters. Un animal très mou. – XV. Un petit pain. Mot pour désigner les lieux. Pas entourée demandé en filant. – X. Qui n'a rien coûté. Un lieu inquiétant. – XI. On voit s'y promener des gens bien bouclés. Blanchit quand il est étendu. – XII. Adjectif pour le bon temps. Ne doit pas être mis au pilon. – XIII. Marchal comme un vagabond. Louer un bâtiment. – XIV. Où il y a de l'abus. Exposition

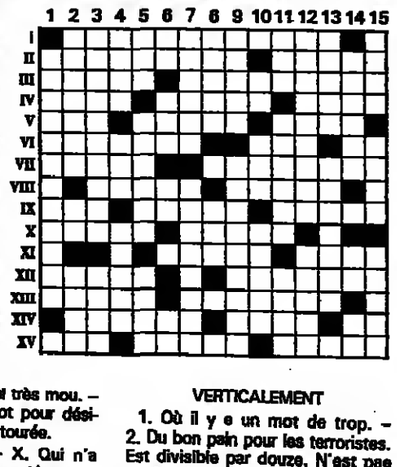

VERTICALEMENT

1. Où il y a un mot de trop. – 2. Du bon pain pour les terroristes. Est divisible par douze. N'est pas sur la « ligne » quand il est perdu. – 3. Une grande épreuve pour les femmes. En Espagne. – 4. Un grand mouvement. Un trait de lumière. Evoque une très bonne action. – 5. Dix sur dix. Peut être exposée au salon quand elle est morte. Pays. – 6. Pronom. Pas brillant. Petite terre. Conjonction. – 7. Une guêpe. Renoncer à manger. – 8. Ne se dégonflera pas. Peut suivre le coq. – 9. Certaine valait un fromage. N'arrêtent pas ceux qui savent bien boire. – 10. Elément d'une grande rivière. Ne conserva pas. Ripostait brutalement. – 11. Endroit où l'on peut couper le courant. Saint, a gardé une empreinte. Détériorae. – 12. Pas vacciné contre la rage. A le bras long. – 13. Mortel quand on s'empoisonne. Imiter ceux qui regardent. – 14. Quand on est au plus bas. Symbole. Article étranger. – 15. En Belgique. Prophète. Quand elle est morte, il y a beaucoup d'os.

Solution du problème n° 6124

Horizontalement

I. Montagne. – II. Amareyeur. – III. Ré. Erne. – IV. Travée. NB. – V. Berceau. – VI. Ray. Épis. – VII. Osselets. – VIII. Lisle. Et. – IX. Olé. Su. Aa. – X. Gésier. If. – XI. Es. Orient.

Verticalement

1. Martyrologe. – 2. Omar. Asilee. – 3. Na. Abysses. – 4. Trêve. El. Io. – 5. Aérer. Léser. – 6. Gynécée. Uri. – 7. Née. Epte. – 8. Eu. Naissain. – 9. Rébus. Taft.

GUY BROUTY

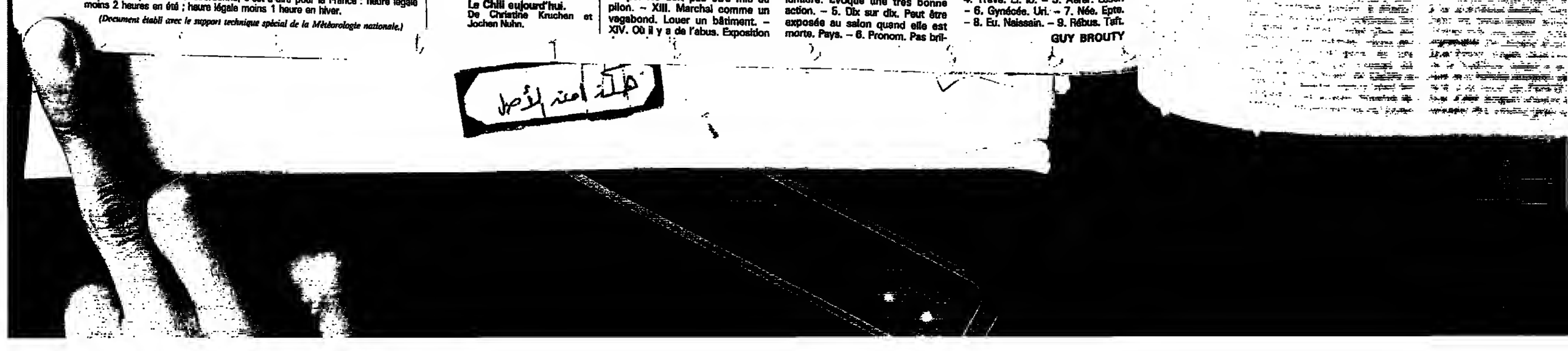

CULTURE

XVIIIe FESTIVAL DES FESTIVALS *à Toronto*

Le parfait mensonge

En ouverture des 299 films projetés à Toronto l'ambigu « M. Butterfly », de David Cronenberg

TORONTO
de notre envoyé spécial

En choisissant, en ouverture, le nouveau film de David Cronenberg, le Festival international du film de Toronto joue gagnant sur plusieurs tableaux. Le réalisateur est canadien, de Toronto même. Connue distribuée par un grand studio (Warner), la production est indépendante (David Geffen). Avec, en tête d'affiche, Jeremy Irons et John Lone (*le Dernier Empereur*, de Bertolucci), les acteurs sont prestigieux. Les personnages comme les décors sont «exotiques» (Paris, Pékin, Budapest).

Le point de départ de *M. Butterfly* est un fait-divers réel : en 1964, un diplomate français – Bernard Boursicot, devenu ici René Gallimard (Irons) – tombe amoureux fou d'une diva de l'Opéra de Pékin : belle, mystérieuse, vulnérable. Pour elle, il se fera espion. Il lui faudra dix-huit ans pour découvrir que cette femme, qui lui donnera un enfant, est un homme (Lone).

M. Butterfly est totalement dépourvu des effets spéciaux dont Cronenberg nourrit généralement ses films. Film nocturne réalisé avec une rigueur glacée, *M. Butterfly* force le spectateur à une double réflexion. Irons ignore-t-il pendant dix-huit ans que Lone n'est pas une femme ou choisit-il, consciemment ou non, de l'ignorer? N'y a-t-il pas, dans toute histoire d'amour, une part d'illusion à entretenir? Et cette actrice de l'Opéra de Pékin (où les rôles féminins sont traditionnellement tenus par des hommes) n'est-elle pas une femme parfaite précisément parce qu'elle est un mensonge parfait? Mais n'est-ce pas aussi ce que recherche le spectateur quand il va s'enfermer dans l'obscurité d'une salle de cinéma? Une astucieuse tromperie (par nature) dont il se fait (par choix) complice, une réalité fabriquée visant à une vérité exemplaire? N'est-ce pas là et la source et la force des contes, des légendes et des mythes?

En onze jours, le XVIIIe Festival des festivals de Toronto, non compétitif, ambitionne d'apporter à ces questions 299 réponses. Deux cent quatre-vingt-dix-neuf films, certains, déjà projetés à Cannes ou à Venise, connaissant ici leur avant-première américaine ; d'autres, présentés en première mondiale, répartis en treize sections. Les «galas» correspondent aux films dits «attendus». Aux sections habituelles – «Perspectives canadiennes», «the Edge» (l'avant-garde expérimentale), «Cinéma mondial contemporain» et «Folie de minuit» (monstres, transmatismes et mutants) – s'ajoutent, entre autres, «Premières Œuvres», un «Panorama latino-américain», des «Horizons d'Asie», un gros plan sur la «Renaissance italienne» et deux hommages : l'un à Nanni Moretti, l'autre au cinéaste russe Sergei Bodrov, ancien assistant d'André Tarkovski.

HENRI BÉHAR

□ ***Rendez-vous*, nouveau mensuel du cinéma.** – Lancé par le Groupement national des cinémas de recherche, *Rendez-vous* est un nouveau mensuel (10 pages, 2 francs), dont le numéro 1 est paru début septembre. *Rendez-vous* présente les films diffusés dans le réseau de salles patronné par cet organisme, à travers des entretiens avec des acteurs et des réalisateurs. En vente dans ces mêmes salles, chaque numéro s'ouvre sur une sélection de deux films «coup de cœur», suivie d'une présentation des autres titres du mois. *Rendez-vous* se fera aussi l'écho des festivals, des parutions vidéo et en librairies. Enfin, chaque mois, quatre pages seront consacrées aux initiatives de dix associations régionales du Groupement national.

MOSTRA DE VENISE

Des bêtes et des hommes

Le vent parle chez Olmi, les dinosaures rugissent chez Spielberg. Et un Australien rebelle en dit davantage

VENISE
de notre envoyé spéciale

Qu'y-a-t'il de commun entre un austère humaniste de Bergame et un insatiable fabricant de succès de Cincinnati? Qu'y-a-t'il de commun entre Ermanno Olmi et Steven Spielberg? Une virulente atteinte simultanée de prurit écologique. Passéiste chez l'un, futuriste chez l'autre ; belle et vertueusement ennuyeuse chez l'un, laide et furieusement efficace chez l'autre, assez naïve pour ne pas dire niaises, chez les deux.

Ermanno Olmi s'est emparé d'un roman de Dino Buzzati, *le Secret du vieux bois*, pour nous asséner une subtile leçon de respect de l'environnement. Une vaste propriété est donnée en héritage à une méchante baderne, le colonel Procolo (Paolo Villaggio, pour une fois plutôt sobre), et à son neveu orphelin, le petit Benvenuto. La volonté posthume du donateur est de voir épargnée une partie des terres qu'on appelle le vieux bois, sanctuaire d'arbres centenaires où vit encore l'âme de la nature. Mais le colonel, rapace butor, entend tout abattre, tout exploiter *(«Sinon à quoi bon posséder»)*. Il ne lui déplairait pas non plus que le jeune Benvenuto ait un accident, une mauvaise grippe, tout lui appartiendrait.

Mais le vent qui s'appelle Mateo, un sacré bavard celui-là, s'oppose à ses funestes projets. Les arbres, du coup, chantent, évidemment, et les animaux parlent, distinctement. La pie fait fonction de sentinelle et les génies de la forêt s'expriment à tout bout de champ. Même le colonel peut les entendre, et revient un peu sur ses mauvaises intentions de capitaliste prédateur. Mais n'est-il pas trop tard? Les images sont superbes, une poésie suave baigne les paysages où murmurent les fleurettes et les oisillons, on a l'impression de sucer un bonbon à la sève de pin.

Steven Spielberg nous enseigne lui aussi, sans la moindre poésie mais avec des tonnes de truquages sidérants, qu'il ne faut pas s'en prendre à Mère Nature, sinon elle se vengera. Si elle a décidé d'éteindre le règne des brachiosaures, vélocératops, tyrannosaures et autres mégabestioles, ce n'est pas à nous de contester ses vieilles et sages décisions. Réduisant à un squelette de brontosaure le passionnant livre de Michael Crichton, Steven Spielberg entraîne donc une petite troupe «représentative», comme on dit dans les sondages : deux scientifiques sympathiques, un mâle et une femelle, donc potentiellement reproducteurs, deux enfants aventureux, un vieux paléontologue illuminé, un avocat couard, un informaticien véreux..., à la rencontre terrifiante des monstres préhistoriques, recréés et clonés à partir d'une trace d'ADN de dinosaure extraite d'un fossile de moustique...

Rolf de Heer entre Buñuel et les frères Coen

On repartira de *Jurassic Park* à sa sortie en France. Mais, tout éblouis qu'on soit par la géniale virtuosité des effets spéciaux, il y a peu de chances qu'on soit alors remis de l'extrême indigence du scénario, de l'absence totale d'épaisseur des personnages, du cynisme faussement écolo de l'entreprise. Les acteurs sont réduits à des marionnettes de synthèse, comme les dinosaures mais en un peu moins expressifs, on est, tympans violés par le son digital, catapultés dans un jeu vidéo surdimensionné, inquiets devant le talent dévoyé de Steven Spielberg devenu le PDG milliardaire de la plus grande entreprise planétaire de *merchandising* des rêves.

Bien plus vivant, tonique et dérangeant est apparu un grand film mal élevé, mal peigné, produit pour peu d'argent (environ 4 millions de francs) par un jeune Italien et mis en scène par un Australien d'origine néerlandaise, Rolf de Heer, qui a porté ce projet pendant dix ans, et se promène avec une liberté, une énergie et une compassion communicatives entre Buñuel et les frères Coen.

Bad Boy Bubby, c'est un Candide de Voltaire «grunge», c'est l'Idiot de Dostoïevski revu par la «rock génération», un *serial killer* innocent, un anti héros pathétique et irrésistible. Séquestré par une mère monstrueuse (encore une), qu'il suffoquera sous cellophane ainsi que son père et un chat de gouttière pour faire bonne mesure, Bubby s'évade de la cave où il a croupi pendant trente-cinq ans et découvre le monde. La méchanceté et la beauté du monde, les seins des jeunes femmes et le goût des pizzas, la couleur de la musique et la prison pour rien, la tendresse des exclus et l'inexistence de Dieu.

Techniquement novateur et cinglé (son «biaural» grâce à des micros dissimulés dans la perruque de l'étonnant interprète principal, Nicholas Hope, participation de trente et un chefs opérateurs différents pour changer d'atmosphère à chaque décor), *Bad Boy Bubby* est un film engagé, une plaidoirie baroque et sensible en faveur des faibles, des démunis, des enfants. L'OVNI, l'*«alien»* de cette compétition. Il pourrait, il devrait en toute justice se retrouver au palmarès. Avec, évidemment, le *Short Cuts* d'Altman et le *Bleu* de Kielowski.

Jean-Luc Godard avare d'aphorismes

Vendredi, un peu à la sauvette, en même temps que le film du Tadjikistan, présentation de *Hélas pour moi*, de Jean-Luc Godard, avec présence fugace (trois heures) de l'auteur au Lido. Juste le temps d'une conférence de presse, attraction toujours vivifiante quoique, cette fois, un peu avare en aphorismes définitifs. On relèvera pourtant : De l'ennui d'être connu : *«Quand on demande aux gens qui travaillent avec moi ce qu'ils ont fait l'été dernier, ils répondent qu'ils ont fait le film de Godard. Alors, si c'est eux qui ont fait le film de Godard, vous comprenez que je peux continuer à dormir.»*

De la Trinité : *«Elle est au centre de Hélas pour moi, qui est un film euclidien. Les propriétés d'un triangle, c'est la Trinité.»*

Du dialogue : *«Les dialogues que j'ai écrits se réduisent à* «Bonjour madame, monsieur» *et parfois* «C'est exact». *Il n'y a donc pas un mot de moi, les mots sont de Leopardi, Giraudoux, Musil, etc. Mais s'il y a un arbre, ce n'est pas moi qui l'ai fait, s'il y a une étendue d'eau, ce n'est pas moi qui l'ai faite non plus. Alors, qu'est-ce que j'ai fait? Je vous le dirai peut-être dans le prochain film, ça me donne l'idée de continuer.»* Autocritique : *«Echec? Réussite? Ce film, j'aurais voulu le filmer tous les jours de la semaine, et je n'ai pu le filmer que le dimanche, avec ses habits du dimanche. C'est un film qui manque d'habits de tous les jours.»*

Mot de la fin : *«Le cinéma est fait pour penser, il n'est pas fait pour voir.»* Dur d'entendre cela à la fin d'un festival. Heureusement, c'est Godard qui le dit...

DANIÈLE HEYMANN

Le cinéma selon Sacha

Suite de la première page

Il va dominer le théâtre de boulevard des années 20 et 30, auteur-acteur quelque peu narcissique, dont l'esprit brillant, souvent caustique, passe à merveille dans des œuvres sur l'amour, le couple (il aura plusieurs épouses), la jalousie, les mœurs bourgeoises, les chroniques historiques aussi. Guitry connaît le cinéma à ses débuts, quand les monstres sacrés de la scène se produisent dans les mises en scène théâtrales du «film d'art». D'où son idée de filmer des artistes dans l'exercice de leur création, pour en conserver des témoignages documentaires.

Avec une caméra d'amateur, il tourne, en 1914-1915, ce qui deviendra *Ceux de chez nous*. On y voit Auguste Rodin, Mme Henri Robert, Claude Monet, André Antoine, Camille Saint-Saëns, Edouard Degas, Edmond Rostand, Auguste Renoir, Sarah Bernhardt, Anatole France, Lucien Guitry. Des scènes brèves, des gros plans, un document historique considérable qui sera remanié pour la télévision en 1952 par Frédéric Rossif, avec des images de Sacha Guitry à son bureau et un commentaire parlant.

Le parlant, justement, c'est ce qui lui manque lors de cette première tentative, et durant toutes les années 20. Dès qu'on peut enregistrer la parole, Sacha Guitry (dont une pièce, *le Blanc et le Noir*, est filmée par Robert Florey et Marc Allégret) se tourne vers le cinéma. Sans abandonner pour autant le théâtre, il ne le lâchera plus jusqu'à la fin de ses jours. S'élève alors la fameuse querelle du «théâtre filmé», dont le grand public se moque éperdument mais qui soulève polémiques et passions chez les critiques. Sacha Guitry, dit-on, ne se sert du cinéma que pour enregistrer ses pièces, prolonger leur succès en cherchant un nouveau public et se montrer, lui, davantage encore.

C'est faux. Dès 1935, après *Pasteur*, pièce portée à l'écran en mémoire de son père (qui l'avait créée en 1919), Guitry écrit directement pour le cinéma une comédie originale, *Bonne Chance*, chant d'amour à Jacqueline Delubac, qu'il a épousée après son divorce d'avec Yvonne Printemps, hymne à la joie de vivre, au bonheur à deux, film en liberté récemment redécouvert (*le Monde* daté 18-19 avril). Viendront ensuite *le Nouveau Testament* et bon nombre de pièces, mais aussi, en 1936, *le Roman d'un tricheur*, film raconté «à la première personne» par Guitry. Au lieu de découper son livre, *Mémoires d'un tricheur*, en scène dialoguées, il l'a conçu comme un commentaire d'images filmées qui viennent, elles, à l'appui des mots. Une seule fois, et c'est d'un humour étourdissant, il introduit dans ce récit une scène dialoguée, offrant à Marguerite Moreno un rôle et un texte comme au théâtre.

Il y eut, certes, au début des années 30, une inflation d'adaptations de pièces de théâtre et d'opérettes. Et des cinéastes en réaction contre cette «décadence» par rapport à l'art muet. Mais le rôle des scénaristes-dialoguistes devient vite prépondérant. Sauf chez quelques véritables auteurs de films, comme René Clair, les productions des années 30 sont extrêmement bavardes et, le plus souvent, interprétées par des acteurs et des actrices qui, formés au théâtre, ne dédaignent pas d'apporter leur talent à l'écran, pour des rôles secondaires et des petits rôles.

Nouvel espace pour les dialogues

C'est dans ce contexte que Sacha Guitry transpose son univers personnel, avec les interprètes qu'il aime et estime, qui savent comment il faut jouer pour lui et avec lui. Avec, aussi, le soutien d'une des personnalités les plus furtes du cinéma de l'époque : le producteur Serge Sandberg. A de rares exceptions près, cet homme d'affaires produisit les films de Guitry jusqu'en 1939. Il avait misé sur lui en toute amitié. *Le Roman d'un tricheur* connut un succès international et impressionna Orson Welles... A cette époque, Guitry déclarait à l'hebdomadaire *Pour vous : «Théâtre et cinéma sont deux métiers différents, dont je ne saurais mieux comparer les rapports qu'à ceux qui existent entre la peinture et la gravure. Sur l'écran, nous gravons nos rôles.»*

A revoir et entendre des œuvres directement inspirées du théâtre comme *Faisons un rêve*, *Désiré*, *Quadrille*, on se rend compte que, toute révérence gardée à Marcel Carné et au réalisme poétique, les dialogues de Prévert pour *Quai des brumes* ont terriblement vieilli par rapport aux dialogues de ces pièces-là. Portés par l'image du «maître», le cinéma de Guitry a inventé un nouvel espace pour les dialogues et les acteurs. Nombre de cinéastes commerciaux ou carrément médiocres faisaient, dans les années 30, un usage abusif du travelling et du panoramique – comme, de nos jours, on le fait du zoom – pour montrer que leur travail était du cinéma. Guitry se reposait sur ses équipes techniques et ne faisait pas bouger la caméra sans nécessité.

Le « maître » dans « Quadrille », 1937

Et Jacqueline Delubac, en laquelle les critiques des années 30 ne voyaient qu'une jolie femme, est une actrice étonnamment moderne, la pierre de touche des films parlants jusqu'à *l'Accroche-cœur*, que Guitry fit réaliser par Pierre Caron au moment où ils allaient, elle et lui, se séparer. Ni Geneviève de Séréville – Geneviève Guitry à l'écran – ni, après la guerre, Lana Marconi ne l'égaleront et ne seront, d'ailleurs, aussi bien servies par ce qu'il leur propose.

Fantaisies historiques

Le feu d'artifice d'avant-guerre se conclue par l'éblouissant bouquet de *Ils étaient neuf célibataires* (1939), vrai bijou de la comédie satirique moderne, film à histoires plutôt qu'à sketches, inventé pour le cinéma sur une idée comme Guitry seul peut en avoir, en hommage, semble-t-il, à Elvire Popesco. Sous l'Occupation, il réussit une autre fantaisie, *le Destin fabuleux de Désirée Clary*, dit adieu à sa quatrième épouse, Geneviève, dans un beau drame sentimental, *Donne-moi tes yeux*, tourne un regrettable *De Jeanne d'Arc à Philippe Pétain*, s'égare dans l'évocation de *la Malibran*. Arrêté à la Libération puis relâché soixante jours plus tard, il est renié par Paris (à l'exception d'une poignée d'amis) et tenu, pendant des années, pour quantité négligeable. Il filme ses pièces, *le Comédien*, *le Diable boiteux*, *Deburau*, d'autres encore, toujours avec le même talent.

Il écrit une fable moderne, *le Trésor de Cantenac*, conçue et réalisée à la manière du *Roman d'un tricheur*. Son inspiration se fait plus âpre, plus noire, pour les films où il cède sa place d'acteur à Michel Simon : *la Poison* (1951), *la Vie d'un honnête homme* (1952). Ces chefs-d'œuvre d'un genre nouveau attirent sur lui l'attention de la jeune critique. Voilà qu'on le redécouvre!

Mais c'est par ses fantaisies historiques à grand spectacle qu'il retrouve considération officielle et popularité. Guitry, qui avait de l'Histoire un goût et une conception à la Dumas, avait écrit et réalisé en 1937 *les Perles de la couronne* (flanqué de Christian-Jaque pour la direction technique, car le budget est important). Il y incarnait l'écrivain Jean Martin, racontant cette histoire cabriolant à travers les époques, commentée souvent, dialoguée parfois, le même récit étant fait par un Anglais et un Italien. Dans *Remontons les Champs-Elysées* (1938), il renchérit sur l'invention et la fantaisie en faisant raconter par un instituteur sexagénaire, qui lui ressemble à s'y méprendre, l'histoire du Rond-Point et de l'avenue, qui se confond avec celle d'une famille française teintée de sang royal ; dans ce film, il interprète à nouveau plusieurs personnages.

Bien que moins inventifs et moins vifs que les fantaisies historiques d'avant guerre, *Si Versailles m'était conté* (1953), *Napoléon* (1954) et *Si Paris m'était conté* (1955), où il va tenir ses derniers rôles d'acteur, amènent une révision des valeurs encore timides. Elle prendra plus d'importance avec les œuvres grinçantes de la fin : *Assassins et voleurs* (1957, avec Poiret et Serrault), *Les trois font la paire* (1957, avec Michel Simon et Philippe Nicaud). A présent, il est au panthéon *du cinéma*, , après avoir été redécouvert grâce aux diffusions télévisuelles et aux éditions vidéo de ses films. Oui, là où il est, il doit bien s'amuser...

JACQUES SICLIER

Le programme

En septembre. – Mercredi 15 : *Faisons un rêve*. Jeudi 16 : *Films de famille, Ceux de chez nous, Dîner de gala aux ambassadeurs, Pasteur*. Vendredi 17 : *Le Nouveau Testament*. Samedi 18 : *Mon père avait raison, le Roman d'un tricheur*. Dimanche 19 : *Faisons un rêve, le Mot de Cambronne, les Perles de la Couronne*. Mercredi 22 : *Désiré, Quadrille*. Jeudi 23 : *En remontant les Champs-Elysées, Ils étaient neuf célibataires*. Vendredi 24 : *Donne-moi tes yeux, la Malibran*. Samedi 25 : *le Roman d'un tricheur, 1429- 1492 (de Jeanne d'Arc à Philippe Pétain), le Destin fabuleux de Désirée Clary*. Dimanche 26 : *le Comédien, Aux deux colombes, le Diable boiteux*. Mercredi 29 : *Toâ, le Trésor de Cantenac*.

En octobre. – Vendredi 1er : *Tu m'as sauvé la vie, Deburau*. Samedi 2 : *Quadrille, Pasteur, la Poison*. Dimanche 3 : *Films de famille, Ceux de chez nous, Dîner de gala aux ambassadeurs, Deux couverts, Donne-moi tes yeux, Je l'ai été trois fois, la Vie d'un honnête homme*. Mercredi 6 : *Si Versailles m'était conté*. Jeudi 7 : *Napoléon*. Vendredi 8 : *Assassins et voleurs, Si Paris nous était conté*. Samedi 9 : *Ils étaient neuf célibataires, La Malibran, Bonne chance!, les Trois font la paire*. Dimanche 10 : *le Comédien* et *Naloléon*.

▶ **Cinémathèque française, Palais de Chaillot. Tél. : 47-04-24-24.**

Ecoutez voir

Les rendez vous du THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE
NOUVEAU ET ORIGINAL

Petit théâtre

Les midis du théâtre
Les mercredis à 12 H 30
1er mercredi le 15 septembre

Vauthier
Les prodiges
9 sept -24 oct 93

Copi
Cachafaz
5 nov - 31 dec 93

Beckett
Oh les beaux jours
20 janv - 6 mars 94

Llamas
Gustave n'est pas moderne
21 avril - 12 juin 94

TARIF EXCEPTIONNEL
100 F
moins de 25 ans 60 F
au lieu de 150 F

Formule repas avant ou après le spectacle au restaurant de la Colline : 50 F

Prochain rendez-vous dans le Monde du 13 Septembre

AGENDA

THÉÂTRE

AKTÉON-THÉATRE (43-36-74-62). Le Premier : 17 h et 22 h.
AMPHITHÉATRE DE L'ÉCOLE DES ARTS ET MÉTIERS (45-80-18-82). Blaise : 20 h 30.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30.
ARCANE (43-36-19-70). Les Précieuses ridicules : 20 h 30.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). L'Éloge de la folie : 18 h et 21 h.
ATELIER (46-06-49-24). Le Mal court : 15 h 30 et 21 h.
BATEAU-THÉATRE LA MARE AU DIABLE-RIVE GAUCHE (40-46-90-72). Sur le dos d'un éléphant : 21 h, dim. 17 h.
BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Dim. Les Champêtres de joie : 20h30.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Les Zappeurs : 20 h 15. Pot ripoux : 21 h 30. Dim. Le Graphique de Boscop : 20h30.
CARTOUCHERIE-ÉPÉE DE BOIS (43-74-20-21). Le Roi et le Grand-Père : 20 h 30, dim. 16 h.
CARTOUCHERIE-THÉATRE DU CHAUDRON (43-28-97-04). Variations pour Narcisse et Écho : 20 h 30, dim. 18 h.
CARTOUCHERIE-THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Munich-Athènes : 20 h 30, dim. 15 h.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). États frères ? Et ta sœur... : 21 h, dim. 15 h 30.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). *Quoi de neuf? Sacha Guitry* : 23 h 30, dim. 17 h 30.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : 19 h et 21 h 30, dim. 15 h.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (ÉGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). La Lettre : 18 h 30, dim. 15 h. Le Cid : 20 h 30, dim. 17 h 30.
DAUNOU (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : 21 h, dim. 15 h 30.
ÉDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Durant avec un T : 21 h, dim. 15 h.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Ce qui arrive et ce qu'on attend : 20 h 45, dim. 15 h.
GRAND EDGAR (43-35-32-31). Vent de folie : 20 h 15.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Un jubilé et les Méfaits du tabac : 18 h. Le jour où la pluie viendra : 20 h 30. Les Dactylos : 22 h.
HUCHETTE (43-26-38-99). Demandez la chanson du film : 18 h et 21 h 30. La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Temps contre temps : 20 h 30, dim. 15 h.
LAVOIR MODERNE PARISIEN-PROCRÉART (42-52-09-14). Y'a T'une Mouche Sur L'mur (légèrement ivre) : 21 h, dim. 17 h.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Été 86 chez les Pujols : 20 h. Le Jardin des cerises : 21 h 30. Théâtre rouge. Simone Weil 1909-1943 : 18 h 30. Ah! Si j'avais un nom connu, vous verriez comme je serais célèbre : 20 h. Personne n'est parfait : 21 h 30.
MARIE-STUART (45-08-17-80). Je me tiens devant toi nue : 20 h 30.
MARIGNY (42-56-04-41). Je ne suis pas un homme facile : 21 h.
MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Tonnelle d'été : 15 h.
MICHEL (42-65-35-02). Boeing Boeing : 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). Les Palmes de M. Schutz : 17 h et 20 h 30, dim. 15 h.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Passions secrètes : 16 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Une cloche en or : 18 h et 21 h, dim. 15 h.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Patrick Timsit : 20 h 30.
PALAIS DES GLACES (PETIT SALLE) (42-02-27-17). Bruno Lugan : 20 h 30.
POCHE-MONTPARNASSE (45-46-92-97). Vingt-quatre heures de la vie d'une femme : 18 h et 21 h, dim. 15 h.
PRÉ-CATELAN, JARDIN SHAKESPEARE (42-27-39-54). Embrassons-nous, Folleville! : 15 h et 18 h 30. Le Voyage de M. Perrichon : 15 h 30 et 20 h 30.
RANELAGH (42-88-64-44). Messieurs les ronds-de-cuir : 16 h 30, dim. 20 h 30. Backswing : 20 h 30, dim. 17 h. Improvizafond : 22 h.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Allais nous plaît : 20 h 30. Le Défunt ; Édouard et Agrippine : 22 h.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24). Le Parfum de Jeannette : 17 h 30 et 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-46-77). Les Innocentines : 20 h 30, dim. 17 h.
THÉATRE CLAVEL (46-82-35-25). *Café noir? Improvisé!* : 20 h 30, dim. 18 h.
THÉATRE DÉJAZET (48-87-52-55). Élie Kakou : 20 h 30.
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Paul Préboist dans Maman! : 20 h 30. Starmaniac : 22 h.
THÉATRE D'EDGAR (42-79-97-87). Union libre : 20 h 15.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Laurent Spielvogel : 20 h 30.
THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Arène. L'oiseau n'a plus d'ailes : 20 h 30, dim. 15 h. Là-bas, demain : 22 h 30, dim. 17 h. Belle de Mai. Molière : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE MARSEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). C'est la dernière fois que je reviens sur Terre : 21 h. Help! Le Chippendale ou l'homme de leur vie : 22 h 30.
THÉATRE MONTORGUEIL (42-36-38-56). Cinq minutes pas plus : 20 h. Le Retour de M. Leguen : 21 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Petite salle. Les Prodiges : 21 h, dim. 16 h.
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Les Déments se déchaînent : 18 h. Phèdre : 19 h 45.
THÉATRE SILVIA-MONFORT (45-31-10-96). Souvent je ris la nuit : 20 h 30, dim. 17 h.
TOURTOUR (48-87-82-48). L'Heure espagnole : 18 h. Les Rendez-vous : 20 h 30.
TREMPLIN-THÉATRE DES TROIS-FRÈRES (42-54-91-00). Marie l'incurie : 20 h 30.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Les Acrobates : 21 h.

RÉGION PARISIENNE

CHAMPIGNY-SUR-MARNE (L'ÉTOILE DES MERS) (49-83-82-32). L'Extravagante Aventure de l'étoile des mers : 21 h 30, dim. 14 h 30.

PARIS EN VISITES

LUNDI 13 SEPTEMBRE

« L'Unesco, bel exemple d'architecture des années 50 » (limité à trente personnes), 14 h 30, devant les grilles, place Fontenoy (Monuments historiques).

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 14 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« Le Palais de justice en activité. Toute la justice, du tribunal correctionnel à la cour de cassation », 14 h 30, 4, boulevard du Palais (P.-Y. Jaslet).

« Les passages couverts du dix-neuvième siècle, de la Madeleine à la chapelle expiatoire », 14 h 30, sortie métro Madeleine (Tourisme culturel).

« Les vieux quartiers de l'île de la Cité : de la place Dauphine à l'enclos du Cloître Notre-Dame », 14 h 30, Pont-Neuf, statue de Henri IV (E. Romann).

« L'église orthodoxe Saint-Serge, les Buttes-Chaumont et les villas des carrières d'Amérique », 14 h 30, devant la Mairie, place Armand-Carrel (S. Rojon-Kern).

« La Cité universitaire et ses pavillons étrangers », 14 h 30, RER Cité-universitaire (Europ explo).

« Hôtels du Marais spécialement ouverts. Passages, ruelles insolites, jardins, plafonds et escaliers inconnus », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« Du cimetière d'Auteuil au quartier Boileau/Exelmans », 14 h 45, métro Exelmans, sortie Claude-Lorrain (V. de Langlade).

« Le jardin du Luxembourg en automne », 15 heures, entrée principale, place Edmond-Rostand (Monuments historiques).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le douzième arrondissement : entre Saint-Antoine-des-Champs, qui fut cistercienne, et la place du Trône renversé », 15 heures, sur les marches de l'Opéra-Bastille (Paris et son histoire).

Le Monde ÉDITIONS

Social : Par ici la sortie !

Alain Lebaube

La compétitivité des entreprises et de notre économie passe par la modernisation des rapports sociaux. Face à l'immobilisme des organisations syndicales ouvrières et patronales, de l'Éducation nationale et de l'État, des expériences innovantes dessinent ici et là les contours d'un nouveau système où la production et le social seraient confondus.

Un livre décapant, sans illusions, sur les vrais enjeux de la modernité.

252 pages. 120 F.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

L'AVOCAT DU DIABLE. Film américain de Sidney Lumet, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47).

DANS LA LIGNE DE MIRE. Film américain de Wolfgang Petersen, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-15 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

HÉLAS POUR MOI. Film helvético-français de Jean-Luc Godard : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Champs-Élysées, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-86) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

KALIFORNIA. Film américain de Dominic Sena, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

MEDITERRANEO. Film italien de Gabriele Salvatores, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

TROIS COULEURS-BLEU. Film franco-helvético-polonais de Krzysztof Kieslowski : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

LE TRONC. Film français de Karl Zéro et Bernard Faroux : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Grand Écran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

SAMEDI

Histoire permanente du cinéma : Non ou la Vaine Gloire de commander (1990, v.o. s.t.f.), de Manoel de Oliveira, 18 h 30 ; Naissance d'une nation (1915), de David W. Griffith, 18 h.

DIMANCHE

Histoire permanente du cinéma : le Dernier Round (1926), de Buster Keaton, 14 h 30 ; Walk Over (1965, v.o. s.t.f.), de Jerzy Skolimowski, 18 h 30 ; New York, 2 heures du matin (1983, v.o. s.t.f.), de Abel Ferrara, 18 h ; l'Homme tranquille (1952, v.o. s.t.f.), de John Ford, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

SAMEDI

Portraits de Paris : les Sans-logis : A la Belle Étoile (1966) de Pierre Prévert, Voir l'éléphant (1990) de Jean Marboeuf, 14 h 30 ; les Métiers de Paris (1989) de la Vidéothèque de Paris ; Paris mange son pain (1956) de Pierre Prévert, les Petits Métiers de Paris (1933) de Pierre Chenal, le Sang des bêtes (1948) de Georges Franju, la Maison aux images (1955) de Jean Grémillon, 18 h 30 ; Adolescences : Uhloz (1988) de Guy Jacques, De bruit et de fureur (1987) de Jean-Claude Brisseau, 18 h 30 ; Sans profession : Sale Temps (1987) d'Alain Pigeaux, Pour Clémence (1977) de Charles Belmont, 20 h 30.

DIMANCHE

Portraits de Paris : Cinéma : Histoire géographie (1982) d'Alain Fleischer, Travelling avant (1987) de Jean-Charles Tacchella, 14 h 30 ; Musée : la Joconde (1958) d'Henri Gruel et Jean Lenik, la Ville Louvre (1990) de Nicolas Philibert, 18 h 30 ; Théâtre : Paris nous appartient (1960) de Jacques Rivette, 18 h 30 ; Rock et punk : New Old (1979) de Pierre Clémenti, l'Affaire des divisions Morituri (1984) de F.J. Ossang, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A TOUTE ÉPREUVE (Hongkong, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
AMANTS (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
ANTONIA & JANE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
L'ARBRE, LE MAIRE ET LA MÉDIATHÈQUE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BAD LIEUTENANT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).
BASIC INSTINCT (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-28 ; 36-65-70-87) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
BENNY & JOON (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).
BLADE RUNNER-VERSION INÉDITE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BOXING HELENA (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75).
C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (Bel.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LA CAVALE DES FOUS (Fr.) : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
CHUTE LIBRE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).
CIBLE ÉMOUVANTE (Fr.) : Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55).
COMMENT FONT LES GENS (Fr.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-82).
LA CRISE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
CUISINE ET DÉPENDANCES (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
DENIS LA MALICE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
DRACULA (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
DUEL A ICHIJOJI (Jap., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80).
L'ENFANT LION (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-28 ; 36-65-70-87) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LES ÉPICES DE LA PASSION (Mex., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
ÉPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78 ; 36-68-75-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
FANFAN (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Élysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
FIORILE (It., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LE FUGITIF (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Écran Italie, 13e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
HENRY V (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
L'HOMME SUR LES QUAIS (Fr.-All.-Can., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).
HOT SHOTS ! 2 (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; UGC *Montparnasse*, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
IMPITOYABLE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
JAMBON JAMBON (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).
JE M'APPELLE VICTOR (Fr.) : Épée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34).
LAST ACTION HERO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-28 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47).
LA LEÇON DE PIANO (Austr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Sept *Parnassiens*, 14e (43-20-32-20) ; *Grand Pavois*, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
LA LÉGENDE DE MUSASHI (Jap., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80).
LOUIS, ENFANT ROI (Fr.) : Élysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MA SAISON PRÉFÉRÉE (Fr.) : Élysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MAMAN J'AI ENCORE RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
MÉTISSE (Fr.) : Épée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45).
MOI IVAN, TOI ABRAHAM (Fr., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
MY OWN PRIVATE IDAHO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
LES NUITS FAUVES (Fr.) : Épée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
L'ODEUR DE LA PAPAYE VERTE (vietnamien, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
L'ŒIL DE VICHY (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34).
ORLANDO (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Épée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LA PART DES TÉNÈBRES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-25 ; 36-65-70-67) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LES PRINCES DE LA VILLE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
PROPOSITION INDÉCENTE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).
QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
4 NEW-YORKAISES (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
RESERVOIR DOGS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).
RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
SANTA SANGRE (Mex., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).
SI LOIN, SI PROCHE (All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Grand Écran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39).
SLIVER (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).
LA SOIF DE L'OR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-15 ; 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
LE SOUPER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
SWING KIDS (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
THE CRYING GAME (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
TOUT ÇA POUR ÇA (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; *Montparnasse*, 14e (36-68-75-55) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
UN, DEUX, TROIS, SOLEIL (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).
UN FLIC ET DEMI (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).
UN JOUR SANS FIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-28 ; 36-65-70-87) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Sept *Parnassiens*, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).
UNE BALLE DANS LA TÊTE (Hongkong, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
UNE BRÈVE HISTOIRE DU TEMPS (Brit.-A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
UNE FAMILLE FORMIDABLE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
VAL ABRAHAM (Por., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).
VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LES VISITEURS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
LA VOIE DE LA LUMIÈRE (Jap., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80).

هكذا من الأصل

BILLET

Chausson divise PSA et Renault

Officiellement annoncée vendredi 10 septembre, la mise en cessation de paiement de Chausson, société détenue à égalité par Peugeot et Renault pour la fabrication de véhicules utilitaires, pourrait être le point de départ d'un conflit ouvert entre les deux constructeure.

Leur brouille na date paa d'hier. Renault reproche à son partensire, qui e récupéré certaines activités confiées à Chausson, de s'être dérobé an ne a'acquittant pas de sa quote-part dans le financement des plans sociaux dont la darnier représente 170 millions da francs. De son côté, Peugeot assure que Renault a pris des décisions sans concertation, en acceptant par exemple le paiement des jours de grève lors du conflit de février survenu dans leur filiale.

Cette fois, la dépôt da bilan crée une situation nouvelle. Il manque 150 millions da francs dans les caisses da Chausson, fondée en 1907 et condamnée par la stratégie de ses clients-actionnaires qui ont séparément investi dans de nouvelles unités de production da véhicules utilitaires concurrentes de leur propre filiale. Les «associés» vont donc se retrouver face à un administrateur judiciaire, le mandataire désigné en juin (at que, déplorent les syndicats, Peugeot a refusé de rencontrer) ayant échoué dans sa mission. Les fournisseurs et, surtout, les 3 200 salariés des usines Chausson de Gennevilliers (Hauts-de-Seine) et Creil (Oise) na manqueront pas da demander des comptes à des firmes assez largement bénéficiaires que l'on imagine mal se désintéresser des conséquences économiques et sociales de leurs désaccords...

En se précipitant, les événements permettent à Renault de signifier que son statut – même provisoire – d'entreprise nationalisée ne l'oblige pas à supporter seul la survie d'une filiale commune. Mais cela ne sera sans doute pas suffisant pour vaincre l'intransigeance da Jacques Calvet, le PDG de PSA. A moins da voir le ton monter entre les deux principales firmes automobiles françaises ou – sait-on jamais? – de courir le risque d'un affrontement direct devant la justice, les pouvoirs publics devront donc choisir entre deux maux. Faire pression sur Peugeot? A coup sûr, ils seront accusés d'interventionnisme par la bouillant patron de PSA, assez peu versé dans le «balladurisma». *A contrario*, donner satisfaction à ce dernier serait paradoxal de la part d'un gouvernement favorable, au nom du libéralisme, à la fusion Renault-Volvo et à la privatisation da l'ex-Régie.

JEAN-MICHEL NORMAND

Privatisation, dérégulation, responsabilisation

Une commission parlementaire préconise la fin du modèle social néerlandais

Un rapport perlementaire publié le 7 septembre aux Pays-Bas préconise un changement de cap radical en matière de protection sociele des salariés et la fin de la collectivisation maximale des risques sociaux.

LA HAYE

de notre correspondant

Rédigé par nne commission d'enquêtc parlemcntaire dont les neuf membres, originaires de l'ensemble des partis politiques du pays, se sont prononcés à l'unaoimité, ee rapport estime que le tcmps est vcnu de substitner au dogme fondateur du système néerlandais – la collectivisation maximale des risques – le principe d'un minimum personncl légalemcnt garanti et de démantcler la législation et la bureaucratic sociales existantes au profit de la déréglemcotatioo et dc la privotisation. Dans un pays se voulant un parangon d'Etat-providcocc (avec lc deuxième taux de pression fiscalc au mondc, une quote-part des dépenses collectives attcignant 63 % du revcnu national ct des transfcrts sociaux équivalant à un gros cioquième de ce dernier), lo eommissioo a fait preuvc d'une audace iconoclaste!

En substanee, l'assurance-maladie (qui garantit actuellement 70 % du dcrnier salaire perçu peodant douze mois ou plus, versés par les organismes sociaux) serait supprimée; à la place, l'cmployeur serait tenu de verser au salarié malade, pendant dix-buit mois au plus, une iodemnité au moios égale au salnire minimum légal (6 500 francs mensuels). L'assurance-iovalidité (qui prend le relais de l'assurance-maladie au 366e jour d'arrêt et dont bénéficient 920 000 Néerlandais, soit près de 15 % de la populatinn active) serait à l'avenir réservée aux salariés invalides à 66 % au moins; en deçà de ec taux, le salarié resterait à la charge dc l'entreprise, qui devrait lc reclasser ou le licencier; ou-delà dc ce taux, l'indemnité compensatrice du salaire atteindrait au mieux 70 % de celui-ci.

«Une fabrique à allocations»

L'assurance-chômage (70 % du dernier salaire perçu pendant six mnis) ne serait plus accordée aux salariés démissionnaires et son versement aux seuls lieenciés serait plus étmitement couplé qu'aujourd'hui aux efforts de reclassemcnt qu'ils déploieront.

Selon lc rapport, les représentants patronaux et syndicaux scraient libres de négocier des arrangements complémentaires à ces oormes légales minimales, à condition de s'adresser à des assureurs privés. Le ministre des affaires sociales n'aurait plus compétence pour étendre les conventions collectives dc branebc à l'ensemble des entreprises en faisant partie. Dans le même esprit dérégulateur, la commission suggère que les arganismes paritaires qui gèrent les trois régimes sociaux concernés soient privatisés et mis en concurrence avec des assureurs commerciaux pour appliquer la nouvelle législatinn.

A en juger par la variété des réactions quc ce rapport a suscitées – des syndicats unanimement inquiets, un patronat divisé, un Parti libéral enthousiaste, mais un Parti travailliste gêné –, sa traduction rapide en mesures concrètes est pen vraisemblable. D'autant qu'un scrutin législatif aura lieu l'on procbain et que la période électorale est peu propice au lancement dc réformes radicales etconflictuelles. Mois les observateurs s'accordent à penser quc ce rapport marque un taurnant et qu'il influencera à l'avenir toute réflexion sur la sécurité sociale des salariés. Puisque, désormais, la collectivité est invitée à cesser d'être *«une fabrique à allocations»*, que l'individu devrait preodre conscience que son comportemcot à l'égard du travail n une *«influence sur le montant des prélèvements collectifs»* ... et de sa rémunératinn, et que l'Etat devrait sc enntenter de jnuer un rôle modeste ct de loisser les partenoires sociaux *«responsabilisés»* oégneier dnns un cadre plus conflictuel quc consensuel.

CHRISTIAN CHARTIER

La préparation du budget pour 1994

Le gouvernement italien réduit les dépenses publiques

ROME

de notre correspondante

Il aura fallu une journéc et une nuit entière de discussions pour mettre au point les derniers détails de la loi dc finances pour 1994. Mais le gouvernement italien a finalement signé le document vendredi 10 septembre. Objectif avnué : ramener le déficit budgétaire à 144 000 milliards de lires (l'équivalent de 525 milliards de francs), soit 8,7 % du PIB, contre 10 % en 1993. Pour y parvenir, la potion sera amère : *«Nous demanderons des sacrifices à tous, et surtout à ceux qui ont un emploi stable»*, a expliqué le président du conseil, Carlo Azeglio Ciampi, nu cours d'une conférence de presse, ajoutant : *«Les Italiens savent qu'il ne s'agit pas de vains sacrifices, mais que ceux-ci nous permettront de suivre avec une sécurité plus grande la voie déjà amorcée de l'assainissement et de la relance.»*

Après le traitement de choc entrepris l'année dernière par le gouvernement Amato, qui s'était soldé par un plan d'économies et des taxes nouvelles pour un montant de 93 000 milliards de lires (l'équivalent de 338 milliards de francs), les nouveaux sacrifices demandés par M. Ciampi, tout en étant assez rudes, semblent plus modestes. Il s'agit surtout cette fois – et c'est une grande première dans les budgets italiens – de couper dans les dépenses publiques et d'opérer du même coup une très sérieuse réforme de l'administration, qui pourrait se traduire aussi par une simplification et un allègement des charges qui pèsent sur les usagers des services publics. Toujours est-il que les coupes prévues dans les dépenses publiques atteindraient 28 000 milliards de lires (100 milliards de francs).

Outre la vente d'immeubles publics et la suppression de certains organismes bureaucratiques, le plan d'économies prévoit de réduire d'au moins 10 000 à 15 000 appelés dans l'armée. Par ailleurs, le gouvernement a annoncé qu'il comptait, grâce à la baisse des taux d'intérêt, notamment sur les bons d'Etat – qui ont perdu pratiquement 4 % en six mois, – alléger le service de la dette, qui nourrit largement le déficit.

Côté recettes, il était plus que difficile d'alnurdir une pression fiscale déjà très forte. En 1994, celle-ci sera donc de 1 % inférieure au niveau atteint en 1993. Ainsi le document présenté ne prévoit-il que 3 000 milliards de lires de recettes supplémentaires (11 milliards de francs). Les nouvelles taxes seront surtout supportées par les entreprises et les travailleurs indépendants. Une augmentation de la TVA sur certains produits est prévue à Noël. De petits ajustements sont aussi envisagés dans le domaine de la santé, notamment sur le remboursement des médicaments.

Enfin, des réductions de dépenses découleront de l'application de l'accord sur le coût du travail du 3 juillet dernier (500 milliards de lires envimn). Pour l'instant, les réactions sont assez mitigées : peu d'enthousiasme de la part du patronat et une franche hostilité des syndicats, qui reprochent notamment à ce plan de ne pas prévoir grand-chose pour l'emploi.

M.-C. D.

En attendant une modification de la réglementation

261 commerçants des Yvelines devront fermer leur porte le dimanche

Le préfet des Yvelines, Claude Erignac, a refusé à 261 commerçants des zooes d'activité de Coignières, Orgeval et Vélizy les dérogations qu'ils sollicitaient afin de pouvoir ouvrir leurs portes le dimanche. Ces commerçants, qui ouvraieot depuis des années le dimanche, sans autorisation, bénéficient d'un sursis jusqu'au 31 décembre. Ils devront ensuite se conformer à la décision du préfet.

Depuis la circulaire du 17 juio 1992, mise au point par Martine Aubry, alors ministre du travail, les préfets peuvent accorder des dérogations à l'obligation du repos dominical aux commerçants remplissant certaines conditions qui leur en font la demande. A la fin du mois d'août, 454 demandes étaient parvenues à la préfecture des Yvelines, qui devenait ainsi le premier département de France par le nombre de dossiers enregistrés.

Après examen des dossiers, le préfet a ainsi accordé des autorisations pour un an à 83 commerçants de Conflans-Sainte-Honorine, Poissy et Saint-Germain-en-Laye notamment, situés dans le périmètre de marchés dominicaux et doot l'activité était concurrencée par la vente de produits similaires. De même, 35 commerçants installés dans des communes ayant un caractère touristique (Versailles, Rambouillet, Saint-Germain-en-Laye et Houdan) ont pu bénéficier de dérogations. Il s'agit de parfumeries, librairies, dépôts de vente, magasins de souvenirs, d'arts de la table ou joailleries.

Les commerces ne relevant pas de ces deux catégories se sont vu notifier un refus. Au nombre de 261, ces refus coocerneot notamment les zones d'activités de Coignières, Orgeval et Vélizy. Au total, selon la préfecture, 1 252 salariés sont concernés par le travail le dimanche dans ces trois zones. Est coocerné le centre Art de vivre, situé en bordure d'Orgeval, le long de la RN 13, créé en 1975 (*le Monde* du 5 février 1992) et qui garde ses portes ouvertes le dimanche, en échange d'une fermeture le mardi. Le dimanche représente, selon son président, Marc Goguet, 25 % du chiffre d'affaires. Un maintien de l'interdiction ne sera que partiellement compensé par une réouverture le mardi et aura des conséquences sur l'emploi, explique-t-il : 200 sont menacés à Orgeval même, et de 1 000 à 1 200 dans l'ensemble des Yvelines.

Reste à savoir si les magasins ayant essuyé un refus fermeroot leurs portes le 31 décembre : d'ici là, le Parlement aura étudié le projet de loi quinquennale sur l'emploi dont l'un des chapitres concerne la question de l'ouverture des magosins le dimanche. Si le «lobbying» mené auprès des députés réussit, la réglemeotation aura peut-être été modifiée d'ici là.

F. V.

□ **Consignes de non-violence pour la manifestatioo de la Coordination rurale le 15 septembre.** – Les responsables de la Coordination rurale ont indiqué, vendredi 10 septembre, que le «blocus» qu'ils ont décidé d'organiser mercredi 15 septembre autour de Paris commencera à 3 beures du matin. Des «fermes accueil», situées dans une couronne comprise entre 40 et 60 kilomètres de la capitale, ont été sélectionnées, dans lesquelles les groupes d'agriculteurs se donneront rendez-vous. Ces groupes agiront de maoière autooome et indépendante les uos des autres. Le but est de *«mener des actions sur les axes de transport en restant dans le voisinage, non de marcher sur Paris»*, o précisé Philippe Arnaud, secrétaire général, qui lance des appels à la non-violence ; le quartier général sera situé au sud d'Etampes, à la limite dc l'Essonne et dc l'Eure-et-Loir.

En vue d'une éventuelle renégociation du pré-accord de Blair House

M. Juppé précise la position française à propos des négociations sur l'agriculture

Le ministre des affaires étrangéres, Alaio Juppé, a détaillé, vendredi 10 septembre, les conditions que pose la France pour un accord sur le volet agricole du GATT. *«Paris n'a pas de position maximaliste»*, a-t-il déclaré à Bono à l'occasion d'un forum organisé par le parti libéral. M. Juppé a exposé le catalogue qu'il espère voir à l'ordre du jour de nouvelles négociations ovec les Américains. On sait que la France refuse le pré-accord de Blnir House de novembre 1992 sur le volet agricole du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) conclu entre la Commission dc la CEE et les Etats-Unis.

● **Les exportations agricoles de la CEE.** – M. Juppé demande que ne snient pns inelus, dans la réduction prévue de 21 %, l'aide alimentaire au tiers-monde, l'écoulemenl des stocks existants ainsi que cennins produits transformés. La France souhaite aussi étaler dons lc temps ees réductioos. Elle demande une clause d'indexation ofin que la CEE préserve ses parts de marehé au cas où apparaîtrait un gonflement de la demande de produits agroalimentaires.

● **La «clause de paix» prévue à Blair Hoose.** – La France demande qu'elle ne soil pas limitée à six ans, mais qu'elle soit durable. Cette clause interdit aux Etats parties à l'accord d'ouvrir un contentieux pendanl la période considérée.

● **La compotibllité de Blair House avec la politique agricole commune.** – Le ministre a affirmé que la Commission de Bruxelles ne lui avait pas encore assuré qu'il y avait compatibilité. C'est sur ec point que le chancelier Helmut Kohl avait apporté, il y a deux semaines, un soutien à la Francc.

Pour sa part, Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, a déclaré vendredi à Bruxelles après avuir rencontré son collègue belge : *«J'ai bon espoir qu'on arrivera, le 20 septembre, au conseil des ministres européens, à décider de la reprise des négociations avec les Etats-Unis, évitant ainsi une crise inutile au sein de la CEE.»*

A Sochaux, Mulhouse et Lille

2 500 emplois seront supprimés chez Peugeot en 1994

Lors d'un comité central d'entreprise qui se tiendra à Paris le 21 septembre, la directinn de Peugeot devrait annoncer un plan supprimant 2 500 emplois en 1994. Selon cette information, que nous ennfirme notre correspondant à Besançon, les effectifs seraient réduits de 1 400 à Sochaux où sont fabriqnées les 405 et les 605, de 1 000 à Mulhouse (la 106) et de 90 à Lille (moteurs). Jacques Calvet, PDG de PSA, avait laissé entendre que de telles décisions seraient prises (*le Monde* du 10 septembre). Comme à chaque fois depuis 1979, l'cntreprise devrait avoir recours à des préretraites FNE (Fonds national de l'emploi) pour les oouvriers. Elle y ajouterait des mesures de préretraite progressive à 55 ans pour les cadres, les techniciens et les agents de maîtrise, qui concerneraient 300 personnes à Sochaux.

Par soo ampleur, ce plan correspond à celui de 1993 (2 597 suppressions d'cmplois). Il fait suite, à Sochaux, à 39 jours dc cbômage technique, totalisés en 1993 à la fin de septembre, alors qu'une semaine d'arrêt est également prévue en octobre. En 1979, l'usine de Socbaux comptait 43 000 salariés. Il y en o 21 500 aujourd'hui.

Après plusieurs mois de conflit

Les dockers marseillais acceptent l'accord conclu avec le patronat de la manutention

Les différents partenaires du port autonome de Marseille se sont félicités, vendredi 10 septembre, de l'acceptation par l'assemblée générale des dockers d'un accord conclu deux jours avant entre leurs représentants et le patronat de la manutention et qui devrait éviter le départ pour Toulon des car-ferries annoncé par la Société nationale Corse-Méditerranée (*le Monde* du 10 septembre).

Qualifié de *«premier message positif depuis de longs mois»*, l'accord porte seulement sur deux des huit points de la négociation engagée pour la mise en place de la mensualisation des dockers, prévuc par la loi du 9 juin 1992. Ces points concernent la présence de deux dockers lnrs des chargements et déchargements des car-ferries et l'cmbauche de dockers occasionnels par les entreprises.

EN BREF

□ **Le directeur d'nn sous-traitant automobile séquestré en Alsace.** – A Fréland (Haut-Rhin), les salariés de l'usinc BBS-Scral ont séquestré, vendredi 10 septembre, le directeur général de cette société, sous-traitante de l'automobile et filiale française d'un groupe allemand spécialisé dans la fabricatinn dc jaotes. Dans l'après-midi, le comité d'cntreprise ovait été réuni pour examiner lo fermeture de l'entreprise. Prévue pour la fin de l'année, celle-ci doit entraîner 104 licenciements. Les représentants du personnel, qui demandent des mesures de reconversion, devaient être reçus le 12 septembre par le préfet du Haut-Rhin.

□ **Fin dc la tutelle judiciaire pour Canary Wharf?** – Les banques créaneières de la société immnbilière britannique Canary Wharf sont parvenus à un accord de principe sur uo plan de refinancement de 1,1 milliard dc livres (9,6 milliards de francs) qui pourrait permettre au cnmplexc immobilier géant, situé dans les anciens docks de l'est dc Loodres, de sortir dc l'administration judicioire à la fio octobre, ont annoncé vendredi 10 septembre ses admioistrateurs Ernst and Young. Ce plan doit d'abord être approuvé par lc reste des créanciers dc Canary Wharf, qui sont pour la plupart des entreprises dc construetion et dc services ayant participé aux premières pbases du projet. Une réuninn a été fixée au jeudi 30 scptembre afin que celles-ci puissent voter sur lc projet. Canary Wharf a été placé snus administration judiciaire en mai 1992 co raison des difficultés de son promnteur, lc groupe immobilier canadien Olympia and York Developments.

□ **La banque Indosuez a multiplié son bénéfice par quatre au premier semestre.** – La banque Indnsuez, filiale dn groupe Suez, a réalisé au premier semestre un bénéfice net (part du groupe) dc 320 millions de francs, quadruplé par rapport aux 81 millions dc francs dégagés an cours des six premiers mois de 1992, a annoncé vendredi son président, Aotoinc Jeaocourt-Galignani. Ce redressement a été principalement nbtenu grâce à une importante progression du résultat brut d'exploitation (RBE), eo hausse de 58,9 % à 2,629 milliards dc francs. *«Il est égal à celui réalisé pour l'ensemble de l'année 1990»*, a indiqué M. Jeancourt-Galignani. *«La progression provient de tous les métiers, mème si les activités de trading y ont eu une part importante»*, a souligné lc président d'Indosuez qui s'est félicité *«de cette progression d'ensemble qui permet à la banque de figurer dans le peloton des bonnes banques du marché»*.

□ Uo *«complot anglo-saxon»* **à l'origioe de la crisc monétaire dc l'été.** – Willy Claes, ministre belge des affnires étrangères, estimc dans une interview à l'hebdomadaire *le Point* daté 11-17 septembre que, derrière la crise manétaire de l'été, s'est dissimulée *«une certaine forme de complot anglo-saxon»*. *«Dans ce monde anglo-saxon, il existe des organisations et des personnalités qui préfèrent une Europe divisée, condamnée à jouer un second rôle dans le débat économique, au lieu d'une Europe bien structurée, disposant d'une politique spécifique monétaire et extérieure»*, ajoute M. Clnes.

□ **Microsoft va facturer les appels à l'aide pour le logiciel Windows.** – Microsoft, lc premier fabricant mondial de logiciels, va faeturer la consultatinn por téléphnne des elicnts américains ayant besoin d'assistanee pour l'utilisatinn de son logiciel Windows. A partir du 1er octobre, les particuliers devront payer deux dollars (11 francs environ) par minute, avec un maximum de 25 dollars par appel, et disposeront de 90 jours d'appels gratuits à partir de la date de leur premier appel, seloo Microsoft. Pour 195 dollars par an, les particuliers pourront appeler de façan illimitée. Les entreprises disposeront d'un forfnit de base dc 20 000 dollars par an, utilisable pour tous les produits de Microsoft.

INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

● **Prix de gros : – 0,6 % en août.** – Les prix da gros ont baissé de 0,6 % en août par rapport à juillet, du fait notamment du tabac et de l'énergie. En un an (août 1993 comparé à août 1992), l'augmentation est de 0,6 %. Les prix da groa avelant baissé, en juillet, de 0,2 % par rapport à juin. Le recul enregistré en août est le plus important dapuis daux an et demi. C'est aussi la quatrième baisse mensuelle consécutive.

Le Monde

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 46-62-72-67

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 6 AU 10 SEPTEMBRE 1993

PARIS

Fausse joie

INDICE CAC 40

- 2,21 %

Attantisme, faussa joia at décaption. Ces mots résument una samaina moroaa où l'axpraasion *« una conaolidation nécessaire après la vive hausse de ces damièrea semainas »* a été rebâchéa dans las salles da marché. Et, pour consolidar aes récents gains, la marché na s'est pas fait prier : en cinq séances, les valaurs françaisea ont pardu 2,21 % pour ramener sa progression à 13,49 % depuis le début de l'annéa. Pas question da records non plus cette semaine, où la seule séance gagnante, celle de lundi, le fut da 0,09 %. Le resta de le périoda a été uniformémant da couleur rouga bian qu'à plusieurs reprises l'indice CAC 40, facétieux, manifestât des velléitéa de se mettre au vert.

Ainsi mardi, à l'avant-veille de la réunion du conseil central da la Bundesbank – qui ponctuellement, deux fois par mois, agite les boursiers sur le thème «Baissera? Baissera paa! », – le marché parisien, déçu par une relative amélioration de l'économie allemande qui retarderait d'autant le geste espéré de le Buba, baissa sensiblement da 0,96 %. Nouvalle séance d'attantisme, le lendemain, où l'indécision prévalut, jusqu'à la mi-séance avant de se muar an léger pessimiame (– 0,37 %). Pourtant, au dire da certaina intervenants, un éventual *statu quo* da la Bundesbank na davrait pas trop peser sur les valaurs françaises. En baissant de 4 % depuis la 31 août, n'était-ce pas la preuve que le marché avait déjà – comme souvent – anticipé la nouvelle?

L'annonca, jeudi, de la détente d'un demi-point de ses taux directeurs par la Bundesbank provoqua une flambéa de hausse pendant au moins... trois minutes. Maia l'absence d'une initiative semblable de ce côté-ci du Rhin déçut particulièrement les intervenants, qui prirent laura bénéficea sur l'air connu da *«On achète la rumeur et l'on vend la nouvelle».* Au tarme daa échanges, l'indice CAC 40 abandonna encore 0,97 %.

Le darnière séance da le semaine, après la fausse joie de la vaille, fut placée sous le signe da l'indécision. A l'issue d'une séance heurtéa, les valeurs françaises terminèrent le journée *in extremis* sur un repli marginal da 0,02 %, le CAC 40 s'inscrivant pour sa part à la cote 2 108,38.

Les hésitations de la Banque da France, qui en fait, en baissant son taux de prises en pension de cinq à dix jours, pour le ramener da 10 % à 7,75 %, n'a fait que revenir à la situation d'avant la crisa monétaire de fin juillet, ont principalamant pasé sur la marché. Selon laa analystas, ca gasta timide da l'institut d'émission, qui n'est, de fait, qu'un retour à la normale, rend le taux d'escompte allemand inférieur à son homologua français. A ce niveau, il se situe au-dessus du taux au jour le jour, qui, ces derniers temps, oscillait entre 7 5/16 % et 7 7/16 % pour le haut de la fourchette.

Lafarge Coppée et la BNP

Du côté daa valeurs, Lafarga Coppée fut l'une des premières à retenir l'attention dès le début de la semaine. Une information – entérinéa par la suita – parua dans la presse économique faisait état de l'intention du deuxième cimentier mondial de lancer una augmentation de capital. Un porte-parole de l'antraprise a affactivamant confirmé qu'un projet d'appel au marché était à l'ordre du jour du prochain conseil d'administration, sans toutefois en préciser le montant. Le chiffre le plus fréquemment énoncé tourne autour de 2 milliards de francs. Craignant un instant une trop grande dilution des bénéfices, les intervenants opérèrent de nets dégagements sur la valeur qui termina la séance sur un racul da 4,2 % dana un volume relativement étoffé da 403 000 titres avant de se reprendre le lendemain. Reste que, si cette augmentation de capital doit recevoir l'aval du conseil d'administration, alle devrait être lancéa avant la mise sur la marché de la BNP, première privatisable.

A propos da la BNP, dont la privatisation devrait intervenir aux alentours du 5 octobre, si l'on en croit la rumeur, le ministère da l'économia a fait connaître les modalités retenues : le noyau stabla da la banqua représentera 30 % du capital détenu à parité par l'UAP et un groupe d'actionnaire de long terme. Plus favorable aux actionnaires individuels, une autre mesure vient d'être adoptée : pour la première fois, les particuliers, comme les investisseurs institutionnels pourront réserver leurs titres en souscrivant un mandat dans leur agence bancaira, at ce bien avant le début de l'offre publique da vente (OPV). Las seuls éléments qui ne seront pas en leur possession seront la périoda de souscription at le prix. Dès qu'ils en auront connaissance, il pourront confirmer ou infirmer leur option.

Notons encore pour cette semaine que l'Etat a, par l'intermédiaire de Paribas, reclassé auprès d'investisseurs étrangers 6,7 millions d'actions Total au prix da 296 francs par action pour un montant de 2,06 milliarda da francs. Le participation de l'Etat dans Total, au terme da l'opération, a été ramenée de 6,17 % à 5 %.

Vendredi, Accor annonçait qu'il allait passer sa quotité de négociation de 50 à 25 titres et multiples à dater du 24 septembre. Plusieurs entreprises ont annoncé da telles mesures ces derniers mois pour faciliter l'acquisition par les petits porteurs. Enfin, Alain Bizot, PDG de la FNAC, a annoncé lors da l'aasembléa générale des actionnaires qua la cotation du titre, suspendue la 12 juillet, devrait reprendre à la fin du mois de septembre.

FRANÇOIS BOSTNAVARON

Agroalimentaire

	10-9-93	Diff.
Bongrain	2860	– 75
BSN	894	– 34
Eridania Béghin	805	– 13
Fromageries Bel	4 750	– 88
LVMH	4 280	– 8
Pernod-Ricard	408,5	– 12,2
Remy-Cointreau	202	– 8,2
Saint-Louis	1 409	+ 18

Assurances

	10-9-93	Diff.
AGF	854	+ 4
AXA	1 529	– 81
GAN	518	– 2
Groupe Victoire	1 480	inch.
SCOR SA	635	+ 5
UAP	606	– 30

Bâtiment et matériaux

	10-9-93	Diff.
Bouygues	679	– 29
Ciments français	338	+ 1
Colas	1 043	– 18
Eurotunnel	42,50	+ 0,35
Eiffage	1 145	– 10
GTM Entrepose	505	– 8
Immob. Phénix	143	+ 3,20
Jean Lefebvre	1 275	– 7
Lafarge-Coppée	415	– 12,80
Poliet	382	+ 1
Saint-Gobain	578	+ 1
SGE	281	+ 10,2
Spie-Batignolles	400	+ 3

Chimie

	10-9-93	Diff.
Air liquide (L')	747	– 10
Elf Sanofi	998	– 8
Gascogne	390	+ 5
Institut Mérieux	2370	– 10
Michelin	177,10	– 2,90
Plastic Omnium	750	+ 15
Rhône-Poulenc A	151,70	– 1,50
Rhône-Poulenc CI	143	– 8
Roussel-Uclaf	627	+ 16
Synthélabo	254,20	– 7,80

Consommation non alimentaire

	10-9-93	Diff.
BIC	1329	+ 38
Chargeurs	1108	+ 27
Christian Dior	342,70	– 12,30
Clarins	540	– 5
DMC	310	– 6
EBF	699	– 18
Essilor Int.	550	– 4
Groupe André	625	+ 2
L'Oréal	1124	– 22
Moulinex	108	– 3,80
Salomon	1973	+ 132
SEB	493	+ 3
Skis Rossignol	1 338	– 12
Sommer-Allibert	1880	inch.
Zodiac	1785	– 55

Crédit et banques

	10-9-93	Diff.
Comp. bancaire	513	– 0
BNP CI	571	+ 0
Cetelem	1089	+ 29
CPR	464,50	– 8,60
CDE	215	inch.
CCF	235,50	– 6,60
CFF	1143	– 27
CLF	424,50	– 5,90
Créd. lyon. (1)	728	– 48
Crédit national	690	– 3
Société générale	662	– 9
SOVAC	1300	– 17
UFB Locabail	380	– 34,90
UIC	549	+ 3
Via Banque	351	– 6

Distribution

	10-9-93	Diff.
Alsacienne Sup	2 285	– 101
Bon Marché	665	+ 15
Carrefour	3 184	+ 149
Casino	155	+ 6,10
Castorama	710	+ 13
Compt. Modernes	1 440	– 10
Damart	4 999	+ 239
Docks de France	607	– 18
Gal. Lafayette	1 945	– 55
Guilbert SA	1 515	– 35
Guyenne Gasc.	1 698	– 27
Pinault Pr. 21 F	788	+ 8
Primagaz	855	– 8
Promodès	845	+ 37
REXEL (ex-CDME)	536	– 18
SCOA	14,85	+ 0,50

Electricité et électronique

	10-9-93	Diff.
Alcatel-Alsthom	735	– 20
Alcatel-Câble	603	– 2
CSEE	549	– 1
Intertechnique	585	– 7
Labinal	750	inch.
Legrand	4 593	– 324
Matra Hachette	152,30	– 4,10
Radiotechnique	349	+ 14,90
Sagem	1 886	+ 36
Schneider	775	– 25
Sextant Avionique	300	+ 50
Thomson CSF	175	– 1

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM	Nombre de titres	Valeur en cap. (MF)
Total	9670480	2883504
Eaux (Cie générale)	437391	1153320
Alcatel-Alsthom	1489650	1110807
Elf Aquitaine	1650650	680727
Carrefour	178650	559985
Suez	1612150	529834
Lafarge	1246590	520562
Société générale	805190	506928
BNP (CI)	854025	481535
Paribas	956325	474682
Cetelem	395850	414236
Saint-Gobain	708370	406927
BSN	404400	370850
Oréal (L')	316280	363915

Immobilier et foncier

	10-9-93	Diff.
CFI	300	inch.
GFC	482	– 1,60
Lucia	184	NC
Olipar	37,50	+ 1,30
Rue Impériale	3700	– 60
Selimeg	503	– 14
Silic	800	+ 15
Simco	573	– 11
Sogeparc	780	+ 2
UIF	830	+ 14

Investissement et portefeuille

	10-9-93	Diff.
Amault et Assoc.	265	– 18,50
Bolloré	450,10	– 9,80
Cerus	105,60	+ 1
CGIP	1183	– 42
Eurafrance	1980	– 120
Gaz et Eaux	1830	– 20
Lagardère MMB	137,90	+ 0,70
Marine-Wendel	378	+ 4
Navigation mixte	1 089	– 20
Nord-Est	152,80	+ 1,80
Origny-Desvroise	935	+ 35
Parfinance	200	– 10
Paribas	479,70	– 19,40
Pinault	320,10	–
SPEP	387	– 0
Suez	341	– 14,50
Worms	304,90	+ 5

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Sextant avion.	+ 20	Axa	– 7,4
Cegid	+ 15,9	CCF	– 6,9
Contrest	+ 8,2	Rhône-Poul. A	– 6,9
Salomon	+ 7,7	UFB Locabail	– 6,6
Bail Equip.	+ 6,3	Erap-Elf CPET	– 6,6
Olipar	+ 6,1	Bouygues	– 6,4
Carrefour	+ 5,3	Carnaud met.bx	– 6,4
Damart	+ 5	Crédit Lyon. CI	– 5,9
BIS	+ 4,8	CCF	– 5,9
Gr. de la Cité	+ 4,7	Total	– 5,8
SDR N. P. de C.	+ 4,1	Un. Ass. Paris	– 5,8
Imm. Phénix	+ 3,9	Havas	– 5,8
Euro Disn. SCA	+ 3,9	Ingénico	– 5,8
Radiotechnique	+ 2,7	Christian Dior	– 5,8

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	3-9-93	6-9-93	7-9-93	8-9-93	9-9-93
RM	3 646 351	2 910 485	2 863 582	3 278 229	8 721 786
Comptant R. et obl.	22 956 018	79 115 534	14 741 849	19 864 482	23 263 500
Actions	247 471	193 821	197 115	294 409	178 524
Total	26 849 840	82 218 840	17 802 546	23 437 120	30 161 810

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	6-9-93	7-9-93	8-9-93	9-9-93	10-9-93
Indice gén.	588,5	591,2	585,8	584,5	Non comm.
(base 100, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	2 157,96	2 137,29	2 129,44	2 108,75	2 108,38

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 10 septembre 1993
Nombre de contrats : 175 435 environ

COURS	ÉCHÉANCES SEPT. 1993	DÉC. 1993	MARS 1994	JUIN 94
Premier	123,40	123,12	126,70	
Dernier	123,52	123,28	128,70	

Métallurgie, mécanique

	10-9-93	Diff.
CarnaudMetalbox	194	– 14,70
Dassault Aviation	475	– 20
De Dietrich	1850	+ 42
Fives-Lille	399,50	+ 4
Imétal	477	– 8
Legris Industrie	207,50	+ 2,90
Métaleurop	75	– 1
Pechiney CI	340,50	+ 7,50
Pechiney Int.	199,40	– 4,40
Peugeot SA	657	+ 3
Strafor, Facom	541	– 5
Valeo	995	+ 10
Vallourec	217,40	– 17,80

Mines d'or, diamant

	10-9-93	Diff.
Anglo-American	145,10	– 15,90
Buffelsfontein	46,50	– 9,60
De Beers	98	– 7
Driefontein	53,75	– 3,15
Gencor	13	– 0,20
Harmony	18,90	– 3,35
Randfontein	39	– 5
Sainte-Helena	38,40	– 5,45
Western Deep	154	– 24

Pétrole

	10-9-93	Diff.
BP-France	110,80	+ 0,80
Elf-Aquit.	402,40	– 16,70
Erap-Elf	343	– 17,80
Esso	775	+ 8
Géophysique	861	– 17
Total	298,50	– 17,80

Sicomi ou ex-Sicomi

	10-9-93	Diff.
Bail Investis.	1151	– 18
Genefim	333,5	inch.
Immobail BTP	480	– 0
Interbail	565	+ 3
Klepierre	690	– 8
Locindus	963	– 2
Selectibanque	184,50	– 1,40
Unibail	561	+ 15

Transports, loisirs, services

	10-9-93	Diff.
Accor	620	– 35
BIS	147,10	– 10,90
Canal Plus	1 247	– 24
Cap Gemini	210,50	– 1,20
CEP Comm.	412	– 3,50
Club Méditerranée	389,40	– 11,10
Dauphin Ota (1)	254,90	inch.
Génér. des eaux	2 540	– 971
Ecco CP 10 F	550	– 11
Euro Disney	61,90	+ 0,05
Havas	457	– 11,20
Lyonnaise-Dumez	537	inch.
OGF CP 24 F	620	inch.
Pub. Filipacchi	765	+ 45
Publicis	889	– 5
Delmas Vieljeux	679	– 11
SITA	631	– 18
Sligos	540	– 2
Sodexho	969	– 36
TF1	502	– 13

(1) Coupon à 5,10 F.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	10-9-93	Diff.
8 % 1979	100	+ 0,30
10,80 % 1979	104,10	inch.
EDF-GDF 3 %	5 810	– 30
CNB 5 000 F	100,40	– 0,20
CNB Par. 5 000 F	100,30	–
CNB Suez 5 000 F	100,05	– 0,45
CNI 5 000 F	100,40	inch.

NEW-YORK

En deux temps

INDICE DOW JONES

- 0,34 %

Wall Street a débuté la semaine par des prises de bénéfices en raison principalement des statistiques économiques décevantes publiées la semaine précédente, mais a réussi à récupérer une bonne partie du terrain perdu grâce à l'annonce vendredi d'un bon chiffre de l'inflation. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 621,63 points en baisse de 12,30 points, soit un repli de 0,34 % par rapport à la semaine dernière. Le marché était fermé lundi pour la Fête du travail.

L'activité a été dominée en début de semaine par la nervosité des investisseurs et par l'absence d'achats par les fonds d'investissements qui ont préféré rester sur la réserve, selon Hugh Johnson, responsable des investissements chez First Albany.

Le catalyseur pour la reprise a été la publication d'une baisse surprise des prix de gros américains en août. Les investisseurs institutionnels, qui disposaient de liquidités importantes, sont revenus sur le marché.

Wall Street semble avoir ignoré l'évolution des taux d'intérêt à long terme américains, qui continuaient à reculer mardi et mercredi avant de remonter jeudi puis de reprendre leur mouvement de baisse vendredi après la publication du chiffre de l'inflation.

Selon Alfred Goldman, directeur chez A. G. Edwards and Sons, des indications de reprise plus soutenue de l'économie et de progression des résultats des entreprises seront nécessaires pour encourager les investisseurs à revenir massivement sur le marché.

Indice Dow Jones du 10 septembre : 3 621,63 (c. 3 633,93).

	Cours 3 sept.	Cours 10 sept.
Alcoa	74 3/8	71 5/8
ATT	62 5/8	60 3/4
Boeing	34 5/8	40 3/8
Chase Man. Bank	34 5/8	38 5/8
Du Pont de Nemours	48 1/4	47 7/8
Eastman Kodak	60	60 1/2
Exxon	65 1/2	66 5/8
Ford	50 5/8	55 5/8
General Electric	97 1/4	96 5/8
General Motors	44 7/8	46 7/8
Goodyear	42 1/4	42 3/4
IBM	45 7/8	43 5/8
ITT	91 3/4	93 7/8
Mobil Oil	78 5/8	77 3/4
Pfizer	64 3/8	61 3/8
Schlumberger	67 1/2	63 3/4
Texaco	65 5/8	66 1/8
UAL Corp. (ex-Allegis)	143	143
Union Carbide	15 1/2	18 3/4
United Tech.	58 1/8	57 5/8
Westinghouse	15 1/4	14 7/8
Xerox Corp	72 3/8	72 1/2

TOKYO

Sombre

INDICE NIKKEI

- 1,4 %

Les valeurs ont cédé du terrain à la Bourse de Tokyo, où les investisseurs, déprimés par les sombres perspectives des résultats de sociétés, ont effectué des prises de bénéfices après les gains enregistrés au cours des deux semaines précédentes. L'indice Nikkei a abandonné 298,23 points, soit 1,4 %, pour terminer la semaine à 20 817,98 points. Le volume d'échanges est tombé à 322,6 millions d'actions contre 356,6 millions la semaine précédente. Le recul a été quasi ininterrompu tout au long de la semaine.

Différents indicateurs ont révélé une stagnation de l'économie japonaise, qui résiste aux mesures de relance adoptées en août 1992 et en avril dernier. Les anticipations de baisse du taux d'escompte, qui avaient soutenu la Bourse la semaine passée, ont perdu de leur impact. Diverses rumeurs évoquent une baisse du loyer de l'argent moins importante que ne l'espéraient les investisseurs. De plus, les intervenants étrangers, soutien essentiel de l'activité boursière depuis le début de l'année, ont été peu actifs cette semaine.

Nippon Steel Corp. a déprimé le marché en annonçant mardi une prévision de 15 milliards de yen de pertes avant impôt pour le semestre achevé en septembre, soit le triple de la prévision initiale. Les investisseurs ont été préoccupés par des articles de presse sur la détérioration de la capacité bénéficiaire des maisons de titres.

Indices 10 septembre : Nikkei : 20 817,98 (c. 21 116,21), Topix 1 677,50 (c. 1 698,67).

	Cours 3 sept.	Cours 10 sept.
Ajinomoto	1 440	1 420
Bridgestone	1 290	1 290
Canon	1 440	1 410
Fuji Bank	2 480	2 460
Honda Motors	1 520	1 500
Matsushita Electric	1 500	1 460
Mitsubishi Heavy	683	679
Sony Corp.	4 670	4 600
Toyota Motors	1 700	1 720

LONDRES

Consolidation

– 0,7 %

Après avoir atteint des sommets en août, le Stock Exchange de Londres a poursuivi la descente enclenchée au début du mois, victime cette semaine de la prudence de plusieurs grandes sociétés et de la guerre que se livrent les groupes de télécommunications sur le marché britannique. Après être monté jusqu'à 3 115,1 points le 31 août, son record absolu, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a lâché 20,3 points, soit 0,7 % cette semaine pour terminer vendredi à 3 037 points.

Le marché a également été affecté par le moindre intérêt que lui portent les investisseurs américains qui, après l'avoir choyé en août, se tournent davantage vers le continent et ses perspectives de baisse des taux d'intérêt.

Le secteur le plus agité a été celui des télécommunications. Sa baisse a été provoquée par la perspective d'une guerre des prix à la suite du lancement par Mercury de son premier téléphone portable à grand renfort de publicité et de promotions.

Indices « FT » du 10 septembre : 100 valeurs, 3 037 (c. 3 057,30) ; 30 valeurs, 2 365,40 (c. 2 390,80) ; fonds d'Etat, 102,60 (c. 102,20) ; mines d'or, 159,70 (c. 178,30).

	Cours 3 sept.	Cours 10 sept.
Allied Lyons	6,18	5,94
BP	3,08	2,99
BTR	3,98	3,82
Cadbury	4,72	4,72
De Beers	12	11,13
Glaxo	6,15	6,39
GUS	36,38	38
ICI	7,06	7,15
Reuters	15,20	15,60
RTZ	7,33	7,14
Shell	6,64	6,54
Unilever	10,80	10,59

FRANCFORT

Maussade

– 3,3 %

La Bourse de Francfort a été maussade cette semaine, déprimée par de mauvaises nouvelles en provenance des entreprises, dans un marché nerveux et irrégulier. Le DAX est repassé sous la barre des 1 900 points, terminant vendredi à 1 861,61 points contre 1 925,16 points la semaine précédente, soit un recul de 3,3 %.

La Commerzbank a fait état d'une *« nervosité croissante »* sur le marché des actions. Elle a expliqué la tendance à la consolidation par le recul des autres Bourses et la vigueur du deutschemark qui a pesé sur les espoirs d'une reprise des exportations allemandes. Des considérations liées à l'évolution des taux de change ont encouragé certains intervenants à empocher les bénéfices réalisés depuis le début de l'année sur les Bourses allemandes, qui ont progressé d'un cinquième depuis le début de l'année.

Il n'y a pas lieu toutefois de dramatiser, selon la Commerzbank, car la consolidation était attendue après les mois de progression des cours.

Indice DAX du 10 septembre : 1 861,61 (c. 1 925,16).

	Cours 3 sept.	Cours 10 sept.
AEG	168,70	162,50
BASF	254	248,10
Bayer	303,60	294,70
Commerzbank	319	308,60
Deutschebank	787,50	763
Hoechst	274,50	269,10
Karstadt	574	580
Mannesmann	326,60	308,20
Siemens	671,60	652,60
Volkswagen	371,70	354,80

La guerre du bois tropical

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Des emprunts à la mode américaine

L'Italie et le Portugal s'apprêtent à lever des fonds en dollars pour des montants très importants et ils ont retenu pour leur prochaine opération une formule d'emprunt que la Banque mondiale a su imposer, celle des opérations de type planétaire ou universel. Ces affaires ont ceci de particulier que leur souscription est ouverte aux investisseurs du monde entier en même temps. Elles diffèrent sur ce point des euro-obligations, qui, certes, peuvent être vendues immédiatement en Enrope et en Asie, mais dont la distribution aux Etats-Unis n'est normalement permise qu'après un long délai.

Pour parvenir à un véritable placement de part et d'autre de l'Atlantique, il faut, en fait, se conformer aux usages américains. Cela revient notamment, pour des raisons fiscales, à émettre des titres nominatifs alors que sur l'euromarché les effets sont normalement au porteur. C'est ce que s'apprête à faire le Crédit local de France qni sera la première entreprise française à lancer un emprunt «planétaire» libellé en francs français. Le Crédit lyonnais et un établissement américain, J. P. Morgan, ont été chargés de mettre au point cette transaction qui, si tout se passe comme prévu, verra le jour au mois de novembre. Il s'agira d'une opération à taux fixe d'une durée de dix ans qui pourrait atteindre le montant record de 8 milliards de francs. D'aucuns envisagent même un volume de 10 milliards.

Telle qu'elle se dessine aujourd'hui, l'affaire devrait avoir pour débitenr une soeiété située aux Bermudes, CLF Corporation Bermuda, qui bénéficiera de la garantie d'une agence bancaire américaine du groupe Crédit local, CLF Agency. Ce montage permettra de satisfaire aux exigences des autorités boursières el bancaires des Etats-Unis qni disposent déjà de toutes les données nécessaires pour apprécier la qualité de la delte. Il rend inutile la lourde el coûteuse procédure d'enregistrement préalable à laquelle sont soumis la plupart des emprunteurs étrangers qui ne disposent pas aux Etats-Unis de succursale bancaire. Les titres seront cotés à New-York, en Europe et en Asie, probablement à Singapour ou à Hongkong.

En attendant cette transaetion d'un genre nouveau, les spécialistes du marché français se préparent à nccueillir en septembre deux euro-émissions pour le compte de débiteurs étrangers. Celle de la Banque européenne d'investissement (BEI) promet d'être de longue durée alors que l'autre, pour le eompte de la société des pétroles du Mexique, Pemex, viendra à échéance dans cinq ans. La BEI, dont la signature est une des meilleures dn monde, a pour habitude de se présenter à des conditions très sévéres. Si elle emprunte en francs, c'est qu'elle a l'emploi de ressources dans cette monnaie. Pemex, pour sa part, est à la recherche de fonds en dollars des Etats-Unis et, pour attirer les souscripteurs, cette société propose normalement plus de 200 points de base de pourcentage de mieux que le rendement des bons dn Trésor.

Réouverture attendue du marché de l'écu

Ces deux affaires promettent d'être bien accueillies. La plus longue, celle de la BEI, répondra aux exigences de très nombreux investisseurs institutionnels, en Europe et en Asie, qui prévoient la poursuite de la baisse dn niveau de l'intérêt et qui veulenl placer leurs fonds à des taux qu'ils jugent encore convenables. L'emprunt mexicain conviendra à tous eeux qui se sont laissé surprendre par la baisse des rendements de ces derniers mois et qni sont prêts à se montrer moins exigeants qu'auparavant en ce qui concerne le crédit des emprunteurs pour autant qu'on leur propose une rémunération adéquate. Les mêmes catégories d'emprunteurs et d'investisseurs vont se retrouver prochainement sur le marché allemand où on espére également le lancement d'une grande émission pour le compte de la Banque européenne d'investissement et où on table sur l'arrivée de trois débiteurs d'Amérique latine dans un ordre encore incertain. Le Venezuela, qu'on situait en deuxième ou en troisiéme place, pourrait bien être le premier à arriver. Il a confié à la Westdentsche Landesbank le soin de laneer une opération de 300 millions de deutschemarks pour une durée de sept ans qui rapporterait entre 9 % et 9,25 % l'an.

L'Argentine ne devrait pas tarder à faire sa réapparition après une absence de quatorze ans. Il est question d'un euro-emprunt de 500 millions à 1 milliard de marks dont la direction devrait être assurée conjointement par la Deutsche Bank et CSFB Effectenbank, un établissement qui fait partie du groupe du Crédit suisse. Quant à la Bnnque nationale de développement éconornique et soeial (BNDES) du Brésil, l'exécution de son projet a été différée par des remaniements internes et des changements de personnes à la tête de cette organisation.

Par ailleurs, les spécialistes s'attendent à une réouverture du compartiment de l'écu. De l'nvis de nombreux experts, le Conseil de l'Europe serait un candidat de eboix pour ranimer ce marebé avant que la Communauté économique européenne n'y lance un très grand emprunt de 1 milliard d'écus qui représenterait la moitié d'une nouvelle opération en faveur de l'Italie. Cette émission fera partie du programme global de 8 milliards d'écus que la CEE entend lever en plusieurs années pour le compte de l'Italie et qui a déjà été rempli à concurrenee de 2 milliards d'écus.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Le dollar à nouveau malmené

Les experts de tout poil, qui, il y a à peine un mois, anticipaient avec une touchante unanimité une hausse rapide du dollar, en sont pour leurs frais : les cours de la devise américaine ont encore rechuté cette semaine, tombant à moins de 1,60 DM et 5,60 francs, malgré le nouvel abaissement des taux directeurs de la Bundesbank.

Cet abaissement, réduisant l'écart entre les taux d'intérêt pratiqués à New-York et à Francfort, aurait dû favoriser le dollar, comme prévu. Il n'en a rien été. Bien plus : après l'annonce de la décision de la banque centrale allemande, le billet vert n'a été dopé qu'une heure à peine, passant de 1,61 DM à 1,62 DM, pour retomber aussitôt à 1,60 DM. Le lendemain, vendredi, un essai de reprise était stoppé net par l'annonce d'une diminution de 0,6 % des prix de gros aux Etats-Unis, après une baisse de 0,2 % en juillet. Le recul d'août est sans précédent depuis celni de septembre 1985, également de 0,6 %. Certes, il est attribué, pour l'essentiel, à une chute de 25 % du prix des tabacs. Cependant, les économistes anticipaient une augmentation de 0,2 % des prix de gros pour ce même mois d'août.

La perspective d'une reprise de l'inflation aux Etats-Unis s'éloigne donc, de même que la possibilité d'une hausse des taux directeurs de la Réserve fédérale encore évoquée au début de l'été. Ces éléments sont de nature, on le voit, à déprimer le dollar, de même que la lenteur de la reprise de l'économie, dont la rapidité avait été largement surestimée. D'où la déception des opérateurs, dont les achats portent le dollar à 1,74 DM à la mi-juillet 1993, en route, pensaient-ils, vers 1,80 DM à brève échéance, en attendant 1,90 DM pour la fin 1994.

Tout espoir n'est pas perdu, loin de là, mais force est de constater que les prévisions doivent être revues, au grand détriment de l'Europe que la sous-évaluation du dollar pénalise en rendant les produits américains bien trop compétitifs sur les marchés internationaux.

A Tokyo, toutefois, la devise américaine s'est raffermie en raison de la faiblesse persistante de l'économie japonaise, reconnue publiquement cette semaine par le nouveau premier ministre, qui a abandonné la langue de bois de son prédécesseur. Naturellement, le mark a profité du recul du dollar, mais a toutefois cédé du terrain en Europe après la diminution des taux directeurs de la Bundesbank. Vendredi, en fin de journée, ils étaient revenus à 3,5060 francs, après avoir touché 3,53 francs la veille. D'une semaine à l'autre, le franc est donc resté à peine stable vis-à-vis du mark.

Les rentrées de devises de la Banque de France continuent à s'effectuer à un rythme très lent : 17,3 milliards de francs pendant la semaine se terminant le 2 septembre, contre 23 milliards de franes la semaine précédente. Il lui reste donc à rembourser l'équivalent en devises d'environ 237 milliards de francs sur les 300 milliards «sortis» lors de la crise de fin juillet et qui ont été compensés par des emorunts aux autres Banques centrales, notamment en marks.

Un véritable bain de sang n submergé cette semaine le marché international de l'or, où te cours de l'once de 31,1 grammes est relombé de 375 dollars fin août à 349 dollars à la fin de cette semaine, après avoir touché 410 dollars au début du mois d'août : une chute de plus de 14 % en cinq semaines.

Elle aurait théoriquement été provoquée par des rumeurs de vente d'or en provenance des banques centrales de France et de Belgique pour, prétendait-on, rembourser leur emprunt, démarche fort peu vraisemblable. Les banques centrales, en ce cas, préfèrent gager leurs réserves de métal. Au surplus, le marché physique de l'or, assez étroit, n'aurait pu absorber des centaines de tonnes de métal dont la cession aurait été nécessaire. Plus sûrement, c'est le dégonflement de la bulle qui avait soufflé l'or depuis les 327 dollars de février jusqu'aux 410 dollars début août, qui a déprimé les cours. Cette bulle avait été échafaudée à coups d'options et de contrats à terme et très peu d'achats physiques. Son dégonflement est en train de provoquer une belle panique chez les dirigeants de fonds américains de spéculation, qui maintenant se précipitent ponr revendre, souvent à perte.

F. R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 6 AU 10 SEPTEMBRE 1993

(Lo ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-
New-York	1,5495	-	17,7841	71,5564	62,5195	2,9155	55,6483	0,006489
	1,5285	-	17,9099	69,8089	61,3497	2,8725	54,6150	0,006259
Paris	8,7128	5,6230	-	402,3614	351,5474	16,3936	312,9184	3,6466
	8,7391	5,7475	-	401,2216	352,6074	16,2721	313,8995	3,6131
Zurich	2,1654	1,3975	24,8533	-	87,3711	4,0743	77,7685	0,9063
	2,1781	1,4325	27,3932	-	87,8834	4,0432	78,2359	0,9085
Francfort	2,4784	1,5995	28,4457	114,4544	-	4,6633	89,8095	1,0373
	2,4784	1,6388	29,5334	113,7871	-	4,6806	89,8224	1,0347
Bruxelles	53,1479	34,30	6,0999	24,5438	21,4442	-	19,0874	2,2244
	53,8713	35,43	6,0947	24,7330	21,7362	-	19,3501	2,2273
Amsterdam	2,7845	1,7970	319,5807	1,2858	112,3476	5,2390	-	1,1653
	2,7840	1,8310	332,4879	1,2781	112,3312	5,1679	-	1,1510
Milan	2389,33	1542,80	274,2308	1103,3989	964,0513	44,9562	858,0968	-
	2418,74	1598,75	275,9918	1110,4712	975,9202	44,8983	868,7875	-
Tokyo	164,79	106,35	18,9133	76,1081	66,4895	3,1005	59,1819	0,0689
	168,75	105,72	21,5724	73,8910	64,9589	2,9839	57,7389	0,0664

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 10 septembre, 5,2872 F contre 5,43653 F le vendredi 3 septembre.

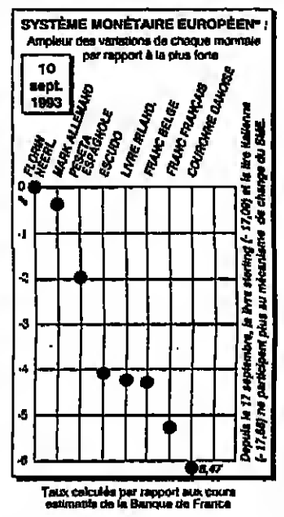

MATIÈRES PREMIÈRES

La guerre du bois tropical

La guerre du bois a lieu, longue et souterraine, vivante démonstration de la fracture toujours plus prononcée entre le Nord et le Sud. Les récentes déclarations du Dr Lin Keng Yaik, ministre des industries primaires de Malaisie, ne laissent aucun doute à ce sujet. *«Il devrait exister des normes établies contre toute discrimination à l'encontre des bois tropicaux dans les échanges internationaux»*, a-t-il martelé le 8 septembre à New-Delhi, lors de la première conférence ministérielle du Forum forestier des pays en développement.

A l'occasion du sommet de Rio, qui s'était tenu du 3 au 14 juin 1992, la FAO (Food and Agriculture of the United Nations) avait alerté l'opinion sur ce problème : 17 millions d'hectares de forêts tropicales disparaissent chaque année. *« 70 % de la déforestation globale se produit en Amérique latine, en Asie du Sud-Est et en Afrique de l'Ouest »*, souligne la FAO. Fortes de ces statistiques et partisanes de l'*«aménagement durable»*, des associations écologistes puissantes en Allemagne, aux Pnys-Bas, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis avaient fait pression pour obliger les pays producteurs de bois tropicaux à conserver, voire à gérer, leurs forêts *«dans la pérennité»*.

e *L'objectif 2000, ce vœu pieux, ce pari irréalisable par monque de moyens»*, selon certains analystes, était un engagement de la part des pays tropicaux à *«ne pas effectuer de prélèvements sur leurs forêts qui dépassent leur rythme de croissance annuelle»*. Cet accord arrive à expiration en 1994. Avant la renégociation d'un nouvel accord en octobre prochain, les pays producteurs, avec comme tête de file la Malaisie – très représentative, car ce pays assure 30 % des exportations des bois tropicaux – proposent une généralisation des exigences écologistes aux bois non tropicaux, *«une généralisation qui mettrait les Etats-Unis et le Canada dans une position inconfortable, car ces deux pays surexploitent leurs forêts»*, soulignent certains experts.

Le Dr Lin Keng Yaik accuse les pays nordiques de maintenir *«des mesures restrictives et punitives contre lo déforestotion des pays tropicaux, sans chercher à aborder les problèmes des pays de pauvreté et de sous-développement»*. A cet égard, les propos d'Alain Bertrand, chercheur au CIRAD Forêt (Centre de coopération international en recherches agronomiques pour le développement), étayent cette position : *« La déforestation est souvent le fait de l'agriculture itinérante, pratique qui résulte de la pauvreté. La nécessité économique est plus forte que tous les interdits écologiques. Les forêts tropicales souffrent moins d'ailleurs d'une exploitation intensive que de la culture sur brûlis, comme cela se pratique en Afrique par exemple. Demander à des pays qui ont des besoins économiques considérables de mettre la forêt sous globe est inepte. »*

MARIE DE VARNEY

Une gestion à long terme

e *La forêt est comme n'importe quelle culture, mais elle o besoin d'une gestion à long terme. Il faut donc des lois pour que l'argent généré par la forêt retourne à la forêt, à sa valorisation et à sa transformation sur place. Pour préserver les forêts tropicales, il faut consommer des bois tropicaux. Si la forêt devient une valeur économique, elle est automatiquement entretenue»*, assure, de son côté, Denis Spire, secrélaire général de la Fédération française des bois tropicaux et américains, qui cite en exemple la Malaisie, pays qui, selon lui, a *«une politique assez sage de transformation sur place»*. De fait, au cours des deux premiers mois de cette année, la Malaisie a diminué ses exportations de grumes (125 000 métres cubes en janvier et février 1993, soit 75 % de moins que l'année dernière), au profit de sciages (plus de 4 millions de mètres cubes).

Dans un marché incertain, où la Malaisie, fortement concurrencée par l'Indonésie (ces deux pays assurent 83 % des exportations mondiales de bois tropicaux), s'est taillé la part du lion, le débat reste épineux : *«Les considérations sur l'environnement sont utilisées pour circonscrire la concurrence des bois tropicaux»*, accuse le ministre des industries primaires de la Malaisie, qui goûte peu d'être mis an banc des mauvais élèves de l'écologie. Cette concurrence s'effrite pourtant au fil des années. La consommation mondiale des bois exotiques a encore diminné en 1992 de 5 % environ par rapport à 1991, s'établissant à peu près à 70 millions de mètres cubes.

Quant à la CEE, deuxième acheteur mondial (20 %), sa demande s'affaiblit pour plusieurs raisons. Outre celle, évidente, de la récession, la période d'après-guerre favorable à la reconstruction et aux feuillus exotiques est terminée. D'autre part, l'Europe est plus eneline à exploiter ses propres ressources. *« L'Europe, et en particulier la France, o beaucoup rebolsé depuis la fin de la guerre et entend profiter de ses acquis*, assure Jean Estève, membre de la délégation française de l'Organisation internationale des bois tropicaux. *Le phénomène va s'intensifier, même si chacun sait que les forêts européennes si jardinées sont infiniment moins riches que les forêts gabonaises par exemple, qui regorgent d'ou moins trois cents espèces d'arbres.»*

MARIE DE VARNEY

PRODUITS	COURS DU 10-9
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 890 (– 64) Dollars/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	t 140 (– 22) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	4 615 (+ t00) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Octobre	267,3 (+ 1,31 Dollars/tonne
Café (Londres) Novembre	t 296 (+ 68) Dollars/tonne
Cacao (New-York) Décembre	t 151 (+ 65) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Décembre	386 (– 4) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Décembre	235 (– 1) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Octobre	194,3 (– 12,1) Dollars/t. courte
Pétrole (Londres) Octobre	15,67 (– 0,90) Dollars/baril

Le chiffre entre parenthèses indiqae la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 3-9-93	Cours 10-9-93
Or fin (kilo en barre)	87 700	84 000
– (kilo en lingot)	88 150	84 850
Pièce française (20 F)	390	375
• Pièce française (10 F)	398	394
Pièce suisse (20 F)	390	373
Pièce latine (20 F)	390	382
• Pièce tunisienne (20 F)	403	370
Souverain	482	484
• Souverain Elisabeth II	500	472
• Demi-souverain	274	272
Pièce de 20 dollars	2 450	2 430
– 10 dollars	t 217,80	t 220
• – 5 dollars	765	730
– 50 pesos	2 530	2 415
• – 20 marks	486	440
– 10 florins	410	385
• – 5 roubles	270	235

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Baisse surprise des taux allemands

Il y avait une chance sur deux d'obtenir une baisse des taux directeurs de la Bundesbank lors de son conseil du jeudi 9 septembre. Et encore, les milieux financiers la voyait symbolique et limitée à un quart de point, pour des raisons techniques. Ces dernières semaines, le taux des pensions à court terme accordé par la Bundesbank aux établissements bancaires venait, à 6,80 %, buter sur le taux d'escompte de 6,75 %, ce que les dirigeants de l'institut d'émission de Francfort n'aiment pas. Aucune raison précise ne militait en faveur d'une diminution des taux directeurs, depuis celle du début juillet, tandis que le maintien de l'inflation au-dessus de 4 % outre-Rhin et la croissance, toujours trop rapide, de la masse monétaire (nu-dessus de 7 %) pouvait inciter la banque centrale allemande à ne rien faire ou à attendre encore. Cette fois-ci, la baisse a été importante : un demi-point, à la fois sur le taux d'escompte ramené à 6,25 % et sur le taux Lombard (avance sur titres) revenu à 7,25 %. En même temps, le taux des pensions à court terme (REPO) rétrogradait de 6,80 à 6,70 %.

La Bundesbank a justifié sa décision par l'apparition des premiers signes de ralentissement de l'inflation, par la bonne tenue du mark très ferme contre le dollar notamment (voir la rubrique devises et or) et par le gonflement moins important que prévu de la masse monétaire (on craignait une forte création de marks en contrepartie du soutien apporté par la banque centrale allemande à la Banque de France en juillet dernier).

Les banques centrales européennes ont profité de l'aubaine pour abaisser leurs taux : en Italie, celui de l'escompte est revenu de 9 % à 8,50 %, au plus bas depuis 1976, et en Belgique, l'escompte est passé de 7 à 6,50 % mais le taux central le plus important n'a diminué qne d'un quart de point, à 10,25 % : défense du franc belge oblige. La Banque de France enfin s'est contentée de ramener de 10 à 7,75 % le taux de ses pensions à 5-10 jours, suspendues le 22 juillet et rétablies le 6 août. Cette baisse était très attendue après celle des pensions à 24 heures (7,75 % depuis le 23 août). Mais la décision de l'institut d'émission français a franchement déçu, tant elle avait été anticipée, car les marchés tablaient sur un geste plus important. Certes, on est revenu à Paris à la situation en vigueur avant la crise monétaire de la fin juillet : 6,75 % (inchangé) pour les appels d'offre et 7,75 % pour les pensions à 5-10 jours, à parité théorique avec les taux directeurs allemands. Mais le loyer de l'argent ayant diminné entre-temps outre-Rhin (de 7,30 à 6,70 % pour les pensions à court terme), il est inférieur d'un demi-point nu loyer de l'argent français sur toutes les échéances courtes au jour le jour, un mois et trois mois. Certes, la défense du franc contraint la Banque de France à ue pas trop abaisser sa garde mais les marchés attendent davantage, c'est-à-dire, une diminution de l'ensemble des taux directeurs français, la semaine prochaine si possible.

La retraite des sicav court terme

Cette déception explique que les cours sur le MATIF aient été «coiffés», après un point fugitif, à près de 124 jeudi après l'annonce de la décision allemande, le cours de l'échéance septembre retombant à 123,56. Selon les experts de la Société générale, une pause pourrait se produire, avec un retour en-dessous de 123, la tendance à moyen terme restant, néanmoins, *« manifestement haussière »*. En fin de semaine, le loyer de l'argent au jour le jour à Paris cédait tout de même un quart de point, à 7,3/8 %, le un mois revenant de 7,5 à 7,4 % et le trois mois, de 7,4 à 7,3 %. Le rendement de l'OAT dix ans était de 6,16 % contre 6,21 % il y a huit jours, à égalité avec celui du Bund allemand à dix ans, ce qui est un succès.

Sur le marché obligataire, la seule émission a été celle des Charbonnages de France, 1 milliard de francs à 6 % et 10 ans, sous la conduite de la Caisse nationale de crédit agricole. Bien que le rendement pour les souscripteurs 18 points au-dessus de l'OAT, soit 6,29 %, ait été considéré comme peu généreux, l'emprunt s'est bien placé en raison de la rareté du «papier» : la précédente émission domestique remontait au 18 noût dernier. Mais l'événement sur le marché mondial des obligations a été la nouvelle chute des rendements des bons du Trésor américains, la mollesse de la reprise de l'économie aux Etats-Unis ne rendant guère plausible une remontée des taux directeurs de la réserve fédérale. Le rendement de l'emprunt à trente ans, qui nvoisinait 7,5 % au début de l'année, se retrouvait à la veille du week-end à 5,89 % après avoir touché 5,86 %, au plus bas depuis le début des émissions en 1977.

Quant à celui de l'emprunt à dix ans tombé à 5,79 % nprès 5,76 %, il faut remonter à 1967 pour retrouver l'équivalent. Ces baisses peuvent être exagérées et favorisées par les placements d'investisseurs qu'effraient les remboursements anticipés sur leurs favoris. Les prêts hypothécaires donnent la mesure de ce qui pourrait se produire en Europe l'an prochain : peut-être 5 à 5,50 % sur les emprunts d'Etat à dix ans. On est bien déjà à 6,15 % sur le front des sicav court terme dites de trésorerie, nprès les retraits massifs du mois de juillet, 124 milliards de francs, dont 60 à 70 milliards de francs destinés à la souscription de l'emprunt Balladur, les 50 à 60 milliards de francs transférés, fin juillet, sur les certificats de dépôt négociables, mieux rémunérés. Selon Europerformance, le mouvement s'est inversé en août, avec 35,9 milliards de francs de souscription nets dont 32,4 millinrds de francs pour les sicav monétaires.

FRANÇOIS RENARD

Selon le ministre de la santé

100 millions de francs devront être consacrés en 1994 aux essais thérapeutiques dans les hôpitaux publics

S'exprimant, vendredi 10 septembre, au CHU de Toulouse, établissement hospitalier où il exerçait il y a peu encore des responsabilités médicales, le ministre délégué à la santé, Philippe Douste-Blazy, a reconnu les insuffisances du système du budget global auquel sont soumis les hôpitaux publics français. Il a annoncé que le budget hospitalier consacrerait, 100 millions de francs en 1994, au développement de la recherche clinique et des essais thérapeutiques. Les représentants des médecins exerçant dans les CHU français dénoncent, pour leur part, les *«effets pervers»* du budget global hospitalier et réclament une rationalisation de leur activité.

Les médecins et les soignants dans les hôpitaux publics se voient confrontés quotidiennement à des contraintes budgétaires. Le long discours prononcé vendredi 10 septembre par Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, dans «son» CHU de Toulouse sera-t-il de nature à calmer leurs inquiétudes? Rien n'est moins sûr.

Après le constat classique des vertus (bonne qualité des soins délivrés) et des insuffisances chroniques (mauvaise qualité générale de l'accueil, problème d'information et de communication entre les corps médical, les malades et les familles) du tissu hospitalier public français, le ministre délégué à la santé a abordé le problème de l'évaluation des résultats des activités hospitalières: *«Evaluer, c'est une dimension nouvelle et indispensable de la médecine d'aujourd'hui mais elle reste pourtant trop encore une incantation. Je souhaite promouvoir dans les établissements de santé un réflexe de l'évaluation.»*

Cette évaluation, le ministre veut qu'elle *«implique l'ensemble des personnels: l'équipe soignante bien sûr, mais aussi les techniciens, les personnels administratifs et les responsables d'établissement»*. Il s'agira de *«mettre en œuvre de véritables programmes d'assurance qualité dans les hôpitaux»*.

Ne pas dépenser plus mais mieux

M. Douste-Blazy a, d'autre part, plaidé en faveur de la promotion de la recherche clinique, parent pauvre de la recherche médicale, et notamment de l'INSERM. Cette discipline inscrite dans le champ de la clinique (enseignement médical donné au chevet du malade) devra, pour se développer et pour être compétitive, engager de nouvelles collaborations avec la recherche fondamentale, les industriels du génie biologique et médical ainsi qu'avec l'industrie pharmaceutique. *«Le budget hospitalier consacrera 100 millions de francs en 1994 pour la recherche clinique*, a précisé le ministre délégué à la santé. *Il s'agit bien sûr de développer, d'organiser les essais thérapeutiques. La médecine française peut et doit jouer un grand rôle dans cette recherche.»*

Abordant les difficultés rencontrées par les plus démunis pour avoir accès aux soins hospitaliers (*«Ceci n'est pas acceptable!»*), M. Douste-Blazy a souligné la nécessité de *«moderniser la gestion et le fonctionnement des hôpitaux publics»* sans pour autant juger nécessaire de revenir sur la récente loi hospitalière. *«On ne peut pas dépenser plus, il faut dépenser mieux»*, a précisé le ministre délégué à la santé. Dans l'attente des résultats des difficiles négociations en cours sur la convention médicale et compte tenu des enjeux politiques inhérents à la maîtrise des dépenses de santé, M. Douste-Blazy pouvait-il aller plus loin? Ne risque-t-il pas pour autant de décevoir tous ceux qui espéraient qu'un hospitalo-universitaire saurait mieux défendre, face aux établissements médicaux privés, les intérêts de l'hôpital public?

Evoquant la récente affaire du refus, pour des raisons financières, d'une greffe au CHU de Tours, le professeur Jean Laugier, président de la Conférence nationale des présidents de commission médicales d'établissements des CHU, souligne, de son côté, les *«effets pervers»* du budget global hospitalier. *«Tout dépassement budgétaire entraîne une diminution d'une autre activité et donc le refus de soins à d'autres malades. Jusqu'à présent, les listes des patients ont été courtes et les directeurs ont réussi à résoudre ponctuellement les questions de soins. Mais il y a maintenant urgence et la qualité des soins risque d'être compromise»*, estime le professeur Laugier.

Le budget attribué aux hôpitaux dans leur totalité devrait pour l'instant permettre de soigner tous les malades sans augmentation notable des dépenses globales de santé. Mais il faut alors créer un réseau hospitalier à plusieurs niveaux de soins. Cela signifie en clair que tous les hôpitaux français, y compris certains CHU, ne pourront pas soigner tous les types de malades et que ces derniers devront accepter d'aller se faire soigner ailleurs.

Un tel choix nécessite du courage: courage des politiques, qui devront accepter la disparition de certains soins dans «leur» hôpital; courage des médecins publics, qui devront modifier leur activité ou se déplacer pour renforcer d'autres équipes; courage enfin de la population, qui devra comprendre que tout n'est plus possible dans l'hôpital le plus proche de son domicile.

JEAN-YVES NAU

Un régime plus sévère pour les sicav monétaires

Le seuil de cessions annuelles en dessous duquel les plus-values réalisées sur les sicav monétaires sont complètement exonérées d'impôts va être réduit. Cette disposition figurera dans le projet de loi de finances pour 1994 qui sera rendu public le 22 septembre. Mais, parallèlement, l'abattement de 8 000 francs (16 000 francs pour un couple) qui bénéficie actuellement aux revenus d'actions et d'obligations sera étendu aux plus-values de sicav monétaires et probablement aussi aux bons de caisse et livrets B.

Les plus-values réalisées lors de la revente de sicav monétaires sont exonérées lorsque les cessions n'ont pas dépassé 162 900 francs dans l'année. Ce seuil qui avait été abaissé au début de l'année sera réduit dans la loi de finances pour 1994. Le gouvernement qui n'a pas arrêté sa décision hésite entre un nouveau palier ramené à 80 000 francs par an (réduction de moitié) ou à 50 000 francs.

Bien entendu, le nouveau régime ne s'appliquerait qu'aux plus-values réalisées à partir de l'année prochaine. Mais la date du 1er janvier 1994 n'est pas certaine, les pouvoirs publics voulant éviter le reproche de prendre les épargnants par surprise. Il est possible que le nouveau seuil ne s'applique qu'aux cessions réalisées à partir d'avril ou mai 1994.

Enfin, il se confirme que la déductibilité partielle de la CSG (contribution sociale généralisée) sera supprimée en échange de la baisse de l'impôt sur le revenu qui bénéficiera l'année prochaine à tous les contribuables et qui sera comprise entre 1 % ou 2 % minimum et 13 % ou 14 % maximum.

A l'occasion de la Fête de «l'Humanité»

M. Leroy assure que les comptes du quotidien communiste seront équilibrés en 1993

Lors de l'ouverture officielle de la Fête de *l'Humanité*, vendredi 10 septembre au parc paysager de La Courneuve (Seine-Saint-Denis), Roland Leroy, directeur du quotidien communiste et membre du bureau politique, a affirmé que, *«très certainement, les comptes de 1993 de* l'Humanité *seront équilibrés pour la première fois depuis sept ans»*.

En décembre 1992, lorsque le comité central du PCF avait lancé un *«cri d'alarme»* pour le sauvetage de la presse communiste, il avait été établi qu'en termes financiers *l'Humanité* et *l'Humanité-Dimanche* avaient besoin de 17 millions de francs de ressources supplémentaires.

Cet objectif correspondait, selon M. Leroy, à une progression de 15 000 nouveaux lecteurs pour le quotidien et de 10 000 pour le magazine hebdomadaire.

Au cours du premier semestre, *l'Humanité* a gagné *«près de 6 000 exemplaires»*, soit un gain de 10 % (*le Monde* du 10 septembre). *«Pour* l'Humanité-Dimanche, *le redressement a été plus lent»*, a reconnu Roland Leroy, en précisant que, dans soixante-dix départements, le titre avait gagné 2 200 lecteurs supplémentaires mais qu'il en avait perdu près de 2 000 dans vingt-cinq autres.

En dépit de l'écart entre les objectifs affichés et les chiffres annoncés, le directeur de *l'Humanité* a affirmé: *«Les résultats enregistrés, auxquels s'ajoutent les engagements pris par les fédérations, représentent une augmentation de ressources de 7 millions de francs. Au printemps dernier, la suspension des éditions régionales et la baisse des coûts d'impression, obtenue grâce à un soutien militant des travailleurs du livre, nous ont permis de dégager 10 millions de plus par an. (...) Nous avons donc mis nos journaux à l'abri d'une catastrophe financière. Le danger d'une disparition brutale de* l'Humanité, *qui nous menaçait, a été écarté.»* Ce *«résultat remarquable»* comporte cependant *«de réelles fragilités»*, dues aux *«déficits cumulés depuis cinq ans et à des dettes anciennes»*.

J.-L. S.

□ **M. Pasqua souhaite que la DATAR soit *«un véritable commando»*.** – Au cours d'un séminaire des sénateurs RPR au Puy-en-Velay (Haute-Loire), Charles Pasqua, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, a déclaré que la DATAR doit être *«un véritable commando»*. Dans le cadre du *«débat national»*, qui doit précéder la discussion au Parlement, au printemps 1994, d'un projet de loi d'orientation sur l'aménagement du territoire (*le Monde* du 9 septembre), M. Pasqua, ancien président du groupe RPR du Sénat, a estimé que *«la France est menacée d'une fracture sociale»*, et que, *«si l'on ne fait rien, on aura une France à trois vitesses avec de nombreux exclus»*. Aussi a-t-il demandé que *«les parlementaires RPR et UDF prennent le relais dans cette grande affaire»*.

□ **ÉTATS-UNIS: Donald Graham prend la direction du groupe du *Washington Post*.** – Katherine Graham a passé, jeudi 9 septembre, le témoin à son fils Donald, quarante-six ans, nommé président du conseil d'administration du groupe américain du *Washington Post*. Mme Graham, soixante-quatorze ans, qui présidait aux destinées du groupe depuis 1973, devient présidente du comité exécutif du conseil d'administration. *«Elle restera impliquée et active, mais avec un rôle consultatif.»* Fleuron du groupe, le *Washington Post*, créé en 1877, tire à 800 000 exemplaires et détient le meilleur taux de pénétration du pays, avec 51 % la semaine et 68 % le week-end. Le groupe contrôle également l'hebdomadaire *Newsweek*, quatre stations de télévision, des participations dans le câble et 50 % d'un autre quotidien américain installé à Paris, l'*International Herald Tribune*. Le groupe du *Post* compte 6 100 employés et a réalisé un chiffre d'affaires de 1,4 milliard de dollars (7 milliards de francs environ) en 1991.

Le rapprochement de La Découverte, Syros et L'Atelier

Naissance de Faber SA nouveau holding éditorial

Un holding nommé Faber SA vient de naître du rapprochement de trois maisons d'édition parisiennes, La Découverte, Syros et L'Atelier. L'alliance entre ces sociétés forme un capital social de 39 millions de francs, dont un apport de 7 millions de francs consenti par la CFDT, la MACIF et Gallimard, lesquels figurent parmi les actionnaires de Faber SA. Les trois éditeurs, qui logeaient déjà sous le même toit depuis un an, demeurent toutefois des entités juridiques distinctes et entendent conserver leur autonomie éditoriale.

En plus d'une consolidation financière, la nouvelle structure doit leur permettre de rationaliser leurs services administratifs et de gestion, mais aussi de *«constituer un pôle d'édition à gauche, indépendant et inféodé à aucune chapelle»*, explique François Gèze, directeur de La Découverte. Ce rassemblement de plusieurs forces est une forme de réponse intéressante à la crise qui menace plus particulièrement les petits et moyens éditeurs. Il peut représenter, à terme, un rempart contre d'autres éventualités, comme l'absorption par plus gros que soi ou même la faillite.

Faber SA devient donc un groupe employant 51 salariés et proposant un catalogue total de 2 600 titres, à partir de trois maisons de taille inégale. Fondée en 1959, La Découverte réalise un chiffre d'affaires annuel estimé à 30,7 millions de francs, contre 17,7 millions pour Syros et 10,5 millions pour L'Atelier. Anciennement appelée Editions ouvrières, cette dernière maison a changé de nom le 17 juin dernier à la faveur d'un plan de restructuration (*le Monde* du 19 juin).

RAPHAËLLE RÉROLLE

SOMMAIRE

DATES
Il y a vingt ans: Enrico Berlinguer propose à l'Italie le «compromis historique» 2

ÉTRANGER
L'accélération du processus de paix au Proche-Orient ..... 3 à 6
Somalie: une extrême tension règne à Mogadiscio 6
La situation dans l'ex-Yougoslavie. 7

POLITIQUE
M. Mitterrand appelle les Corses à bâtir l'avenir en préservant leur identité 8
M. Bayrou malmené par des manifestants à Pau 9
Livres politiques, par André Laurens: «La liberté fabuleuse» 9

COMMUNICATION
Le développement de la télévision haute définition 9

SOCIÉTÉ
Bernard Tapie renonce à ses poursuites judiciaires contre l'Union européenne de football 10
Les éditeurs scolaires dénoncent la non-application de l'accord sur la reprographie à l'école 10
Défense: l'armée de terre crée des unités aptes à exécuter des missions de service public 11
Tennis: les Internationaux des Etats-Unis 11

CULTURE
Cinéma: l'ouverture du Festival des festivals de Toronto; Rolf de Heer, Australien rebelle, à la Mostra de Venise 13

ÉCONOMIE
Aux Pays-Bas, une commission parlementaire préconise la fin du modèle social néerlandais 15
261 commerçants des Yvelines devront fermer leur porte le dimanche 15
Revue des valeurs 16
Crédits, changes et grands marchés 17

HEURES LOCALES
• Les Côtes-d'Armor n'oublient pas le Sud • Picardie: une gare dans la plaine • Ile-de-France: les embûches du prochain contrat de plan • Dossier: parkings en centres urbains ..... 19 à 24

Services
Abonnements 2
Carnet 12
Météorologie 12
Mots croisés 12
Télévision 12
Spectacles 14

Le télématique du *Monde*: 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Heures locales» folioté de 19 à 26 et un cahier «Radio-télévision»

Le numéro du «Monde» daté 11 septembre 1993 a été tiré à 580 517 exemplaires.

(Publicité)

CENTRE EURO ITAL

UNE DECOUVERTE REVOLUTIONNAIRE OU COMMENT JUGULER LA CRISE

La culture de la truffe blanche du Piémont (Tuber magnatum) est maintenant possible même sur les terrains les plus défavorisés.

Grâce à notre assistance technique vous réussirez!
Il vous suffit d'avoir un investissement de départ et un terrain, et nous vous donnons la possibilité de cultiver la truffe et surtout de faire fructifier considérablement votre capital (sur un terrain de 1 000 m^2, votre trufficulture vous permettra d'obtenir un rendement annuel très important. Cette culture de la truffe est simple grâce à des plants mycorhizés et ne demande aucune expérience.

Ne laissez pas dormir votre terrain!, rendez-le productif et rentable!

Pour tous renseignements et documentation sans engagement de votre part, contactez-nous au: CENTRE EURO' ITAL, 9, rue de Mayencin - 38610 Gières, Tél.: 76 42 71 01 - Fax: 76 42 71 07

21 SEPTEMBRE - 30 DECEMBRE

42 96 96 94

THEATRE
ORLANDO VIRGINIA WOOLF ROBERT WILSON ISABELLE HUPPERT
L'INSTITUT BENJAMENTA ROBERT WALSER JOEL JOUANNEAU
LES DISPARUS BRUNO MEYSSAT
WOYZECK GEORG BÜCHNER JEAN-PIERRE VINCENT DANIEL AUTEUIL DOMINIQUE BLANC
LE BARUFFE CHIOZZOTTE CARLO GOLDONI GIORGIO STREHLER
UNE DES DERNIERES SOIREES DE CARNAVAL CARLO GOLDONI LLUIS PASQUAL
LES PERSES ESCHYLE PETER SELLARS
ESCLAVES DE L'AMOUR KNUT HAMSUN MARC FRANÇOIS
LE JOUR DE FETE TATTOO THEATRE MLADEN MATERIC
HIP HOP WALTZ OF EURYDICE, THE LAW OF REMAINS REZA ABDOH

DANSE
LE BALLET ATLANTIQUE REGINE CHOPINOT
TWYLA THARP DANCE COMPANY
LUCINDA CHILDS DANCE COMPANY
COMPAGNIE BAGOUET
JAN FABRE
COMPAGNIE ROSAS ANNE TERESA DE KEERSMAEKER
BILL T. JONES ARNIE ZANE DANCE COMPANY

MUSIQUE
PORTRAIT EN CINQ CONCERTS DE HELMUT LACHENMANN
JOHN CAGE
JOHN ADAMS
VARIÉTÉ MAURICIO KAGEL WERNER HERZOG
THE CAVE STEVE REICH/BERYL KOROT
FRAGMENTS MARC MONNET

CINEMA
ALAIN CUNY
LUC MOULLET
ATOM EGOYAN

PROGRAMME DETAILLE ET INFORMATIONS PRATIQUES DANS LE SUPPLEMENT GRATUIT DE 52 PAGES DU JOURNAL Le Monde MERCREDI 15 SEPTEMBRE (UNIQUEMENT EN ILE DE FRANCE)

Le Monde

Picardie : une gare dans la plaine
Des communes de la Somme s'associent pour accueillir un arrêt du TGV 21

ILE-DE-FRANCE
Les embûches du prochain contrat de plan [illegible] 23

Parkings en centres urbains
[illegible] 24

Pau : de la palissade au tunnel
La percement d'un passage sous le Somport [illegible] 26

■ 20 Communication ■ Finances locales ■ Débat ■ Bloc-notes ■ 25 ■ Livres ■ Courrier ■

HEURES LOCALES

LES CÔTES-D'ARMOR N'OUBLIENT PAS LE SUD

Au moment de développer des liens avec une région de Pologne, le département breton s'efforce de ne pas perdre le bénéfice de longues années d'échanges avec un gouvernorat de Tunisie

DANS le château d'Olsztyn, une salle immense s'orne de tableaux témoignant d'une longue tradition de culture européenne. Dans cette demeure de la régian *« des lacs et des farêts »*, au nord-est de la Pologne, nn bnffet a été dressé et, aux extrémités de la table, ont été plantés côte à côte trois petits drapeaux : de Pologne, de France et de Tunisie.

La présence des deux premiers n'a rien de surprenant. Oo fête, en ce mois de juillet, l'ouverture du Centre culturel et économique Côtes-d'Armor-Olsztyn, dont on attend, dans les deux régions concernées, qn'il favorise des échanges déjà oombreux et anciens. Si l'accord de coopération entre la voïvodie (département) d'Olsztyn et le conseil général des Côtes-d'Armor date de juillet 1991, les liens noués entre les habitants des deux régions sont plus anciens.

Cinq marins d'un navire polonais ancré en rade de Saint-Brieuc avaieot demandé l'asile politique au début des années 80. Uoe association Solidarité à Solidarnosc s'était créée, et les initiatives d'aide humanitaire, puis de soutien politique allaient se multiplier jusqu'à ce que le changement de régime en Pologne permette, eo 1989, de passer à une nouvelle étape : de soutien à la démocratisation, d'aide technique et scientifique, de relations culturelles....

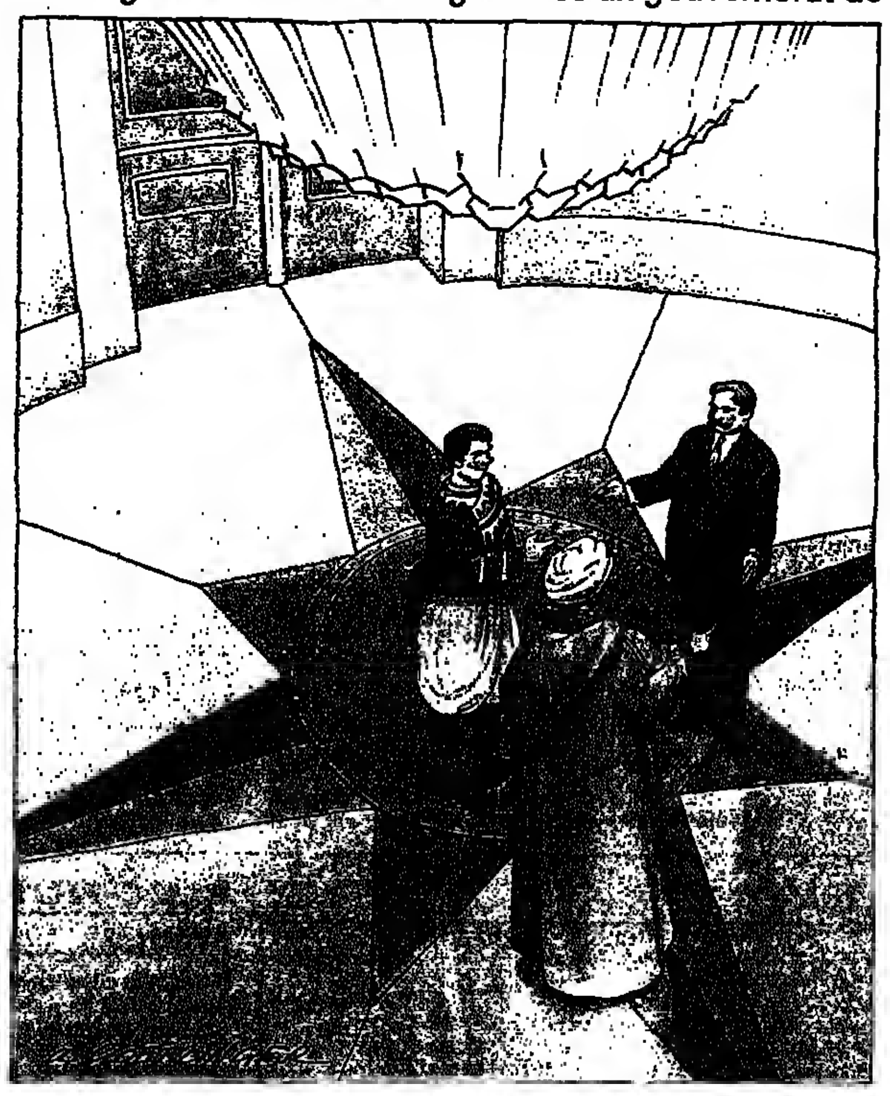

Créer des liens humains

« Nous avons voulu ouvrir le champ de la coopération décentralisée et y impliquer concrètement un maximum de citoyens pour la démocratiser, explique Charles Josselin (PS), président du conseil général des Côtes-d'Armor. *Cette caapératian ne doit pas se résumer à un échange de notables. »*

Depuis une dizaine années, le temps des jumelages a laissé place à une orientation nouvelle. Les collectivités locales, émancipées par la décentralisation, ont cherché à s'ouvrir vers l'extérieur et à se doter d'un réseau de relations. Tournées d'abord vers les pays du tiers-mande, dans un esprit d'aide humanitaire, elles tissent désormais des liens en direction de l'Europe – pays de la Communauté et pays de l'Est – avec une politique de partenariat et d'échanges.

Si des contacts ont été noués dès 1984 avec la région d'Agadès au Niger, c'est avec le gouvernarat de Gabès, au sod de la Tunisie, que la politique de coopération des Côtes-d'Armor a pris son essor. En 1989, un accord est signé, après une phase de préparation de trois ans. Dès lors, les échanges vont se multiplier dans des secteurs aussi divers que l'agriculture, la pêche, la géothermie, le tourisme, l'habitat, l'urbanisme, l'éducation ou la culture. *« Les liens humains – si importants pour nous, Méditerranéens – se sont particulièrement développés »*, souligne Mancef Louati, le gouverneur de Gabès. *« Il n'est pas de semaine où nous ne voyians arriver des représentants des Côtes-d'Armor »*, ajoute Anouar El Ayeb, chargé des relations internationales du gonvernorat.

Au début des années 90, les Côtes-d'Armor décident de nouer des liens avec une région de Pologne (ce sera la voïvodie d'Olsztyn), comme le font d'autres collectivités françaises avec une Europe de l'Est avide d'échanges. Les pays du Sud ont le sentiment que l'Europe se détourne d'eux pour se replier sur elle-même. *« Une crainte compréhensible*, observe Pierrick Hamon, chargé de mission auprès du président du conseil général breton ; *nous nous sommes dit que le meilleur moyen de la contrer était d'associer les Tunisiens. »*

L'idée est bien accueillie par les intéressés. Paurtant c'était rapprocher deux mondes qui s'ignaraient, malgré la présence de coopérants polonais en Tunisie pendant la période de gouvernement communiste. *« L'exotisme est encore plus grand entre Gabès et la Mazurie qu'entre le sud tunisien et la Bretagne*, souligne Charles Josselin. *La plupart des habitants d'Olsztyn n'ont jamais entendu parler arabe et ne se font aucune idée du Maghreb »*.

Mais des points d'appui existaient paur une rencontre. *« Lors de mon premier voyage en Palagne*, assure le président des Côtes-d'Armor, *j'avais été frappé par l'existence de problèmes communs aux deux pays. L'un et l'autre ont à faire l'apprentissage de la démocratie locale. Les deux économies sont de niveau intermédiaire et pourraient chercher ensemble des voies de développement qui, au lieu de se polariser d'emblée sur les plus hauts niveaux technologiques, feraient appel à des moyens mieux adaptés à leurs possibilités. La Bretagne, elle-même, pourrait tirer quelques bénéfices d'une telle recherche. »* Les Tunisiens ant reçu l'aide des Bretons pour se doter d'une chambre d'agriculture et d'uoe chambre des métiers. Pourquoi oe pourraieot-ils pas parrainer ensemble les chambres consulaires d'Olsztyn ?

« Tout reste à imaginer »

Le 16 juillet le gouverneur de Gabès est veou participer à l'inauguratian du ceotre d'Olsztyn aux côtés de Raman Przedwojski, le voïvod, et de Charles Josselio. *« Tout reste à imaginer »*, reconnaît Pierrick Hamon. Par-delà cette rencontre et la *« déclaration d'intentian »* signée à eette occasioo pour dire la volonté d'agir ensemble, les réalisatians concrètes se limitent à quelques échanges eulturels et sportifs : rencootres entre architectes des trois pays, semaine de judo regroupant en Bretagne des adolesceots tunisiens, polonais et bretons, contacts entre des écales réservées aux mal-entendants.

Mais, souligne Moncel Louati, *« nous savons déjà ce que nous voulons faire : ce ne sera pas différent de ce que nous réalisans déjà depuis des années entre Tunisiens et Bretons ; simplement, nous serons trois... »*.

de notre envoyée spéciale à Olsztyn
Marie-Claude Betbeder

Reconquête

LA campagne ne peut plus être laissée en état de coma dépassé. La ville ne doit plus pouvoir grossir sans mesure. Il était plus que temps que la politique d'aménagement du territoire soit sortie du placard où l'avait enfermée un libéralisme sans nuance, une crise économique ravageuse et une décentralisation qui, trop souvent, s'est faite sous le règne des égoïsmes locaux.

Fils spirituel de Georges Pompidou, Edouard Balladur ne pouvait que partager avec Charles Pasqua la volonté de faire d'une vaste politique de *« reconquête du territoire »* une des priorités de son gouvernement, ce qui implique que la région parisienne cesse d'attirer toute la richesse du pays. Cette volonté ne répond pas qu'à des objectifs avouables. En se faisant le chantre d'un meilleur développement de la province française, le ministre de l'intérieur veut montrer qu'il n'est pas seulement le spécialiste du maintien de l'ordre. Nul ne peut douter qu'il saura profiter du tour de France qu'il entreprend, pour renforcer ses réseaux et son image personnelle.

Fin politique, M. Pasqua a compris que Jacques Chirac, en 1988, avait souffert de son titre de maire de Paris et que le RPR avait failli périr d'être ressenti en province comme le parti des Franciliens. Les législatives de mars dernier lui ont certes permis de reconquérir des points d'appui loin de ses bases parisiennes, mais il lui faut aujourd'hui assurer leur solidité, fût-ce aux dépens de l'UDF. D'où les « pincettes » avec lesquelles celle-ci manie cette opération. D'où – peut être – le souci de Charles Millon de devancer le ministre RPR, en organisant, dès ce week-end, une grande consultation des élus de Rhône-Alpes sur l'aménagement du territoire de « sa » région. En se lançant dans cette reconquête, Charles Pasqua ne peut qu'énerver ses « amis » parisiens et se heurter à ses « alliés » de province.

Thierry Bréhier

ILE-DE-FRANCE

LA SEINE, LABORATOIRE ÉCOLOGIQUE

La plus belle parure de la capitale est aussi un objet de recherches et d'expénimentations unique en France

EN assurant qu'un jour prochain il piquerait une tête dans la Seine pour démontrer sa limpidité, Jacques Chirac a commis au moins une imprudence verbale. Dans sa traversée de Paris et plus encore en aval, le fleuve est l'un des plus pollués de France. Au regard des classifications européennes, pourtant peu draconiennes, il ne mériterait même pas la qualification de « normal ». Mais il a quelques bonnes excuses. Bien que modeste par sa longueur et son débit, il irrigue un bassin où, sur 18 % du territoire, s'accumulent 30 % de la populatioo et 40 % des activités économiques. Or on sait bien que des engrais aux eaux de vaisselle en passant par le vaste échantillonnage des liquides industriels, tout finit à la rivière.

C'est snrtout dans l'agglomération-capitale que la Seine subit les agressians majeures. Malgré la station d'épuration d'Achères, dans les Yvelines – la plus puissante dn globe après Chicago, – près do tiers des eaux sales rejetées par les Parisiens ne sont pas traitées. L'usine elle-même, dont les installations les plus récentes ont déjà qoinze ans, crache un bauillan tellement chargé eo azote ammooiacal et en bactéries que l'effet s'en fait sentir jusqu'au Havre.

La sitnation devient catastrophique quand un gros orage lessive les chaussées et nettoie les égauts. Hydrocarbures, miero-polloants toxiques et métaux lourds s'en vant au fil de l'eau. Paur ces derniers et pour le seul été 1992 : 12 tonnes de cuivre, 8 tonnes de plomb, 67 toones de zioe et 350 kilos de cadmium. Le fleuve n'arrive pas non plus à digérer le supplément de matières organiques qu'il reçoit d'un seul coup. Son oxygèoe s'épuise. Les poissons pourtant accoutumés au pire (quatarze espèces daos Paris contre trente en amont) ne parviennent plus à respirer et meurent par milliers.

Les riverains en sant profandément choqués. Car en Ile-de-France camme partout on redécouvre les utilités et les eharmes de la rivière. Six millians d'habitants du Bassin parisien baivent eneore l'eau de Seine. Les cultivateurs comptent snr elle pour sauver leurs récoltes de la sécheresse. Les eitadins rêvent de flâneries sur berge, de canotage et même de baignade. Enfin, si Paris veut tenir le premier rang en Europe, il faut au minimum que san fleuve se eanfarme aux directives eoviroonementales de Bruxelles.

Mais que faire pour nettoyer la Seine ? Certains, à l'Hôtel de Ville, font carrément l'impasse et parlent de rééditer les exploits d'Haussmann. Autrement dit, d'aller ehercher dans l'Aube l'eau des Parisiens.

Marc Ambroise-Rendu

Lire la suite page 22

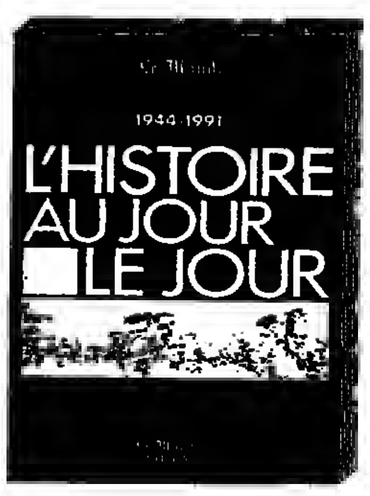

Le Monde EDITIONS

Un demi-siècle d'histoire dans les archives du *Monde*

Une encyclopédie pratique de 1064 pages (avec chronologies, cartes et index). 395 F

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR
1944-1991

EN VENTE EN LIBRAIRIE

REPÈRES

COMMUNICATION

LA FIN DU «QUOTIDIEN DU MAIRE»

Le titre n'a pu résister à la chute de ses recettes publicitaires

LA rentrée commeoce mal, dans le secteur de la presse professionnelle des collectivités locales, avec la disparition d'un titre, *le Quotidien du maire-hebdo* (*le Monde* du 8 septembre). Cette publication employait encore vingt-sept personnes, dont une quinzaine de journalistes, au mois de juillet.

Devenu hebdomadaire eo 1990, *le Quotidien du maire* s'adressait eux élus locaux, mais eussi, depuis peu, à leur personnel, par le biais d'un supplément, «Carrières et collectivités». La décision de cesser la publicatioo du *Quotidien du maire* est due à la *«chute brutale des recettes publicitaires et des annonces classées»*, indique Bernard Soubrier, éditeur du titre, dans une lettre sux sbonnés en dete du 1er septembre.

Le dernier ouméro est paru le 7 juillet. Un accord e été cooclu entre la société d'édition du *Quotidien du maire* et son priocipal coocurrent, le groupe du *Moniteur*. Celui-ci va servir aux lecteurs *le Moniteur des villes*, mensuel, ainsi que sa lettre bebdomadaire, jusqu'à extinction des abonnements. Il vient par ailleurs d'embaucber cinq des salariés licenciés (trois journalistes, uoe documentaliste, une comptable). Deux des rédactrices devraient étoffer la rédaction du *Moniteur des villes*, la troisième eyant rejoint *la Gazette des communes*.

En perpétuel déséquilibre financier, *le Quotidien du maire* a conou une bistoire mouvemeotée. Il est lancé en juin 1987 par Philippe Tessoo, directeur du *Quotidien de Paris*, et Jean-Jacques Guillet (RPR), msire adjoint de Sèvres (Hsuts-de-Seine). *«La décentralisation avait atteint sa vitesse de croisière dans les communes. Elle venait de se mettre en place dans les départements et les régions. Nous pensions qu'il y avait un créneau intéressant pour les collectivités locales»*, indique M. Guillet. Diffusé par abonnemeot, *le Quotidien du maire* paraît cinq jours par semeioe, sur seize pages. Il est imprimé en quadrichromie. Avec une équipe d'une quinzaine de personnes, dont douze journalistes, la directioo table sur une diffusion de 15 000 exemplaires, objectif qui oe sera jemeis atteint.

A la conquête des villes

Uoe restructuration du capital a lieu en mai 1989. Philippe Tessoo oe conserve qu'une part minoritaire et Jean-Jacques Guillet devient l'uo des priocipaux ectionnaires. Il décide de rendre le titre hebdomadaire à partir de septembre 1990, et de conquérir des lecteurs en milieu urbain. Un système équivalent à celui de le clause de conscience qui permet aux journalistes de s'en aller avec leurs iodemoités de liceociement est mis en place, et la totalité de la rédactioo est reoouvelée. Peu après, le passage à la PAO (publication assistée par ordinateur) entraîne de nouveaux licenciements. L'équipe compte alors une trentaine de salariés. *Le Quotidien du maire* eborde des sujets tels que la politique de la ville, l'eméoagemeot, les traveux publics... Il gagne des lecteurs daos les villes petites et moyennes, mais il en perd en milieu rural. L'objectif de maintenir 14 000 abonnements o'est pas tenu. *«Il y o 550 000 élus locaux, mais 10 000 seulement suivent vraiment l'information, et possèdent les moyens de s'abonner à un titre»*, estime M. Guillet. *«La photocopie et la revue de presse nous ont tués : les collectivités qui, au début, nous prenaient six abonnements n'en achètent plus qu'un seul»*, remarque M. Soubrier.

En juillet 1993, le journal va mal. Il ne compte plus que 7 000 abonnés, selon M. Soubrier. Au cours du premier semestre, son chiffre d'affaires aurait enregistré une baisse de 40 % par rapport au premier semestre de l'année 1992. Les actionnaires envisagent de rendre le titre mensuel, et licencient une moitié du personnel. A leur retour de vacances, à la mi-août, les derniers salariés apprennent que la publication va cesser. Comme M. Soubrier, ils regrettent la disparitioo du *Quotidien du maire*, dont ils indiquent qu'il s'agissait d'*«un journal indépendant de ses annonceurs et de ses actionnaires»*.

Certains journalistes déplorent oéanmoins de oe pas avoir été mieux informés de la santé du titre : *le Quotidien du maire* evait démissionné de l'Office de justificatioo de la diffusioo (OJD) depuis qu'il était devenu hebdomadaire, si bien qu'on ne pouvait savoir combien il comptait réellement d'abonnés. De plus, les salariés n'ont jamais pu connaître les propriétaires de leur journal. M. Guillet indique qu'il s'est retiré du capital en 1990. Pourtaot, selon le tribunal de commerce de Nanterre, la majorité des parts de la Société d'éditioo du *Quotidien du maire*, SARL au capital d'enviroo 3 millions de francs, était, lors de la dernière restructuration, en 1992, détenue par deux sociétés, Incom et Iodice, spécialisées dans le secteur de ls communication, dont M. Guillet affirme qu'il était le PDG jusqu'à cette date. La SGPF, filiale de la Société géoérale d'entreprises, o'avait qu'une participation «dormante» de 16,5 %. Le groupe de journaux médicaux de Marie-Claire et Philippe Tesson oe disposait plus que de 1,8 % des parts. Le reste était partagé entre diverses sociétés et particuliers (Viscana, Société d'éditions scientifiques et culturelles, Ingeborg Muelhenberg).

Aujourd'hui, la plupart des professionnels se demandent s'il y e la place pour plusieurs titres sur le marché des collectivités locales. Le terraio de la presse professionnelle n'est plus occupé que par les éditions Sormen et, surtout, par le groupe du *Moniteur*, doot le titre-phare, *la Gazette des communes*, possède, selon l'OJD, 21 000 abonnés.

Rafaële Rivais

FINANCES LOCALES

POLÉMIQUES SUR LA DGF

Certains élus contestent la réforme de la dotation globale de fonctionnement

UNE fois de plus, la dotatioo globale de fonctioonement (DGF), principal concours fioaocier de l'Etat aux collectivités locales, a fait l'objet d'échsoges passionoés au sein du comité des finances locales, réuni le 8 septembre. Cette instance consultative, que préside Jean-Pierre Fourcade (UDF), sénateur des Hauts-de-Seioe, a réagi sans plaisir à l'annooce faite en juillet par Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, d'une nouvelle iodexetion de la DGF.

Depuis 1990, cette dotatioo est iodexée à la fois sur l'évolutioo des prix à la coosommation et sur les deux tiers de la croissaoce du produit intérieur brut. Le gouverooemeot a aoooocé qu'elle serait indexée seulement sor l'ioflation en 1994, ce qui entraîocrait, pour l'Etst, ooe écooomie de 800 millioos de francs (sur une DGF de 98 milliards). Le comité des finances locales o's pas protesté contre l'effort demandé au secteur public local, dans le cadre du redressemeot de l'économie oetionale. Mais il a demandé que l'ancien système d'indexation reprenne dès 1995.

Deux enveloppes inégales

Le comité des finances locales a ensuite pris ecte de la réforme des mécanismes d'attribution de la DGF, dont M. Hoeffel lui e récemment présoté les graodes lignes (*le Monde* du 24 juillet). La nouvelle arcbitectore conçue par le gouvernement doit redonner à la DGF une mission de correction des déséquilibres qu'elle o'exerce plus. La DGF communele se partagerait co deux enveloppes inégales. Il y aurait, d'une psrt, un «tronc common» (75 milliards), destiné à l'eosemble des commooes, d'autre part, une dotatioo d'sménageoeot do territoire, affectée an moode rural, aox benlieues en diffieulté et aox groupements à fiscalité propre (6 milliards). L'envcloppe destioée en rural (1 milliard) serait sboodée par le gel de la DGF de toutes les commnnes pour l'année 1993.

Ces collectivités locales voot donc recevoir, en 1994, le même mootant de DGF qne l'en dernier, eo francs courants, soit une perte de 2 % en fraocs coostants. Certaioes d'entre elles toucheroot on plus, si elles sont éligibles à la dotatioo d'aménageoeot do territoire, an titre do rural ou des banlieues. L'Associetion des maires des grandes villes de France, que préside Jeao-Marie Rauscb (msj. p.), maire de Metz, a vivement protesté contre ce nouvel effritement de la DGF, qui eotraînera, estime-t-elle, une hausse iosupportable de la fiscalité. René Escalle, directeur adjoint dc l'associatioo, oe veut pas que l'*«on oppose villes et campagnes. Le milieu rurol o besoin de finoncements, mais il ne faut pas les prélever sur les communes. Les grandes villes risquent de foire les frals de cette réforme.»* Bien que l'associstioo ait demsndé le retrait du projet, par la voix de Jean-Clsude Boulard (PS), président de la communauté urbaine du Mans et membre du comité des finances locales, cette instance a, dans sa majorité, soutenu le gouvernement.

Les membres du comité ont proposé plusieurs modificetions de détail. Comme les «feveurs» eccordées à l'iotercommunalité risqueot d'iociter certeioes commuoes à se regrouper dans le seul but de toucher de l'argent, ils propoeent d'instituer un garde-fou. Il s'agirait de mettre en place une mesure de l'intégration fiscale du groupement, afin d'écarter les «chasseurs» de DGF. Les règles d'éligibilité à la dotation de solidarité urbaine (DSU) ponrraient être modifiées de façoo à reodre les effets de seuil moins brutaux. En ce qui concerne la dotation de solidarité rurale, le comité des finances locales a proposé une solntioo de compromis entre ceux qui veulent concentrer les aides sur les boorgs-centres et ceux qui veulent saupoudrer l'argent sur les petites commones victimes de l'exode rural.

Favoriser la transparence

Le CFL a, enfin, examiné le projet de réforme de la comptabilité, destiné à mieux évaluer la situation patrimoniale des communes et à favoriser la transparence des comptes, projet auquel il avait dooné uo avis favorable l'an dernier (*le Monde* daté 9-10 août 1992). Il a constaté avec satisfaction que le gouvernement avait suivi ses recommandations.

Les provisions pour amortissements obligatoires ne devraient concerner que les biens renouvelsbles acquis postérieuremeot à l'entrée eo vigueur de la loi. Il en va de même pour les provisions des geraoties d'empruot. Ces dépenses pourront être étalées si clles entraînent une hausse de plus de 2 % du produit de la fiscalité. Uoe voie médianc e été trouvée à propos de la oomenclature comptsbic. Les collectivités pourront choisir de voter leurs dépenses et leurs recettes «par nature» ou «par fonction». Le classement «par fonction» offre, de l'avis dc certains experts, une meilleure lisibilité politique, car il retrace les grandes orientations du budget, mais le classement «par nature» permet l'exercice d'un meilleur contrôlc des comptes. Comme lc souhaitait le CFL, le réforme oe devrait entrer en vigueur qo'en 1996.

R. Rs.

DÉBAT

LA CRISE DES BANLIEUES EST CELLE DE LA SOCIÉTÉ

par Jacques Brunhes

LE comité interministériel sur le ville e annoncé des mesures nouvslles pour les banlisues.

En effet, les problèmes ne peuvent plus attendre. Mais les solutions qu'ils eppellent exigent à l'évidence une transformation profonde de notre orgenisation sociale. Cette contredlction redoutable peut-elle être eurmontée lorsque le politique du pouvoir aggrave les inégalités?

Répondre à cette question suppose d'abord de faire le bon diagnostic. Il n'y a pas de «mal des banlieuee» en soi. La situation des grandes eggloméretions urbeines est l'expression ls plus exacerbés de cette véritabls tourmente sociale qu'est la crise de la société française. Las villee frappées per le ségrégation urbalne ne constituent pas un monde à part. La drame du chômage et des inégalitée de messe, le gravité de l'échec scolaire, l'empleur de le toxicomanie, la montée de l'insécurité, la dislocation des liens sociaux, ne euppossnt pas des solutions uniquement localisées, encore moins un colmatage des brèchea.

Quelle solidarité intercommunale?

C'est si vrai que, depuis plus de dix ens, des efforts importants ont été accomplie sur le tsrrain, grâce au dévouement de milliers d'acteure eocieux. Des moyens de l'Etat, des collectivités locales ont été engagés. Pour quels résultate de fond? Certes, en bien des cas, le pire a été évité. Maie la moindre mal ne peut pas tenir lieu de politique, surtout pas de projet de société!

Au moment où l'Etat dit vouloir écrire une nouvelle page de la politique de la ville, il est tempe d'affirmer qus cs qus nous evons à résoudre relève d'un véritabls défi de civilisation. C'est à l'épreuve de ce défi qus se juge une politique. L'empleur de le tâche est immense. Maire d'une commune de la banlieue perisienne qui concentre toutes les dimensions de la crise urbaine, je le mesure particulièrement. Les «il n'y s qu'à» ne sont pas de miss. Meia, de la même manière qu'on sait meintenent qu'il ne suffit pes de réhebiliter lse façades de bâtiments pour rendre les villes humeines, on sait eussi sur quoi egir d'eesentiel pour invereer le processus d'enfoncement dens l'exclusion : l'emploi, l'habitat, la démocratie.

L'emploi, parce que c'est ce qui structure la vie sociele. Une politique de la ville qui continuereit de tenir cette dimension pour marginale n'est pas digne de ce nom. Mals ells suppose alors des mesures spécifiques dene les banlieuee d'une tout eutre portée que le multiplication des microprojets d'insertion. Elle passe par des relations contractuellee evec les entrepriaes et les services pour des plans de formetion et d'embauche, dans le cadre d'un véritable service public national et décentrallsé d'insertion dans l'emploi.

L'habitat, parce qu'il ne suffit pae de demender eux villes qui la subieeent de régler en slles-mêmea le dreme de le relégetion, dane dee quartiers enclavés, de familles en difficultés chassées d'eilleure. La ville ds Neuilly n'e que 1 % de logement social. Où sst alore le soliderité intercommunale?

L'action sur l'habitat doit d'urgence inciter à le construction de logsmente socieux diversifiés et acceseiblee dens toutes lee villes, réhsbiliter le patrimoine existant, accorder eux communes une réelle maftrise de l'occupation des logements. Brier le loglque dss ghettos, la ségrégation urbaine, c'est aussi développer les communications et désenclaver les quartiers. Il est illusoire, par exemple, d'sspérer réuseir le projet urbain du quartier du Luth à Gennevilliers sens l'errivée d'un systèms de transport en commun comme Météor. La miss sn cohérence dse mesuree pour la ville et du contrat de plen Etet-région en Ils-da-France en matière de transports publics est une nécessité impérieuse.

La démocratie, enfin, parce que la particlpetion dee hebitents eux choix qui les concement n'est pas seulement la garantie ds leur efficecité, c'est un puissant facteur de resocialisation, de prise de conscience individuelle et collective dans le feit qu'un evenir est poseible. La vie essocietiva vs mal dens notre paya. C'est un signe, eouvent délaissé, ds la crise de la politique.

Favoriser la vie associative

L'Etat serait blen inspiré de favoriser, sans tutelle, l'orgenisation et l'expression collectives des citoyene en donnant à la vie associative les moyene financiere de formation et de disponibilité tels qu'elle serait un puissant facteur de démocratisation et d'efficience.

Plutôt que de vouloir pousser les feux de le suprecommunalité, qui dessaisit les communes et dilue les responsabilités, il devrait inciter toutes formes de coopération utilss entre les diverses collectivités. Du respect de l'eutonomie de chacune dépend la dynamisme et l'efficacité.

Ces quelquee réflexions en forme de lignes directrices d'ection eppellent d'eutres choix nationaux. Ma conviction profonde est que c'est par l'action et par le débat d'idées eutour d'elles, au plus près dee réelités, qu'il ssre possible d'infléchir les choix et d'ouvrir enfin une vraie perspectiva de changement pour la vills. Ce débet ne noue empêche pas, bien eu contraire, d'egir eu quotidisn sur le tarrain où nous souhaitons mener des expérisnces exemplaires.

▶ **Jacques Brunhes sst maire (PC) de Gennevilliers et vice-président de l'Assemblée nationale.**

BLOC-NOTES

AGENDA

■ **Villes et citoyenneté.** – A l'occasion du Festival des cultures du monde, qui a lieu du 4 au 18 septembre à la ville ouuvelle de Sénart (Sciue-et-Marne), des rencontres sont prévues sur le thème «Villes en mouvement, citoyens en actiuu». Vendredi 17 septembre à 14 h 30, un premier débat doit réunir à la Coupole de Combs-la-Ville élus, responsables culturels, architectes, acteurs et sociologues sur le thème des mutetious socio-culturelles. A 17 heures, une deuxième table ronde doit aborder la question des projets culturels et celle des espaces que les municipalités devrout mettre en place dans l'avenir pour *«intégrer des populations différentes et mobiles»*. Samedi 18, d'autres débats doivent avoir lieu sur la citoyenneté et la participation à la vie locale.
▶ **Renseignements eu (16-1) 64-37-13-70.**

■ **Annulation.** – Le colloque intitulé «Vingt ans d'écologie urbaine», qui devait se dérouler à Metz du 14 et 16 septembre, a été annulé par ses organisateurs.

■ **Concours de logos.** – Les représentants des collectivités locales qui veulent concourir pour le prix du Logo 1993 doivent envoyer leurs candidatures avant le 20 septembre. Les résultats de ce concours, organisé par le Syndicat national des secrétaires généraux et une agence de communication, seront annoncés mercredi 13 octobre à Toulon (Var), à l'occasion da congrès du syndicat.
▶ **Renseignements au (16-1) 40-26-05-33.**

■ **Architecture et stations de montagne.** – Le Conseil d'architecture, d'urbauisme et d'environuement (CAUE) des Hautes-Alpes organise un colloque sur *«l'aménagement et l'architecture des stations de sport d'hiver et stations touristiques de l'arc alpin»*, vendredi 24 et samedi 25 septembre, à Briançou (Hautes-Alpes). Des géographes et des architecies feront le bilan de l'évolution architecturale, des élus évoqueront les aides accordées aux stations dans le cadre du 11e Plan, ainsi que leurs perspectives de développement au sein de l'Europe communautaire.
▶ **Renseignements eu (16) 92-43-60-31.**

■ **Assises des petites villes.** – L'Association des petites villes de France (APVF), que préside Martia Malvy (PS), maire de Figeac (Lot), organise ses deuxièmes assises à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or), vendredi 24 et samedi 25 septembre. L'APVF rassemble environ quatre cents villes de 3 000 à 20 000 habitants. En 1991, les assises de Chinon avaient permis d'évoquer les problèmes propres à ces collectivités, qui exercent une fonction de centralité sans evoir les ressources nécessaires pour budgéter leurs équipements. Pour la prochaine réunion, M. Malvy demande que la politique d'aménagement du territoire prenne en compte ces villes et leurs bassins de vie, qu'il considère comme des *«facteurs d'équilibre»*, et pas seulement *«les deux extrêmes que sont le rural et les grandes agglomérations»*.
▶ **Renseignements eu (16-1) 45-44-00-83.**

FORMATION

■ **Management du développement local.** – Neuf mois de formation intensive, comprenant plusieurs phases d'études sur le terrain, notamment à l'étranger, en liaison avec le projet professionnel de chaque stagiaire, tel est le principe des sessions proposées par l'Institut des managers du développement local (IMDL).
Ces cycles longs s'adressent aux fonctionnaires, aux secrétaires généraux ou responsables écooomiques d'une collectivité locale, mais aussi aux cadres supérieurs d'une SEM ou d'une entreprise. Au programme de cette formation, dont le coût s'élève à 100 000 F : diagnostic, stratégie, montage et conduite de projet, évalnation et communication. La prochaine promotiuu débutera le lundi 20 septembre, la suivante le 14 mars 1994.
▶ **Ranseignements : (16-1) 40-25-39-02.**

...LES

...ent la réforme
... de fonctionnement

enveloppes inégales. Il y aura, d'une part, un « tronc commun » (75 milliards), destiné à l'ensemble des communes, d'autre part, une dotation d'aménagement du territoire, affectée au monde rural, aux banlieues en difficulté et aux groupements à fiscalité propre (6 milliards). L'enveloppe destinée au rural (1 milliard) serait abondée par le gel de la DGF de toutes les communes pour l'année 1994.

Ces collectivités locales vont donc recevoir, en 1994, le même montant de DGF que l'an dernier, en francs courants, soit une perte de 2 % en francs constants. Certaines d'entre elles toucheront un plus, si elles sont éligibles à la dotation d'aménagement du territoire, au titre du rural ou des banlieues. L'Association des maires des grandes villes de France, que préside Jean-Marie Rausch (maj. p.), maire de Metz, a vivement protesté contre ce nouvel effritement de la DGF, qui entraînera, estime-t-elle, une hausse insupportable de la fiscalité. René Escalle, directeur adjoint de l'association, ne veut pas que l'« on oppose villes et campagnes. *Le milieu rural a besoin de financements, mais il ne faut pas les prélever sur les communes. Les grandes villes risquent de faire les frais de cette réforme.* » Bien que l'association ait demandé le retrait du projet, par la voix de Jean-Claude Boulard (PS), président de la communauté urbaine du Mans et membre du comité des finances locales, cette instance a, dans sa majorité, soutenu le gouvernement.

Les membres du comité ont proposé plusieurs modifications de détail. Comme les « faveurs » accordées à l'intercommunalité risquent d'inciter certaines communes à se regrouper dans le seul but de toucher de l'argent, ils [illegible] d'instituer un garde-[fou] s'agissant de mettre en place [une] mesure de l'intégration [fiscale] du groupement, afin [que] les « chasseurs » de DGF [...] règles d'éligibilité à la do[tation] de solidarité urbaine [...] pourraient être modifiées [de] façon à rendre les effets [...] seuil moins brutaux. En [ce qui] concerne la dotation de [...] rurale, le comité [des] finances locales a proposé [une] solution de compromis [entre] ceux qui veulent concentrer [les] aides sur les bourgs-centres [et] ceux qui veulent saupoudrer l'argent sur les petites communes victimes de l'[exode] rural.

Favoriser la transparence

Le CFL a, enfin, [examiné] le projet de réforme de [la] comptabilité, destiné à évaluer la situation patrimoniale des communes et à [amélio]rer la transparence [des] comptes, projet auquel il donne un avis favorable [...] dernier (*Le Monde* [du] 9-10 août 1993). Il a [noté] avec satisfaction que le [gouver]nement avait suivi ses recommandations.

Les provisions pour [amor]tissements obligatoires devraient concerner [les] biens renouvelables [...] [...] à l'entrée [en] vigueur de la loi. Il en [est de] même pour les provisions [pour] garanties d'emprunt [...] dépenses pourront être [...] si elles entraînent une [hausse] de plus de 2 % du produit [de la] fiscalité. Une voie médiane a été trouvée à propos [de la] nomenclature comptable [des] collectivités pouvant [...] de voter leurs dépenses [et] recettes « par nature » [ou] « par fonction ». [...] [illegible]

BLOC-NOTES

AGENDA

■ **Villes et citoyenneté.** – A l'occasion du Festival des cultures du monde qui a lieu du 4 au 18 septembre à la ville nouvelle de Sénart (Seine-et-Marne), des rencontres sont prévues sur le thème « Villes en mouvement : citoyens en action ». Vendredi 17 septembre à 14 h 30, un premier débat doit réunir à la Coupole de Combs-la-Ville élus, responsables culturels, architectes, artistes et sociologues sur le thème des mutations socio-culturelles. A 17 heures, une deuxième table ronde doit aborder la question des projets culturels et celle des espaces que les municipalités devront mettre en place dans l'avenir pour « *intégrer des populations différentes et mobiles* ». Samedi 18, d'autres débats doivent avoir lieu sur la citoyenneté et la participation à la vie locale.

▸ **Renseignements au (16-1) 64-37-13-70**

■ **Annulation.** – Le colloque intitulé « Vingt ans d'écologie urbaine », qui devait se dérouler à Metz du 14 et 15 septembre, a été annulé par ses organisateurs.

■ **Concours de logos.** – Les représentants des collectivités locales qui veulent concourir pour le prix du logo 1993 doivent envoyer leurs candidatures avant le 30 septembre. Les résultats de ce concours, organisé par le Syndicat national des secrétaires généraux et une agence de communication, seront annoncés mercredi 13 octobre à Toulon (Var) à l'occasion du congrès du syndicat.

▸ **Renseignements au (16-1) 40-28-05-33**

■ **Architecture et stations de montagne.** – Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) des Hautes-Alpes organise un colloque sur « [illegible] » [illegible] vendredi 24 et samedi 25 septembre à Briançon (Hautes-Alpes). Des [...] [illegible]

[illegible] dans le cadre du [...] [illegible]

▸ Renseignements : 92-43-60-31

■ Assises des petites villes. [illegible]

▸ Renseignements : 35-44-00-53

FORMATION

■ Management du développement local. [illegible]

▸ Renseignements : 40-25-39-02

PICARDIE

UNE GARE DANS LA PLAINE

Des communes de la Somme s'associent pour accueillir un arrêt du TGV Nord

La plaine de Santerre déploie jusqu'au bout du ciel ses vastes étendues ocre brun où des alignements de petites croix blanches témoignent des ravages de la Grande Guerre, dans ce couloir des invasions. C'est au cœur de ce plat pays, situé aux confins de la haute Picardie, entre Amiens et Saint-Quentin, que la SNCF va implanter une gare. Entre les villages d'Estrées-Deniécourt et d'Ablaincourt-Pressoir, à proximité d'un échangeur autoroutier, elle est destinée à relier les interconnexions des TGV Nord vers l'Est et l'Ouest à partir de l'été 1994.

Certes, le préfet de Picardie a signé le 3 août la déclaration d'utilité publique autorisant les travaux. Le premier coup de pioche pour la gare, le parking et les accès sera donné à la mi-septembre. Déjà quatre voies, qui mènent à une râperie de betteraves désaffectée, ont été creusées dans une large bande de « délaissés », ces terrains où l'on ne cultive plus rien.

Aboutissement d'un projet longtemps contesté et discuté, cet équipement semble pourtant ne satisfaire personne. Ni les Amiénois, éternels frustrés du passage du TGV et qui en seront distants d'une trentaine de kilomètres, comme leurs « voisins » de Saint-Quentin, ni la plupart des habitants de cette zone, qui en attendent plus de désagréments que d'avantages.

Les 1 785 habitants de Chaulnes, chef-lieu de canton, sont les plus optimistes. Depuis la construction de l'autoroute du Nord (A1), en 1971, ils se battent pour casser l'image d'une terre riche, mais désertique, « *ravitaillée par les corbeaux* », disent les mauvaises langues.

Ils attendent le meilleur de ces nouvelles infrastructures. Mais dans les communes avoisinantes, notamment à Estrées-Deniécourt et Ablaincourt-Pressoir, les deux petits villages qui accueilleront le projet, on émet plus de doutes sur les retombées locales de cette « *grande croix, qui fera se rencontrer l'A1 et l'A29* ». « *Le TGV, on l'a pas voulu. On l'a. Il faut faire avec !* », résume un client de l'unique café d'Estrées-Deniécourt, où sera construite la gare. A la poste ou dans la rue, les plus jeunes des 257 habitants de ce bourg évoquent, avec une lueur d'espoir dans les yeux, la promesse, faite aux élus locaux, que les trains s'arrêteront chez eux six fois par jour : ce qui les « *mettra à une demi-heure de Roissy* » en 1994.

D'autres se plaisent à souligner que l'implantation de la gare est sans doute inscrite dans leur destin depuis la nuit des temps, quand Estrées-Deniécourt – littéralement « chaussée » en vieux français – était traversée par une voie gallo-romaine, la chaussée Brunehaut, aujourd'hui la rue principale du village. Fatalisme ou fierté ?

Exode local

Echaudés semble-t-il par l'expérience de l'A1, les anciens se montrent plus circonspects. « *Nous les Picards*, explique le patronne de l'Auberge de la Mairie, *on ne rêve pas. On prend quand ça vient.* » A en croire une habitante, calfeutrée dans sa maison équipée de double-vitrage, comme toutes les maisons voisines, pour atténuer le grondement des véhicules qui circulent sur l'A1, « *Il aurait peut-être fallu protester au moment de la construction de la bretelle de sortie de l'autoroute du Nord. On a beaucoup appris depuis. On nous avait promis monts et merveilles. Tout s'est éteint après l'autoroute* ». Beaucoup considèrent en effet que « *loin d'apporter un souffle nouveau à cette région rurale, elle n'a fait qu'accélérer la fin des fermes et des commerces* ». Ils craignent que le même scénario se répète.

René Caron, maire de Chaulnes, est loin de partager cette vision des choses. Sa petite ville construite tout en longueur autour de l'avenue de la Gare, avait profité, à l'époque, de cette première saignée dans le territoire, pour créer une zone d'activité. Vingt ans après, elle affiche une économie semi-agricole semi-industrielle.

Les jeunes et les femmes sont tous venus travailler dans les usines agroalimentaires ou textiles, au détriment des communes rurales alentours, qui ont vécu de ce fait un mini-exode local. Mais René Caron milite ardemment pour la gare TGV. Il a même fait imprimer une brochure sur papier glacé. « *La région, devenue un point nodal stratégique*, affirme-t-il, *ne pourra qu'attirer de nouvelles entreprises, à condition de ne pas imiter l'exemple de Montchanin* (Saône-et-Loire) *où une gare du TGV-Lyon a été créée en pleine campagne, sans aucune installation en amont.* »

A Ablaincourt-Pressoir, qui accueillera le parking de 5 000 places de la gare, l'autoroute n'a laissé que de mauvais souvenirs. Les cinq cafés et l'épicerie qui existaient ont fermé leurs portes et, depuis cinq ans, Germain François, le maire, n'a délivré qu'« *un seul permis de construire* ».

« *Dès que l'autoroute a été faite*, déplore-t-on ici, *nous sommes devenus le déchet de la nature. Nous avons eu à subir la servitude de gros câbles des P et T à 10 mètres à l'intérieur des terres et le passage de six poteaux à haute tension.* » Ambivalence du progrès, les silhouettes métalliques des poteaux, qui supportent les lignes à haute tension permettant au courant de la centrale de Graveline de transiter, ont détruit le paysage, mais chacune apporte 9 000 mille francs au budget municipal d'Ablaincourt-Pressoir.

Aussi, dans ce village de « *206 habitants, dont 8 chômeurs* », on a décidé de « *ne pas subir sans agir cette fois* ». « *Si on n'avance pas, on recule*, plaide le maire. *On ne prétend pas faire une mégapole. On espère juste créer quelques emplois pour retenir les jeunes.* » Quitte à bloquer les travaux de la gare en venant manifester avec leurs tracteurs, les agriculteurs d'Ablaincourt sont parvenus à imposer un remembrement unique de leurs terres, à la fois pour la gare et pour l'autoroute.

Par ce biais, et aussi parce que dix-sept communes du SIVOM se sont associées dans la négociation, chaque municipalité n'a eu qu'à céder 2,9 % de son territoire. En outre, le TGV a permis de restructurer les exploitations pour l'irrigation. « *Nous n'avons plus un rapport sentimental à la terre*, explique un jeune agriculteur. *Aujourd'hui, c'est juste un outil de production. Alors, la jachère ou le TGV, c'est égal.* »

de notre envoyée spéciale à Ablaincourt-Pressoir
Florence Dutheil

RHÔNE-ALPES

COOPÉRATION FRANCO-GENEVOISE

Les deux régions riveraines souhaitent renforcer leurs relations

Le 6 décembre 1992, la Suisse refusait, par référendum, de rejoindre l'Espace économique européen. Ce vote n'a toutefois pas interrompu le processus de coopération engagé entre Genève et Rhône-Alpes. Le 2 juillet, les deux coprésidents du Comité franco-genevois, Claude Haegi, conseiller d'Etat chargé des affaires régionales, et Paul Bernard, préfet de la région Rhône-Alpes, ont présenté un Livre blanc de l'aménagement du territoire destiné à préparer un colloque qui doit réunir, le 14 septembre à Genève, les responsables politiques, économiques, culturels et universitaires des deux communautés.

La publication de ce document est considérée, de part et d'autre, comme une « *avancée décisive* », dans la mesure où, pour la première fois depuis bientôt vingt ans qu'existe cette structure officielle censée régler des « *questions de voisinage* », est établi « *un inventaire commun de défis, assorti de mesures concrètes* ».

Des pistes d'actions concrètes

Les relations n'ont jamais été simples entre Genève et sa région frontalière, et quasi-inexistantes avec le reste de Rhône-Alpes. Siège d'entreprises et d'organisations internationales, la cité financière a longtemps considéré sa proche agglomération, environ cent mille habitants, en territoire français, comme sa « banlieue », en laissant aux élus locaux le soin de traiter les difficultés d'emploi, de logement, de transports, jusqu'à l'élimination des déchets...

Sans doute, le reversement aux communes et aux départements des « fonds frontaliers », une « manne » de 300 millions de francs constituée par l'impôt prélevé sur les quelque trente mille salariés français travaillant en Suisse, a permis de gommer une partie des différends accumulés.

Depuis quelque temps, cette situation a profondément évolué. D'une part, les « frontaliers » sont les premières victimes de la brusque aggravation de la crise économique à Genève, dont le taux de chômage a augmenté de 130 % en un an. En second lieu, la ville, comme le canton, ont clairement manifesté leur inquiétude d'être écartés du réseau européen des TGV depuis l'adoption du projet entre Lyon et Turin, via la Savoie. Une solution fermement soutenue par les responsables de Rhône-Alpes et à laquelle les Genevois tentent de se raccrocher par le biais du futur « *sillon alpin* » vers Annecy et Chambéry.

Affirmant « *la communauté d'intérêts qui unit les deux régions* », le Livre blanc ne se contente pas de dresser l'inventaire de toutes les préoccupations communes. Il évoque aussi des pistes d'actions concrètes. En premier lieu, il réaffirme la nécessité d'élaborer une « *plate-forme d'aménagement concerté* », pour confronter et harmoniser les politiques respectives en matière d'urbanisme, de raccordement aux infrastructures routières et ferroviaires, et de protection de l'environnement.

Vieille question toujours évoquée et jamais résolue, la complémentarité des réseaux de transports en commun pourrait déboucher sur des prolongements, en territoire français du futur métro dont Genève doit se doter. Les présidents des universités de Rhône-Alpes et de la Suisse romande ont décidé de créer des formations communes scientifiques et techniques, tandis que les responsables culturels envisagent des manifestations et des projets communs.

Le statut social des « frontaliers »

Mais, parmi tous les sujets évoqués, la proposition d'ouvrir des négociations globales sur la protection sociale et le statut social des frontaliers, les migrations ainsi que la formation de jeunes dans les établissements des deux pays relève, là, d'une particulière nouveauté.

Avec l'application prochaine de la convention de Schengen, les seuls postes frontières terrestres en activité seront limités à la zone limitrophe de la Suisse romande, où les contrôles des personnes et des produits seront renforcés. L'accélération du processus de rapprochement franco-genevois peut dès lors apparaître comme une façon d'emprunter d'autres voies pour surmonter les obstacles des nouvelles barrières administratives et policières.

de notre bureau de Lyon
Michel Delberghe

BRETAGNE

Des chèques pour jeunes diplômés

Pour aider les étudiants de l'enseignement technique âgés de dix-huit à vingt-cinq ans titulaires d'un bac professionnel, d'un DUT ou d'un BTS, le conseil régional de Bretagne a décidé de créer un chèque insertion. Deux cents jeunes, qui auront trouvé une entreprise acceptant de les engager pendant quatre mois, recevront une somme de 10 000 francs de la région, qui assurera en outre leur couverture sociale pendant cette période à raison de 2 000 francs par personne. Ils bénéficieront individuellement du soutien d'un organisme de formation les aidant à définir leur projet dans l'entreprise d'accueil.

MIDI-PYRÉNÉES

Albi plus près de Toulouse

Quatorze kilomètres autoroutiers et huit francs de péage, c'est le « cadeau » de rentrée offert aux usagers des axes de circulation du nord-est de Toulouse. Les habitants des départements du Tarn et de l'Aveyron sont également concernés par ce raccordement de la métropole régionale aux trente-deux kilomètres de voie express (sans péage) déjà mis en service l'an dernier entre le département de la Haute-Garonne et Gaillac (Tarn).
D'un coût de 610 millions de francs, le tronçon a été concédé aux Autoroutes du sud de la France, (ASF) et sera équipé d'un système de télépéage. Un trafic quotidien de 20 000 véhicules est espéré. Les habitants d'Albi ou de Rodez apprécieront la fin des célèbres bouchons aux portes de Toulouse.

POITOU-CHARENTES

Des cyclos pour faciliter l'insertion

Les personnes à la recherche d'un emploi rencontrent souvent des difficultés pour se déplacer. C'est pour pallier ce handicap que vient d'être ouvert à Poitiers l'Atelier mob. Pour 10 francs par jour, les jeunes inscrits à la mission locale d'insertion et les titulaires du RMI peuvent y louer un cyclomoteur. Ce moyen de transport leur permet de se rendre aux entretiens d'embauche ou sur un lieu de travail lorsqu'ils viennent de trouver un emploi.
La flotte de l'Atelier mob est, au départ, de 14 véhicules. Les promoteurs du projet, la mission locale d'insertion, des maisons de quartier et des organismes sociaux, avec le soutien financier de la ville de Poitiers et du conseil général, envisagent de développer cette activité.

BOURGOGNE

DIFFICILE IMPLANTATION POUR LA « CATHO »

L'ouverture d'un centre universitaire privé à Dijon se heurte au manque d'enthousiasme des collectivités

La rentrée scolaire dans la capitale de la Bourgogne risque de relancer la querelle entre enseignement public et enseignement privé, amorcée à la fin du mois de juin lors de l'annonce officielle de l'ouverture d'une annexe de la « catho » de Lyon. Associations laïques, syndicats d'enseignement avec, en tête, la FEN et même le conseil économique et social régional ont, sinon levé les bras au ciel en soulignant l'atteinte à la laïcité, du moins dénoncé l'appel aux deniers publics nécessaire à la construction d'un établissement universitaire digne de ce nom.

Mais résistant à toutes ces pressions, le noyau des fondateurs – le directeur d'un lycée privé, un responsable de parents d'élèves et un prêtre qui ont rassemblé une cinquantaine de catholiques d'horizons professionnels divers – assurera la rentrée le 4 octobre avec, estime François Briot, futur directeur, une cinquantaine d'étudiants (30 inscriptions étaient enregistrées à la fin du mois d'août). Accueilli fraîchement par le monde enseignant dijonnais, le projet, qui a mûri pendant trois ans, a dû être adapté pendant l'été. Finalement, seul le diplôme d'études universitaires générales (DEUG) en théologie sera enseigné comme prévu.

Faute d'entente avec l'université de Bourgogne, les deux filières profanes ont subi des modifications. La licence en sciences de l'éducation que dispense également l'université laïque devra, pour la validation du diplôme, convoquer un jury par l'intermédiaire du rectorat de l'académie. Par ailleurs, la maîtrise des méthodes informatiques appliquées à la gestion (MIAGE) a été transformée en un diplôme « maison », donc non reconnu, d'ingénieur d'informatique appliquée à la gestion, à caractère plus technologique, également accessible en deux ans après une formation bac + 2. Les négociations entreprises avec l'université d'Evry-Ville nouvelle, qui devait valider ce diplôme, ont finalement échoué.

Reste maintenant à résoudre la question du financement des bâtiments qui devront abriter les étudiants, provisoirement hébergés dans des locaux loués au centre de formation continue du lycée privé Saint-Bénigne. Il s'agit d'édifier 4 000 mètres carrés pour la somme de 55 millions de francs. Les collectivités locales manquent d'enthousiasme. Bien qu'aucun dossier de subvention ne soit encore arrivé sur le bureau des élus, les prises de position des uns et des autres confirment qu'ils ne se presseront pas au chevet du Centre universitaire catholique.

L'évêché absent du financement

Du côté de l'évêché, on ne semble pas plus empressé. Il ne devrait pas participer au financement de la construction et ne donnera pas un seul denier au fonctionnement (de l'ordre de 1 million de francs par an) qui restera l'affaire des parents et des supporteurs divers. « *Normal*, s'empresse de dire François Briot, *ce n'est pas une création du diocèse mais une fondation dans le diocèse.* »

En ce qui concerne les collectivités locales, les promoteurs du projet affirment : « *Nous allons reprendre les discussions, en particulier avec le conseil régional de Bourgogne et le conseil général de la Côte-d'Or.* » Mais l'atmosphère n'est guère favorable. Le conseil régional avait bien donné un accord de principe pour une enveloppe de 25 millions de francs. Depuis, de nouvelles élections ont eu lieu, et les élus sont aujourd'hui très partagés sur le bien-fondé d'un investissement de cette ampleur. En outre, un vœu voté en juin par le conseil économique et social régional, sur présentation de la FEN, demandait instamment à la région « *de ne pas encourager les projets privés directement concurrentiels de projets laïques* ». Le maire de Dijon, Robert Poujade (RPR), préfère pour l'instant se retrancher derrière la position qu'adoptera le conseil municipal au moment de la demande de subvention. Quant au conseil général, avec lequel des pourparlers officieux avaient été engagés lorsque le projet était à ses premiers balbutiement, il laisse venir. Seule la ville de Chevigny-Saint-Sauveur, commune de 8 220 habitants dans la banlieue de Dijon, a été réceptive au projet en vendant 8,5 hectares de terrain pour le prix avantageux de 20 francs le mètre carré. La commune s'est également engagée à réaliser les voiries nécessaires à l'accès au site.

Cette première étape réussie fait dire aux responsables du Centre catholique qu'ils ont raison de croire que « *dans une ville universitaire de l'importance de Dijon, par ailleurs bien équipée en lycées privés, il est nécessaire de permettre aux jeunes de poursuivre dans la voie qu'ils avaient choisie* ».

de notre correspondante à Dijon
Chris Maisiat

POLITIQUE RÉGIONALE EUROPÉENNE EN MIDI-PYRÉNÉES

Sobre et riche d'exemples concrets, la brochure que publie le S.G.A.R. de la Préfecture de la Région Midi-Pyrénées vous invite à découvrir l'apport des crédits communautaires dans l'économie de ses huit départements.

Rappelant l'évolution de la politique régionale européenne et l'action entreprise en faveur du développement des zones rurales de Midi-Pyrénées, elle donne la mesure de la créativité et du dynamisme des porteurs de projets.

Elle vous propose de rencontrer les hommes et les femmes de Midi-Pyrénées, de découvrir leurs performances, qui sont autant de perspectives d'avenir et l'expression d'un partenariat réussi entre État, Conseil régional, Conseils généraux, communes et acteurs économiques de toutes les filières professionnelles.

Midi-Pyrénées, une terre et des hommes qui œuvrent à la construction d'une région à dimension européenne, plus équilibrée et compétitive, au sein de laquelle s'affirment les volontés locales.

INFORMATION PUBLIÉE PAR LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES RÉGIONALES DE LA PRÉFECTURE DE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES.
BROCHURE DISPONIBLE, IMMEUBLE QUAI DE L'ÉTOILE - 7, BOULEVARD DE LA GARE - 31500 TOULOUSE.

ÉDUCATION

Etudes surveillées

Pnur deux cents écnliers et cnllégiens an difficulté scnlaire, le rentrée sere mnins dure cette année. Ile pourront rédiger leurs devnirs et epprendre leure leçnns evec l'essistance d'une soixantaine de bénévnles (étudiante, ansaignants, ratraitée...) eppertenent à l'esencietinn Réuseite. Le groupa eréé at enimé per Jean-Eric 8renee, enseignent à la Snrbnnne, lnue dee lncaux dans una dizaine de quertiers da Perie et y reçnit, de 16 h 30 à 19 heures tous les Jnurs sauf les mercredi, eamedi et dimenche, das ednlescente que leurs familles ne peuvent aider.

A le enrtie de l'école, les anfente viennent prandra un goûter puia se mettent eu traveil. Au cours de ces études surveillées, ile peuvent demander conseil aux adultes présents. Réussite est l'une des rares assncietinns de soutien à accepter des élèves du secnndaire. Son budget (100 000 francs en 1993) est elimenté per les cntisatinns des bénévoles et des familles, einsi que par des subventions de l'Etet. Le ville lui envnie des enfants mais s'ast obstenue jueqn'à présent de tnute eide financière.

▶ **Réussite, 24, rue Brillat-Savarin, 75013 Paris. Tél. : 45-89-86-79.**

CONCERTS

Musique à Bagatelle

Plus que centeneire mais rastaurée voilà quelques années, l'orangerie de Bagatelle, dans le bnis de Boulogne, a trouvé une nouvelle fonction. Durant l'hiver, les jardiniars de la ville y ramisent comme eutrefois orangers, palmiers, oliviers et leuriars-nses. Mais, dàs le printemps, l'association municipale des Amis de Bagatelle en prend possession pour y nrganiser expositions et concerts. Cet été, par exemple, du 20 juin au 15 août, las Parisiens nnt pu écouter suecessivement les pienistes du Festival Chopin puis, pour la premièra fois en ce llau, l'octunr Carl Stamitz. Pes mnina de vingt-deux metinées et soirées aux chandelles qui nnt rampli le locel, où l'nn avait drassé un pndium et 350 chaises de jardin. Per les ernisées, lee mélnmenes cnntemplant les splendaurs finales da le rosaraie tout en epprécient la jeu dee interprètes.

THÉATRE

Paris sur scène plafonne

L'npératinn municipale da anutlan aux théâtres parisians, beptisée *Paris aur scène*, e dressé le bilan de sa quetriàme éditinn. Cheque printampe, dapuia 1990, le villa offre gratuitament, pendant trnis jnurs, un fauteuil aupplémamaira à tout acheteur d'une plaee. En mei 1993, le participatinn das professionnels du spectacle a battu des recnrds : 106 établiasements netionaux, municipaux at privés nnt pnpoaé 442 repréaantetiona. Meis l'affluence das spectateurs, qui ne cessait de s'eccrnître, e fléchi : un pau plus de 30 000 nnn-payanta enntra 35 000 en 1992. D'où un taux d'necupation das salles de 50 % contre 53 % l'en passé.

L'initiative da la villa s'essouffle-t-elle ? Danielle Methieu, cnmmissaire général da *Paris sur scène*, ne désespère pas. A nnuveeu, daa milliars da Franciliene aont venus eu théâtre pour le première fois lors de cee enirées eemi-gratuites. Encore faut-il, pnur les fidéliser, qu'lle n'en reseortent pas dégus. Les scànes perisiannss na peuvent pae vivre sous perfusion. Elles ne tiendront leur rang qu'en proposant dea soirées de qualité.

CRÈCHES

LE DÉFI DES HORAIRES DÉCALÉS

Le seul établissement permanent de l'Ile-de-France risque de disparaître

C'EST un petit cuhe blane jnliment dessiné et caché dane nn passage du treizième arrondissement : la crèche Chanvin. Un établissement tout à fait nriginal et même unique en Ile-de-France. Il fonctinnne vingt-quatre heures sur vingt-quatre, tout au long de l'année. Le jour, il nuvre dès potron-minet, à 5 h 30 du matin, et ferme après le dîner, à 22 heures. Mais, la nuit, un coin de la maison reste en ectivité. On y reçnit une dizaine de très jeunes enfants que leurs mamans viennent déposer pour les reprendre à l'aube. Les tout-petits sont langés, nnurris, bnrdés dans leur dodn et veillés avec autant d'attention que e'ils étaient à la maison. On ne découche pas impunément lorsqu'nn est un bout de chou. Les puéricultrices de Chanvin le savent et, avec compétence, elles s'efforcent d'atténuer l'épreuve.

La crècbe de nuit est l'une des réponses institutinnnelles au double problème posé par le travail des femmes et la multiplicatinn des mères célibataires. Les hôtesses de l'air, les infirmières, les serveuses de restaurant, bien d'autres encore, dnivent-elles rennncer à leur mélier parce qu'elles ont un nourrisson... et pas de mari pour le bercer le nuit ? Tnut naturellement, nn a donc imaginé de prolonger les horaires des crèches classiques pour les faire tourner de nuil comme de jour. Solution logique mais aventureuse.

Une utilisation irrégulière

Lancée à Paris il y a seize mois à peine, l'expérience de la crèche Chanvin risque de s'achever par un fiasco (*le Monde* du 8 juillet). Accablée par un déficit dépassant 2 millinns de francs, l'associatinn gérant la maison (AIRE : Associatinn, innnvatinn, recherche pour la petite enfance) a été mise en liquidatinn judiciaire. Les trente et un membres du personnel nnt reçu une lettre de licenciement, et une soixantaine de mamans se demandent ce qu'elles vnnt faire de leur bambin. Elles nnt constitué une association qui *« monte au créneau. »* La ville, propriétaire, mais non gestinnnaire de l'établissement, est dans l'embarras.

L'idée de la crècbe permanente a été ramenée des Etats-Unis par un professeur français, Nils de Tymowski, quarante-sept ens, qui, il y a quelques années, l'avait expérimentée là-bas pour ses propres enfants. De retour en France, il créa l'association AIRE qui, dès lnrs, s'effnrça de convaincre les autorités munieipales. Jacques Toubon, toujnurs à l'affût d'une innovatinn pour son treizième arrondissement, fit inelure le projet dans la ZAC Chevaleret, à l'nrée du grand chantier Seine rive gauche. Cnût de la construction : 10,5 millions de francs.

La gestinn du nouvel établissement fnt confiée, par conventinn avee la ville, à ceux-là mêmes qui en avaient porté l'idée : l'associatinn AIRE. La crèche eccueille les enfants de trois mnis à trois ans dnnt les parenls travaillent à Paris selnn des bnraires décalés : tôt le metin, tard le soir, la nuit nu durant le week-end. Pour déposer leur petit, les mamans nnt le ehnix entre trnis tranehes hnraires : de 5 h 30 à 16 h 30, de 11 beures à 22 beures et, pour la nuit, le soir à 19 beures. Les locaux permettent de recevnir simultanément soixanle enfants le jnur et une dizaine la nuit. Pour assurer le permanence, plus de trente spécialistes ont dû être engagés : agents d'entretien, cuisinier, puéricultrices, éducatrices, psychnlogue et pédiatre. Un personnel très motivé par l'expérience et soucieux d'offrir le meilleur service possible. Mais cette maison sophistiquée, lourde à gérer, s'est révélée fort coûteuse.

Difficulté : les salariés des compagnies aériennes, les agents des PTT, les intermittents du spectacle, les journalistes, les infirmières, les employés de restaurani, qui sont les *« clients »* principaux de la crèche, ont, par définition, bien du mal à se plier à des tranehes hnraires pourtant très larges. Un jnur ils amènent leur bambin, le lendemain nnn. Un berceau reste vide et un *« prix de journée »* ne rentre pas. Cnnséqnenee : selnn M. de Tymowski, les prévisinns 1993 tablaient sur 18 500 jnurnées payantes. A la moitié de l'année, nn n'en comptabilisait pas 6 000. Second «imprévu» : la ville, qui s'était engagée à couvrir le déficit de l'année de lancement (1992), n'a pas renouvelé cette assurance en 1993. Jugeant que, dans ces conditions, l'expérience allait «droit dans le mur», le président de l'association, Nils de Tymowski, a demandé lui-même, dès le mois de juin 1993, la mise en liquidation judiciaire. Le tribunal de grande instance de Paris la lui a accordée le 19 août. Un imbroglin juridique s'est ensuivi qui n'est pas eneore dénnué. Mais, sans attendre, les liquidateurs font leur office.

De leur côté, les élus municipaux, Jacques Tnubon, maire du treizième arrondissement, et Marie-Thérèse Hermange, adjoint de Jacques Chirac chargé de l'enfance et de la famille, affirment qu'ils veulent *« assurer la continuité du service et conserver à la crèche sa spécificité qui répond aux besoins des parents travaillant en horaires décalés »*. Ils nnt done pressenti d'autres professionnels, ceux de l'Association pour l'aide aux familles (AMF), afin qu'ils jouent les repreneurs. Or, devant le défi qu'nn leur demande de relever et les «ehicanes» judiciaires, ces derniers bésitent.

Des échecs ailleurs

En effet, la crèche permanente de Paris n'est ni la seule à avnir tenté l'expérience, ni la seule à vaciller. Des tentatives du même genre nnt échoué à Lyon, Annecy, Versailles et Biarritz, Celles de Mulhouse, de Talant – près de Dijnn – et de Nice (cette dernière avec le cnncours du département et de l'aémport) tournent difficilement. On n'a plus de nouvelles de la crèche permanente qui s'est nuverte cette année à Lille. A Tnulouse, un établissemenl «nnn stop» fnnctionnait depuis 1985 à deux pas du Capitole. Ses «clients» étaienl peu nombreux et son déficit iel (plus de 1,5 million de francs) qu'on a finalement renoncé à maintenir le service de nuit. Il e été remplacé par des gardes à domicile qui reviennent quatre fois moins cher. *« Avec l'économie ainsi réalisée,* affirme Françnise de Veyrinas, député de la Heute-Garonne, chargé des affaires sociales à la mairie de Tnulouse, *nous avons pu ouvrir une nouvelle crèche de jour de soixante berceaux. Et ceux-là sont pleins. »*

Une questinn de fnnd reste done posée. Peut-on adapter un mode de garde collectif au comportement individuel et aléatnire de mamans travaillant en hnraires décalés ? Et quel est le prix que la société est prête à payer pour cela ? Il est dommage que les dix associatinns et services sociaux ayant essayé de répondre à ces questions travaillent en ordre dispersé et sans se communiquer leur expérience.

M. A.-R.

TRAVAUX

LE CANAL SAINT-MARTIN MIS A SEC

Durant trois mois, cette voie d'eau sera nettoyée et réparée

DE La Filoche né près du canal, ebanté par Aristide Bruant, à la *« gueule d'atmosphère »* d'Arletty dans le film *Hôtel du Nord*, le canal Saint-Martin a rang de mnnument dans la mémoire des Parisiens. Les einéastes l'utilisent cnmme décor, les tnnristes s'y offrent une eroisière. Et les aménageurs en fonl un axe de la revalorisatinn de l'est de la capitale.

Plus prnsaïquement, les ingénieurs et techniciens de la Ville de Paris s'oceupent de son entretien. Et comme ils le font tnus les buit ans, ils vont le vider pnur le nettoyer et le réparer.

A partir du mardi 13 septembre et jusqu'au 22 décembre, le eanal, qui relie sur 4,5 kilnmètres le bassin de le Villette à la Bastille, sera «mis en cbômege». L'opération se déroulera en deux fois de manière à maintenir l'accès au pnrt de l'Arsenal, entre la place de la Bastille et la Seine.

Elle débutera à l'écluse de La Villette, et deux jours seront nécessaires pnur que 230 000 mètres cubes d'eau se déversent dens la Seine. Dès le début de la vidange, le 13 au matin, les goujnns, brocbets, carpes, gerdons et autres brèmes seront déplacés par les soins de la Fédératinn interdépartementale des associations agréées de pêche et de pisciculture.

Quelques tonnes de poissons irnnt einsi prendre des vacances et frayer avec leurs cnngénères du eanal de l'Ourcq. Et, au fur et à mesure que l'eau s'écnulera, le fnnd du canal décnuvrira des épaves en tout genre : vélos, motos, vélomnteurs, caddies, sommiers troués, réfrigérateurs et cuisinières bnrs d'nsage. Et les quelques cadevres indispensables à la survivance du mythe. Le tnut englué dans 4 000 mètres cubes de vase.

Trois scaphandriers

Après qnni, les techniciens et les ouvriers pourront intervenir. Les travaux qui seront effectués durant ces trois mois, qui enûteront 25 millinns de francs, impliquent la participatinn d'une dizaine d'entreprises. Elles travailleront avce les 150 personnes de la section des canaux qui tout au long de l'année veillent an fonctionnement de ees voies. C'est notamment le cas des trois scapbandriers qui examinent régulièrement l'état des écluses pour dénicher les défauts et les risques de panne.

Outre le nettoyage du canal, de gros travaux vont, cette fois, être réalisés. Ainsi, le sous-sol de la partie voûtée, longue de deux kilomètres, sera renforcée par l'injection de 12 000 m³ d'un coulis à base de ciment. L'étanchéité du canal devrait être améliorée par la rénovation des maçonneries. Enfin les écluses seront modernisées : 26 vérins bydrauliques remplaceront les traditionnelles crémaillères.

Aménagement et restauration

Tous ces soins sont destinés à maintenir au canal Saint-Martin sa fonction de navigation et sa plaee dans la eonfiguration de Paris. En 1992, 1 618 beteaux promenent 76 000 passagers et 974 péniehes transportant 58 300 lonnes de fret ont emprunté eette voie. Et, depuis qu'il a échappé au rêve fou des bétonnenrs qui, au débnt des années 70 aveient imeginé de le recouvrir pour en faire une vaste autoroute traversant Paris du nord an sud, le canal Saint-Martin ainsi que ceux de Saint-Denis et de l'Ourcq nnt été réhabilités.

Le pnrt de l'Arsenal, ancien port de Paris, a été réaménagé pour les plaisanciers : 180 bateaux peuvent y mnuiller. Ses abords, provisoirement défigurés par les travaux de construetion de la ligne Météor, nnt été plantés de rosiers. Les berges sont soigneusement entretenues, les réverbères et le mnbilier urbain ont été nnifiés, les pavillons des éeluslers et les passerelles nnt été restaurés ainsi que les bâtiments en briques des entrepôts de La Villette. La façade de l'Hôtel du Nord a été ravalée et abrite des appartements de baut standing.

Pnnr le tnuriste nu le Parisien qni veut échapper au stress de la capitale, la promenede est agréable : elle dure trois heures, et à ebaque écluse – les « ascenseurs à péniches » – il faut patienter un bon quart d'beure, le temps du remplisaage. Le ennfnrmisme de la Ville de Paria donne l'impressinn d'avoir remnnté le temps : les beteliers doivent encore prendre un laissez-passer à l'entrée du canal, qu'ils rendent à la sortie. Et acquitter un péage de mnins d'1 frane par tnnne de fret ou de 35,15 francs par groupe de 25 passagers.

Des habitudes qui remnntent à deux siècles, lorsque ces canaux furent construits pour permettre aux bateaux d'éviter la boucle de la Seine. Mais il est bien lnin, ee début du XIXe siècle où la batellerie faisait travailler quelque 2 000 débardeurs déchargeant les péniches chargées des betteraves à sucre de Picardie et du nord de la France. Aujnurd'hui, le canal Saint-Martin est devenu un décor de films policiers : le commissaire Navarro ou Nestor Burma y nnt poursuivi quelques malfrats, dans cette ambiance qn'aimait Simenon.

Cet été, la partie vnûtée a durant quelques beures snbi une métamorpbose : pour Isabelle Adjani, alias la Reine Margot, le réalisatenr Patrice Cbéreau a transformé ce lieu en sonterrain du palais du Lonvre. Toujours une bistnire d'atmosphère !

Françoise Chirot

LA SEINE, LABORATOIRE ÉCOLOGIQUE

Suite de la page 19

Autre solution plus raisonnable : construire de nnuvelles statinns d'épuration. Renonçant à faire grossir encore la géante d'Aehères, nn préfère disperser les usines de traitement à Valentnn (300 000 m³ par jour, dans le Val-de-Marne, en amnnt de Paris) et à Colnmbes (240 000 m³ par jour, dans les Hauts-de-Seine, en aval). Cette dernière, dont la construetion va enmmencer, sera l'une des plus performantes de France. Elle pourra fnnetinnner à deux vitesses pour ne pas être noyée par temps d'orage, elle éliminera les matières en suspension avec un rendement de 80 % (au lieu de 50 % hebituels) et elle retiendra les phosphates. Les hassins seront capotés et leurs émanatinns traitées afin de réduire au minimum les fâebeuses odeurs. Avec, en prime, un traitement paysager des alentnurs.

Pour l'ensemble de l'Ile-de-France on a évalué à plusieurs dizaines de milliards de francs les investissements nécessaires au «nettoyage» de la Seine. Le conseil régional et l'agence de l'eau Seine-Nnrmandie onl signé au début de cette année un accord qui les engage à dépenser 10 milliards de francs en cinq ans. Mais quel type de station eonstruire ? Où les installer ? Comment les gérer ? Quelle quelité des eaux vise-t-on ? Plutôt que de couler du bétnn n'importe où n'importe enmment, on a décidé de réfléchir. Depuis quatre ans, la Seine est l'nbjet d'une enquête unique au monde par snn ampleur et son ambition. Snn nnm : programme interdisciplinaire de recherche sur l'environnement, en jargon de spécialiste le PIREN-SEINE. Il a mnbilisé dnuze équipes groupant au total environ quatre-vingts chercheurs. Dépenses : 80 milliards de francs.

Des bonbonnes d'oxygène

L'nbjeetif est simple : on veut savoir enfin comment fonctinnne l'écosystème Seine de le source à l'embouebure et sur l'ensemble du bassin. Vaste programme quand nn liste les innnmbrables peramètres qui influent sur le régime et la vie du fleuve. Et notamment tnutes les interventions humeines qui ont noms barrages-réservnirs, prises d'eau, rejets de stetinn d'épuration, bouches d'égnut, ete. La méthode d'investigation est à la hauteur du sujet : nbservations fines sur le terrain, analyse de chaeun des mécaniames pbysiques, chimiqnes et binlogiques, modélisation du fnnctinnnement secteur par secteur, puis confectinn d'un modèle informatique global permettant de prévoir le eomportement du fleuve en réponse à ce qu'il auhit.

Après quatre ans de recberches, nn comprend mieux le rôle des quatre grands barrages-réservnirs (Auhe, Seine, Marne et Pannecière) qui régularisent les humeurs de la rivière, les impacts des pratiques agricoles et l'effet des orages dans l'agglnmératinn parisienne. Le modèle informatique démarre. Il est si prometteur qu'nn vient de prolnnger PIREN de quatre ans. On veut encore étudier à fond l'influence des cultures intensives et des nouvelles zones urbaines, le rôle exact des bras morts et des gravières, l'état de l'estuaire et la présence des micro-pnlluants. En 199g, la Seine devrait avoir livré tous ses secrets. Sa guérison pourra être entreprise eur des bases scientifiques et suivie pas à pas.

En attendant nn pare eu plus pressé : le sanvetage des poissons asphyxiés par les bouffées de pollution consécutive aux orages de l'été. Pnur cela, il faut d'abord savoir ce qui se passe. Une dizaine de stations de mesure sont en cours d'installatinn entre le pont de Tolbiac (13e arrondissement) et Les Mureaux (Yvelines). La première fonctinnne déjà au pont de l'Alma. Tnue les quarts d'heure, les données concernant la température de l'eau, sa teneur en nxygène et en sels dissous ainsi que son acidité sont transmises à un PC situé dans Paris. De là, en cas de besoin, nn pourra mettre la Seine sous oxygène.

Cette technique, appliquée par les Allemands dans certains lacs et par les Britanniqnes sur la Tamise, a été perfectinnnée par les ingénieurs franciliens. Des bnnbonnes de 50 000 litres d'oxygène liquide sont plantées sur les rives juste à l'amont des barrages de navigation, là où se réfugient les poissons fuyant la pollution. En cas de malheur (une dizaine de fois par an), nn insuffle l'nxygène dans la Seine par un réseau de tuyaux souples immergés à 4 mètres de profondeur. Deux stations sont opérationnelles, à Colombes et à Rueil. Une dizaine d'autres sont prévues, toutes en aval de le capitale. Coût : 20 millions de francs. Difficulté : les riverains recbignent devant les disgracieuses bonbnnnes, leur évaporateur et leurs tuyeux. Reste à expliquer l'utilité des îlots de aurvie pour les poissons et, espère-t-on, leur caractère provisoire. Si l'on veut sauver la Seine il faut accepter qu'elle devienne pour un temps un laboratoire hydrobiologique de pointe.

Marc Ambroise-Rendu

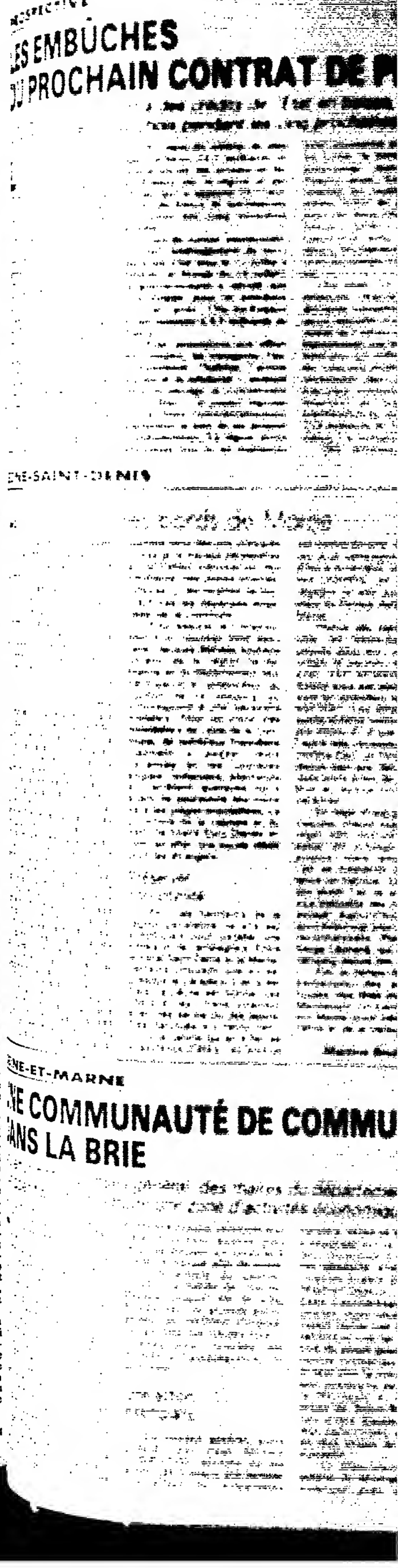

ILE-DE-FRANCE

TRAVAUX

LE CANAL SAINT-MART[...] MIS À SEC

Durant trois mois, cette voie d'eau sera nettoyée et réparée

Marc Ambroise-Rendu

PROSPECTIVE

LES EMBÛCHES DU PROCHAIN CONTRAT DE PLAN

Face à des ressources et à des crédits de l'Etat en baisse, la région devra faire des choix pendant les cinq prochaines années

LES conseillers régionaux d'Ile-de-France se sont réunis, jeudi 9 septembre, pour débattre des orientations du futur plan régional. Les actuels contrats Etat-région touchent à leur terme, et les conseils régionaux préparent leurs plans, qui tiendront compte des orientations du gouvernement. Ils détermineront les investissements entre 1994 et 1998, c'est-à-dire pendant le XIe Plan.

Mais ce débat prend aujourd'hui une importance toute particulière au conseil régional d'Ile-de-France. La conjoncture économique et le contexte politique mettent en effet l'exécutif du conseil régional, présidé par Michel Giraud, ministre du travail, dans une situation délicate. Et la discussion autour de ce plan sera une nouvelle illustration de la difficulté de gérer la première région de France.

A l'issue du contrat de plan qui s'achève, 16,5 milliards de francs auront été investis en Ile-de-France par la région et par l'Etat, qui a apporté 10,2 milliards de francs de subventions au cours des cinq dernières années.

Lors du comité interministériel sur l'aménagement du territoire qui s'est tenu le 12 juillet à Mende (*le Monde* du 14 juillet), le gouvernement a décidé que l'enveloppe pour le prochain contrat avec l'Ile-de-France serait ramenée à 8,9 milliards de francs.

Pour poursuivre son effort sur l'emploi, les transports, l'environnement, l'habitat, l'action sociale et la solidarité – secteurs dont il partage la compétence avec l'Etat, – le conseil régional devra donc considérablement augmenter la part de ses propres investissements. La région devra également trouver les ressources pour poursuivre son action pour les lycées, la formation et l'apprentissage, domaines qu'elle finance seule. Enfin, elle doit trouver les recettes, dans un même ordre de grandeur que pour les deux chapitres précédents, pour ses actions conjointes avec les départements, les communes et des institutions comme l'agence de bassin.

En tout, 10 milliards de dépenses chaque année, qui devraient connaître une augmentation annuelle d'environ 2 % en raison de l'inflation. S'y ajoutera logiquement une somme équivalente aux 2,3 milliards de francs sur cinq ans promis par le gouvernement dans le cadre des nouveaux contrats de ville. Les dépenses de fonctionnement représenteront pour leur part 2,14 milliards de francs en 1998, contre 1,8 milliard en 1993.

Des réformes institutionnelles, réclamées de longue date par le conseil régional, telle que l'autorité sur les transports parisiens ou la création de sa propre agence foncière, pourraient être lourdes de conséquences financières si elles se réalisent dans les prochaines années sans transferts de ressources. La solidarité avec les autres régions du Grand Bassin parisien pèsera également certainement sur les dépenses de l'Ile-de-France.

François Guérard, président de la commission du Plan et de l'aménagement urbain du conseil régional d'Ile-de-France, n'en a pas moins présenté, jeudi 9 septembre, des propositions pour les cinq prochaines années qui ne seront pas sans conséquences financières. Ainsi, la rénovation des lycées devrait céder la place à des mesures en faveur de l'apprentissage et de l'aide aux entreprises, à la lutte contre la désindustrialisation ainsi qu'à un soutien accru à l'enseignement supérieur.

Hausse de la fiscalité

Dans le domaine des transports, l'affectation de deux tiers des crédits aux transports en commun se fera-t-elle en détriment des investissements pour les routes? L'affectation de ces sommes à tel ou tel projet routier contesté, comme le bouclage de l'A86 ou l'élargissement de la Francilienne, et à la relance du projet de rocade en transports collectifs Orbitale promet de beaux débats au conseil régional. Une partie de la majorité RPR-UDF ne verra pas d'un bon œil la réduction des crédits en faveur des routes, et les écologistes attendent de savoir si la fiscalité régionale va être relevée.

Jean-Pierre Fourcade (UDF), vice-président chargé des finances, a en effet montré que l'hypothèse haute de 66 milliards de francs de dépenses nécessiterait un relèvement de la fiscalité régionale. Essentiellement sans doute par l'augmentation des droits versés pour les cartes grises, car la taxe sur la construction de bureaux ne rapporte guère en cette période de marasme immobilier, contrairement à celle sur les stocks de bureaux... versée à l'Etat.

Les élus Génération Ecologie ne cachent pas qu'ils sont prêts à apporter à nouveau leur soutien à l'exécutif, en raison en particulier des incitations à l'intercommunalité. Mais dissidences et exclusions réduisent le poids de leur groupe. Pour constituer une majorité, l'exécutif pourrait être amené à rechercher les voix qui lui manquent chez les Verts. Ceux-ci admettent volontiers les efforts en faveur de l'environnement. Ils sont plus sceptiques sur la volonté réelle de l'exécutif régional d'arriver, dès 1995, au rapport de deux tiers des investissements pour les transports collectifs.

Paradoxalement, la politique du gouvernement en faveur d'un rééquilibrage entre l'Ile-de-France et la province telle qu'elle résulte du CIAT de Mende et des différentes déclarations de Charles Pasqua sur l'aménagement du territoire est bien accueillie par les écologistes. Ceux-ci apprécient la volonté de limiter la croissance de la région-capitale, un objectif qu'ils ont toujours défendu, et qui devrait être inscrit dans le nouveau projet de schéma directeur, que prépare Jean-Claude Aurousseau, le préfet de région.

Les élus locaux d'Ile-de-France souhaiteraient pour leur part que ce document, qui établira une prospective pour les vingt-cinq prochaines années, soit rapidement publié afin de débloquer de nombreux projets d'aménagements. Mais le gouvernement préfère attendre que le grand débat sur l'aménagement du territoire promis par Charles Pasqua soit avancé. Il donne ainsi des gages aux représentants de la province les plus hostiles à la relance du développement de l'Ile-de-France.

Christophe de Chenay

SEINE-SAINT-DENIS

Les campeurs des bords de Marne

Les bords de Marne étaient déjà célèbres pour leurs guinguettes; vont-ils maintenant le devenir pour leurs campings? Une chose est sûre en tout cas : la quasi-totalité des cent trente-six terrains de camping-caravaning de la région Ile-de-France sont concentrés dans les départements de la grande couronne : on en dénombre 74 en Seine-et-Marne (74), 27 dans les Yvelines et 25 dans l'Essonne.

En petite couronne, l'offre est limitée à quatre aires, une à Paris qui comporte plus de 560 emplacements, deux dans le Val-de-Marne et une seule en Seine-Saint-Denis qui depuis quarante ans est prise d'assaut l'été. Cette année encore, la saison a été relativement bonne. Mais, pour une fois, Serge et Pierrette Léonard, ses régisseurs, n'ont pas été obligés de refuser des vacanciers.

A Neuilly-sur-Marne, le camping-caravaning de deux cent trente emplacements est installé sur une presqu'île de 4 hectares, à proximité d'un centre équestre et d'une base nautique. Ouvert six mois par an, d'avril à septembre, il est très prisé. Il est vrai que les tarifs fixés par le conseil municipal (27 francs par jour et par personne hors électricité et 600 à 700 francs le stationnement d'une caravane pour la saison d'hiver), en font, selon le maire de la ville, Jacques Mahéas (PS), l'un des terrains les moins chers des environs de Paris.

Compte tenu des prix pratiqués et des gros travaux nécessaires à l'entretien (rénovation des bâtiments, des voiries internes, clôtures...), les recettes ne couvrent pas les dépenses engagées par la commune.

Pour assurer la construction d'un nouveau bloc sanitaire, Jacques Mahéas souhaite obtenir de la région Ile-de-France et du département leur participation à l'amélioration du confort de ce camping qui *«correspond à une nécessité sociale»*. Pour un *«prix très abordable»* de l'avis de la commune, de nombreux Franciliens viennent y passer leurs vacances et les touristes anglais, hollandais, allemands s'y arrêtent quelques nuits avant de poursuivre leur route vers les plages ensoleillées. La proximité de la capitale et du parc de loisirs Euro Disney en font, en effet, une escale idéale pour les étrangers.

Préserver son intimité

Pour les habitants de la région parisienne, le site est «idyllique» pour installer une «maison de campagne». Entre le canal Saint-Denis et la Marne, certains trouvent que *«c'est presque le paradis»*. L'air y est frais, la pêche est bonne. Les chats et les chiens voisinent avec des serins ou des lapins. Des habitués s'y retrouvent. Comme Janine qui en a fait sa «résidence d'été» : *«L'endroit est calme,* dit-elle. *On se croirait à la campagne.»* Aujourd'hui à la retraite, elle y passe ses journées, se repose et regagne le soir son appartement du Perreux dans le Val-de-Marne.

France, elle, habite Romainville, en Seine-Saint-Denis. Depuis cinq ans, dès que le temps le permet, elle émigre avec ses animaux favoris. Assise sous son auvent, elle tricote en attendant le retour de son mari. Ses enfants et ses petits-enfants viennent lui rendre visite. Et d'une année sur l'autre elle retrouve ses amis, comme Paul, un Finlandais qui, depuis sept ans, fait halte quelques jours avant de poursuivre plus au sud la route de ses vacances.

En dépit d'une grande promiscuité, chacun essaie de protéger son intimité. *«On se salue, on échange quelques propos, mais, étrangement, l'on se fréquente très peu»*, lance un habitué. Les anciens ont plutôt l'air de le regretter. *«La mentalité des campeurs a évolué. Aujourd'hui, les gens sont beaucoup plus réservés»*, reconnaissent Pierrette et Serge Léonard, qui dirigent le camping depuis des années.

Fini le temps des grands barbecues, des parties de boules, des fêtes improvisées. Maintenant, on vient à Neuilly-sur-Marne pour bénéficier du calme et de la tranquillité.

Martine Boulay-Méric

SEINE-ET-MARNE

UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DANS LA BRIE

Soutenus par le conseil général, des maires du département s'unissent pour construire une zone d'activités économiques

LA première communauté de communes d'Ile-de-France est née en Seine-et-Marne, au mois de juin. Elle est certes modeste, puisqu'elle compte seulement 1 650 habitants. Mais elle constitue un bon exemple d'«intercommunalité de projet», selon plusieurs experts. Baptisée le CEDRE briard (sigle qui signifie Coopération et développement rural de l'Est briard), elle regroupe sept communes rurales situées aux confins du département. Ces collectivités se sont unies afin de créer une zone d'activités économiques, et pas seulement pour toucher des aides financières.

Les maires de ces petites communes s'étaient déjà associés, en 1983, pour obtenir une école maternelle intercommunale. Quelques années plus tard, ils fondent un syndicat à vocation unique afin de soutenir l'économie du canton. Situé à la limite de l'Ile-de-France, celui-ci est en effet boudé par les grosses entreprises, qui préfèrent s'implanter au-delà des limites franciliennes pour toucher des primes à l'aménagement du territoire.

Une action exemplaire

Le conseil général, alors présidé par Paul Séramy (UDF-CDS), accepte de les aider, car il désire précisément revitaliser la «couronne rurale» seine-et-marnaise en s'appuyant sur la coopération des communes. Une réflexion est conduite avec le Crédit local de France et la mission Mairie-Conseils, spécialisée dans l'accompagnement des projets intercommunaux. Un expert réalise une étude de faisabilité et conclut à l'opportunité du projet pour l'accueil de petites entreprises artisanales. Il faut que la zone d'activités soit construite en bordure de la Nationale 4, sur la commune de Beton-Bazoches, au lieu d'être disséminée sur les sept collectivités, et qu'elle ait un taux unique de taxe professionnelle.

Le département passe un contrat de développement économique avec le syndicat briard en 1992. Il finance la moitié des études de faisabilité, de promotion et de commercialisation. Il prend en charge une partie des dépenses d'investissement, qui s'élèvent, au total, à 3 millions de francs, et propose une avance de 1 million de francs.

Le Crédit local de France conseille aux élus de transformer leur syndicat en communauté de communes, afin de toucher une dotation globale de fonctionnement (environ 150 000 francs par an), et de lever un impôt spécifique (435 000 francs par an). Il vient de leur accorder des financements, car il considère que leur action est exemplaire en matière d'«intercommunalité de projet», et, surtout, qu'elle bénéficie du soutien du conseil général.

Pour l'heure, indique le président de la communauté de communes, Jean Delos (sans étiquette), deux PME se sont déjà portées candidates. L'une est spécialisée dans le décapage de volets métalliques, l'autre se propose de construire des bâtiments locatifs.

R. Rs

VAL-DE-MARNE

VILLECRESNES NE RÉPOND PLUS

Une petite commune renonce à assurer un service d'informations par Minitel

LA commune de Villecresnes (Val-de-Marne), qui avait créé un service d'informations par Minitel (3615 Villecresnes) avec pour slogan *«Votre ville bouge, bougez avec elle»*, a abandonné son expérience. En fait, elle aura duré à peine six mois.

La petite commune de 8 000 habitants, située au sud du département, qui avait repris un logiciel existant, n'a jamais pu mettre en place ce service de façon satisfaisante. Trop lourd, il demandait *«énormément de temps»*, selon les termes de Stéphanie Bruzzo, chargée de la communication, pour entrer les informations dans le système. Déjà débordée, elle ne pouvait pas consacrer une heure par jour à ce nouveau mandat, le temps nécessaire pour actualiser les messages.

Ce travail, *«qui n'était pas compliqué mais qui prenait du temps»* était concentré sur une demi-journée par mois. Les quatre ou cinq heures qui lui étaient consacrées ne permettaient que de rentrer le strict minimum, c'est-à-dire le programme des manifestations à venir, alors qu'à l'origine il était prévu de fournir aux personnes qui interrogeaient le système des informations pratiques, de donner quelques décisions importantes du conseil municipal et des nouvelles des associations.

Mais pour réaliser toutes ces opérations il aurait fallu embaucher, à temps très partiel, une personne supplémentaire : hypothèse impensable, selon le maire, Pierre Gravelle, étant donné la taille de la commune. Par ailleurs, en regroupant les manifestations une fois par mois, le service ne répondait plus à sa mission essentielle : donner des informations en temps réel. Celles-ci se retrouvaient affichées sur le Minitel pratiquement en même temps que la distribution du bulletin municipal dans les boîtes aux lettres. Face à cette situation qui ne pouvait que perdurer, la ville a préféré voir son service communication *«consacrer son énergie à des supports qu'il connaît bien»*.

Francis Gouge

TRANSPORTS

Des cartes personnalisées pour les déplacements

La RATP vient de mettre au point un système qui permet de dresser une carte des temps d'accès en transports en commun à partir d'un point d'origine vers n'importe quel site en Ile-de-France. Appelée Isochrone, cette carte montre en plusieurs couleurs les temps de trajet en région parisienne, qui peuvent aller jusqu'à deux heures. Elle est destinée aux entreprises, aux promoteurs immobiliers, aux collectivités locales et aux institutions.

C'est ainsi que le rectorat de Paris a demandé à la RATP de concevoir des cartes pour faciliter l'affectation dans chacune des 27 universités de la région. La carte Isochrone est élaborée par les ordinateurs du département du développement de la régie à partir des réseaux SNCF et RATP d'Ile-de-France. Elle tient compte de plusieurs facteurs : le rabattement initial sur le réseau des transports en commun, le transport proprement dit, les attentes et les correspondances, le trajet vers la destination finale. Elle est facturée 10 000 francs par la RATP.

VAL-DE-MARNE

Lumières pour le pont du Port-à-l'Anglais

Construit selon le système Giselard, du nom de l'architecte inventeur, le pont suspendu de type rigide qui relie Alfortville à Vitry-sur-Seine va bénéficier d'un nouvel éclairage. Commencée en 1913, la construction du pont du Port-à-Anglais a été achevée en 1928. Par son nom, il rappelle que des marchandises étaient embarquées là à destination de l'Angleterre.

Pour le préserver, le conseil général du Val-de-Marne a réalisé des travaux, de 1970 à 1980, puis à partir de 1987, à la suite de l'accident survenu au pont de Sully-sur-Loire, ouvrage du même type. Le renforcement effectué, il ne restait plus qu'à le valoriser en l'habillant de lumières et d'ombres.

Des projecteurs asymétriques donnent une visibilité accrue aux automobilistes. Les bases des piliers sont éclairées de façon à restituer une teinte «naturelle», alors que des projecteurs à faisceaux étroits, situés au sommet des piles, soulignent les câbles. L'opération aura coûté 1,5 million de francs, supportée par le département du Val-de-Marne, les frais d'entretien et la consommation d'électricité étant payés par la ville de Vitry-sur-Seine.

YVELINES

Trappes vante son environnement

Coupée en deux par la nationale 10, d'où ne sont visibles que des façades noircies par les gaz d'échappement, Trappes a entrepris de corriger son image en publiant un *«guide de l'environnement»*, distribué dans les boîtes aux lettres de la ville. *«Trappes, ville verte»* affirment les élus de cette commune de 31 000 habitants où les espaces verts occupent une superficie importante : 925 hectares soit 298 mètres carrés par habitant. *«Quelle commune de la région parisienne peut se prévaloir d'un tel ratio?»* interroge le maire Bernard Hugo (PC).

Préfacé par Jean-Michel Cousteau, ce guide de l'environnement est illustré par des dessins d'enfants. Car, au-delà des informations pratiques sur l'assainissement, la collecte sélective du verre ou la protection phonique dans la commune, il incite à la réflexion et à la participation des habitants en traitant de l'effet de serre, des pluies acides ou de l'origine historique des cités-jardins.

DOSSIER

BOURGOGNE

Favoriser la promotion des vins

Les viticulteurs, les négociants bourguignons et lea restaurateurs de la région. eveient décidé de faire des efforts aur les prix du vin pendant le seison touristique. D'un côté, les fournisseurs accordaient, sur une sélection de vins de Bourgogne, une remise de 20 % hora taxes sur las prix habituellement pratiqués. De l'autre, les restaurateura acceptaient de réduire leur coefficient multiplicateur à 2,5 au maximum, TVA at aervice compris. Une convention entre le hureau interprofessionnel des vins de Bourgogne et le syndicat régionsl des hôteliers restaurateurs a même fixé à 60 francs environ le prix d'une bouteille d'AOC régionale, entre 100 et 200 francs les premiers crua, et à 250 francs les grands crus. L'opération, baptisée « Bourgognes découverte », est, pour l'instant, limitée à 208 restaurants. Le personnel des établissementa a bénéficié de stagea de formation sur la connaissance des vins et la dégustation. L'initiative des viticulteurs et des restaureteurs complète celle du comité du touriame qui, depuis deux ans, favorise l'accès au public de 600 caves, de Chablis au Mâconnais.

PAYS DE LA LOIRE

Le tramway de Nantes étend son réseau

Un nouveau tronçon du tramway nantais est entré en eervice samedi 4 septembre. Il relie le centre au campus situé sur les bord de l'Erdre. Ce tronçon, de 3,5 km, sera prolongé d'ici un an jusqu'à la commune d'Orvault, en passant par les quartiers HLM au nord de la ville. Avec la seconde ligne ouverte il y a un an dans ae partie sud, l'egglomération dispose de l'un des réseaux lea plus longs de France (23 km), alors qu'une troisième ligne est à l'étude pour l'an 2000.
Parallèlement au tramway, un nouveau plan de déplecement est entré en vigueur afin de détourner la circulation de transit du centre-ville en dégageant de nouveaux espaces pour les piétons et les cyclistes (ces derniers auront à leur disposition, à la fin de l'année, plus de 100 km de pistes cyclables). Une zone « 30 km/h » au coeur de la ville, devreit inciter les automobilistes à fréquenter les périphériques qui bénéficient eux aussi d'aménagements avec le doublement de la partie sud en fin d'année et l'achèvement de la partie ouest d'ici un an.

CULTURES RÉGIONALES

L'Occitanie et l'Europe

A l'initiative d'Alain Alcouffe, Gustave Alirol, Robert Lafont et Guy Martin et de plusieura personnalités, intellectuels et élus ayant appartenu aux diversea orientations du mouvement occitan, et au terme d'une rencontre qui a'est tenue les 16 et 17 juillet à Sommières (Gard), il a été décidé de conatituer un club de réflexion et de proposition, provisoirement dénommé « Occitanie-Citoyens ».
Selon ses promoteurs, l'objectif du club est de *« contribuer à la définition d'une société où, partant des réalités culturelles des communautés d'un territoire, la citoyenneté se construit au sein des collectivités de base de la vie publique, pays ou bassins de vie, puis des institutions régioneles telles qu'elles existant en France ou ailleurs, et dana le cadre de la construcrion d'une Europe démocratique ».* « Occitanie-Citoyens » entend a'ouvrir sux diverssa composantss sociales et culturalles ainsi qu'aux forcea économiques et politiques et envisage d'organiaer, début 1994 à Toulouse, un colloque sur le thème « La situation en Europe : option régionale, option européenne » et de convoqusr uns assembléa générale constitutive en juillet 1894.

LE CASSE-TÊTE DES PARKINGS

Ils sont indispensables mais leur construction en centre-ville coûte cher. Ils plaisent aux commerçants mais pas aux piétons...

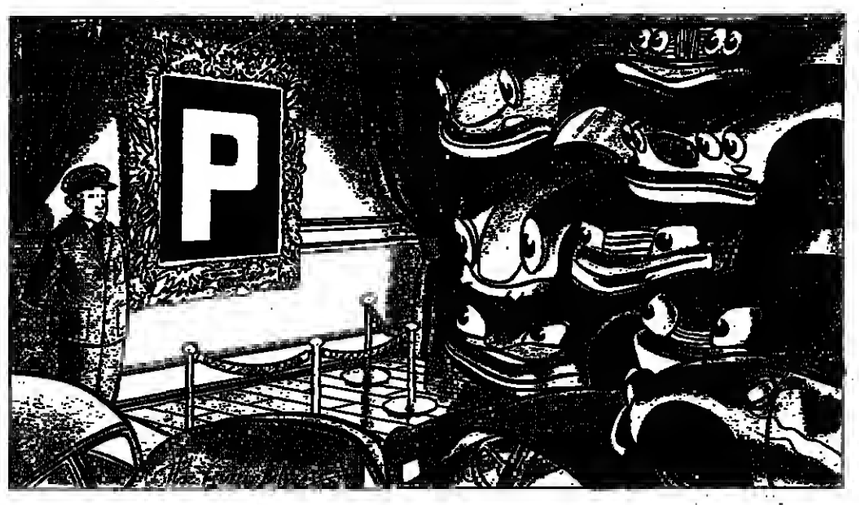

En surface ou souterrains, les parkings sont au cœur même des problèmes de toutes les agglomérations. L'enjeu du stationnement est clair : il doit faciliter les déplacements individuels et collectifs dans les centres urbains. Or le parc de stationnemeot souterrain, complément eujourd'hui iodispensablc dc l'borodateur (bicn moins onéreux, évidemment), coûte cher, très cher. La constructioo de parkings à Paris représente ainsi un investissement d'un milliard de francs hors taxes par eo. Aiosi lc progremmc annuel pour la villc se cbiffre à 5 000 nouvelles places en sous-sol, ce qui signific un coût moyen de 200 000 francs la place!

Comme toujours, le cspitale bat des records. Mais les coûts sont propnrtionnellement aussi élcvés pour les grandes ct moyenoes villes de France. Hors région parisicnnc, le prix dc revient d'une place se situe entre 70 000 et 150 000 francs.

Des coûts qui ne cessent dc grimper. D'abord en raisoo des difficultés techniques : les parcs les plus « faciles » ont déjà été réalisés, restent donc les sites difficiles, autrement dit ceux qui nécessitent d'importentes déviations des réseaux qui sillonnent les sous-sols des villes (égouts, câbles électriques et dc téléphone, conduites de gaz et de chauffage, etc.).

Les pressions des « écologistes », celles des riverains dérangés par les traveux vicooent s'y ajouter. Il faut eussi respecter les oormes de pollution, de plus en plus strictes et les arbres parisiens. L'eotreprise GTM-DS (l'une des toutes premières sur ce marché) avoue une dépense supplémentaire de 375 000 francs pour chaque arbre lors des travaux d'un oouveau parc eux Champs-Elysées...

Du coup, la rentabilité de ces opérations o'est pas évidente. A peu près garantie dans la capitale, clle devient souvent impossible à atteindre dans les villes moyennes. A Peris, une place se vend (en « amodiation », soit une durée de soixante-quinze ans) entre 120 000 et 350 000 francs selon les quartiers. En province, la fourchette se situe eotre 120 000 et 170 000 francs.

Lorsqu'elles veulent se lancer dans la construction et l'exploitatioo de parkings, les collectivités ont trois solutions : la régie (13 % des places de parking en ouvrage sont gérées de cette façon) ; le délégation à une société d'économie mixte (23 % des places) ; la délégation à une entreprise privée (64 % des places). Il peut slors s'agir soit d'unc concessioo de service public, soit d'affermage. Dans le premier cas, l'entreprise prend complètemcnt co chargc la coostructioo ct le gestion. La durée des coocessions est alors d'eu moins vingt à trente ans. Une fois l'iovestissemcnt remboursé, l'entreprise paie une redevance é la ville.

Secood cas de figure : les sociétés s'occupent exclusivement d'exploitatioo (avec des cootrats dc sept à huit ans). Quel que soit le système retenu, l'équilibre des comptes dépendra avant tout de la fréquentation, première source de rentrée d'argent.

> Décorés, surveillés, éclairés et musicaux : aujourd'hui, les parcs de stationnement souterrains se doivent d'être des espaces publics « comme les autres »

Il est donc nécessaire de mettre eo place des politiques d'incitation. Ainsi pour envoyer les automobilistes dans les sous-sols, la meirie de Paris a décrété la géoéralisation du statioooement payant en surface. Mais la différence de coût de construction eotre les parkings eo surface et ceux en souterrain rend difficile ce type de politique. Et seules les villes qui ont une maîtrise complète de leur politique de stationnemeot y parviennent. Dans les autres cas, elles soot confrontées aux revendications des entreprises privées qui, pour reotrer dans lcurs frais conditiooocnt la coostructinn dc parkings à l'exploitation des pleces cn surface. Une politique qu'un professionnel résume par la formule : *« le dessus paie pour le dessous »*. Serge Gachard, président de Lyon-Parc-Auto, revendique ainsi haut et fort l' *« unité de commandement »* de sa SEM entre stationnement sur rue et co ouvrage, seul moyeo seloo lui de maiotenir des prix incitatifs dans les parkings souterrains tout en les finançant avec les bénéfices des parcmètres.

Des éléments plus « psychologiques » entrent également en ligne dc comptc : la sécurité et le « confort ». Les parkings de la nouvelle génération se doivent d'être éclairés, musicaux, surveillés et décorés. Les tout derniers oés sont même deveous des œuvres d'ert : Gottfried Hooegger à Rennes (gare de Châtilloo) et François Morellet à Lyon (République) y ont par exemple apposé leur griffe.

Tout est fait pour que ces lieux mal aimés et mal vus devienoent des espaces publics « comme les autres ». Cela a un coût relativement minime par rapport au reste : la SAEMES, société d'économie mixte de la Ville de Paris, estime par exemple à 15 000 francs par place le prix d'un second œuvre de qualité.

Enfio, le choix de l'emplacement du parking – au ccotre-ville ou en périphérie – est essentiel. D'une part, parce que la place du parking ve déterminer les flux de circulation. Son poids en terme d'aménagement urbain est donc essentiel. Ensuite, parce que le site peut signifier l'échec ou la réussite de l'équipement, et donc sa rentabilité.

Sur ce thème, les erdcnts défenseurs de l' « eutomobile » se heurtent aux pourfendeurs dc la « bagnole ». Les premiers, au nom de la liberté dc circuler, réclament des parcs en centre-ville é profusion. Les secoods dénonceot le « droit de se garer près de chez soi » comme un « privilège » exorbitant. S'eppuyant sur les exemples d'Amsterdam (Pays-Bas), de Zurich (Suisse) ou de Mayence (Allemagne), ils prônent l'interdiction de la voiture dans le cœur des villes, et son remplacement définitif par les transports en commun.

Entre les deux, la majorité des villes françaises essaient de trouver un compromis viable. Celles qui insistent sur le *« facteur de développement économique »* que constitue la place de stationnemeot oot pour elles les commerçants, toujours favorables à ce qui encourage la veoue des clients. D'autres penchent plutôt vers le développement du transport urbain. Pour l'instant, la limitation ou l'interdiction de stationner ne touche que des périmètres restreints (le centre dc Strasbourg ou le vieux Lyon, par exemple).

De plus en plus, la notion de complémentarité entre les différents modes de transport s'impose. D'où la multiplication des « parcs-relais » en région parisienne (les parcs dc stationnement régionaux (PSR) et dans plusieurs grandes agglomérations comme Marseille, Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Nantes et Saint-Etienne. Ces parkings sont des traits d'union : installés aux terminus des grandes lignes de transport collectif, oo y laisse sa voiture pour la journée. L'effct de « rabattement » des automobilistes sur les transports en commun est démontré : de 5 à 30 % de la clientèle. Avantage de ce genre d'installations : il s'agit en majorité de parkings dc surface (on en élévation), peu chers. Principal problème : la fréquentation n'est pas toujours é la hauteur des espérances, surtout au début. Les premiers « parcs dc dissuasion » situés sur le boulevard périphérique et mis en place dana les années 60, o'ont jamais été efficaces.

Dernière donnée foodamentale : l'équilibre entre offre résidentielle et offre d'boraire. Le oombre de véhicules accucillis dans la journée dépend du pourcentage de places réservées aux utilisateurs tournants. Mais celles-ci oc sont rentabilisées que sur le long terme. Les places vendues aux riverains assurent unc rentrée de fonds rapide. Suivant ses orientations, la collectivité choisit la part accordée à chaque type d'emplacemcot. Là encore, logiquc de marché et politique urbaine se mêlent inextricablement.

Judith Rueff

► **Pour plus d'informations, voir les dossiers du CETUR (Centre d'études des transports urbains du ministère de l'équipement) : « Gérer le stationnement, un métier pour un service urbain », janvier 1992 et « Parcs relais », janvier 1993.**

Les parcs extérieurs de Saint-Etienne

Propangandiste Inlaesable du développement das transports en commun, Jean-Jacques Rivel, l'adjoint au maire (CDS) de Saint-Etianne et président du syndicat intercommunal dea transports stéphanois (SIOTAS), se bat bec et ongles pour défendra sa conception du stationnement : celle des « parcs ralais » ou parkings associés au tram et aux bus. Point de départ de cette politique : ce sont les déplacements domicile-travail en véhiculs individuel qu'il faut à tout prix décourager. *« Et certains élus voulaient faire installer deux parcs de stationnement en plein centre-ville »*, soupire-t-il. Puis il balaie d'un revers de la main cette parapective aujourd'hui écartée : miaux vaut ne plus y panser.

La situation géographique de Saint-Etienne axplique pour beaucoup l'intérêt de parcs de stationnemsnt à la périphérie : l'agglomération de troia cent treize mille habitants s'étals aur une dizaine de kilomètrea. Un axe nord-aud desaervi par une ligna de tramway très fréquentée (la plua ancienne de France). Cnmplété par plus de trente-cinq lignes de bus, ce réeeau de « tranaports urbains » se targue d'être un dsa meilleura de l'Hexagone. Un des mieux financéa (72 % des dépenasa sont couvertes par les recettes) et des plus efficaces (cent soixante voyages par habitant et par an, contre une moyenne nationale de cent dix). *« Le passé ouvrier et miniar de la région* nous a *donné une véritable culture du transport en commun »*, constatent les élua.

Un atout : la monétique

Le directeur de le Société des transports de l'agglomération atéphanoise (STAS), Maurice Defour veut changer les habitudes des 72 % de Stéphanois qui choisissent encore la voiture pour entrer au centre-ville. *« Il faut raisonner en termes de politique globale de déplacements, et non plus en opposant transports individuels et transports collectifs. »* Des essais de parkinga axcentrés ont déjà été menés.

Au nord, deux percs STAS gratuits sont à la disposition des automobilistea. Avec des résultats inégaux pour le moment : le parking de la gare de la Tarrasse (jonction train-tram-route) ne déaemplit pas ; celui de l'hôpital Nord (nouveau terminus du tramway) ainsi que les nombreuses places disponiblea à proximité des arrêts en bout de ligne sont à peu près déssrts...

Pour réussir un nouvel aménagement destiné aux habitants du sud de l'agglomération, le tandem Rivel-Defour dispose de la monétique. A l'automne prochain, des cartes magnétiquss remplaceront lea habituels tickets. Ces mêmes cartea serviront aussi à payer le atationnemant. Une « zone d'échanges multimodale » sera en effet installée sur le site de Bellevue, l'ancien dépôt dea bus. Un parking de quelqua deux csnts places jouxtera l'arrêt de départ du tramway et la gare d'arrivée des bus de banlieue.

A quelques mètres du terminua, avec la certitude d'un départ de tram toutes lea dsux minutes et un paiement facilité, le nouveau parking aura tout pour plaire, espère-t-on. Reste que la réussite de ce parc « de persuasion » (comme l'appellent ses promoteurs) dépendra beaucoup de la bonne circulation des transports urbains qu'il promeut. *« On ne peut pas dépenser 12 millions pour un tram neuf et ne rien faire pour qu'il evance plus vite en centre-ville »*, tonne Maurice Dufour. Manière de dire que les partisans de la voiture en ville ont encore du poids à Saint-Etienne. Nul n'est complètement prophèta...

J. R.

Reims et l'art de stationner

« Je ne vends plus du stationnement, je vends de la tranquillité » : cette formule fait la fierté de Bernard Latronico, directeur de Champagne-Parc-Auto (CPA). La société d'économie mixte chargée du stationnement de la ville de Reims fait partie d'un petit groupe de SEM à la pointe en matièra d'aménagement de parkings. Une politique « de qualité » qui inclut, par exemple, l'inatauration des « piaf » : des cartes à mémoire qui permettent de ne payer que le temps réellement passé à stationner. Deux mille sont en circulation dens cette agglomération de 200 000 habitants. Ou encore la mise en place systématique de téléviseurs miniatures qui donnent en direct le son et l'image de ce qui se passe dans chaque parking.

Partant du principe que, pour être accueillant, un parc de stationnement doit être beau, CPA multiplie les efforts pour changer l'imege sombre et froide de ces antrés. En 1989, la société a organisé un concoura avec l'École dea beaux-arts de la ville pour rénover le parking de la cathédrele. L'année demière, elle a fait appel à une petite entreprise indépendante, Art public contemporain, pour faire entrer un peu d'art dana le tout nouveau parc Buirette (450 places situées *« aux avant-postes commerciaux du centre-ville »*.

Avsc un budget jugé modeste pour ce genre d'opération, – 300 000 francs, pour un coût global de quelque 40 millions de france –, la ville a'est donc offert lea servicea de la photographe américaine Seton Smith. Résultat : l'eacenseur menant aux voitures est un bloc lumineux composé de photographies toutes prisea à Reims (détails d'arbres, d'une peinture, etc.) Une façon pour l'artiste de cedrer le regard, et da montrer que c'est à chacun ds voir ca qu'il veut, même dana l'endroit a *priori* le moins propice à la contemplation... L'autre phrase qui enthousiasme Bernard Latronico vient de Rémois ébahis : *« On ne viendra pas ici, c'est tellement beau que ça doit être très cher. » « Faux »*, réplique-t-il aussitôt. Le surcoût d'investissement des améliorationa est minime, et de toute façon revient moins cher que lorsqu'il faut payer la rénovation d'un parking dégradé. Car une fois laissé à l'abandon, l'endroit acquiert mauvaise réputation, les automobilistes inquiets ne s'y rendent plus, il devient un refuge pour sans-abri et zonards, et se détériore de plus en plus.

Un double avantage

Mais, surtout, le directeur défend avec ardeur le rôle d'une SEM dana la politique de stationnement d'une ville comme Reims. *« Le fait d'avoir* un *monopole d'exploitation permet la cohérence »*, explique-t-il. Là encore, la municipalité joue avec les tarifs, poussant les automobilistes à choisir le parking dès qu'ils restent plus ds quelques heures en ville. Pour Frédéric Payen, l'adjoint au maire (RPR) chargé du stationnement, l'avantage est double : *« La collectivité reste maître chez elle, puisqu'elle finance la SEM à hauteur de 70 %. Et puis nous bénéficions du réseau des sociétés de la SCET,* qui nous *font partager leur expérience. »* L'élu entend raisonner en termes d'aménagement urbain, dont le parking n'est qu'un des éléments parmi d'autres. Première fonction : réguler la circulation. D'où la mise en place de panneaux signalant les parkinga et bientôt du nombre de places diaponiblea dans chscun d'eux. A charge ensuite pour la villa d'innover en matière d'équipement et d'agrément dea perkings.

J. R.

هكذا من الأصل

R E G A R D S

LIVRES

LA VILLE QUI FAIT PEUR A L'ÉTAT

PARIS, UN ÉTAT DANS L'ÉTAT
de Jean-Pierre Renaud, Editions L'Harmattan 280 p. 150 F.

LES relations entre les édiles parisiens et le pouvoir central ont toujours été difficiles même quand celui-ci résidait hors les murs, en Val de Loire, à Versailles, à Bordeaux ou à Vichy. Le bras de fer n'est pas seulement provoqué par la cohabitation sur le même territoire. Il tient surtout à la puissance économique intrinsèque, à l'imagination politique, à l'impérialisme culturel de la plus grande ville de France. Les Parisiens n'intimident pas seulement les provinciaux, ils font peur à l'Etat.

La normalisation de cette situation, engagée depuis 1975 par une succession de textes législatifs, est loin d'être achevée. La présence du préfet de police – toujours cogérant de Paris – en témoigne. Tout cela est rappelé par l'auteur, orfèvre en la matière puisqu'il est haut fonctionnaire à la préfecture de Paris. Mais il montre aussi l'originalité, la complexité, l'efficience des institutions parisiennes.

Deux points sensibles

En connaisseur, il apprécie la compétence des agents municipaux, toujours à la recherche de solutions nouvelles. *« Un pôle de progrès au sein des administrations françaises »*, estime-t-il. Qu'ils aient à leur tête un personnage de l'envergure de Jacques Chirac, lui-même appuyé sur un parti ayant la majorité absolue au conseil municipal, renforce encore leur image. Le voilà, l'Etat dans l'Etat.

Après l'analyse institutionnelle, somme toute classique, Jean-Pierre Renaud passe à l'examen des finances de la ville et du même coup à l'évaluation de la politique municipale. Bien que passablement techniques, ces chapitres-là sont les plus novateurs. Ils mettent d'abord le doigt sur l'une des tares du système parisien : la complication et la non-transparence des comptes. Entre le chassé-croisé des budgets de la Ville et du département, les avances et cessions consenties aux sociétés d'économie mixte, les subventions versées à des pseudo-associations, l'absence de bilan patrimonial et parfois même la transgression de la loi, il est difficile d'y voir clair.

L'auteur s'attaque à deux points sensibles : le logement et l'aide sociale. Il montre comment, en profitant de la flambée des prix des terrains et en utilisant des sociétés filiales, la Ville réussit à couvrir 95 % de ses dépenses en faveur du logement. Tout aussi habilement, en jouant sur le transfert des responsabilités sociale de l'Etat vers le département, sur les changements démographiques de la capitale et sur une gestion plus serrée des services, elle est parvenue en dix ans à diminuer sa charge annuelle de 1 milliard de francs. Les « économies » réalisées dans ces deux domaines ont permis un redéploiement du budget au profit de la culture, du sport, de la propreté, de la jeunesse, de l'enseignement, peut-être politiquement plus « payants ». En tout cas les priorités réelles de la politique municipale ne sont pas celles qui sont le plus bruyamment médiatisées.

Il faut lire aussi le chapitre consacré à la fiscalité et à la richesse de la capitale. Il montre que, si Jacques Chirac a disposé longtemps d'une marge de manœuvre considérable, celle-ci s'amenuise. La hausse récente des impôts locaux parisiens est symptomatique. Finalement M. Renaud porte un jugement « globalement positif » sur la gestion chiraquienne : Elle est fortement libérale, sophistiquée, mais financièrement saine. Pourtant, les points noirs demeurent : le logement (qui n'est pas une priorité quoi qu'on dise), la circulation (où le laxisme règne), l'opacité budgétaire (peu démocratique), l'absence de coopération avec le reste de l'agglomération.

Ce dernier point n'est pas le moins préoccupant, à long terme. La capitale, pour la première fois de son histoire, risque désormais de pâtir de son splendide isolement.

M. A.-R.

CORAIL ROUGE
de Patrick Mouton, Editions Autres Temps, Marseille. 160 p. 130 F.

CORAIL, le mot fait surgir des images exotiques : atolls, Pacifique, mer de Chine, plongeurs... On sait moins qu'il se récolte, tous les ans, 70 tonnes « d'or rouge » en Méditerranée et que l'on compte encore en France vingt-trois pêcheurs de *corallium rebrum*, dont quatorze en Corse.

Les beaux jours de septembre favorisent le déplacement pour vérifier ces statistiques. *« Ce sont peut-être les derniers feux,* écrit Patrick Mouton, journaliste au *Monde la Mer*, fondateur du mensuel *Continent Bleu* et plongeur lui-même.

A travers le récit d'une journée à bord de la *Coralline*, chalutier de l'un des derniers corailleurs corses, l'auteur dit tout sur ce métier et cette *« passion millénaire »*. On part du *korallon* (*« l'ornement des mers »*) des Grecs pour en venir aux plongeurs actuels descendant avec bouteilles « ou *mélange* » à plus de 130 mètres. On passe auparavant par le Moyen Age et la croix de Saint-André, ce lourd engin de pêche inventé par les Arabes et améliorés au fil des siècles par Corses, Espagnols, Génois.

Minutieusement, mais non sans enthousiasme, l'auteur décrit aussi la vie et le développement des polypiers, ces massifs de fleurs vivantes. Malheureusement, une pêche naguère outrancière, la pollution et la désaffection de ce métier à risques font s'éteindre en France une corporation qui lançait jadis de véritables flottilles. A la fin du livre, la *Coralline* rentre au port de Cargèse avec son lot d'or rouge. Un spectacle encore visible, mais pour combien de temps encore ?

Jean Rambaud

COURRIER

Ils n'ont rien compris à l'urbanisme

Ce n'est pas d'assouplissement que le code de l'urbanisme a besoin (*le Monde* du 23 juillet). C'est, tout au contraire, de rigueur. Ont-ils mesuré, nos ministres, les ravages de la décentralisation sur les sites, les paysages, le littoral ? Qu'ils se déplacent ! Dès qu'on s'approche de la côte on ne paysage plus rien. Venez voir, par exemple, sur notre commune de Frontignan, dans l'Hérault, la déviation du canal du Rhône à Sète, la déviation routière, le giratoire de La Peyrade... Venez voir les lotissements dont les espaces verts restent en friche ou non entretenus, les emplacements prévus pour des arbres restés vides, le calamiteux *« aménagement »* des *« étrons de béton »*, comme l'a justement écrit *l'Equipe* parlant des constructions du littoral.

Voilà la quatrième année que les touristes délaissent le littoral et se réfugient dans l'arrière-pays. On dit : *« C'est la météo... les routiers... les dates de congés scolaires... la sinistrose... »* C'est le béton bien plus que tout le reste. Personne n'en veut plus. Mais on continue ! Alors qu'il faudrait raisonner sur les vingt ans à venir, on vise tout juste l'élection suivante.

Quant aux espaces naturels, quand la directive européenne « Habitat » censée les mettre à l'abri sera applicable – dans douze ans ! – il n'en restera plus ! Ils n'ont rien compris ! Le vote dit « écolo » ne s'est pas concrétisé en raison des erreurs des dirigeants des Verts et de Génération Ecologie, mais l'exigence existe. Et la fureur gronde !

MADELEINE LE GUILLOU
Frontignan

Créer un département basque ? (suite)

Je ne peux laisser dire à Jacques Saint-Martin (*le Monde* daté 25-26 juillet) que ma lettre à propos du projet de département basque, publiée dans un précédent numéro d'« Heures locales », comporte une *« connotation raciste »*.

C'est au contraire ce projet qui, selon moi, comporte justement une *« connotation raciste »*, et c'est pourquoi je le dénonce. C'est un peu gros... J'ai d'ailleurs reçu des lettres de soutien de la part de résidents du Pays basque.

Cela dit, je n'ai rien contre la constitution d'un axe économique Nord-Sud, englobant la côte basque et le sud des Landes, pour défendre les intérêts économiques locaux face à l'attraction ou la phagocytose de Bilbao et San-Sébastian.

Mais il s'agit alors de tout autre chose, qui dépasserait le cadre du Pays basque et qui ne saurait comporter une référence ethnique, dont je répète qu'elle serait contraire à notre éthique et à nos traditions françaises, et même basques.

L'admirable peuple basque, dont je suis cousin, ami et défenseur, n'a pas attendu la création d'une entité administrativement pure pour faire traverser les millénaires à sa culture et à son identité. Il n'y a jamais eu d'Etat basque, pas même le royaume de Navarre, où les Basques étaient majoritaires, mais qui englobait le Béarn roman et d'autres terres.

Quand j'entends parler d'ethnie, je sors mon stylo... Nous ne sommes pas en Bosnie !

JEAN HOURCADE
Pau

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS

Importante ville de la banlieue parisienne

RECHERCHE

SON RESPONSABLE DE LA SÉCURITÉ DES BATIMENTS COMMUNAUX (100 bâtiments)

Sa mission :
- encadrement, gestion, organisation, développement du service fonctionnant 24 heures sur 24;
- mise en place, respect et contrôle des procédures de surveillance;
- sensibilisation des partenaires (entreprises, services internes) à la sécurité d'un patrimoine public;
- suivi et développement des installations de contrôle d'accès.

Profil :
- expérience prouvée et encadrement : 5 ans minimum;
- connaissances techniques des matériels.

Adresser lettre de motivation manuscrite, photo et CV au journal, qui transmettra

sous référence 8669 LE MONDE PUBLICITÉ 15/17, rue du Colonel Pierre-Avia 75902 Paris Cedex 15.

Equipement Ile de France

La Direction Régionale de l'Equipement Ile-de-France recrute pour sa Division de l'Urbanisme et du Schéma Directeur

un ingénieur cartographe confirmé

Il sera chargé, avec une équipe de quatre personnes, des travaux de cartographie de la Division, en particulier de ceux du Schéma Directeur Régional, et de la mise en œuvre d'un projet de création de SIG pour le suivi des effets du Schéma Directeur.

Ce poste nécessite une solide formation informatique, une bonne connaissance des outils de DAO et de SIG (avec si possible la pratique des logiciels ArcInfo, Autocad et Illustrator), et une expérience de chef de projet.

Candidatures à adresser à M. le Secrétaire Général des Missions du Schéma Directeur - DREIF, 21, rue Miollis, 75015 Paris.

MULHOUSE RECRUTE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE SES MUSÉES DE SOCIÉTÉ

(Musée National de l'Automobile, Musée Français du Chemin de Fer, Musée de l'Impression sur Étoffes et du Papier Peint, Musée Historique)

un CHEF DE PROJET

STATUT : Fonction Publique Territoriale ou contrat

PROFIL DU POSTE :
- Mettre en œuvre le projet « Musée sans Frontières » commun aux Musées de la Région Mulhousienne. Faire évoluer le projet culturel initial et l'adapter aux budgets.
- Assumer la responsabilité de services communs (communication, conseil en restauration, scénographie...)
- Développer la notoriété nationale et internationale du pôle muséal.

PROFIL DU TITULAIRE :
- Tout profil de « développeur » ayant des aptitudes à conduire un projet de développement culturel et touristique ou conservateur en chef spécialisé dans la culture scientifique et technique et conservateur ayant vocation à le devenir.
- Pratique des langues allemandes et anglaise souhaitées.

CANDIDATURES : Les candidatures, accompagnées d'un *curriculum vitae*, devront être adressées à :

M. le maire de la Ville de MULHOUSE
B.P. 3089 – 68062 MULHOUSE CEDEX
(contact : C. SAUVE - (16) 89-32-58-64.)

AVANT LE 30 SEPTEMBRE 1993

Le département du Territoire de Belfort recherche

un chargé de mission aménagement

Placé auprès du directeur général adjoint chargé de l'aménagement, il sera plus particulièrement investi :
- **des grands sites départementaux** (Malsaucy et zone de loisirs)
  - propositions d'aménagement, de gestion et suivi;
  - coordination des différents services intervenant;
  - interlocuteur privilégié des partenaires concernés extérieurs du département.
- **des grands dossiers d'aménagement du Territoire,** notamment participation à la réflexion sur l'aménagement des axes tels que Belfort-Montbéliard et Belfort-Delle.
- **du suivi de l'élaboration des plans d'occupation des sols des communes :** initiative et coordination des propositions départementales à formuler en fonction des grandes priorités départementales.
- **de quelques grands dossiers** ayant des répercussions sur le devenir du Territoire (exemple : suivi des activités locales de la SNCF).

Enfin, il participera à l'aménagement des zones industrielles, d'un point de vue paysager.

Ce poste fait nécessairement appel à des compétences dans les domaines que sont le paysage et l'urbanisme (aménagement urbain et de l'espace) et s'adresse à des candidats de formation bac + 4.

Candidatures à adresser à :
M. le président du conseil général du Territoire de Belfort
Hôtel du Département
Place de la Révolution-Française
90020 Belfort Cedex.

ORGANISME DE FORMATION MIDI-PYRÉNÉES
recherche
SON RESPONSABLE FORMATION PROFESSIONNELLE

MISSION :
- **ÉVALUER** les besoins en formation des PME;
- **PROPOSER** une offre de conseil et **ÉLABORER** des produits de formation;
- **ANIMER** une équipe de conseillers et de formateurs en optimisant l'efficacité des prestations et la qualité;
- **GÉRER** un centre de profit, sur le plan commercial et financier.

PROFIL :
- **CANDIDAT :** Bac + 4, de 30 à 40 ans;
- **EXPÉRIENCE** éprouvée dans le milieu de la formation professionnelle;
- **CONNAISSANCE** des PME-PMI.

Candidatures (CV, photo et prétentions) à remettre sous réf. 8670
Le Monde Publicité
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia, 75902 PARIS Cedex 15.

CHARGÉ DE MISSION PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Votre mission : animer et coordonner ... Communal de la Prévention de la ... partenaires, aider le tissu associatif à ... en direction des jeunes, favoriser les démarches de sensibilisation dans les établissements scolaires.

Vos atouts : une forte capacité de dialogue et ... démontrée lors d'une expérience ... universitaire souhaitée.

Salaire selon références (Contractuel).

Adressez votre candidature à M. le ... Ressources Humaines, BP 330, ...

safari

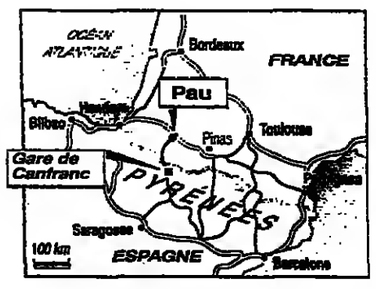

PAU

De la palissade au tunnel

«POUR reconnaître le sommet : viser le poratonnerre de l'usine de tramwoys et lire le nom sur lo ploque.» A Pau, les tramways ont aujourd'hui disparu, mais l'on peut encore utiliser les astucieuses mires que déploie, grâce à des entailles à même le métal, la balustrade de bronze qui longe le boulevard des Pyrénées. Depuis cette artère majestueuse, on repère trente-six points de la chsîne pyrénéenne. èblouissante par beau temps. Avec, dans l'axe de la ville, le pie du midi d'Ossau, sommet à la gueule de poisson devenu le symbole de Pau et de l'équipe de rugby, et, non loin, la très petite vallée d'Aspe que le projet de construetion du tunnel du Somport a rendue célèbre. Ce décor pyrénéen est le dernier obstacle avant l'Espagne, un pays avec lequel Pau n'a jusqu'ici entretenu que d'épisodiques relations.

Etrangement, cette ville a plus subi l'influence britannique. En 1819, un lord atteint de tuberculose y séjourne tout l'hiver. Attirées par les vertus que ce dernier attribue au lieu, les premières familles s'installent, et la *gentry* en fera l'une de ses principales résidences climatiques en France. Cela donnera à cette fausse ville de montagne son allure cossue, – snob, disent certains, – le premier golf du continent, ses plus beaux jsrdins tels le parc Beaumont et le parc Lawrence (se prononce lavrance), de luxueuses villas et, surtout, ses premières palmeraies.

C'est Napoléon qui, le premier, a fait prendre conscience aux Palois de l'importance de l'ouverture vers l'Espagne

Mais c'est de sa fonction première que Pau tire son nom : au onzième siècle, une palissade de bois (*paü* en béarnais*)* est construite autour d'un poste d'observation qui servait à contrôler ce passage stratégique entre les Pyrénées et l'Aquitaine. Au treizième siècle, Gaston Phœbus, le plus célèbre comte de Foix devenu vicomte de Béaro, transforme la petite construction en forteresse militaire. Boueuse et agglutinée au pied de cet imposant édifice, Pau compte 128 feux en 1385, soit environ 700 habitants. Gaston IV, devènu comte de Foix par alliance, reçoit en 1455 le gouvernement de Navarre. Il adapte la bâtisse à la vie de cour, et il fait de Pau la quatrième et dernière capitale du Béaro. Elle deviendra en 1513, le siège définitif du sénécbal, celui du Conseil souverain et de la Chambre des comptes. Les rois de Navarre en feront, à la même époque, celui de leur cour.

Cette progression dans l'histoire sera contrariée par les excès de prosélytisme de Jeanne d'Albret, qui livre rudement sa collectivité aux idées de la Réforme. En 1561, l'édit de Nérac interdit le culte catholique dans tout le pays. On brûle au pied du château retables, ornements, peintures et statues. Lassée de ces agissements, la catholique conronne de France dépêche une armée. Réfugiée à La Rochelle, la reine organise une sanglante riposte menée par le comte Montgoméry et ses hordes du Quercy et de l'Albigeoia. L'accession d'Henri de Navarre, fils de Jeanne d'Albret, devenu Henri tV sur le trône de France, offre aux Béarnais, bien que religieusement divisés, d'exceptionnels privilèges économiques, et à leur cité le titre de « ville ». En 1620, Louis XIII rattache le Béarn au royaume de France. Les Pyrénées peuvent enfin remplir leur fonction de frontière naturelle... et politique.

Napoléon sera le premier à faire prendre conscience aux Palois de l'importance de l'ouverture méridionale vers l'Espagne. Il conçoit notamment le tracé de la route qui relie Paris à Msdrid par Pau et Saragosse. Aujourd'hui, étroite et pittoresque, cette voie remonte la sinueuse vallée d'Aspe et franchit la frontière au col du Somport (1 620 mètres), le moins inaccessible des cols pyrénéens. C'est là que le projet de percement d'un tunnel menaee d'éventrer la montagne et de balafrer la petite vallée d'une large bande d'asphalte. Soucieux de préserver la beauté du site et la survie des derniers ours bruns, les écologistes et quelques amoureux de cette région animent un mouvement de protestation. Le plus déterminé d'entre eux, Eric Petetin, a installé son camp dans l'ancienne gare de Cette-Eygun, la première à être isolée depuis l'accident qui mettra un terme à l'activité ferroviaire locale *(voir encadré)*.

Malgré les nombreuses difficultés d'exploitation invoquées par la SNCF, ils prônent le rétablissement de la ligne de chemin de fer. En revanche, les partisans du tunnel, qui ont le soutien de la plupart des responsables politiques et économiques, affirment que l'axe routier est le mieux adapté aux échanges et aux flux internationaux. Depuis cinq ans, Joseph Rebenne, chargé du département animation économique à la chambre de commerce et d'industrie de Pau, connaît l'Espagne, sur les 250 kilomètres au-delà de la frontière, mieux que les villes d'Agen ou de Castelnaudary. *« Jusqu'alors*, confie-t-il, *j'ignorais tout du poys et de lo longue. C'est aujourd'hui pour nous la priorité des priorités. Ici, l'espagnol, c'est lo langue du commerce.»*

Il reste que cette ouverture vers l'Espagne pose à Pau le problème de sa propre taille face à sa voisine Saragosse. Pour faire face à l'imposante métropole aragonaise avec ses industries et ses 600 000 habitants, certains prônent le réseau de villes. Associée à ses voisines Tarbes et Lourdes, Pau deviendrait alors le centre d'un bassin d'activités de 1,5 million d'habitants. Plus du quart des salariés travaillent dans l'industrie : armement et aéronautique, bâtiment et génie civil, industries agricoles et alimentaires... et pétrole.

En effet, la découverte en 1951 à Lacq d'un énorme gisement de gaz, et, non loin, de gisements de pétrole a complètement bouleversé la vie de cette région. La toute jeune Société nationale des pétroles d'Aquitaine, qui entrera plus tard dans le giron de Elf, s'installe alors à Pau. Les retombées économiques sont telles que, entre l'après-guerre et le début des années 80, la ville passe de 42 000 à 86 000 habitants. Et la nature de ses activités lui donne du prestige : la société pétrolière installe, dans les quartiers nord de la capitale béarnaise, le centre Jean-Feger, noyau du Centre des métiers pétroliers : 2 400 personnes dont plus de 1 500 ingénieurs et techniciens dotés d'impressionnants moyens informatiques. Le centre réalise à l'exportation un ehiffre d'affaires qui dépasse les 3,6 milliards de francs. *« Les industriels aragonois de Lucas-Gerling et de General Motors ne s'y sont pas trompés lorsqu'on leur o fait visiter le pays*, rappelle Josepb Rebenne. *Ils ont été très surpris de notre potentiel. Vous faites partie de notre région, nous ont-ils dit, à une condition : une infrastructure moderne de liaison.»* Toujours la route napoléonienne et le tunnel du Somport!

Sur ce point, Jean Gougy, premier vice-président (RPR) du conseil général des Pyrénées-Atlantiques n'a pas d'états d'âme : *« Les trovaux routiers devront reprendre courant octobre non seulement pour la traversée de lo frontière mais oussi pour relier Oloron-Sainte-Marie, à une trentaine de kilomètres plus au sud.»* Cet axe routier devrait aussi se développer au nord de Pau, vers Bordeaux. L'urgence et le coût du ehantier obligent à abandonner la solution autoroutière au profit d'une voie rapide. Dans quels délais? Nul ne le sait précisement. Une association pour la promotion de l'axe Bordeaux-Valence a été crée pour veiller à la mise en œuvre de ce projet et convaincre les élus dont les communes seront traversées par le tracé. Ce nouvel axe ne manquerait pas d'entraîner, selon Jean Gougy, nn développement de Lescar, nne commune située à l'ouest de Pau. Grâce à la proximité de l'aéroport, de l'université et surtout de la CAGBA (la monumentale coopérative agricole du bassin de l'Adour qui a ouvert l'an passé une antenne à Pampelune), pourrait bien apparaître là une technopole du mème type qu'Héliopare. Implanté en 1988 au centre-ville, 450 personnes travaillent dans cette zone, réparties dans cinquante entités et dont les prochains clients s'appellent Météorage et l'Institut français du pétrole.

C'est également en 1988, lors de la foire de Saragosse, que les responsables de TELF (Transports Edmont Lamaysouette et fils) prennent les premiers eontacts avec des entreprises espagnoles du même secteur. Installée à Pau depuis 1920, cette société de 200 salariés réalise un cbiffre d'affaires de 110 millions de francs. Elle assoit, à l'origine, sa réputation dans les prestations exceptionnelles (grutage, manutention, transports de produits chimiques) qu'elle a élargies depuis. Mais son originalité est d'avoir établi une liaison régulière de messageries de Pau à Saragosse par le col du Somport. Deux fois par semaine les camions de TELF, devenue filiale du groupe Bourgey-Montreuil en juin 1992, franchissent le col, chargés de petits lots de tissus, de biens de consommation, de conserves ou, comme ce fut récemment le cas, de skis en provenance d'Autriche. De longues négociations – une caractéristique des relations économiques avec l'Espagne – ont été nécessaires pour parvenir à l'organisation définitive du système. Finalement, plutôt qu'une implantation directe ou une association franco-espagnole – deux formules pouvant difficilement garantir l'intégration dans le pays – il a été choisi d'avoir un eorrespondant local à Saragosse. Il assure la logistique sur son territoire, voire au-delà, en direction de Madrid et d'Algesiras ou des pays du Maghreb que visent, à terme, les responsables de TELF. Leur « andace» sera saluée per le *Premio Vendor especial*, prix pour la première fois attribué par la chambre de commerce de Saragosse, à une entreprise étrangère.

Pour le maire, André Labarrère, le nécessaire rééquilibrage du Sud-Ouest passe par le percement du tunnel du Somport et le développement du réseau Pau-Tarbes-Lourdes

Autre exemple d'implantation d'une PME paloise en Espagne : Vide Adour. Cette entreprise de vingt-quatre salariés, spécialisée dans le traitement thermique, assure la gestion industrielle d'une unité à Bilbao, détenue à 33 % par des capitaux espagnols. *« Celo o été pour nous une opération de sensibilisotion humoine. On ouvre l'entreprise à un outre monde»*, se souvient Christian Marteuilh, PDG de l'entreprise. Mais la situation de crise que traverse l'Espagne oblige cette société à réduire sérieusement ses ambitions. Sept ans après l'enthousiasme du début, l'expérience est maintenant vécue comme un échec.

« Les relations entre Pau et l'Espagne ont toujours été plus culturelles qu'économiques», confirme André Labarrère, amateur de graphologie, historien, romancier, maire de Pau depuis 1971, convaincu de l'être jusqu'en 2004 et à qui certains Palois reprochent de mieux faire sa promotion que celle de sa ville. La communauté espagnole paloise compte environ 4 000 personnes et de nombreux membres du conseil municipal y ont leurs origines. L'intégration s'est plutôt bien passée depuis les premiers immigrants, fuyant la guerre d'Espagne, et ceux, quinze ans plus tard, venus lors des «trente glorieuses». Aujourd'hui, on parle de la création d'un orcbestre symphonique mixte composé de musiciens de Pau et de Saragosse.

Pour l'ancien ministre socialiste, en congé de parti depuis la décision du précédent gouvernement de surseoir à la construction du tunnel du Somport, le percement de ee dernier et le développement du réseau de ville Pau-Tarbes-Lourdes répond au nécessaire rééquilibrage du Sud-Ouest, trop largement dominé par Toulouse. Ce trinôme, une alternative à l'impossible intercommunalité paloise – la ville représentant 62 % des 130 000 habitants d'une agglomération qui vote plutôt à droite – réveille chez certains le souvenir des pays de l'Adour. D'autres y voient, l'Europe aidant, un grand dessein pyrénéiste.

de notre envoyé spécial
Jean-Jacques Larrochelle

Prochain article
FONT-ROMEU

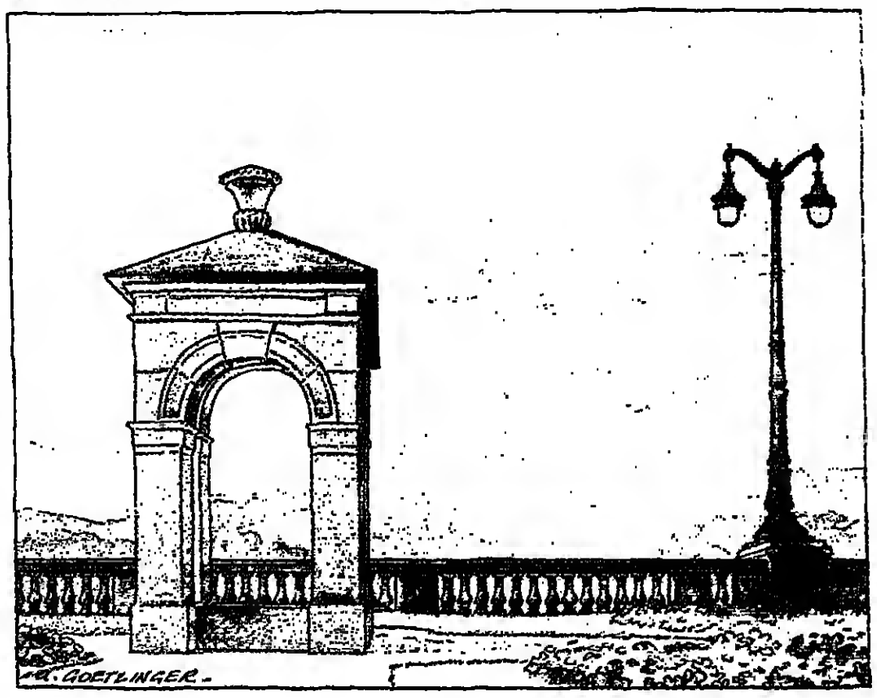

La « Belle au bois dormant » de Canfranc

Trois « dômes carrés » qui lui donnent des faux airs de Louvre des montagnes, 220 mètres de long, 20 000 mètres carrés de quais couverts, 365 fenêtres et chiens assis... Sur le versant espagnol du col du Somport, la gare internationale de Canfranc dreese son imposanta stature, aux dimensions jugées à la mesura du trafic international qu'elle devait supporter : la différence d'écartement des voies entre les deux pays obligeait à changer de train st faisait d'elle un terminal entre les villes de Pau et de Saragosse. Et puis il y eut l'accident.

C'est arrivé un vendredi saint, le 27 mars 1970, sur la ligne transpyrénéenne Pau-Canfranc, qui traverse le Somport : un train de marchandises quitte la voie à plus de 100 kilomètres à l'heure. Dans sa chute, il emporte le pont-cadre métallique dit de l'Estanguet (« petit arrêt » en béarnais !), qui franchit le gave à l'entrée de la vallée d'Aspe. L'accident ne fait pas de victime, mais provoque de considérables dégâts. Profitant de l'occasion – la ligne est jugée déficitaire, côté français, en raison du profond déséquilibre des échanges entre la France et l'Espagne, – la SNCF décide de ne pas rétablir cette liaison de 93 kilomètres. Cette décision entrie régulièrement des débats qui résonnent au-delà des limbes de la vallée.

Prouesses techniques

La construction d'une voie ferrée passant par le Somport, chemin déjà connu des Romains, fut envisagée dès 1853. Mais il faudra trois conférences internationales, en 1884, 1893 et 1903, pour parvenir à un accord définitif, signé en 1904. Les travaux iront bon train, avec, à la clef, quelques prouesses techniques : quatre viaducs, vingt-quatre tunnels dont un, hélicoïdal, de 1 800 mètres et un autre sous le Somport de 7 874 mètres, achevé en 1915. Ces deux ouvrages sont aujourd'hui inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. En outre, le tracé détient le record de déclivité en France sur 15 kilomètres de voie.

A Canfranc, les travaux de terrassement de la future gare et de ses infrastructures, qui occupent un domaine de 20 hectares, ont duré six ans. Il a fallu détourner et canaliser une rivière et trois torrents, transporter d'impressionnantes quantités de terre, planter pins et sepins contre les avalanches...

Retardés durant la grande guerre, les travaux de la gare seront achevés en janvier 1925. L'inauguration officielle a lieu le 18 juillet 1928. Le train du président Gaston Doumergue, pavoisé aux couleurs des deux pays, entre en gare de Canfranc. Le roi d'Espagne Alphonse XIII est là.

Gothique et arts déco

Aujourd'hui, le décor a bien changé. Seuls une poignée d'agents de la RENFE, côté espagnol, gèrent les deux arrivées et les deux départs quotidiens à destination de Saragosse, alors qu'au plus fort de son activité jusqu'à quatre-vingts personnes travaillaient sur le site. Côté français, la végétation recouvre depuis longtemps les voies, d'où émergent des leviers d'aiguillage. Quelques vestiges de wagons « tagués » subsistent. A Canfranc, sous l'interminable marquise rouillée qui surplombe les quais, des portes doubles aux volets clos, toutes cadenassées, interdisent la moindre intrusion. Quelques carreaux cassés ou d'autres moins sales, ou encore un simple trou de serrure, permettent de se faire une idée un peu précise de ce qu'il reste, à l'intérieur, des fastes de jadis : de grandioses salles mêlant les styles gothique et arts déco, dont le sol est aujourd'hui jonché de vieux papiers, de ferrailles tordues et de gravats de plâtre tombés du plafond ou des murs...

Depuis vingt-trois ans, la « Belle au bois dormant » – comme certains la nomment à Pau – n'en finit pas de s'abîmer. Pour la sortir de sa torpeur, il faudrait que le prince soit très riche. Aux dernières nouvelles, le dossier concernant le rétablissement de la ligne est entre les mains d'une commission franco-espagnole.

J.-J. L.

C'est sur le
que nous n
le mieux no
à l'expor